

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

ECOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIETES »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
ARCHÉOLOGIE

**Les sanctuaires des eaux en Gaule de l'est : origine, organisation et
évolution (I^{er} siècle av. J.-C. - IV^e siècle après J.-C.)**

Volume 2 : Notices de sites

Présentée et soutenue publiquement par

Damien VURPILLOT

Le 16 novembre 2016

Sous la direction de Philippe BARRAL et Pierre NOUVEL

Jury :

Mme Sandrine AGUSTA-BOULAROT, Professeur, Université Paul Valéry - Montpellier 3

M. Philippe BARRAL, Professeur, Université de Franche-Comté

M. Olivier de CAZANOVE, Professeur, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

M. Philippe FLEURY, Professeur, Université de Caen Normandie

M. Pierre NOUVEL, Maître de conférences, Université de Franche-Comté

M. William VAN ANDRINGA, Professeur, Université de Lille 3

UNIVERSITE DE FRANCHE-COMTE

ECOLE DOCTORALE « LANGAGES, ESPACES, TEMPS, SOCIETES »

Thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en
ARCHÉOLOGIE

**Les sanctuaires des eaux en Gaule de l'est : origine, organisation et
évolution (I^{er} siècle av. J.-C. - IV^e siècle après J.-C.)**

Volume 2 : Notices de sites

Présentée et soutenue publiquement par

Damien VURPILLOT

Le 16 novembre 2016

Sous la direction de Philippe BARRAL et Pierre NOUVEL

Jury :

Mme Sandrine AGUSTA-BOULAROT, Professeur, Université Paul Valéry - Montpellier 3

M. Philippe BARRAL, Professeur, Université de Franche-Comté

M. Olivier de CAZANOVE, Professeur, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

M. Philippe FLEURY, Professeur, Université de Caen Normandie

M. Pierre NOUVEL, Maître de conférences, Université de Franche-Comté

M. William VAN ANDRINGA, Professeur, Université de Lille 3

SOMMAIRE



SOMMAIRE.....	2
INTRODUCTION	8
• ALSACE.....	13
BAS-RHIN (67)	14
67263 LEMBACH.....	15
67278 MACKWILLER.....	17
67324 NIEDERBRONN-LES-BAINS.....	22
67324 NIEDERBRONN-LES-BAINS.....	26
HAUT-RHIN (68)	33
68154 ILLZACH.....	34
• BOURGOGNE.....	37
COTE D'OR (21)	38
21015 ALISE-SAINTE-REINE.....	39
21023 ARNAY-LE-DUC (Hameau de Chassenay).....	52
21054 BEAUNE	60
21075 BILLY-LES-CHANCEAUX	62
21122 BUSSY-LE-GRAND.....	64
21154 CHÂTILLON-SUR-SEINE	66
21221 CUSSY-LA-COLONNE	70
21250 ESSAROIS.....	73
21251 ESSEY.....	98
21253 ETALANTE	100
21307 GRESIGNY-SAINTE-REINE.....	102
21606 LADOIX-SERRIGNY.....	104
21363 MAGNIEN (Hameau de Maizières).....	106
21395 MASSINGY-LES-VITTEAUX.....	111
21434 MONTLAY-EN-AUXOIS	114
21570 SAINTE-SABINE	123
21582 SANTENAY.....	127
21551 SOURCE-SEINE	130
21626 TERREFONDREE	147

NIEVRE (58)	149
58128 <i>GLUX-EN-GLENNE</i>	150
58152 <i>MAGNY-COURS</i>	156
58246 <i>SAINT-HONOREE-LES-BAINS</i>	166
SAONE-ET-LOIRE (71)	174
71047 <i>BOURBON-LANCY</i>	175
71047 <i>BOURBON-LANCY</i>	187
YONNE (89)	190
89155 <i>ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE</i>	191
89364 <i>SAINT-PERE</i>	197
• CHAMPAGNE-ARDENNE	206
MARNE (51)	207
51531 <i>SERMAIZE-LES-BAINS</i>	208
HAUTE-MARNE (52)	212
52008 <i>ANDELOT-BLANCHEVILLE</i>	213
52017 <i>ARC-EN-BARROIS</i>	215
52036 <i>BALESMES-SUR-MARNE</i>	217
52060 <i>BOURBONNE-LES-BAINS</i>	220
52060 <i>BOURBONNE-LES-BAINS</i>	246
52121 <i>CHAUMONT (Brottes)</i>	249
52269 <i>LANGRES</i>	254
52269 <i>LANGRES</i>	256
52008 <i>PERROGNEY-LES-FONTAINES</i>	259
• FRANCHE-COMTE	261
JURA (39)	262
39561 <i>VILLARDS-D'HERIA</i>	263
HAUTE-SAONE (70)	286
70311 <i>LUXEUIL-LES-BAINS</i>	287
• LORRAINE	323
MEURTHE-ET-MOSELLE (54)	324
54154 <i>DENEUVRE</i>	325

54300 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY.....	335
54588 VITRIMONT.....	337
MEUSE (55)	339
55370 NAIX-AUX-FORGES.....	340
55496 SORCY-SAINT-MARTIN.....	342
MOSELLE (57)	348
57240 FREYMING-MERLERBACH.....	349
57480 MONTIGNY-LES-METZ.....	352
57360 SARREBOURG.....	358
VOSGES (88)	361
88029 BAINS-LES-BAINS.....	362
88212 GRAND.....	372
88212 GRAND.....	377
88351 PLOMBIERES-LES-BAINS.....	379
88413 SAINT-DIE-DES-VOSGES.....	389
88478 TRANQUEVILLE-GRAUX.....	391
88516 VITTEL.....	394
 TABLE DES FIGURES.....	 396

INTRODUCTION



Les notices ont été réalisées en fonction des sites pris en compte pour l'analyse statistique. La relative hétérogénéité de contenu entre les notices dépend directement de la qualité documentaire, mais nous avons aussi fait le choix d'approfondir certains dossiers plutôt que d'autres, ce qui tend parfois à renforcer cette disparité.

Les établissements thermaux ont par exemple bénéficié d'une attention toute particulière, qui reflète les interrogations et les doutes exprimés dans le premier volume. Il s'agit d'ensembles ambigus d'un point de vue religieux et il nous paraissait important d'avoir un aperçu le plus complet possible des vestiges pour comprendre la situation, même si cela signifiait parfois passer plus de temps sur la description d'éléments qui n'ont *a priori* pas de relation directe avec la sphère religieuse. Certains dossiers « anciens » méritaient aussi d'être entièrement revisités, notamment le sanctuaire d'Essarois et dans une moindre mesure celui des sources de la Seine pour lequel C. Vernou avait déjà effectué un énorme travail.

Sans surprise, on constate qu'il y a beaucoup d'erreurs dans les synthèses récentes et que, bien souvent, revenir à la source permet de se faire une meilleure idée de la situation, c'est pourquoi certaines notices ont une bibliographie indicative assez réduite. D'ailleurs, bien souvent, les publications postérieures ne sont que des redites tardives qui ajoutent de fausses informations.

Présenter l'information sous forme de tableaux synthétiques était un vœu pieux qui ne s'est pas concrétisé car il est rapidement devenu clair que concilier un volume d'information et un besoin de détail très variable selon les sites, avec une structure aussi rigide était impraticable. L'organisation que nous avons choisi comme alternative, présentée à la page suivante, nous semble un bon compromis entre structuration de l'information et flexibilité de la présentation.

XXXXX COMMUNE



► Situation

- **Commune** ; *Lieux-dits*
- Implantation (Urbain, Périurbain, Extra-urbain)
- Commentaire sur l'environnement archéologique

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau

► Données environnementales

- Position topographique
- Système hydrogéologique et vestiges
- Description des eaux minérales

► Description

- Chronologie des découvertes

▲ Phasage/Chronologie

- Description des structures
- Description des structures hydrauliques
- Description du mobilier

► Bibliographie

► Figures

Description	
Code	Le code attribué à la commune
Qualité chronologique	L'absence ou l'indigence de marqueurs chronologiques fiables est marquée (0)
	La présence d'au moins un marqueur chronologique (monnaies ou céramique par exemple) fiable en quantité suffisante pour estimer la période d'occupation est signalée (1)
	La présence de plusieurs marqueurs chronologiques fiables apparaît comme (2)
Qualité documentaire	La fiabilité documentaire selon un indice compris entre 1 et 32. Il s'agit en réalité du cumul de plusieurs facteurs auxquels sont attribués un coefficient variable. Deux facteurs de synthétiques qui correspondent à l'existence d'un plan (5) et d'un phasage (10), puis quatre facteurs qui font référence aux modalités de découverte des vestiges archéologiques : découverte fortuite (1), prospection ou surveillance de travaux (3), fouille ancienne (3) (dont la limite est placée arbitrairement à 1945) et fouille récente (10).

Facteurs principaux	
A. Incertitude	Lieux de culte sélectionnés (0)
	Anomalies intégrées volontairement (1)
B. Nature des installations	Sanctuaires avérés qui disposent d'au moins une structure maçonnée identifiée comme un temple (A2)
	Sanctuaires avérés qui ne disposent pas de temple à proprement parler, mais bénéficient toutefois d'aménagements modestes, maçonnés ou en matières périssables (A1)
	Sites interprétés comme des sanctuaires, mais dont l'identification des structures est incertaine (Ao)
	Sites qui ne sont pas des sanctuaires, mais dont les vestiges matériels signalent des pratiques religieuses (B1)
	Sites où les vestiges matériels ont été interprétés à tort comme représentatif de l'exercice d'activités religieuses (Bo)
C. Contexte	Urbain ou périurbain (1)
	Extra-urbain ou non connu (0)
D. Nature de l'eau	Ordinaire (0)
	Eaux chaudes (C)
	Eaux salées (S)

ALSACE



Bas-Rhin (67)



67263 LEMBACH



► Situation

- **Lembach** ; *Gries*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Lemb	1	3	1	A2	0	0

► Données environnementales

- Versant

- Les vestiges sont situés à proximité de la source Meisenbrunnen.

► Description

- Le site a été fouillé entre 1886 et 1888 par C. Mehlis, mais la documentation relative à ces opérations n'est plus accessible.

- Une construction quadrangulaire (15 x 8 m) a été identifiée comme un temple. Il disposait d'un seuil d'entrée, encadré par deux dalles de grès, au-devant duquel la terre était mêlée à des cendres. L'ensemble était desservi par un chemin dallé.

- Selon C. Mehlis, l'eau d'une source proche devait alimenter le temple. En effet, l'auteur aurait retrouvé la trace d'une conduite d'eau en pierre en forme de gouttière, qui se dirigerait vers le sanctuaire, peut-être afin d'alimenter la *cella* qui disposait d'une arrivée d'eau reliée à un petit bassin.

● De nombreux clous ont été prélevés au niveau de l'entrée du bâtiment. Le site a aussi livré 103 monnaies de bronze et un exemplaire en argent, toutes émises entre le II^e et le IV^e siècle. On dénombre également une dizaine de stèles qui représentaient Mercure, des dédicants et des animaux (coq et chien), pour la plupart aujourd'hui disparues.

► Bibliographie

- **FLOTTE P. ET FUCHS M., 2000.** *Carte archéologique de la Gaule : Le Bas-Rhin 67/1*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 735 p.

67278 MACKWILLER



► Situation

- **Mackwiller** ; *Spitzberg*

- Extra-Urbain ?

- De nombreux vestiges gallo-romains ont été retrouvés dans la commune. Les plus importants sont sûrement à mettre en relation avec un vaste établissement rural. Dans ce contexte, on peut mentionner la mise au jour d'un établissement thermal de grande envergure, plus de 30 m de côté, partiellement dégagé au XIX^e siècle.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Mack P2-P3	2	26	0	A2	0	0
Mack P4	2	26	0	A1	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges exploitent une source locale.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite lors de travaux dans la carrière en 1955. On va alors organiser plusieurs campagnes de fouilles de sauvetage entre 1955 et 1957.

▲ Phase 1 : I^{er} siècle ?

- L'occupation la plus ancienne n'a laissé aucune trace d'aménagements si ce n'est une canalisation.

- J.-J. Hatt rapporte la présence, sous le dallage de la *cella* de la phase 2, d'une canalisation circulaire en bois de chêne.

- Ce niveau d'occupation comprenait également « quelques tessons protohistoriques » qui ne permettaient pas une datation précise (HATT 1955 : 406). J.-J. Hatt l'interprète comme une preuve de la sacralisation précoce de la source. Il paraît plus raisonnable de penser qu'il s'agit simplement d'un aménagement hydraulique qui vise à alimenter une structure quelconque dans les environs.

▲ Phase 2 : milieu du II^e siècle

- Vers le milieu du II^e siècle, on édifie une *cella* carrée (10 m de côté) dotée de murs en gros blocs appareillés et disposant d'un sol dallé. Ce premier bâtiment était complété par un petit édifice en bois sur fondations de pierres sèches.

- Une vasque était installée au centre de la *cella*. Elle était alimentée par une rigole creusée dans un bloc de pierre, qui sortait dans la paroi nord de l'édifice.

- Les décombres comprenaient des tambours de colonnes et des fragments de chapiteaux, un fond de sigillée avec une estampille du II^e siècle, une monnaie attribuée sans certitude à Faustine la Jeune et surtout d'importants fragments sculptés associés à une inscription :

Jus eq(ues) Rom[anus(?) ...] / [...]nario in[...]

[ILTG, 380]

Il s'agit de la partie centrale d'un relief mithriatique monumental.

▲ Phase 3 : fin du III^e siècle

● À la fin du III^e siècle, on constate qu'un incendie détruit entièrement la construction en matériaux périssables. La *cella* sera seulement endommagée à la suite de cet évènement, c'est à ce moment qu'on engage une campagne de restauration de facture médiocre qui se traduit principalement par l'ajout d'une galerie périphérique. La *cella* est alors délimitée par de petits murets en pierre sèche et des bases d'autel sont remployées aux angles de la pièce, afin de servir de supports aux poutres de charpente qui soutiennent la toiture.

● On ne constate aucun aménagement hydraulique nouveau, l'utilisation de la conduite et de la vasque d'origine se poursuit.

● Les monnaies retrouvées sur le site et le trésor monétaire correspondent à la fin du III^e siècle et surtout au IV^e siècle.

▲ Phase 4 : milieu du IV^e siècle

● Au milieu du IV^e siècle la *cella* est de nouveau victime d'un incendie. Il devient alors impératif de réaliser des aménagements de fortune afin d'en poursuivre l'utilisation. Les sculptures mithriatiques sont remployées afin de remblayer le fond de la salle. L'ancienne construction en pierre sèche est aussi reconstruite, avant sa destruction définitive à la fin du IV^e siècle.

● La vasque est toujours alimentée, et de nombreux fragments du relief mithriatique sont d'ailleurs remployés pour restaurer la conduite d'eau principale. De multiples indices de captages attestent de la très longue durée d'utilisation de la source après l'abandon des édifices cultuels.

● On dénombre un total de 66 monnaies retrouvées sur le site, elles sont datées de la fin du III^e siècle et surtout du IV^e siècle. Les éléments les plus tardifs se concentrent à proximité de la vasque (fig. 1).

Au surplus, un trésor monétaire a été retrouvé au milieu des fragments du pot en argile qui devait servir de conteneur. Il s'agit de 404 monnaies qui couvrent les règnes des Sévères à Maxence.

► Bibliographie

- **HATT J.-J., 1955.** « Découverte à Mackwiller d'un sanctuaire de Mithra », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, De Boccard, p. 405-409

- **HATT J.-J., 1957.** « Découverte d'un sanctuaire de Mithra à Mackwiller (Bas-Rhin) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, Strasbourg, Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, p. 51-81

- **SCHWARTZ J., 1957.** « Trouvailles monétaires et invasions germaniques sous Magnence et Décence. Examen des trésors de Strasbourg (Église Saint - Étienne), de Villing (Moselle) et de Mackwiller (Bas-Rhin) », *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, Strasbourg, Société pour la conservation des monuments historiques d'Alsace, p. 33-49

► Figures

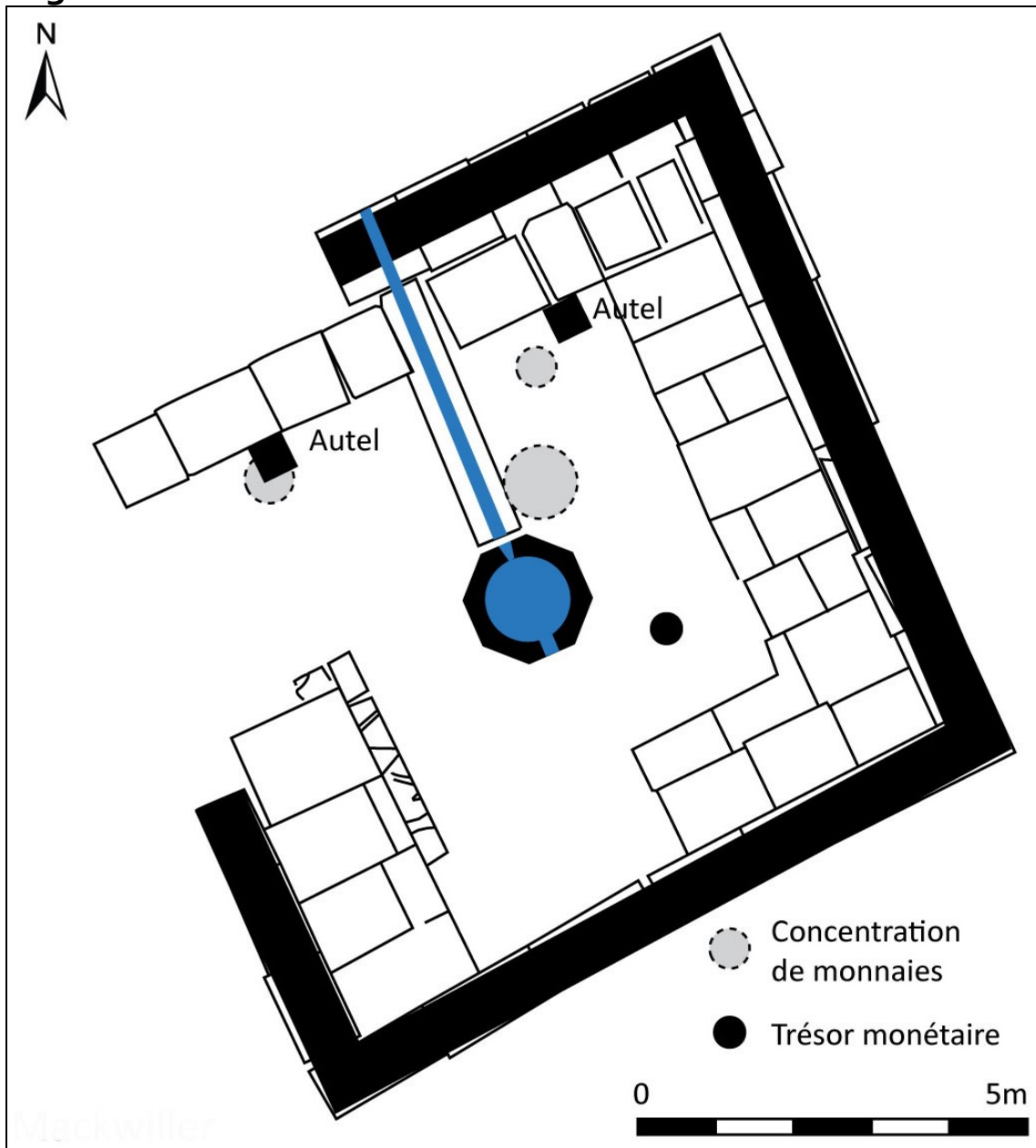


Figure 1 : Plan du sanctuaire de Mackwiller au IV^e siècle (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de J.-J. Hatt).

67324 NIEDERBRONN-LES-BAINS



► Situation

- **Niederbronn-les-Bains ; rue des Romains ?**

- Urbain ?

- La commune se trouve au débouché d'une vallée, la Falkensteinbachn, et correspond à un point de passage relativement important. Les érudits du XIX^e siècle considèrent qu'au moins trois voies desservaient l'agglomération antique.

En ce qui concerne les activités religieuses, nous rappellerons seulement que l'éperon du Wasenbourg, qui domine la vallée, est occupé par un sanctuaire dédié à Mercure. Le temple prend la forme d'une construction singulière, appuyée contre la roche. Il est aussi mentionné dans une inscription locale : *attegiam teguliciam compositian* [CIL XIII, 6054].

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Nied Oct	0	9	1	A2	1	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges disposent d'un aménagement hydraulique, mais leur localisation exacte n'est pas connue. Si on se base sur la carte illustrée des environs de Niederbronn-les-Bains, rédigée par C. Matthis vers 1904, l'hypothèse la plus plausible est de situer ces constructions à l'extrémité est de la rue des Romains.

► Description

● À la requête d'A. Grenier, C. Matthis a réalisé une enquête sur les vestiges de Niederbronn-les-Bains. En ce qui concerne ce sanctuaire, on apprend qu'avant 1925 le propriétaire du terrain a exhumé de nombreux vestiges antiques. Il a ensuite utilisé la plupart des éléments lapidaires pour la construction de sa maison et a vendu le reste des découvertes à des collectionneurs.

● Le site est décrit comme extrêmement riche et il y avait assez d'éléments lapidaires pour « bâtir une grande double maison à deux étages » (**GRENIER 1926**). Deux constructions antiques ont toutefois pu être identifiées (fig. 2).

Un bâtiment octogonal de 18 m de diamètre dont le sol n'était pas conservé. Quatre larges ouvertures (1,6 m) étaient aménagées dans les parois et devaient marquer des seuils d'entrée.

Immédiatement au nord-ouest, une seconde construction était alignée avec la précédente. Elle était constituée de deux pièces quadrangulaires de taille similaire (12 x 10 m) aux murs en moellons et au sol dallé. Au centre de la pièce sud se trouvait une pierre de taille (1 x 1,2 m) qui a pu servir de base d'autel. Un fragment de colonne gisait à cet endroit. La seconde salle est caractérisée par la même organisation. Elle communiquait peut-être avec la précédente, mais nous n'en avons aucune preuve. En revanche, nous savons qu'elle s'ouvrait vers l'est sur un espace quadrangulaire (8 x 10 m), peut-être une cour. Un puits était aménagé en son centre et une ouverture large de 5 m donnait accès par le sud-est à un chemin pavé dont l'aboutissement n'a pas été identifié.

● Nous n'avons aucune information complémentaire concernant l'aménagement du puits.

● On doit se contenter, pour le matériel, des informations indirectes recueillies par C. Matthis. Il fait mention de sculptures, d'inscriptions et d'autels vendus à des

collectionneurs. On a pu retrouver la trace, chez des collectionneurs allemands, d'urnes cinéraires, d'un autel décoré mais sans inscription et d'un plat en bronze représentant un guerrier.

À l'intérieur de l'espace où est situé le puits, un squelette « gisait contre le mur de séparation » et était accompagné d'une « courte épée romaine » (GRENIER 1926).

► Bibliographie

- GRENIER A., 1926. « Un sanctuaire gallo-romain de Niederbronn d'après M. Charles Matthis », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, Paris, Impr. Nationale, p. 109-112

► Figures

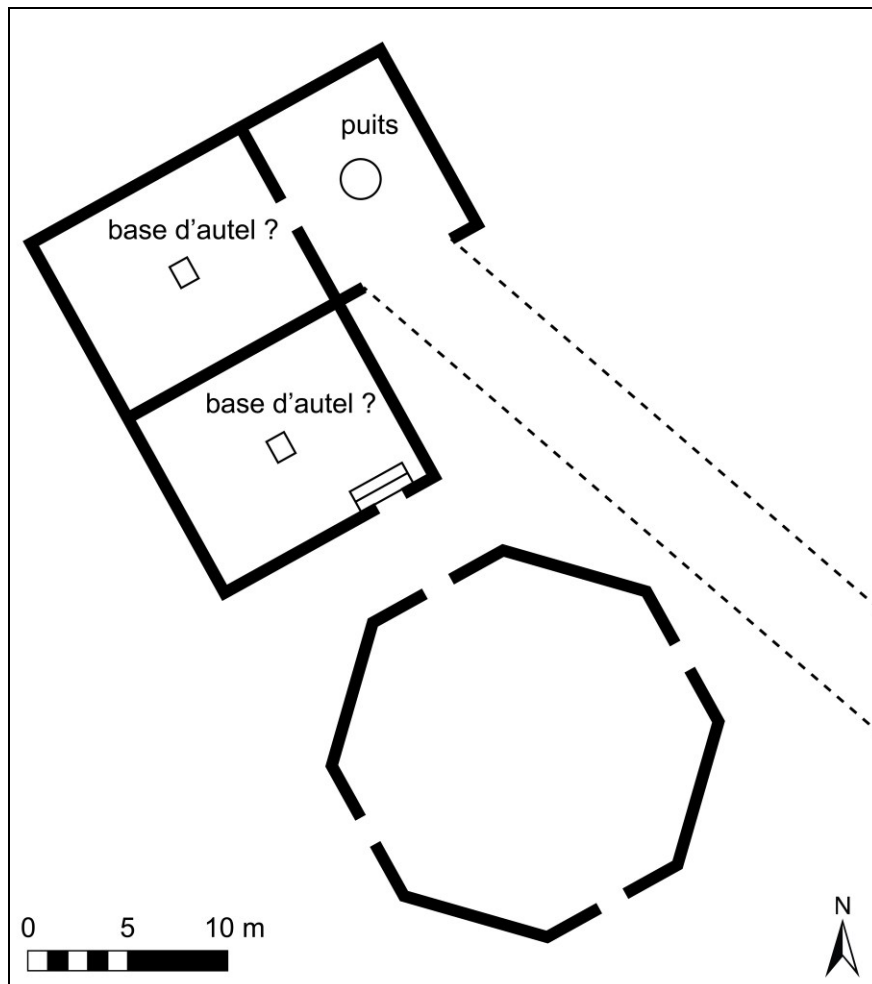


Figure 2 : Plan du sanctuaire de Niederbronn-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de A. Grenier et C. Matthis).

67324 NIEDERBRONN-LES-BAINS



► Situation

- **Niederbronn-les-Bains** ; *Etablissement thermal, place Marchi, rue des Romains, avenue Foch,*

- Urbain

- Les sondages et les fouilles réalisés en périphérie de l'établissement thermal ont révélé la présence à proximité de plusieurs zones d'habitat. Une première est située au niveau de l'impasse de la Fontaine et une seconde dans le secteur de la propriété Grasser et du presbytère protestant. On connaît aussi l'existence d'une structure en grand appareil sous l'église catholique et peut-être de plusieurs boutiques dans le secteur de l'ancien presbytère catholique.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Nied Thm	0	29	0	B1	1	C

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges dévoilés, tantôt par des découvertes fortuites, tantôt par des interventions archéologiques, signalent la présence d'un vaste établissement thermal alimenté par les sources minérales, encore utilisées aujourd'hui par les installations modernes.

La principale source minérale est captée depuis l'Antiquité. Elle est aujourd'hui dénommée Source Minérale, mais son nom ancien est la Source Romaine. Plus tard, une seconde source a été aménagée à proximité, la mal nommée Source Celtique qui correspond en réalité à un forage récent.

- Eaux chlorurées bicarbonatées sodiques et calciques ; Température de sortie : 18° ; Débit maximal (naturel) : 165 L/min ; Résidu sec: 5155 mg/L.

► Description

● Le site est connu depuis la fin du XVI^e siècle grâce à la découverte de monnaies dans le captage de la source minérale. Ensuite, les trouvailles se sont succédées entre le lieu d'émergence des sources et la place Marchi. Pour le XVIII^e et le début du XIX^e siècle, il s'agit principalement de découvertes isolées, et ce n'est qu'en 1845 que des travaux mettent au jour une partie de l'établissement thermal antique. D'autres découvertes mal connues, au cours du XIX^e et du XX^e siècle, sont peut-être à mettre en relation avec cet établissement, mais ce sont véritablement les campagnes de fouilles successives menées entre 1991 et 1993 place Marchi qui ont confirmé la présence et l'ampleur du complexe thermal. Elles ont été complétées en 2001 par la découverte d'une zone d'habitat.

▲ Phase 1 : Seconde moitié du I^{er} siècle

● La source minérale est captée par un système de bassins hexagonaux doubles qui étaient encore actifs au XVI^e siècle (fig. 3). On a pu reconnaître deux phases d'aménagement pour le plus grand bassin.

Dans son premier état, le bassin hexagonal (6,25 m de diamètre pour 3,80 m de profondeur) est construit en grand appareil soigné et est surmonté d'une margelle. Lors d'une seconde phase, dont la chronologie est difficile à évaluer, on va rehausser le dispositif de 3,20 m et installer une nouvelle margelle en surplomb qui réduit l'ouverture à un diamètre de 5,35 m. En complément, un trop-plein placé à 0,80 m sous l'ouverture s'évacue vers le Falkensteinerbach. De façon générale, la relation entre ces dispositifs de captage et les thermes retrouvés place Marchi reste obscure. Le second bassin bénéficie du même mode de construction, mais est de taille plus réduite (environ 5 m de diamètre).

● En 1592, lors du curage du grand bassin, on a découvert 300 monnaies romaines. Les exemplaires les plus précoces correspondent à quatre deniers en argent de la

République romaine, avec un pic de déposition très claire à la période flavienne et surtout au début du règne des antonines, puis une dernière monnaie tardive à l'effigie d'Arcadius.

Par ailleurs, les travaux réalisés à proximité de la source ont livré des éléments lapidaires. En 1760, on a exhumé un petit monument cubique à l'effigie Minerve (hauteur : 0,36 m). Vers 1815, on dégagait un second autel cubique épigraphe dont la lecture est incertaine :

Di[an]ae(?) [3]IN

[CIL XIII, 6051-6052]

En 1828, on signale la mise au jour d'un fragment de cavalier à l'anguipède et d'un fragment de stèle représentant Mercure (hauteur : 29 cm). Enfin, en 1935, on a prélevé près de la source un buste en bronze plaqué d'argent représentant un personnage féminin (hauteur : 16 cm).

▲ Phase 2 : Première moitié du II^e siècle

- La première phase d'aménagement de l'établissement thermal paraît assez tardive par rapport aux autres villes d'eau de notre zone d'étude.

Ce complexe est caractérisé par un itinéraire rétrograde, matérialisé par une succession de salles en enfilade. Tout d'abord, un *apodyterium* (8,80 x 7 m) au sol en *terrazzo* et précédé d'un petit vestibule. Il est suivi du *frigidarium* (9,40 x 7 m) dont le sol est au même niveau que la salle précédente. La piscine devait être située au sud, en dehors des limites de la fouille. Lui succède le *tepidarium* divisé en deux pièces symétriques (5,5 x 7 m). Des niveaux de sol, il ne reste que quelques pilettes d'hypocauste et le sol du *praefurnium*.

La salle ouest est flanquée d'une abside, celle même qui a été exhumée en 1845, plusieurs fois remaniée. Dans son second état, elle n'est plus chauffée et son niveau de sol est rabaissé par rapport à celui de la pièce, ce qui lui permettait peut-être d'accueillir plusieurs petites baignoires. Dans une dernière étape, le sol est rehaussé et un bassin est aménagé.

Enfin le *caldarium*, qui vient clore la séquence avant le retour selon l'itinéraire rétrograde, n'a été qu'effleuré par la fouille mais doit être en relation avec une salle de chauffe de grande envergure identifiée par C. Matthis au XIX^e siècle.

- Les monuments retrouvés au début du XIX^e siècle pourraient provenir du *frigidarium*.

En 1822 ou 1842, on signale la découverte d'un fragment de stèle épigraphe dédié à la Fortune :

[...]*is et Fo(rtunae) / (...)*us a(...)**

[CIL XIII, 6048]

Cette découverte est complétée par la mise au jour, au même endroit mais quelques années plus tard, de deux fragments de stèle : la première représente Minerve (hauteur : 1,10 m), la seconde met en scène Venus et la Fortune.

▲ Phase 3 : fin du II^e siècle

- Une nouvelle pièce (9,30 x 7m) vient se greffer au plan d'origine des balnéaires afin d'étendre le *frigidarium* vers le nord. Il s'agit d'une grande pièce aménagée à l'aide de mortier hydraulique dont les parois étaient décorées d'enduits peints. Elle était pourvue d'un bassin dont on a reconnu le système d'évacuation, composé dans un premier temps d'une canalisation en pierre, à laquelle va succéder un tuyau en plomb.

- En 1955, le long de la rue des Romains, on a observé un « mur romain » qui se poursuivrait sur 50 m de longueur. À l'extrémité est de cette structure, on retrouve le *prae-furnium* qui chauffe le *tepidarium*.

▲ Phase 4 : III^e siècle

● On construit une nouvelle pièce au nord de l'*apodyterium* (14,20 x 2,8 m) qui sert sûrement d'espace intermédiaire avec la palestine. Cette dernière n'est en fait matérialisée que par un radier qui devait accueillir un dallage, de même nature que celui retrouvé en place au niveau de l'ancien presbytère.

Pourtant, dès la seconde moitié du siècle, le complexe paraît laissé à l'abandon et les matériaux de construction vont alors être en partie récupérés.

● Deux blocs en remploi, qui ont pu soutenir des structures en bois, étaient placés de part et d'autre de l'entrée du complexe thermal. À l'arrière de chacun de ces blocs, on avait aménagé des amphores (Dressel 20) dont le col avait été coupé. Il s'agit sûrement d'un dispositif utilisé pour recevoir le paiement de l'accès à l'établissement thermal. Ce vaste ensemble n'a d'ailleurs livré que 22 monnaies, dont la plus précoce est à l'effigie de Vespasien.

● Un grand habitat a été localisé par les fouilles de 1991, au niveau de l'impasse de la Fontaine, à quelques mètres au nord de la place Marchi. Le bâtiment, partiellement dégagé, bénéficie de fondations massives qui permettent d'envisager l'existence de murs en colombage. À cela s'ajoute une construction sur hypocauste, un four domestique et l'amorce d'autres vestiges vers l'ouest.

● L'occupation antique de l'impasse de la Fontaine avait déjà été révélée en 1904, grâce à la découverte d'un autel épigraphe retrouvé dans un niveau archéologique caractérisé par la présence de terre-cuites architecturales et de céramiques sigillées.

In h(onorem) d(omus) / d(ivinae) Gen(io) I[o]/ci (H)ere[nni]/us Pe[rvi]/nc(i) f[il(ius)]

[CIL XIII, 6049]

► Bibliographie

- **GEROLD J.-C. ET PREVOST-BOURE P., 2000.** *Rapport d'opération préventive. Presbytère protestant de Niederbronn-les-Bains*, Strasbourg, Service Régional d'Archéologie d'Alsace, 20 p.
- **KUHN D., 1852.** « Notice sur les antiquités celtiques et romaines de Niederbronn », *Revue d'Alsace*, Colmar, Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie d'Alsace, p. 138-144 (Troisième année)
- **LEFRANC P., PREVOST-BOURE P. ET AL., 1993.** *Niederbronn-les-Bains. Fouilles 1993*, Strasbourg, Service Régional d'Archéologie d'Alsace, 89 p.
- **PREVOST-BOURE P., 1992A.** *Niederbronn-les-Bains. Archéologie et projet des Cybeliades (sondages 1991)*, Strasbourg, Service Régional d'Archéologie d'Alsace, 57 p.
- **PREVOST-BOURE P., 1992B.** *Niederbronn-les-Bains. Ou la découverte d'une ville thermal antique*, Strasbourg, Service Régional d'Archéologie d'Alsace, 51 p.
- **PREVOST-BOURE P. ET WAMBST V., 1995.** *Niederbronn-les-Bains. Bilan des sondages 1995*, Strasbourg, Service Régional d'Archéologie d'Alsace, 18 p.

► Figures

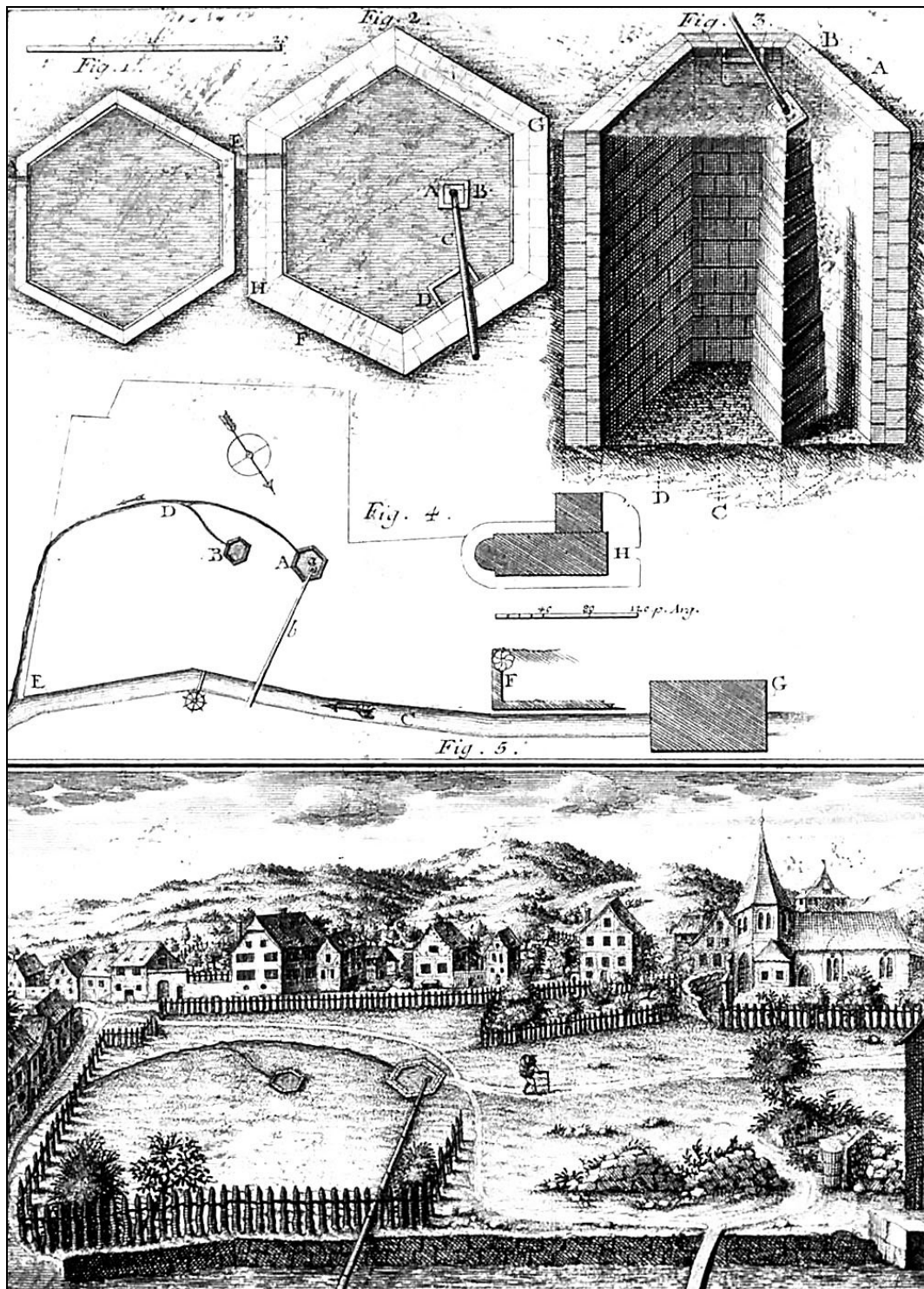


Figure 3 : Plan des bassins de captage des sources minérales de Niederbronn-les-Bains. Vue en coupe du bassin principal. Gravure représentant la situation des bassins à l'époque moderne (Dessins conservés à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, numérisés par les services de la Bibliothèque Nationale de France).

Haut-Rhin (68)



68154 ILLZACH



► Situation

- **Illzach** ; *Am Weiher*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Illz	2	25	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges ont été découverts dans le centre historique de la commune, sans relation directe avec une source ou un plan d'eau naturel.

► Description

- Des fouilles ont été entreprises dans la zone entre 1968 et 1982 sous la direction de R. Schweitzer.

- Les opérations archéologiques ont révélé un établissement rural à fort statut aménagé entre le II^e et le III^e siècle, avant son abandon définitif dans le dernier quart du III^e siècle. Des vestiges plus anciens ont aussi été détectés grâce à des sondages profonds, mais leur caractérisation reste incertaine. Les premières constructions maçonnées dateraient du I^{er} siècle de notre ère et seraient installés sur une occupation peut être antérieure à la période gallo-romaine (**PETRY 1974 : 374-375**).

- Les indices archéologiques suggèrent la présence de balnéaires luxueux, mais notre attention doit se porter sur un aménagement hydraulique particulier. Il s'agit d'un

puits de captage à margelle monolithique en grès rose (fig. 4). Son sommet prend la forme d'une margelle carrée de 1,20 m de côté et haute de 60 cm, complétée par un tronçon circulaire de 77 cm de diamètre dont le fond n'a pas été atteint. Deux petites niches situées en vis-à-vis ont été soigneusement aménagées à la base de la margelle (0,26 x 0,5 x 0,35 cm et 0,37 x 0,58 x 0,22 cm).

Le puits est installé au II^e ou III^e siècle, mais la pièce polygonale qui l'abrite lui est postérieure (fig. 5). Il s'agit d'une abside irrégulière dont la forme s'approche d'une moitié d'octogone. Des bases de piliers ou de pilastres étaient encore en place de part et d'autre du puits et on a retrouvé des fragments de fresques à décor figuré (animaux et végétaux). L'ensemble de ces informations suggèrent une volonté affirmée de mise en valeur du puits.

● Du point de vue matériel, il n'est fait mention que des fragments de céramiques qui ont permis la datation des différentes phases d'occupation, mais ils n'offrent aucune indication quant à la fonction de la pièce où est installé le puits.

► Bibliographie

- **PETRY F., 1972.** « Circonscription d'Alsace », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 381-384 (Tome 30 fascicule 2)
- **PETRY F., 1974.** « Circonscription d'Alsace », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 374-375 (Tome 32 fascicule 2)
- **SCHWEITZER R., 1972.** « *Uruncis*, bref aperçu archéologique sur les origines d'Illzach », *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, Mulhouse, Musée historique de Mulhouse, p. 465-466

► Figures

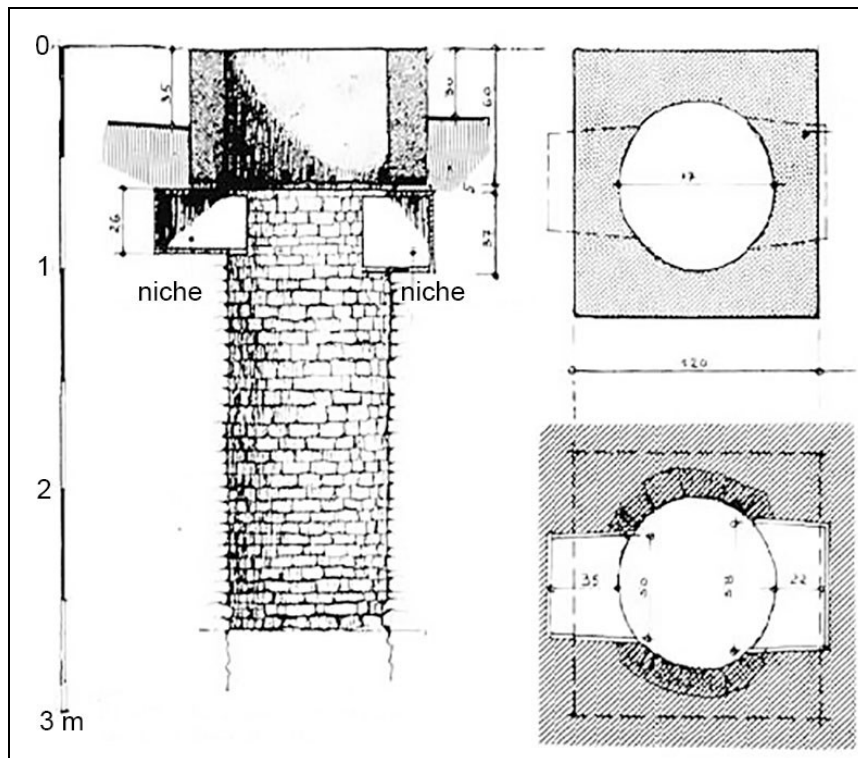


Figure 4 : Coupe et sections du puits romain de Illzach (Dessins de R. Schweitzer dans Gallia 1974).



Figure 5 : Situation du puits par rapport à l'abside polygonale (Cliché R. Schweitzer dans Gallia 1974).

BOURGOGNE



Côte d'Or (21)



21015 ALISE-SAINTE-REINE



► Situation

- **Alise-Sainte-Reine** ; *Croix Saint-Charles*

- Périurbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Alis P3	2	32	0	A2	1	0
Alis P4	2	32	0	A2	1	0
Alis P5	2	32	0	A2	1	0

► Données environnementales

- Topographie

● La Croix Saint-Charles est la seule zone située au sommet du Mont Auxois qui dispose de sources pérennes, ce qui en fait naturellement une zone privilégiée. L'eau est prisonnière à l'interface des niveaux calcaires bathoniens perméables et des niveaux bajociens imperméables. Son activité est très dépendante des précipitations et un important phénomène de ruissellement est observable dès que la pluviométrie est un tant soit peu conséquente (**PETIT ET VIDAL 2010**). L'eau sourd au sommet et se répand ensuite vers la base du talus. Les zones d'émergence et leur importance respective ont évolué depuis l'Antiquité. La fontaine de la Porte est considérée aujourd'hui, comme la source principale. Une autre fontaine, appelée encore fontaine du Cloutier à la fin du XIX^e siècle, a livré la trace d'aménagements hydrauliques antiques (**DE CAZANOVE ET AL. 2012A : 103-105**).

Le sanctuaire semble aménagé un peu plus bas dans le talus, afin de contrôler la zone principale de résurgence (fig. 6). Cet espace est providentiel, dans le sens où c'est le seul point d'eau permanent du sommet, mais aussi imprévisible et difficile à canaliser du fait du ruissèlement permanent de l'aquifère et de l'amplitude de sa réponse lors de précipitations importantes.

► Description

● Le site est connu dès 1839 par l'intermédiaire de CH.-H. Maillard de Chambre. Il décrit notamment un petit temple tétrastyle qui n'a toujours pas été recoupé par les fouilles archéologiques actuelles, mais ces sont véritablement les fouilles menées par R. Éperly et E. Espérandieu, entre 1909 et 1911, qui vont révéler l'importance du site. En 1931, M. Tardivon va aussi réaliser une campagne de fouilles dont les résultats sont longtemps restés inédits. Enfin, l'activité archéologique a repris en 2008 sous la direction de O. de Cazanove.

▲ Phase 1 : La Tène D

● Les premiers vestiges sont contemporains du développement de l'*oppidum* et s'intègrent dans une phase où l'occupation humaine se stabilise progressivement. Il s'agit d'un grand fossé qui vient délimiter ce qui a été interprété comme un enclos à banquet (DE CAZANOVE ET AL. 2012A ET 2012B). Deux côtés ont été reconnus, en particulier la branche orientale, repérée sur plus de 45 m. Aucune structure n'a été identifiée à l'intérieur de l'enclos, mais les fouilles anciennes suggèrent la présence d'une fosse circulaire dans un niveau de sol antérieur à l'installation du *fanum* (ESPERANDIEU 1910A : 257).

● Le fossé est peu profond et son remplissage a livré un mobilier relativement important. Il s'agit surtout de nombreux fragments d'ossements d'animaux, de fragments d'amphores Dressel 1A et B, de céramique locale et d'importation, d'éléments de parures laténiens (LTD1-2) et de quelques potins, ce qui permet d'envisager un remplissage lors du second quart du I^{er} siècle av. J.-C. (DE CAZANOVE ET AL. 2012A : 98).

En l'état, à l'intérieur de l'enclos, on ne dispose d'aucun niveau d'occupation qui soit contemporain du remplissage des fossés. En revanche, une succession de remblais comprennent un matériel datable de La Tène D caractérisé par une très forte représentation des amphores Dressel 1.

▲ Phase 2 : Fin de l'époque augustéenne

- C'est aux alentours du changement d'ère que sont opérés les premiers travaux d'aménagements de la zone. Une large route pavée vient recouper le système de fossés alors comblé. Des bâtiments, repérés lors des fouilles anciennes (**ESPERANDIEU 1912C**), sont installés en bordure de voie, sans qu'on puisse leur attribuer une fonction spécifique.
- Une canalisation est installée entre le bord de la voie et les bâtiments, elle doit surement servir à l'assainissement de cette zone où le ruissellement se révèle souvent problématique.

▲ Phase 3 : I^{er} siècle

Dans la première moitié du I^{er} siècle, on détruit les bâtiments mentionnés précédemment afin de dégager l'espace du temple octogonal (**A**) qui est construit surement dans le troisième quart du même siècle. La mise en place des balnéaires (**B**) intervient dans le même intervalle chronologique et précède peut-être de quelques années l'achèvement du *fanum*. On attribue aussi l'érection du long portique (**C**) au début de l'époque flavienne. Il vient s'intercaler entre les balnéaires et la voie. Dès l'origine l'espace est structuré en un système de terrasses, pérennisées par des murs de soutènement, antérieurs pour certains aux premiers édifices du sanctuaire.

- (**A**) : Il s'agit d'un *fanum* à *cella* octogonale avec une galerie périphérique ayant 19,9 m de diamètre et des murs construits en petit appareil. Les fondations au sud sont installées sur un remblai qui compense la pente du terrain. Un porche paraît avoir été aménagé en prolongement de la face sud-ouest dans un second temps, même si sa chronologie reste difficile à évaluer.
- (**B1**) : Le complexe balnéaire dispose d'un plan courant pour les constructions provinciales de cette période. On l'interprète comme un représentant du système

axial semi-symétrique. Une grande palestre quadrangulaire de 620 m² s'ouvre sur une piscine froide, encadrée de part et d'autre par des pièces qui devaient être des *apodyterium*. À partir de la piscine, on accédait au *frigidarium*, puis au *tepidarium*, peut-être doublé d'un *laconicum* au nord et enfin au *caldarium* légèrement décalé vers le sud, afin de laisser la place pour un local technique capable de chauffer ces trois dernières pièces.

Dès le troisième quart du I^{er} siècle, on observe un premier réaménagement de faible envergure de la palestre. Des rampes sont aménagées à chaque extrémités du portique ouest afin d'en faciliter l'accès depuis le bas du talus.

- **(C1)** : Les bâtiments en bord de voie sont remplacés par un imposant portique à *paraskenia* de plus de 43 m de long. En façade, du côté de la voie, on note la présence de deux corps de bâtiment symétriques qui forment une avancée de quelques mètres. L'autre façade, tournée vers le *fanum*, est quant à elle rythmée par trois exèdres plates situées respectivement au centre et à chacune des extrémités. Une grande vasque est installée directement à l'extrémité de l'avancée nord **(C1-h1)**. Elle est prolongée à quelques mètres plus au nord par un second aménagement hydraulique, un bassin hexagonal **(C1-h2)**, qui précède peut-être l'installation du portique. Les documents anciens décrivent d'autres aménagements hydrauliques en aval notamment un bassin quadrangulaire **(C1-h3)** et un bassin octogonal **(C1-h4)** qui restent très mal connus.

- **(D)** : Il faut aussi mentionner la présence de deux structures localisées à l'est de **(A)**. Un bâtiment quadrangulaire **(D)** de 11,9 x 5,8 m orienté dans la même direction que le *fanum*. Il était pavé de dalles calcaires et n'a pas révélé les traces d'une occupation plus ancienne. En ce qui concerne la chronologie, on ne peut se fier qu'un fragment de sigillée retrouvé dans le remplissage d'une tranchée de fondation qui offre un TPQ de 15 ap. J.-C.

- **(E)** : De plus, un bassin quadrangulaire **(E)** (5,3 x 4,85 m de dimensions internes) situé à quelques mètres à l'est de **(D)**, conserve le même alignement. Il est caractérisé par une construction soignée, comme en témoigne son appareillage en *opus vittatum* de petits moellons revêtus d'enduit et son sol en béton de tuileau. D'un point de vue

chronologique, les datations AMS effectuées sur des charbons prélevés dans **(E)** permettent d'envisager une construction toujours d'époque néronienne. Le bassin sera par la suite renforcé pour faire face aux poussées du terrain. Le mode d'alimentation du bassin n'est pas connu.

- **(a)** : La zone de captage située à l'ouest du *fanum* correspond à un système assez complexe et pour le moins confus de canalisations, dont les multiples embranchements visent tant au captage des sources qu'à une gestion efficace du ruissèlement des eaux. En l'état actuel de la recherche, on ne connaît pas avec précision les modalités d'approvisionnement de la canalisation **(a)**.

La canalisation provient du nord-ouest et se divise en deux branches un peu en amont du *fanum*. En moyenne, elle est profonde de 1,4 m pour une largeur de 1,2 m. Le fond consistait en une simple couche d'argile imperméable et les parois étaient constituées de petits moellons recouverts par des dalles calcaires.

La première branche **(a1)** passe sous le temple grâce à un imposant système d'arcs de décharge à double rouleau et se poursuit en direction du balnéaire **(B)** qu'elle alimente, non sans passer auparavant sous l'édicule **(F)**. Il est intéressant de remarquer qu'à aucun moment la canalisation **(a)** n'est visible dans les structures qu'elle traverse, que ce soit le temple **(A)** ou l'édicule **(F)**. Sa pente est faible (moins de 3%) et plusieurs canalisations secondaires, en provenance de l'ouest, viennent s'y raccorder. D'un point de vue chronologique, le dispositif est mis en place de façon précoce, sûrement avant la construction du *fanum* et peut-être au moment où on pérennise le système de terrasses afin d'assainir la zone.

La seconde branche **(a2)** s'avance sous le porche du *fanum* avant de former un nouvel embranchement. D'une part, elle alimente une structure identifiée comme un bassin de dérivation dont l'aboutissement n'est pas connu. Il s'agit peut-être de la canalisation qui traverse l'extrémité sud du portique **(C)** et d'une autre canalisation qui se dirige directement vers le mur de péribole en bordure de la voie. D'autre part, elle se dirige vers l'autre extrémité du portique afin d'alimenter la vasque placée en façade et sûrement la structure hexagonale.

L'ensemble donne l'impression d'un système double avec une branche principale qui traverse les deux constructions les plus symboliques avant de rendre l'eau accessible au niveau du balnéaire, et une branche secondaire qui vise à l'alimentation de ce qui apparaît comme d'un réseau de fontaines.

▲ Phase 4 : II^e siècle

Vers le milieu du II^e siècle, on réaménage le portique **(C2)**. Les avancées en direction de la voie sont supprimées, à la place deux pièces semblent aménagées à chacune des extrémités du bâtiment. Dans ce contexte, la vasque intégrée à la paroi nord est comblée, de même que le bassin hexagonal. Sur la façade, tournée vers le *fanum*, les exèdres plates sont arasées et celle située au centre se voit remplacer une nouvelle exèdre plate de plus petite envergure et au positionnement approximatif par rapport à la précédente. Le bassin **(E)** est abandonné et on entreprend la construction du nymphée **(F)**.

- **(F)** : L'édicule est construit à l'angle sud-ouest des thermes. Il s'agit d'une petite construction quadrangulaire (4,2 x 3,95 m). L'entrée, accessible par deux marches, s'ouvre vers le nord-ouest. Au centre de l'édicule est installée une vasque quadrangulaire monolithique d'environ 1,3 m de côté pour 42 cm de profondeur, alimentée par un jet d'eau qui jaillit au pied d'une statue de divinité dont on a retrouvé le socle avec les traces de fixation.

- **(G)** : Le monument décrit par E. Espérandieu comme la piscine de bois **(G)** est également difficile à replacer. Sa fonction hydraulique présumée le met en relation directe avec l'édicule **(F)** et il bénéficie d'aménagements caractérisés par l'usage de remplois d'éléments lapidaires. Dans ces conditions, on peut envisager qu'il apparaît lors de la phase 4. Il s'agit vraisemblablement d'un bassin de captage assez grossièrement aménagé dont on a pu identifier trois faces : deux murets de soutènement parallèles entaillés dans le talus, complétés par un bloc lapidaire placé de manière transversale dans lequel on a taillé une échancrure qui permet le passage de l'eau. Cet autel en remploi portait une inscription :

[*Aug(usto) sac(rum) | deo Apol(l)ini*]

[CIL XIII, 11239a]

Le bassin disposait peut-être d'un cuvelage de bois comme le suggère sa dénomination.

Les structures situées au nord participaient aussi à la distribution de l'eau. Dans le cas de **(G)**, l'évacuation principale semble se diriger vers l'est, sans qu'on sache si elle se rattache par la suite au balnéaire. La fonction de la structure est elle-même assez énigmatique. S'agit-il d'un système de répartition, comme pourrait la suggérer la présence d'au moins deux orifices d'évacuation ?

Enfin, une hypothèse intéressante tient à envisager que le bassin **(G)** alimentait la vasque de l'édicule **(F)**. La puissance de la pente à cet endroit, environ 17%, ainsi que le diamètre la canalisation en bois retrouvée au niveau de **(F)**, permet une mise sous pression de l'eau et son jaillissement dans la vasque, au pied de la statue de la divinité, ce qui serait totalement impossible dans le cas de la canalisation **(a2)**, étant donné son faible pendage et la taille de la conduite.

▲ Phase 5 : Début du III^e siècle

Peu de temps après sa construction, l'édicule **(F)** semble être au moins en partie démantelé au début du III^e siècle, comme en témoigne le rejet d'une partie de son décor dans une fosse à proximité qui sera scellée à cette époque.

Au même moment, le balnéaire **(B2)** bénéficie de réfections suite à l'ajout d'absides à l'extrémité de chacune des salles interprétées comme les *apodyterium*.

● **(A)** : On peut distinguer plusieurs pôles de concentration du mobilier votif et sans surprise le *fanum* apparaît comme un espace privilégié, en particulier la façade sud/sud-est. Les sculptures de pierre (têtes, bustes, mains, pieds, jambes, etc.) sont localisées préférentiellement au niveau du porche tardif, alors que les ex-voto en tôle de bronze se concentrent plus particulièrement sur la face sud-est. La catégorie des plaquettes d'yeux domine largement les autres types de représentations (sexuées, tant masculines que féminines, ainsi que les seins). Un constat qui est représentatif de la composition des assemblages de mobilier votif en tôle de bronze du sanctuaire dans sa globalité. Certains des ex-voto en pierre portent des inscriptions, notamment un pied avec la formule VSLM. E. Espérandieu mentionne aussi des débris de stèles et des fragments de dédicaces, de petits objets (cuiller, miroir, fibules, bagues, clochettes, etc.) et plusieurs dizaines de monnaies dont nous n'avons pas toujours le descriptif complet, mais qui couvrent les règnes d'Auguste à Constantin.

Plus généralement, il est parfois difficile d'identifier avec précision la provenance et la nature des sculptures en pierre. On sait que les fouilles anciennes en ont livré 58 et la reprise des fouilles a porté ce total à 80. O. de Cazanove fait remarquer, à juste titre, que ces sculptures en pierre présentent la caractéristique commune d'être concentrées dans des espaces qui ne correspondent pas aux aménagements d'origine du sanctuaire et sont sûrement représentatives d'activités contemporaines de la Phase 4 (DE CAZANOVE *ET AL.* 2012A : 116).

Quant aux ex-voto en tôle de bronze, leur total dépasse les 330 exemplaires à ce jour et plus de 80% correspondent à des plaquettes d'yeux.

- **(B)** : Le balnéaire est le second pôle de concentration de sculptures en pierre. Quelques exemplaires ont été retrouvés, *a priori*, au niveau de la piscine froide (plusieurs fragments d'une statue féminine et plusieurs têtes ou buste, un tronc et deux jambes) et il est fait aussi mention d'une jambe votive exhumée au sud-ouest, peut-être en relation avec la succession d'aménagements hydrauliques qui débutent en façade de l'avancée du portique **(C)**. Dans tout la zone du balnéaire, il est aussi question de 255 monnaies, dont 126 seraient issues du bâtiment lui-même.

- **(C)** : Le portique est très bien doté en matériel votif, que ce soit les deux extrémités ou la partie centrale. À l'extrémité nord, on a retrouvé une fosse détritique qui contenait 22 sculptures en calcaire et des plaquettes d'yeux en bronze, d'autres étaient situées au niveau de la paroi. Le constat est le même pour la partie centrale et surtout pour l'extrémité sud, où la zone intermédiaire entre le mur du portique et le mur de péribole concentrait plus de 70 exemplaires de ce type d'offrandes. Enfin, les fouilles récentes ont permis de confirmer ce qui était déjà pressenti, ces offrandes étaient accrochées non seulement sur les murs tournés vers l'intérieur du sanctuaire, mais aussi sur les murs visibles depuis la voie.

Un dispositif visuel qui est peut-être complété dans la zone où les aménagements hydrauliques se succèdent à partir de l'extrémité nord du portique. Il est clair dans la documentation que le bassin hexagonal, puis un second bassin quadrangulaire et peut-être un dernier bassin octogonal, bénéficiaient de la présence d'offrandes. Dans le bassin hexagonal, on a retrouvé une jambe de statue d'une divinité aquatique, quatre bustes, deux têtes, trois plaquettes d'yeux et une dizaine de monnaies aux

effigies de Caligula, Domitien et Marc-Aurèle. En amont, la canalisation contenait trois ex-voto en tôle de bronze : un phallus, une plaquette où figurait une tête et une plaquette d'yeux. De la même manière, on signale que le bassin octogonal contenait des plaquettes d'yeux et 42 monnaies qui couvrent les règnes de Tibère à Faustine, et la canalisation qui l'alimente avait emprisonnée 11 monnaies du Haut-Empire et des plaquettes d'yeux.

● **(D)** : De façon plus ponctuel on retrouve du mobilier votif, en pierre ou en bronze, dans la zone entre le *fanum* et le bâtiment **(D)**. C'est peut-être aussi à cette zone qu'on doit attribuer la découverte de deux inscriptions. Un tronc posé sur une base :

*Aug(usto) sac(rum) [deo] Apollin[i] | Morita[sgo] [- - -]avivus ali | D[i]jofanes [- - -]fec]er(unt)
lib[enter] p(osuerunt)*
[CIL XIII, 11242]

Ainsi qu'une cuisse en pierre avec un dauphin qui pourrait être une représentation d'Apollon :

Aug(usto) sac(rum) | deo Apillini | Moritasgo | Catianus | Oxtai
[CIL XIII, 11240]

Le bâtiment **(D)** contenait aussi quelques éléments, mais pas en quantité significative : quatre monnaies dont une gauloise, un anneau en bronze et trois plaquettes d'yeux.

● **(E)** : La situation du bassin **(E)** est aussi ambiguë. Un seul exemplaire de vase miniature gisait au fond du bassin, mais aux alentours on a retrouvé une dizaine de fragments de plaquettes d'yeux.

● **(F)** : Il est clair que la fosse détritique mentionnée précédemment était en relation directe avec l'édicule **(F)**. Les fragments de décor et de mobilier votif qu'on y a retrouvé provenaient de cette construction et de sa périphérie immédiate. D'ailleurs, on retrouve dans cette zone du mobilier qui précède l'installation du monument et

qui devait être exposé là : des monnaies dont la série s'arrête au règne de Trajan et plusieurs plaquettes d'yeux étaient prisonnières sous le dallage. Le dallage était d'ailleurs constitué de dalles de remplois pour certaines inscrites :

[...] *liberalitem statuam Iovis* [...]

[CIL XIII, 11245]

[...] *liberalit(atem)* [...]

[CIL XIII, 11246]

Sur le sol, on a récolté pas moins de 62 monnaies qui couvrent les règnes de Néron à Valens, 42 épingles en os, six aiguilles en os, 18 plaquettes d'yeux, du verre à vitre, des clous, de la céramique, deux haches en pierre polie. Au final, le bassin ne contenait véritablement que la tête et une main de la statue d'Hygie qui devait le surplomber.

● **(G)** : Le captage **(G)** présentait lui aussi des traces de dévotion. Dans sa périphérie gisaient plusieurs sculptures en pierre et figurations anatomiques en tôle de bronze. Dans le bassin même, on signale deux lamelles de plomb avec des inscriptions grecques [CIL XIII, 11259, 11260 et 11261], 23 monnaies qui couvrent les règnes de Domitien à Constantin et une poignée de patère qui porte une dédicace à Apollon :

[Aug] *sac(rum) deo Appol(lini) / [...]* *cus posuit*

[CIL XIII, 11239]

► Bibliographie

- DE CAZANOVE O., BARRIERE V., CREUZENET F., DESSALES H., DOBROVITCH L., FERET S., LECLERC Y., POPOVITCH L., SIMON J., VIDAL J., 2012A. « Le lieu de culte du dieu Apollon Moritasgus à Alésia : Phases chronologiques, parcours de l'eau, distribution des offrandes », in : DE CAZANOVE O. ET MENIEL P. (DIR.), 2012. *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine*, Montagnac, Editions Monique Mergoïl, p. 95-121 (Collection Archéologie et histoire romaine, numéro 24)

- **DE CAZANOVE O., VIDAL J., DABAS M. ET CARAIRE G., 2012B.** « Alésia, forme urbaine et topographie religieuse. L'apport des prospections et des fouilles récentes », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 127-149 (tome 69, fascicule 2)
- **DE CAZANOVE O., 2012.** « Le lieu de culte d'Apollon Moritasgus à Alésia. Données anciennes et récentes », *Revue Archéologique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 158-169 (numéro 53)
- **EPERY R., 1911.** « Les fouilles de La Croix Saint-Charles au Mont-Auxois (1910) », *Comptes rendus de l'association française pour l'avancement des sciences*, Paris, Association française pour l'avancement des sciences, p. 365-366 (numéro 39)
- **ESPERANDIEU E., 1909A.** « Note sur le temple de source du Mont Auxois », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, De Boccard, p. 498-506
- **ESPERANDIEU E., 1909B.** « Communication à la Société nationale des Antiquaires de France », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, Paris, Lib. C. Klincksieck, p. 326-330
- **ESPERANDIEU E., 1910A.** « Fouilles de La Croix Saint-Charles au Mont Auxois. Premier rapport », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, Dijon, Lib. Lamarche, p.255-280 (Tome XV)
- **ESPERANDIEU E., 1910B.** « Les fouilles d'Alise (Croix Saint-Charles), année 1909 », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 255-278 (Année 1910, Fascicule 3)
- **ESPERANDIEU E., 1912A.** « Fouilles de La Croix Saint-Charles au Mont Auxois. Deuxième rapport », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, Dijon, Lib. Lamarche, p. 41-68 (Tome XVI)
- **ESPERANDIEU E., 1912B.** « Fouilles de La Croix Saint-Charles au mont Auxois (Alésia). Rapport sur les fouilles de 1910 », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 34-59 (Année 1912, Fascicule 1)
- **ESPERANDIEU E., 1912C.** « Fouilles de La Croix Saint-Charles au mont Auxois (Alésia). Rapport sur les fouilles de 1911 », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 189-209 (Année 1912, Fascicule 2)

- **ESPERANDIEU E., 1914.** « Fouilles de La Croix Saint-Charles au mont Auxois (Alésia). Rapport sur les fouilles de 1912 », *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, p. 173-183 (Année 1914)
- **VIDAL J. ET PETIT C., 2010.** « L'eau sur le site d'Alésia. La contrainte hydrogéologique lors du siège de 52 av. J.-C », *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, Revue archéologique de l'Est, p. 241-263 (tome 59)

► Figures

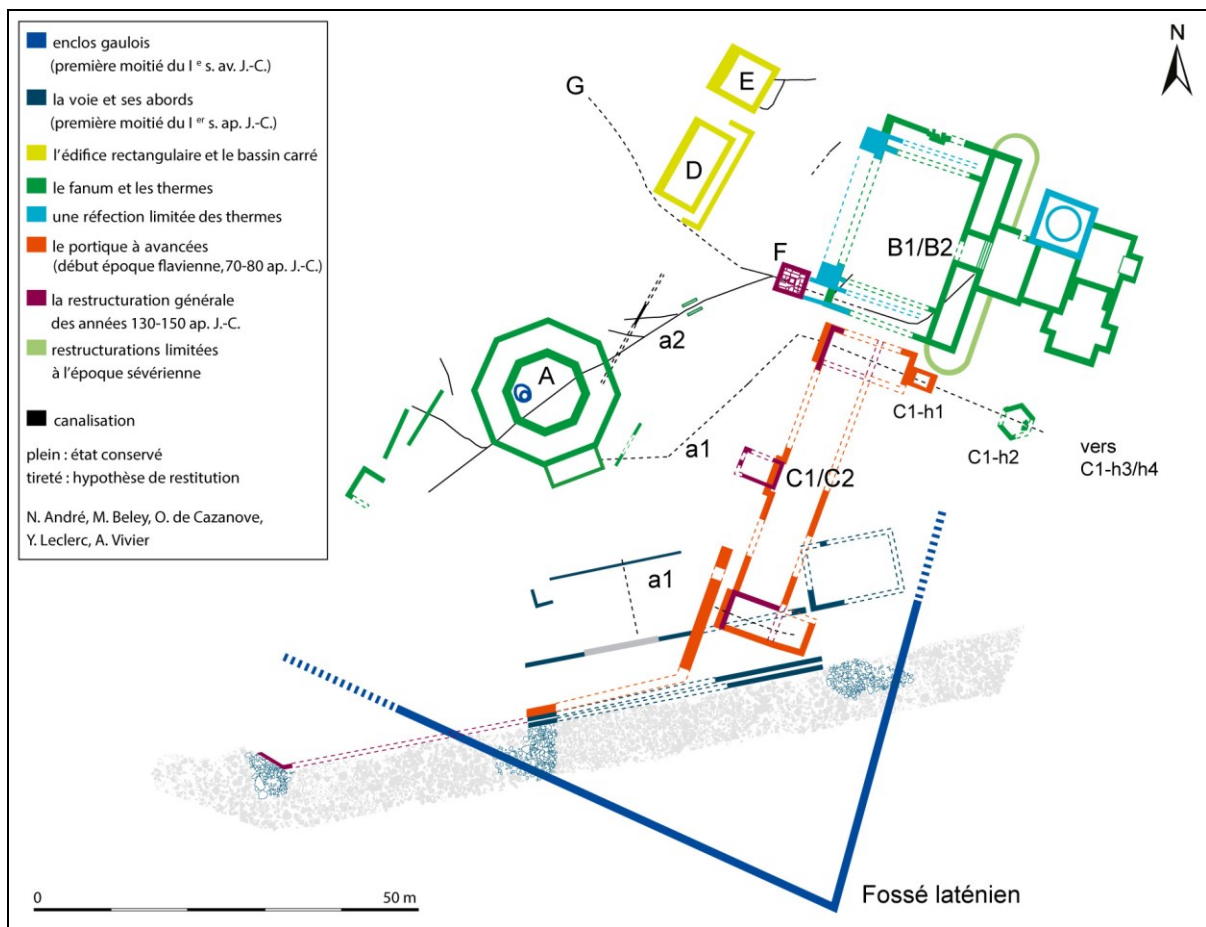


Figure 6 : Phasage chronologique et interprétation de la zone du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alise-Sainte-Reine (DAO et interprétation N. André, M. Beley, O. de Cazanove, Y. Leclerc, A. Vivier).

21023 ARNAY-LE-DUC (Hameau de Chassenay)



► Situation

- **Arnay-le-Duc (Hameau de Chassenay) ; *Le Prat***

- Extra-Urbain ?

- Au bord de la voie d'Autun (*Augustodunum*) à Langres (*Andematunum*).

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
ArnD	1	4	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Plateau

- La carte archéologique suggère l'existence d'une « source ferrugineuse du Prè Fleurot à Neuilly » (**PROVOST 2009B : 28**) à proximité, c'est une extrapolation injustifiée du rapport d'E. Loydreau. L'auteur signal en effet que :

« Chassenay, qui paraît être le siège principal et central d'un culte en l'honneur de Damona, se trouve situé entre la fontaine ferrugineuse de Neuilly, la nymphe merveilleuse des Granges de Maligny et la source lithinée de Maizières » (**LOYDREAU 1896 : 54**)

La notion de « proximité » est ici relative, ces sources étant toutes situées à plus de 5 km du site considéré, et n'ont donc aucune espèce d'influence quant à son implantation. Les vestiges ont été découverts près d'une source qui afflue dans l'Arroux.

► Description

● Dès la fin du XIX^e siècle le cultivateur, M. Diolot, dégagait régulièrement du terrain des débris et du mobilier ancien lors de ses activités agricoles. Ce n'est qu'en 1896 qu'il se décida à mener une investigation plus approfondie et qu'il mit au jour les vestiges de l'occupation antique (**LOYDREAU 1896**).

● Les structures signalées dans le rapport de 1896 restent très énigmatiques (fig. 7) et il paraît justifié de s'interroger sur leur contemporanéité. En particulier pour la « tour circulaire » **(A)** n'ayant livré aucun élément datant qui permettrait de rattacher cette structure aux puits **(p1)** et **(p2)**. Par extension, nous ne disposons pas d'informations stratigraphiques claires, ou même d'indices sur la profondeur d'enfouissement de ces vestiges, qui puissent nous éclairer à ce sujet.

Antérieurement aux investigations menées en 1896, la zone a livré de façon régulière des matériaux de construction antiques : des pierres de taille et des *tegulae/imbrices*.

● **(A)** : La structure **(A)** est une construction circulaire ayant 4 m de diamètre en œuvre et qui dispose de murs de 60 cm d'épaisseur. Elle est située 10 m au sud du puits **(p2)**. Un second mur circulaire de même épaisseur et d'un diamètre de 2 m était aménagé en son centre. Les vestiges de gradins visibles sur les murs permettent de penser qu'ils servaient sûrement de support à un escalier hélicoïdal (**LOYDREAU 1896 : 67**).

● **(p1)** : La construction **(p1)** est un puits circulaire de 0,8 m de diamètre dont les parois sont maçonnées à l'aide de blocs de calcaire brut. L'ouvrage apparaît moins soigné que **(p2)**. Sa profondeur est aussi bien moindre, le fond est atteint à 6,25 m (**LOYDREAU 1896 : 66**).

● **(p2)** : La construction **(p2)** est un puits cylindrique de 0,8 m de diamètre creusé dans la roche, et dont les parois sont soigneusement taillées. À partir de 11 m de profondeur, son diamètre se réduit à 0,54 m, ses parois deviennent alors maçonnées,

et son soigneusement appareillées avec des moellons en grès arkose. Ces aménagements se poursuivent jusqu'à 15,5 m de profondeur (LOYDREAU 1896 : 65-66). Il est distant de 25 m du premier puits.

● **(b1)** : « A un mètre de la circonférence de la grande tour étaient disposées symétriquement les fondations de quatre massifs de maçonnerie carrés ayant un mètre de côté, faits de béton extrêmement solide, indestructible comme un rocher » (LOYDREAU 1896 : 67).

● **(b2)** : « A dix mètres de la même tour, on découvrit, enfoncé à 1 mètre de profondeur, trois cônes de maçonnerie de 1m50 de base, au sommet desquels était un creux de 0m12 de diamètre ; ils étaient distribués symétriquement aussi en triangle équilatéral » (LOYDREAU 1896 : 67).

● **(b3)** : « A cinq mètres du grand puits [(p2)] était encore un massif de 2m50 sur 1m50 de base » (LOYDREAU 1896 : 67).

● Nous ne disposons d'aucun renseignement concret sur les aménagements hydrauliques et les puits étaient d'ailleurs taris depuis un certain temps lorsqu'on se décida à les explorer. La description des massifs de béton suggère l'emploi de mortier hydraulique, mais ne permet de tirer aucune conclusion, ce matériau étant d'emploi courant dans des structures de nature très variées.

● Il est fait mention d'une statue en pierre calcaire, de plusieurs meules en grès et de 80 monnaies de bronze « ces dernières plus particulièrement du Haut-Empire » (LOYDREAU 1896 : 43). Elles étaient toutes réunies « dans un étroit espace qui avait paru être une cachette » (LOYDREAU 1896 : 61-62).

● **(p1)** : Des récipients en céramique et en bronze ont été retrouvés au fond du puits, « enfouis dans une boue épaisse » (LOYDREAU 1896 : 44) :

- deux amphores faites « au tour, en terre homogène, bien cuits, d'une couleur brune » (LOYDREAU 1896 : 45) (hauteur : 23,5 et 25 cm) ;
- deux casseroles en bronze, l'une sans décor et l'autre dont le *manche* « plat, est relié au récipient par deux bras en forme de têtes de cygne qui sortent au-dessous d'une petite rosace ; il est percé d'un trou trilobé et se termine par deux têtes de cygne affrontées ; il porte la marque du fabricant, IANVARIS-F. » (DE VILLEFOSSE 1899 : 322-324) ;
- une patère en bronze ornée à sa base de rinceaux en relief et dont le manche se termine par une tête de bélier ciselée (LOYDREAU 1896 : 48) ;
- deux vase à verser en bronze, dont le premier a son « anse est reliée au goulot par deux bras en forme de têtes de cygne qui semblent sortir au-dessous d'une feuille recourbée. Cette anse est décorée de plusieurs motifs en relief, superposés : tête de Ménade tournée à droite ; tête de femme tournée à gauche ; autel orné d'une guirlande et surmonté de trois pommes de pin; groupe représentant le jeune Bacchus, ivre, entièrement nu, portant le thyrses de la main droite et soutenu à gauche par Pan. Ce dernier groupe décore la partie basse et large de l'anse, à l'endroit où elle s'attache à la panse du vase ; au-dessous une palmette et deux volutes » (DE VILLEFOSSE 1899 : 322-324). Le second, moins bien conservé, dispose d'un goulot trilobé.
- trois objets en fer, dont un instrument à trois branches pointues recourbées comme « en forme de griffe », une tige en fer décorée, de forme torsadée puis recourbée avec à une extrémité un fort anneau, que E. Loydreau voit comme une suspension, peut-être de lampe et une pelle gravée dont les caractères ne sont pas identifiables (LOYDREAU 1896 : 60-61) ;
- un tronçon de colonne en calcaire blanc (hauteur : 57 cm, diamètre : 17 cm) dont l'ordre n'a pas pu être identifié, toutefois « elle se termine par une coupe nette parfaitement plane qui paraît attendre une nouvelle assise, ou sur laquelle on pourrait placer une statue ou un vase ornemental » (LOYDREAU 1896 : 63-64) ;
- « un petit monument carré, en calcaire très blanc, de 0m50 de hauteur sur 0m27 d'épaisseur [...] bloc carré traversé dans toute son épaisseur par deux ouvertures rectangulaires qui se coupent à angle droit. A la base d'une de ses faces est tracée une inscription composée de deux lignes [...] Au-dessus de la baie d'une de ces faces est sculptée une grecque [...] à la base de cette face et sur une autre, on soupçonne [...] les traces d'autres inscriptions [...] La partie supérieure de ce petit édifice a été détruite, car on voit sur chacune des faces les bases tronquées des montants de baies qui

étaient symétriques avec celles de l'étage inférieur, mais plus étroites » (LOYDREAU 1896 : 64-65).

OMVLVS [...] / AIVII

[CIL XIII, 2841]

Le CIL identifie une dédicace à Jupiter Optimus Maximus. L'objet a disparu et on ne dispose d'aucune photographie pour compléter la description confuse d'E. Loydreau.

- trois bagues en bronze de petite dimension, dont l'une est sertie d'une intaille bleue gravée d'un aigle ;

- des restes végétaux, en particulier des noyaux de pêche et des noisettes

- une quantité importante d'ossements d'animaux domestiques, pour l'essentiel des bovidés, « ni sciés, ni fracturés, ni calcinés » *qui paraissent* « avoir été employés comme éléments de remplissage » (LOYDREAU 1896 : 66). À noter la présence de trois cranes de bœufs entiers.

● (p2) : Les récipients en céramique et en bronze ont été retrouvés au fond du puits, dans une situation analogue à la précédente (LOYDREAU 1896 : 44) :

- une amphore (hauteur : 26 cm) ;

- six vases en bronze. Le plus remarquable dont « l'anse a été brisée et a disparu ; il n'en reste que la partie basse, en forme de feuille de lierre, soudée à la panse du vase. Du côté opposé à l'anse, une belle inscription au pointillé est gravée sur la panse ; chaque lettre est formée par une double ligne de points » (DE VILLESFOSSE 1899 : 322-324). E. Loydreau signale que l'inscription est « difficile à lire et surtout à reproduire par la photographie, en considération de la très minime profondeur primitive de l'empreinte du poinçon, encore diminuée par l'altération qu'a subie le bronze très oxydé à sa surface. Voici cette inscription dont quelques ont peut-être été inexactement ou arbitrairement complétées », alors que pour J.-G. Bulliot « le texte est très lisible, à l'exception d'une seule lettre » (BULLIOT 1896 : 289-291) :

Aug(usto) sacr(um). / Deo Albio et Damonae Sex(tus) Mart(ius ?) / Cocillu(s) ex jussu eius v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 2840]

- 40 monnaies en bronze qui concernent les règnes : d'Octave-Auguste, Tibère, Néron, Vespasien, Titus, Domitien, Nerva, Trajan (Plotine), Hadrien (Antinous), Antonin et Faustine mère, Marc-Aurèle et Faustine Jeune, Commode, Diaduménien, Gallien, Dioclétien, Tétricus, Aurélien, Constantin, Magnence, Valentinien ; avec une nette surreprésentation du Haut-Empire (**LOYDREAU 1896 : 62**).

- quatre fragments de statuaire en pierre, dont un torse d'adolescent « recouvert d'un manteau amplement drapé en arrière et dont les plis cachant la partie supérieure de la poitrine sont ramenés sur l'épaule droite » (**LOYDREAU 1896 : 62**). Deux fragments de jambe, dont l'une autour de laquelle est enroulé un serpent, pourraient aussi appartenir à cette statue, sans certitude. Une seconde tête de serpent a été retrouvée.

- un second tronçon de colonne (hauteur : 40 cm, diamètre : 30 cm), d'un calcaire blanc différent de la précédente et très mutilé.

Des informations contradictoires viennent compléter cet aperçu :

- H. de Villefosse évoque l'existence une statuette de déesse mère en terre blanche, retrouvée dans l'un des puits et dont il précise qu'elle est (miraculeusement ?) intacte (**DE VILLEFOSSE 1899 : 324**). Elle est aussi signalée dans le compte-rendu des travaux de la Commission Départementale des Antiquités de la Côte d'Or pour 1895 et 1896, première mention de la découverte (**METMAN 1896 : V**), mais disparaît dans le rapport d'E. Loydreau (**LOYDREAU 1896**).

- Ce même compte-rendu fait remarquer qu'aucun « ossement n'a été trouvé dans les puits fouillés », et souligne la présence d'un mors de cheval ainsi que d'une inscription *OMOLOS* qui n'apparaissent pas non plus dans le rapport complet.

- J.-G. Bulliot considère que les monnaies et les tronçons de colonne ont été retrouvés « près du puits », parmi les monnaies il précise « trois pièces de Tétricus, cinq pièces de Constantin et de sa famille et une pièce minuscule de Théodose » (**BULLIOT 1896 : 289-291**). Cette dernière n'apparaît pas dans la liste E. Loydreau.

Du point de vue de la chronologie, tout au plus peut-on suggérer une période de fréquentation à partir des assemblages monétaires, qui s'échelonnerait entre la toute fin du I^{er} siècle avant notre ère ou le début du I^{er} siècle de notre ère et le courant du IV^e siècle.

► Bibliographie

- **BULLIOT J.-G., 1896.** « l'Autunois du 17 juin 1896 », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, Paris, Libr. C. Klincksieck, p. 289-291 (année 1896)
- **LOYDREAU E., NOVEMBRE 1896.** « Découvertes archéologiques de Chassenay : juin 1896 », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Libr. Lamarche, p. 43-68 (Tome XIII, années 1895-1900)
- **METMAN E., 1896.** « Compte-rendu des travaux de la commission départementale des antiquités de la Côte d'Or du 1^{er} août 1895 au 16 juillet 1896 », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Libr. Lamarche, p. IV-V (Tome XIII, années 1895-1900)
- **PROVOST M., 2009B.** *Carte archéologique de la Gaule : La Côte d'Or (Allerey à Normier) 21/2*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 651 p.
- **DE VILLEFOSSE H., 1899.** « Extrait des procès-verbaux du 4^{eme} trimestre de 1899 », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, Paris, Libr. C. Klincksieck, p. 321-324 (année 1899)

► Figures

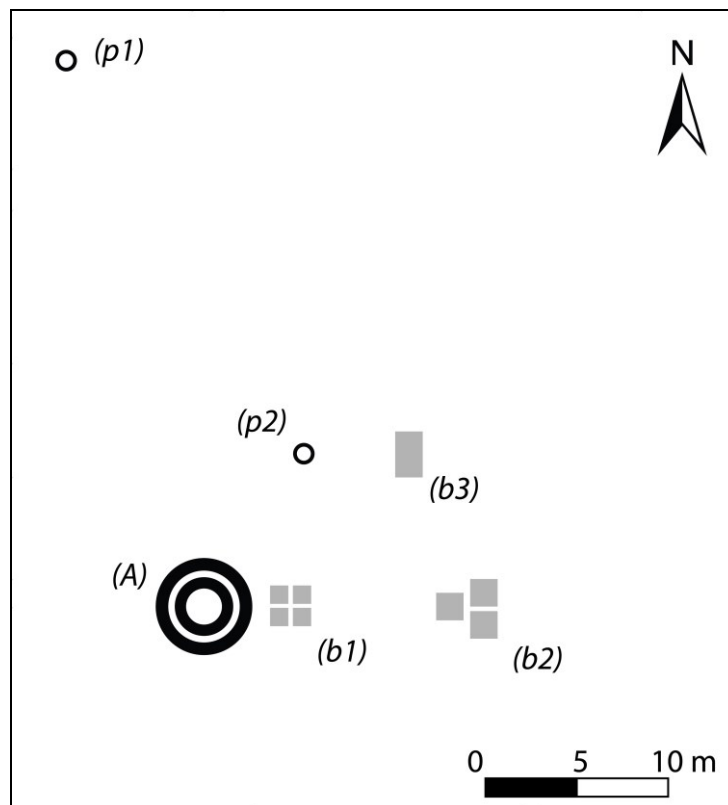


Figure 7 : Plan schématique du site du Chassenay à Arnay-le-Duc d'après les descriptions anciennes (DAO D. Vurpillot 2016).

21054 BEAUNE



► Situation

- **Beaune** ; *la Perrière, Pièce de l'Oratoire*
- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Baun	0	1	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Topographie
- Les vestiges ont été découverts au bord de la rivière la Bouzaise.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite en 1880 lors de travaux d'aménagement d'un canal artificiel, ces observations ont été complétées vers 1885 (**AFFRE 1894**).
- Les vestiges de constructions antiques ont été repérés de part et d'autre de la rivière la Bouzaise. Elles étaient peut-être desservies par un chemin empierré.
- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.
- Dès 1880, on a retrouvé dans la même zone un bloc sculpté figurant un Jupiter cavalier à l'Anguipède (hauteur 60 cm). Deux autres blocs tombés dans la rivière seront repérés vers 1885. Une seconde figuration de Jupiter cavalier (hauteur 67 cm)

et le sommet d'un pilier à quatre divinités qui servait sûrement de piédestal à la statue. Sur ce dernier, on a pu identifier les têtes de Cérès, Diane et Jupiter (**AFFRE 1894 : 142**). V. Affre mentionne aussi d'autres sculptures antiques dégagées dans le voisinage sans donner plus de détails (**AFFRE 1894 : 151**).

En outre, E. Espérandieu signale la découverte à proximité d'un fragment de stèle dont le relief, très dégradé, est décrit comme une Mercure se tenant à côté d'un autel et portant une bourse dans la main droite (**ESPERANDIEU T3 : 179-180**).

► Bibliographie

- **AFFRE V., 1894.** « Débris sculptés de monuments gallo-romains trouvés à Beaune », *Mémoires de la Société d'Histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement de Beaune*, Beaune, Imp. Arthur Batault, p. 115-153

21075 BILLY-LES-CHANCEAUX



► Situation

- **Billy-les-Chanceaux ; la Chapelle**

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
BiIC	1	4	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Topographie
- Les vestiges sont installés au lieu d'émergence de l'une des premières sources pérennes de la Seine.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite en 1822, lors de la destruction d'une chapelle (**LAPEROUSSE 1837**).
- La chapelle avait été élevée sur les vestiges d'un bâtiment antique. Un escalier descendait dans une cavité aménagée et creusée dans la roche autour du lieu d'émergence de la source.
- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

● Dans cette cavité, on a retrouvé un fragment d'une statue de petite dimension représentant une main droite tenant un dauphin (**LAPEROUSSE 1837 : 42-43**). On a aussi extrait quelques monnaies du bâtiment.

► Bibliographie

- **LAPEROUSSE G., 1837.** *L'Histoire de Châtillon*, Châtillon-sur-Seine, C. Cornillac, 599 p.

21122 BUSSY-LE-GRAND



► Situation

- **Beaune** ; *Ferme de la Bretonnière*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Buss	0	4	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Topographie

- Les vestiges sont installés au lieu d'émergence du ruisseau du Rabutin.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite vers 1890 lors du nettoyage de la source. Puis des prospections pédestres ont été organisées en 1999.

- Au début du XX^e siècle, G. Drioux signalait déjà que les alentours de la source étaient parsemés de vestiges de constructions anciennes (**DRIOUX 1934 : 154**). De plus, lors de prospections récentes, on a reconnu la présence d'aménagements sur une centaine de mètres : un espace voûté au niveau de la résurgence, complété par une plateforme qui devait accueillir une statue. Cette plateforme accueillait aussi des vestiges de bassins, de passerelles et d'escaliers (**MANGIN ET AL. 2000 : 415**).

À proximité immédiate, H. Corot a aussi identifié les vestiges d'un établissement rural à fort statut.

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.
- La description suggère que le matériel a été recueilli au lieu d'émergence de la source : plusieurs monnaies romaines, des épingles en bronze et en os ainsi que « divers autres vestiges qui [...] n'ont pas été conservés » (COROT 1932 : 253). Les alentours étaient aussi parsemés de débris de sculpture.

► Bibliographie

- COROT H., 1932. « Sources divinisées de la Côte d'Or et la reprise des fouilles des sources de la Seine », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Impr. Bernigaud et Privat, p. 243-264 (Tome XIX, années 1927-1932)
- DRIOUX G., 1934. *Cultes indigènes des Lingons*, Paris, Auguste Picard, 227 p.
- MANGIN G. ET AL., 2000. *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). La terre, le fer, la route en pays mandubien : Ier siècle avant - VIIIe siècle après J.-C.*, Paris, CNRS Editions, 508 p. (Monographie CRA 22)

21154 CHÂTILLON-SUR-SEINE



► Situation

- **Châtillon-sur-Seine** ; *Source de la Douix*

- Peri-urbain ?

- Le site est situé à seulement 7 km du complexe aristocratique de Vix. La commune a livré d'importants vestiges funéraires protohistoriques au niveau de la Gare. Deux voies anciennes paraissent se croiser sur ce territoire où sont présents plusieurs établissements ruraux.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Chat	1	29	0	A1	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Le plateau du Châtillonnais est parcouru par un vaste système karstique alimenté par les précipitations et sûrement par les pertes de l'Ource. On dénombre au moins 40 résurgences à ce systèmes hydrogéologiques et la Douix de Châtillon-sur-Seine figure parmi les trois résurgences les plus abondantes.

Il s'agit d'une cavité naturelle surmontée d'un porche rocheux monumental, qui donne accès à une galerie qui se prolonge sur plus d'une centaine de mètres. Si le porche est aujourd'hui en grande partie sous l'eau, ce ne devait pas être le cas pendant l'Antiquité où il devait être possible d'accéder à pieds jusqu'à l'aplomb de la diaclase.

► Description

● Une première reconnaissance fut menée en 1956 dans la cavité. Il faut ensuite attendre 1964 pour que le fond de la diaclase d'entrée soit atteint, 10 m sous la surface, s'ensuivra une lente progression dans la galerie, jusqu'en 1973, date à laquelle on parcourt 160 m à partir de l'entrée. En 1993, une opération de pompage est programmée, si elle s'avère un échec pour l'exploration spéléologique, elle offre l'opportunité aux archéologues d'exhumer les premiers vestiges. En 1996, on décide d'effectuer une seconde opération de pompage de grande envergure qui va permettre de dégager de nouveaux vestiges.

▲ Phase 1 : Début du VI^e - début du IV^e siècle av. J.-C.

● Les dépôts les plus anciens ont été exhumés lors de la seconde opération de pompage. Ces objets ont d'ailleurs été réétudiés entièrement dans le cadre d'un article récent (CICOLANI, DUBREUCQ, MELIN ET MILCENT 2015). Les auteurs ont pu définir quatre phases principales de déposition, caractérisées par l'association de fragments d'objets métalliques et céramiques (Hallstatt D1-D2, Hallstatt D2-D3, Hallstatt D3-La Tène ancienne 1, et La Tène ancienne 2-La Tène B). Pour les éléments métalliques, il s'agit surtout de 159 fibules, dont 111 en fer et 48 en alliage cuivreux, ainsi que d'une vingtaine d'autres objets de parures hétéroclites (bracelets, boucle d'oreille, anneaux, épingle, passe lacet et fragment de *scalptorium*). L'analyse de l'assemblage de fibules permet d'envisager l'accélération progressive des dépôts entre le Hallstatt D1-D2, avec un pic tout à fait notable pour l'intervalle Hallstatt D3 et La Tène ancienne 1, puis une chute assez brutale à la période suivante entre La Tène ancienne 2 et le début de La Tène B. Une tendance qui coïncide avec le déclin de l'occupation sur le Mont Lassois.

À ce moment, les dépôts paraissent s'interrompre totalement et il faut attendre le début de la période gallo-romaine pour voir de nouvelles activités dans la cavité.

▲ Phase 2 : I^{er} siècle - IV^e siècle ap. J.-C.

● En 1993, l'intervention archéologique s'est concentrée sur les couches de remplissage de la vasque naturelle située sous le porche (fig. 8). La masse pierreuse qui obstruait l'entrée du gouffre a révélé une dizaine de fragments de dalles sciées et des fragments de tuiles issus probablement des niveaux antiques.

● Ces observations ont été complétées en 1996 par la découverte d'un pan de mur antique à la sortie de la résurgence et qui faisait barrage aux eaux (**P. BUVOT 1996 : 8**).

● Il était donc tout naturel de s'interroger sur la présence d'aménagements à l'extérieur de la cavité. Un sondage a donc été pratiqué le long de la corniche en rive droite, à 10 m de la cavité, dans une zone de décrochement. Toutefois, il n'a pas permis de mettre en évidence des structures antiques, car le secteur était complètement perturbé par les installations modernes.

● Ce sondage a tout de même livré quelques indices matériels, dont un fragment de céramique noire micacée et une monnaie de Titus ou de Vespasien.

Le mobilier gallo-romain en provenance de la cavité a été prélevé lors des deux opérations de pompages successives.

Les ex-voto en pierre sont très fragmentés mais bien conservés. On dénombre deux bustes féminins jumelés, cinq bustes féminins, deux bustes masculins, quatre fragments de bustes, un fragment de tête féminine, trois fragments de tête, un tronc masculin, un tronc féminin, quatre jambes et un fragment de jambe, deux fragments de pieds, une statue féminine brisée au niveau de la tête et des pieds, tenant une offrande dans la main droite et soutenant avec son bras gauche un enfant assis, un fragment de stèle décorée et un fragment de torche allumée qui rappelle les *dadophores* du culte mithraïque. À cela s'ajoute 72 objets "monétiformes" dont 47 représentent la période antique. Un peu moins de la moitié (21) correspondent à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le début du I^{er} siècle ap. J.C. On remarquera en particulier la présence d'un quinaire d'argent de la République romaine et de cinq monnaies

gaulois (une pièce d'argent et quatre potins). La borne supérieure de l'assemblage correspond pour l'essentiel aux III^e et IV^e siècles.

► Bibliographie

- **BUVOT P., 1993.** *Châtillon-sur-Seine : Résurgence de la Douix*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, np
- **BUVOT P., 1996.** *Châtillon-sur-Seine : La Douix*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 31 p.
- **CICOLANI V., DUBREUCQ E., MELIN M. ET MILCENT P.-Y., 2015.** « Aux sources de la Douix : objets et dépôts métalliques en milieu aquatique au Premier âge du Fer en France à partir de l'exemple d'un site remarquable », *in* : OLMER F. ET ROURE R., 2015. *Les gaulois au fil de l'eau (Actes du 37^e colloque international de l'AFEAF), Montpellier, 8-11 mai 2013*, Bordeaux, Ausonius, p. 719-756

► Figures

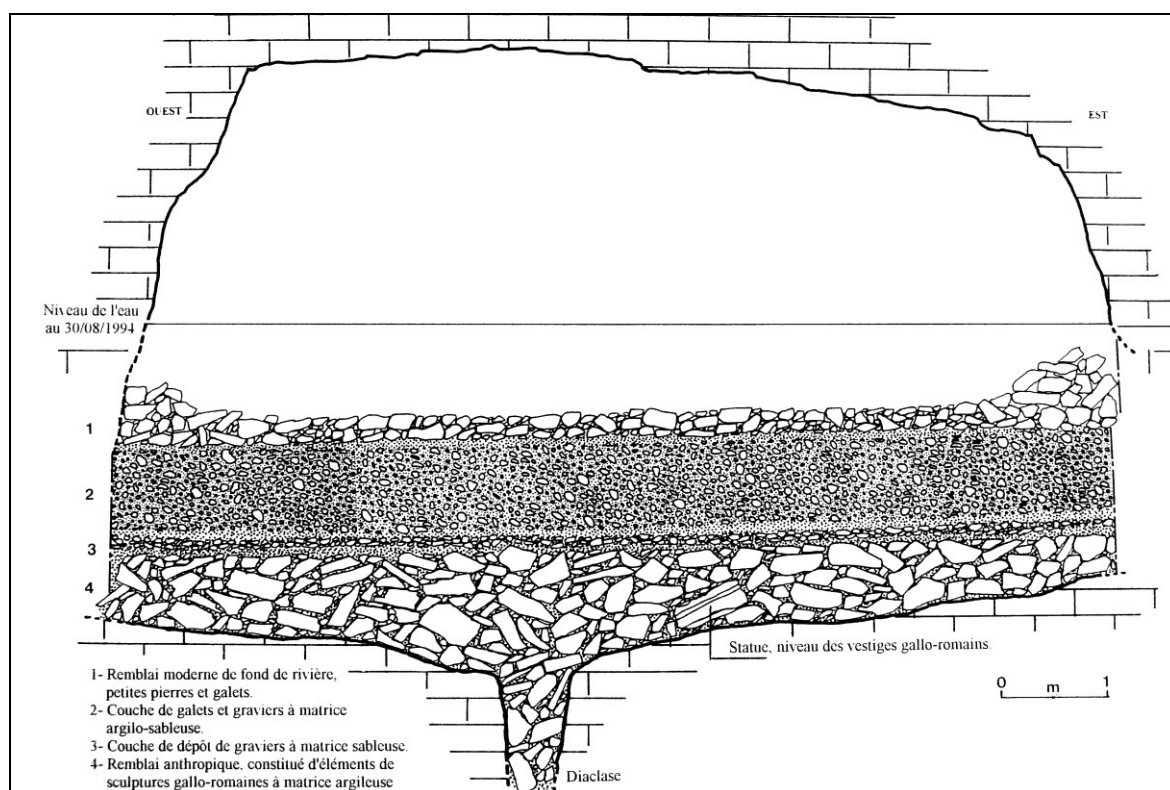


Figure 8 : Coupe transversale de la Douix de Châtillon, orientée est-ouest regardant au nord (Relevé P. Buvot, J.-F. Lecas et B. Chaume 1993-1994).

21221 CUSSY-LA-COLONNE



► Situation

- **Cussy-la-Colonne** ; *les Bouchets, le Pré Cherenne*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Cuss	1	14	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Topographie

- Les vestiges ont été découverts à proximité de la source de la Canche et du ruisseau de Gorres.

► Description

- Le site est signalé dès 1629 par Saumaise, mais les premières fouilles n'interviennent qu'en 1700. Une seconde fouille a lieu en 1703, puis une troisième en 1716. Enfin, la restauration engagée en 1823 va donner lieu à de nouvelles découvertes.

- La source sort de terre à environ 50 m de la colonne et les débris de construction abondent dans toute la zone. On a pu identifier trois espaces distincts séparés par une voie ancienne. Au sud de la colonne, près de la source, ainsi qu'au nord, les concentrations de tuiles et les marques des murs dans la végétation suggèrent la présence de bâtiments. À l'est de la colonne, les restes d'un hypocauste trahissent la présence de balnéaires, associés à un établissement rural à fort statut (fig. 9).

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

- La colonne était déjà incomplète au début du XVII^e siècle. Un premier piédestal octogonal non décoré reposait sur deux énormes dalles rectangulaires. Lui succédait une corniche, elle-même surmontée d'un second piédestal octogonal décoré de huit niches abritant des divinités dont l'interprétation varie. E. Espérandieu (**ESPERANDIEU T3 : 140-144**) propose d'y voir les dieux de la semaine : Junon avec un sceptre et un paon, Jupiter avec un sceptre, Apollon, Vénus, Diane, Mercure, Saturne et Mars. E. Thévenot suggère quant à lui d'identifier Minerve, Junon, Jupiter, Ganymède, Diane, une Nymphé, Hercule et Prométhée (**THEVENOT 1968 : 34-35**). Le second piédestal devait supporter un chapiteau réemployé dans une ferme proche. Enfin, le Jupiter cavalier situé au sommet avait depuis longtemps disparu. Une tête de statue, similaire à celle qui existe à Grand, pourrait faire partie de cette statue, elle a été retrouvée à Cussy.

Lors des premières fouilles effectuées au sud de la colonne, on mit au jour plusieurs monnaies et cinq ou six statuettes de pierre blanche avec des attributs sexuels fortement marqués.

Les secondes fouilles ont été pratiquées au pied de la colonne et livrèrent trois inhumations. Les sarcophages de pierre contenaient des ossements et des monnaies romaines placées sur le crâne. Au même endroit, on dégagea de terre une lame d'épée et sa garde en cuivre, des boucles de ceinturon et des miroirs d'acier.

La troisième campagne de fouille poussa les investigations sous la colonne et révéla trois nouvelles inhumations en pleine terre, dont les têtes étaient appuyées contre l'imposante voute qui sert de soubassements à la colonne. On retrouva aussi des monnaies éparpillées dans la zone, dont six as d'Antonin le Pieux et trois autres non identifiées.

Une dernière inhumation aménagée avec des *tegulae* fut mise au jour avant la restauration de 1823, mais sans détail sur sa localisation, on préleva aussi sept monnaies à proximité. Enfin, en 1823, on exhuma une petite tête de statue identifiée comme Junon et cinq monnaies de bronze (Trajan, Faustine, Marc-Aurèle, Crispine et Constantin).

► Bibliographie

- THEVENOT E., 1942. « Les monuments et le culte de Jupiter à l'anguipède dans la cité des Eduens », *MCACO*, Dijon, Lib. Lamarche, p. 427-498 (tome XXI)
- THEVENOT E., 1968. *Divinités et Sanctuaires de la Gaule*, Paris, Fayard, 245 p. (Collection Résurrection du passé)

► Figures

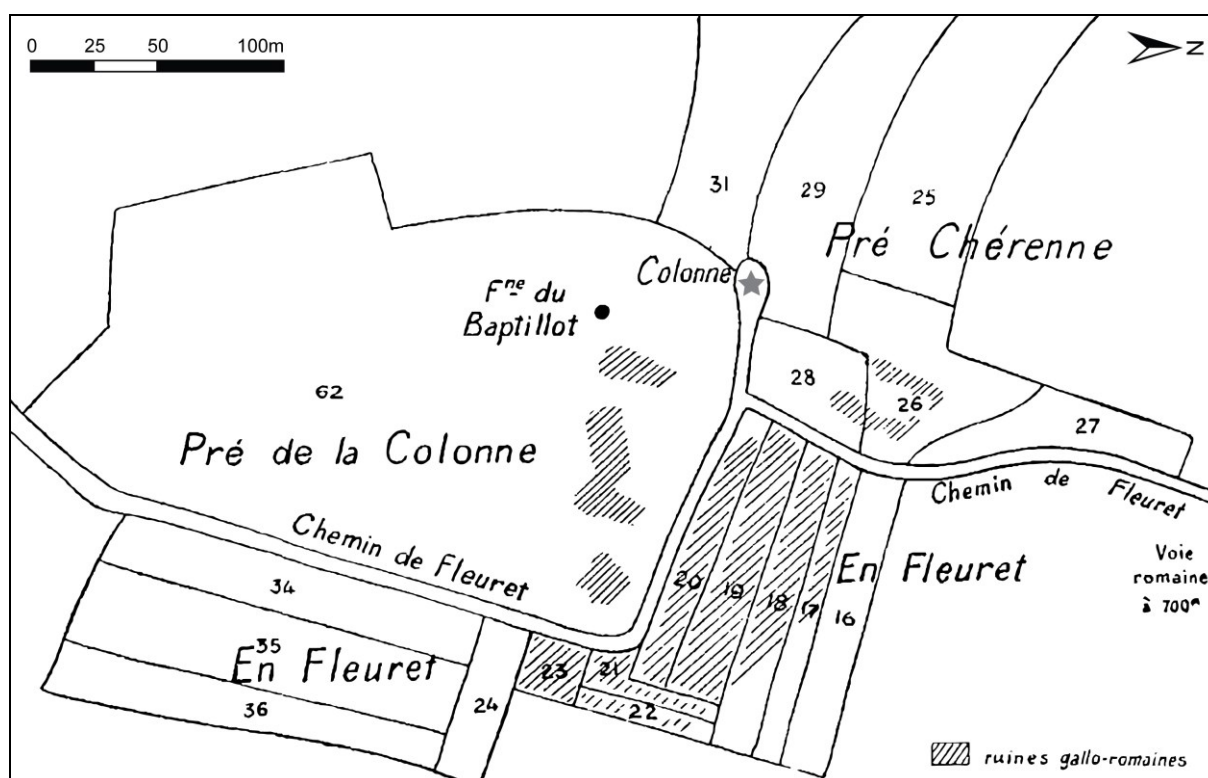


Figure 9 : Plan de localisation des vestiges de Cussy-la-Colonne (d'après un dessin de E. Thévenot).

21250 ESSAROIS



► Situation

- **Essarois** ; *La Cave, Côte Chaudron*

- Extra-urbain

- Essarois se situe au carrefour de deux voies importantes :

- La première qui relie Beneuvre à Vertault, passant aussi par Montmoyen

- Et la voie qui se dirige au nord-est vers Veuxhaulles

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Essr P2	1	29	0	A2	0	0
Essr P3	1	29	0	A2	0	0

► Données environnementales

- Cirque

- Les vestiges exploitent la source principale nommée source de « La Cave » ou de la « Côte Chaudron ». De plus, à une trentaine de mètres vers le sud, légèrement en amont, existe une petite émergence non captée. A. Pascal présume que ce n'est qu'un exutoire du trop-plein de la nappe (**PASCAL 1998 : 2**). Une seconde émergence est évoquée par M. Flouest (**FLOUEST 1873 : V**). Située à une cinquantaine de mètres vers l'est, elle fût jointe à la source de la cave en 1868 pour pallier à sa masse d'eau reconnue insuffisante.

Concrètement, il existe deux zones humides. La première est en aval du captage, à l'endroit où les cours d'eau convergent en direction de la résurgence principale donnant naissance au ruisseau de la Cave, à une centaine de mètres de distance du captage (**PASCAL 1998 : 2-4**). La seconde est située sur la bordure ouest du ruisseau, à proximité immédiate des temples. Il s'agit d'une zone humide, dont les sols sont en

permanence détrempés, dès 0,6 m de profondeur à certains endroits, et soumise à des remontées fréquentes de la nappe phréatique.

P. Mignard décrit de manière assez convaincante et romancée la situation de la source principale. Elle sort du sol au tiers de la colline, formant en lisière du bois un « véritable cirque découpé dans la nature et dominé par un amphithéâtre de collines » (**MIGNARD 1851 : 112**), avant de tomber en cascade à moins d'une centaine de mètres de là. La cascade se nomme la Tuffière, cette dénomination « vient de ce que l'eau de la source, contenant une multitude de parcelles de calcaires en dissolution, les dépose, à son premier contact avec l'air, sur tous les corps qu'elle baigne : aussi voit-on la mousse, le bois et les feuilles s'incruster, comme à vue d'œil, dans le ravin creusé par cette chute d'eau » (**MIGNARD 1851 : 112**).

► Description

- Mignard rapporte la mise au jour vers 1789 (**MIGNARD 1851 : 5**), au lieu-dit « la Cave », d'un coffret en pierre d'époque médiévale, puis, en 1803, on trouva un bras de statue dans le ruisseau de la Cave. Peu de temps après, en 1805, un buste de femme fut révélé dans le voisinage de la source. Autant d'indices qui incitèrent les habitants à investiguer la zone, ce qui favorisa le dégagement de conduites d'eau en pierre.

Ces premières découvertes seront suivies d'interventions de plus grande ampleur dans la première moitié du XIX^e siècle. Elles vont se concentrer sur les nombreux vestiges funéraires présents dans les forêts alentours, sur la nécropole mérovingienne du « Cimetière Bossu » (**PAUTRAT 2001**) et sur le sanctuaire gallo-romain de la « Source de la Cave » (ou de la « Combe Gauthier », les deux toponymes sont utilisés dans la documentation).

Pour ce dernier, des travaux de terrassement visant à faciliter l'écoulement du ruisseau et à assécher le marais mirent en évidence des fondations d'édifices à l'automne 1835, faisant ainsi suite aux découvertes de 1803 et 1805. Dès lors, V. de Chastenay va financer plusieurs campagnes de fouille entre les années 1845 et 1848. Les résultats sont rapportés par P. Mignard à partir de 1851 (**MIGNARD 1851**).

Vers 1868 de nouveaux travaux sont organisés à la Source de la Cave et à une seconde source située à proximité immédiate, permettant de confirmer les affirmations de P. Mignard (FLOUEST 1873 : IV - VI).

À partir de cet instant les découvertes fortuites et les activités clandestines vont se succéder. P. Mignard souligne d'ailleurs que « plusieurs maisons d'Essarois sont-elles ornées, jusque sur les toits, de bustes qu'on nomme dans le pays les saints de la Cave » (MIGNARD 1851 : 114). R. Daviet, directeur des fouilles durant les années 1960, fût informé de l'existence de deux interventions clandestines antérieures à sa première campagne de fouilles : vers 1910 un certain Laverdet aurait dégagé une quarantaine d'éléments de statuaire qui ont aujourd'hui totalement disparus, puis, entre 1920 et 1925, l'ancien propriétaire aurait procédé à des recherches qui auraient entraîné le prélèvement nouveaux ex-voto. Les fouilles modernes vont donc s'étendre de 1960 à 1965 et pourvoient à l'essentiel des données exploitables (DAVIET 1961, 1962, 1963A, 1963B, 1964, 1965A, 1965B, 1966).

Enfin, en 2009, des prospections géoarchéologiques pratiquées sur le versant où apparaît la source ont révélé un ex-voto présent dans les dépôts sédimentaires alluviaux (CURIE, PETIT, PONÇON, ET GOGUEY 2011).

L'hétérogénéité de la documentation disponible pour les différents vestiges n'autorise pas à proposer un phasage complet pour l'ensemble des structures. Toutefois, la chronologie des trois ensembles ayant bénéficié des recherches les plus poussées offre un aperçu satisfaisant de la situation (fig. 10 et 11). Il faut aussi se montrer méfiant vis-à-vis du texte de P. Mignard qui ne fait que rapporter *a posteriori* les souvenirs et les notes de M. Baudot qui dirigea les opérations du XIX^e siècle. Il est fort probable que P. Mignard n'a pu constater, au mieux, qu'une fraction des vestiges qu'il décrit, sûrement lors de visites ponctuelles.

▲ Phase 1 : La Tène D1b ?

● **(B1)** : L'identification des vestiges associés à la phase la plus précoce du site se base sur un faisceau d'indices très limités. Lors de sondages profonds, les fouilles de R. Daviet ont mis en évidence un ensemble **(B-1)** qui comprend deux trous de poteaux dont la base est située respectivement à une profondeur de 1,87 m et 1,98 m sous le niveau du sol de référence. La remontée de la nappe phréatique a assuré la conservation du bois *in situ*, « la base de poteaux d'orme, dont l'un à encore 42 cm de diamètre alors que l'aubier a pourri. Un cœur d'orme de cette dimension correspond à un arbre ayant de 70 à 80 cm de diamètre, aubier compris » (**DAVIET 1966 : 938**). Quant au second poteau, son diamètre ne dépassait pas à 0,3 ou 0,4 m.

Par rapport à la situation des aménagements postérieurs, le premier trou de poteau est situé au centre de la futur *cella* **(B-2)**, alors que le second s'insère dans son angle nord-est.

Quelques mètres plus au sud, un fossé à profil en V d'orientation est-ouest a été repéré. Il est profond de 0,3 à 0,4 m pour une largeur de 0,6 m. Sa position, à 1,6 m sous le sol actuel (**DAVIET 1965 : 2**), permet de le mettre en relation avec la potentielle construction en bois dont les niveaux profonds ont livré peu de matériel archéologique. Il était surmonté d'une couche cendreuse d'environ 0,3 m (**DAVIET 1965 : 3**).

● Voir le dernier paragraphe « Chronologie indéterminée ».

● **(B1)** : La description n'est pas très claire, mais R. Daviet rapporte qu'on « vit soudain se révéler un orifice [...] L'agrandissement du trou révéla rapidement une importante lacune sous la pierre [à sacrifice] ; la première couche existante, après un vide de quelque 10 ou 15 cms de haut, paraissait une couche cendreuse » (**DAVIET 1964 : 19**) dans laquelle on retrouva « quelques objets, dont un tesson manifestement gallo-romain ». Une seconde couche cendreuse paraît lui succéder, exempt de mobilier archéologique.

Nous sommes ici à la verticale du poteau central et plusieurs constatations s'imposent. La première est que le niveau profond où se situent les trous de poteaux, sous la seconde couche cendreuse donc, est d'une remarquable indigence matérielle : « niveau dont le plus profond recouvert par une couche d'incendie très nette n'a fourni, avec des os, que de la céramique La Tène III ». Le fossé n'a été reconnu que sur une portion réduite et « n'a été que partiellement exploré » (DAVIET 1965 : 3), mais a livré un fragment de poutre, les traces d'un second fragment, ainsi que de la céramique de la première moitié du I^{er} siècle av J.-C.

La seconde est que cet « orifice » situé sous la plaque de foyer, que l'auteur nomme « pierre à sacrifice », pourrait être le témoin de l'existence d'une fosse à crémation qui précède l'installation de la plaque dans un état antérieur du lieu de culte. La présence des couches charbonneuses ne s'oppose pas à cette hypothèse, bien au contraire.

Avec toute la prudence nécessaire, nous pouvons donc proposer un premier état précoce constitué d'une construction sur poteaux encadrée par un fossé. Ces structures ont-elles été détruites par le feu comme le suggère R. Daviet ? Considérant les données à notre disposition, rien n'est moins sûr. Aucun des bois d'œuvre ne porte de traces évidentes de combustion. Ces couches de cendres seraient plutôt la conséquence de l'utilisation des foyers évoqués précédemment.

▲ Phase 2 : Période Augustéenne - Première moitié du I^{er} siècle

- Le second état marque manifestement une rupture avec le précédent, aussi bien spatiale que technique. Le cœur de l'activité culturelle paraît se déplacer de quelques mètres vers le nord, où est implanté l'ensemble (A-1).

- (A1) : Les substructions de la *cella* forment un quadrilatère irrégulier (7,4 m et 7,6 m pour les longs côtés et 6,6 m et 6,95 m pour les petits côtés) dont les angles de mur sont mal ajustés. Ces murs ont une épaisseur très variable, de 65 cm par endroit à près de 1,22 m. Leurs soubassements sont formés de gros blocs de pierre calcaire (60 x 30 x 30 cm) situés à 1,5 m sous le sol actuel, surmontés entre 1,2 m et 0,95 m par un hérisson sur lequel vient s'appuyer un premier mur de pierres brutes informes

jointées d'argile rouge, reconnu entre 0,95 m et 0,70 m. L'argile présente sur le site est noire, donc celui employé pour les jointures est forcément importé et semble par la même signaler un choix de construction délibéré, contrairement au caractère opportuniste qu'on serait tenté d'associer à ce bâti de qualité médiocre. À partir de 0,70 m et jusqu'à 0,35, le parement de blocs informes persiste, mais cette fois ils sont joints avec un mortier de mauvaise qualité. Lui succède une chape de ciment très dur, dont R. Daviet conclue qu'elle a sûrement servi d'assise à l'édifice dans son état (**A-2**). On a retrouvé la trace d'enduits multicolores (rouge foncé, rouge clair, bleu, jaune et blanc), dont un fragment laisse présager d'un décor en arêtes de poisson sommaire (**DAVIET 1962 : 7**). Les fouilles des années 60 n'ont pu mettre en évidence qu'un seul sol organisé en terre battue, situé à environ 0,68 m de profondeur. Il est associé à la même côte, au niveau de l'entrée, à un sol renforcé « constitué d'un hérisson, luté et recouvert d'une argile ferrugineuse voisine sans doute de celle qui a servi au noyau et au jointage des assises inférieures des murs » (**DAVIET 1962 : 7**). Nous sommes à la limite de la zone critique, 0,70 m, où le sol est en permanence détrempe.

Quant à la galerie, ses murs ont des caractéristiques similaires à ceux de la *cella*, avec des assises plus nettes, mais les pierres du parement, toujours aussi irrégulières, sont entièrement maçonnées au mortier (**DAVIET 1966 : 932**). Ces assises sont parallèles aux lignes de pente du sol antique, sensiblement horizontales au sud et au nord, où la pente du terrain est faible, avant que la situation ne se dégrade à l'est et à l'ouest lorsque la pente atteint 4% (**DAVIET 1963A : 5-6**). Les fragments d'enduits livrent ici un décor majoritairement rouge foncé (**DAVIET 1962 : 7**). Des sols en terre battue similaires à ceux de la *cella* ont été identifiés. L'hétérogénéité des pavés, ainsi que leur inclusion à différents niveaux de la couche archéologique, signale des recharges fréquentes du sol suivant le talweg vrai du ruisseau qui passe par l'ensemble (**A**), dans le fond duquel l'accumulation de boue devait être un problème récurrent (**DAVIET 1963A : 7**). Des tranchées pratiquées de part et d'autre du mur ouest de la galerie ont révélé que si ces sols sont « l'un et l'autre jointifs au mur [...] ce fait confirmerait l'antériorité du mur par rapport aux sols, et par conséquent à la couche archéologique dans laquelle ceux-ci sont inclus » (**DAVIET 1963A : 7**).

Dans la partie sud, deux foyers d'argile rougie et cuite au feu se succèdent (le premier apparaît entre 0,88 et 0,78 m, le second entre 0,69 et 0,56 m) « dont les cendres abondantes répandues tout autour soulignaient la durée de l'usage qui [en] avait été fait » (**DAVIET 1962 : 8**). Enfin, un hérisson large de 2,8 m et long de 3,2 m, situé au

même niveau que le sol de la *cella*, traverse toute la galerie dans le prolongement du mur est de la *cella*. Aucun indice ne permet de déterminer sa fonction.

● **(C1)** : Il paraît raisonnable de vouloir mettre en relation l'apparition de l'ensemble **(A-1)** avec celle de l'ensemble **(C-1)** en raison de la proximité de leurs modes de construction.

L'ensemble **(C)** est situé à une plus d'une quarantaine de mètres au sud des aménagements culturels. Ce sont les premiers vestiges concernés par les fouilles entreprises par R. Daviet. L'auteur les interprète, sans véritable argument, comme un habitat. Nous ne connaissons pas la fonction de ces structures et aucun indice ne permet d'avancer une hypothèse à ce sujet. Elles sont installées sur un terrain en forte déclivité et il fut donc nécessaire d'aménager une plateforme limitée à l'ouest et au sud par une pente à 45 degrés, dont la zone comprise entre les murs et le début de la pente a servi de dépotoir. Au moins deux phases d'aménagements sont perceptibles au travers de l'étude du bâti.

Du premier état, nous conservons la trace d'un mur grossièrement appareillé reposant sur un hérisson maladroit (**DAVIET 1962 : 3**), formant apparemment l'angle d'un édifice qui n'a pas été reconnu dans sa totalité.

● **(A1)** : Les interventions de P. Mignard ont eu une incidence assez limitée sur les couches archéologiques situées à l'intérieur de l'ensemble **(A)**, pour ce premier état, mais se sont révélées bien plus destructrices dans les zones périphériques. D'ailleurs, le plan dressé au milieu du XIX^e siècle est assez révélateur, les trouvailles sont quasiment toutes signalées dans le pourtour immédiat des deux ensembles. On doit donc considérer d'une part une stratigraphie intra-muros homogène et relativement fiable proposée par R. Daviet et d'autre part une stratigraphie hors-les-murs qui a « révélé un faciès entièrement différent où les couches sont inapparentes jusqu'au substrat d'argile noire. A première, vue on a l'impression de terres remaniées » (**DAVIET 1963B : 13**). Dès lors, pour cette seconde zone, nous n'avons à notre disposition que les informations de P. Mignard, pour lesquelles une tentative de mise en relation avec les activités archéologiques postérieures s'avère périlleuse, à la fois du fait de l'imprécision des relevés du XIX^e siècle et aussi parce que les deux auteurs fonctionnent selon des systèmes différents. P. Mignard fait référence à une

profondeur d'enfouissement absolue par rapport au sol où a été retrouvé l'objet alors que R. Daviet utilise un système de profondeur relative à un point de référence de sol moderne fixé au préalable. Il faut aussi garder à l'esprit que pour l'ensemble (A), entre les murs ouest et est de la galerie, la déclivité du terrain génère une différence de niveau de sol de près d'un mètre.

Dès 1962 R. Daviet insiste sur une séparation nette dans la stratigraphie entre deux occupations, « à un premier étage archéologique, vers - 95, -85, fait suite une alternance de lits de tuf et d'argile bien en place et manifestement due à l'action des forces naturelles, puis une seconde couche archéologique de 10 à 12 cm d'épaisseur » (DAVIET 1963B : 84). Pour lui, il y a d'un côté un niveau « gaulois » et de l'autre un niveau gallo-romain précoce. Une position qui ne se justifie plus actuellement et que l'auteur fût de toute façon amené à réviser suite aux données acquises les années suivantes. Il est vite apparu nécessaire de relativiser cette séparation beaucoup moins évidente qu'envisagée à l'origine.

Du point de vue du mobilier céramique nous sommes bien entendu limités par les informations des rapports, ainsi peut-on dire que les niveaux les plus anciens sont caractérisés par une poterie grossière, charbonneuse, souvent fabriquée au colombin, à dégraissant volumineux et cuisson réductrice. Ensuite, on constate la présence d'un niveau intermédiaire où ces productions cohabitent avec une céramique gallo-romaine grise ou fumigée plus fine, tournée et bien cuite. Avant qu'elles ne disparaissent totalement dans les niveaux supérieurs au profit principalement de céramique gallo-romaine commune, en particulier des productions à pâte noire bien cuite. Les sigillées sont très peu nombreuses, moins d'un pourcent du total étudié. Si les méthodes de fouille employées en 1962 ne permettent pas un décompte clair, la récolte de 1963 signale une nette surreprésentation des céramiques gallo-romaines (76,3% du total) dans l'ensemble (A) et même une quasi absence de céramique gauloise hors les murs. Quant à la répartition spatiale, la densité de tessons est nettement supérieure dans la partie sud-est de la galerie par rapport aux autres zones (DAVIET 1962 : 10, DAVIET 1963A : 26-32).

Plus de 3000 restes de faune ont été dégagés, dont environ 2400 à l'intérieur de l'ensemble (A). La variété des espèces représentées est très faible. On remarque une

nette prépondérance des restes de porc, qui constituent environ 50% du total étudié. Ils sont associés essentiellement à des *caprinae* (chèvre et mouton). Quant à la répartition spatiale, la densité la plus élevée est observable dans l'angle nord-est de la galerie, c'est à dire à l'exact opposé de la concentration maximale reconnue pour le mobilier céramique (DAVIET 1962 : 9, DAVIET 1963A : 33-34).

L'ensemble (A-1) a livré la plupart des 61 monnaies dégagées lors des fouilles des années 60. L'assemblage est constitué de 41 monnaies gauloises, dont 22 en argent et 19 en bronze, 17 monnaies augustéennes et trois exemplaires plus tardifs (deux bronzes de Faustine Mère et Gallien ainsi qu'un denier de Philippe).

On doit également évoquer, avec prudence, les découvertes effectuées à proximité de l'ensemble (A), pour lesquels R. Daviet rappelle qu'aucune « stratigraphie n'est possible, le sol ayant été remanié ». En effet, à quelques mètres du mur de la galerie ouest, les fouilles de 1963 ont livré des armes mutilées (DAVIET 1963A : 10) : deux pointes de trait ayant un col de 12 à 13 mm de diamètre, mais c'est surtout P. Mignard qui nous renseigne sur ces espaces. À proximité immédiate de l'angle nord-est de la galerie, enfouit à 1,2 m sous le sol moderne :

« quelques statues de bois grossièrement façonnées [ont été] retirées des fouilles. L'une d'elles surtout (de 1 mètre 53 cent. de haut), est remarquable [...] C'est un long spécimen de statue sans bras ; et pour marquer les jambes, on a scié, coupé ou tailladé le bois en l'arrondissant, mais sans lui donner la moindre forme finie. Une boule oblongue et certaines saillies pour les joues, indiquent la tête. [...] Entre ce soliveau dégrossi et une autre statue de bois plus petite, [...] il y a déjà progrès, et, sans les ravages de la carbonisation et de l'action de l'air [...] on distinguerait les linéaments de la figure ; les jambes se terminent avec un certain art, et l'on peut remarquer le long de la jambe droite comme les franges d'un vêtement. Une saillie plate indique le bras droit, qui s'arrondit en s'infléchissant et en s'appliquant sur la poitrine, contre laquelle il tient le gobelet ou *poculum*. » (MIGNARD 1851 : 115).

Puis à quelques mètres de là vers l'ouest, les travaux du XIX^e siècle ont mis au jour des statues en pierre situées à 1 m de profondeur. Pour peu qu'on accorde un certain crédit aux relevés des découvertes de l'époque, ce sont les deux dont la profondeur

d'enfouissement contraste nettement avec les autres trouvailles et qu'on pourrait associer à l'ensemble (A-1).

● (C1) : Le premier niveau archéologique s'étend sur l'ensemble de la surface étudiée à l'intérieur du bâtiment et ne prend pas en compte les divisions occasionnées par les aménagements postérieurs. Le mobilier céramique comprend des éléments attribuables au I^{er} siècle de notre ère, notamment un vase de l'Allier et plusieurs tessons d'une coupe de la Graufesenque. La présence d'un as de Nîmes vient compléter les marqueurs chronologiques. On a également mis au jour plusieurs dizaines de fragments de mosaïque grise, des pierres plates brûlées, vestiges probables d'un foyer à proximité duquel trois scories de fer étaient encore en place avec quelques restes de faune. Enfin, il faut aussi signaler la présence de deux fragments de statuaire : un morceau de jambe ou de bras et un gros orteil plus grand que nature (DAVIET 1961, DAVIET 1962).

D'après les indices à notre disposition, ce second état est principalement marqué par la construction de l'ensemble (A-1) qui pourrait intervenir en deux temps. Lors d'une première étape la *cella* (A-1-1) est réalisée au moyen d'un appareillage de pierres brutes informes jointées d'argile rouge. Rien n'indique que cette structure, sûrement contemporaine du niveau archéologique le plus profond, ne dispose à ce moment d'une galerie. D'ailleurs, l'essentiel des indices archéologiques de ce niveau se concentrent dans la *cella* ou à proximité immédiate de ses murs.

La seconde étape est apparemment mise en œuvre peu de temps après, peut-être en réponse à des problèmes de gestion des remontées de la nappe phréatique, voire à une catastrophe naturelle de plus grande ampleur comme pourrait le suggérer le premier dépôt d'argile noire. On décide alors d'élever un nouveau bâtiment fondé sur les vestiges de (A-1-1), mais selon un mode de construction un peu amélioré, où l'argile rouge se voit remplacée par un mortier de mauvaise qualité. C'est à ce moment, ou immédiatement après, que la *cella* (A-1-2) se voit adjoindre une galerie, construite selon des modalités presque identiques. Une galerie dont les sols bénéficieront alors de recharges régulières pour faire face aux impératifs naturels.

R. Daviet insiste lourdement sur le fait que les pierres éparses, appartenant pour la plupart aux murs de la *cella* et retrouvées au-dessus de la couche archéologique « ne semblent pas susceptibles de hausser les murs du sanctuaire de plus de deux ou trois

assises [...] donnant à ces murs une hauteur totale de 100 à 130 cm [...] de plus, aucun vestige de toiture n'a pu être mis au jour, hormis quelques clous de charpente » (DAVIET 1966 : 939). Il propose donc d'envisager l'existence d'une construction en matériaux mixtes. Une hypothèse qui paraît plus que douteuse. On sait peu de chose de la destruction de l'ensemble (A-1-2) avant sa reconstruction (A-2), mais il est très probable que les interventions du XIX^e siècle aient eu des conséquences non négligeables sur ces niveaux peu éloignés du sol moderne. Ce faisceau d'indices nous permet de penser qu'il s'agit plutôt d'une pièce peu élevée entourée de simples murets. Ce qui est cohérent avec l'utilisation intense des foyers installés dans la portion sud de la galerie. Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de vérifier cette proposition, ni d'appréhender les modalités de gestion et d'évacuation, des nuisances combinées des eaux pluviales et des remontées de la nappe phréatique. Quant à l'ensemble (C), on comprend difficilement comment il s'insère dans l'évolution générale de l'espace cultuel, si ce n'est qu'il est contemporain de l'état 2. Enfin, nous n'avons pas les moyens d'appréhender sereinement la situation de l'espace (B), faute de marqueurs chronologiques bien définis. Toutefois, plusieurs fragments de sigillées semblent attester, sinon d'une occupation, de la fréquentation de cet espace au début du I^{er} siècle de notre ère : des tessons de sigillées italiques non décorés ayant circulé en Gaule sous Auguste et Tibère (DAVIET 1964 : 15) et au moins quatre tessons de sigillées décorées de la Graufesenque attribuables à l'époque Claude-Néron. Des indices qui viennent compléter l'observation de R. Daviet décrivant l'existence d'un niveau céramique « médian, nous ne savons où le raccrocher. Situé sous le niveau de sol de la galerie est, il n'a pour correspondant architectural que des fondations » (DAVIET 1965 : 11). Ainsi, nous sommes dans l'impossibilité de définir si l'aire de crémation est déjà active à l'état 2 et dans quel contexte ces activités pourraient prendre place.

On peut donc proposer prudemment la création de l'ensemble (A-1-1) à l'époque augustéenne, puis des réaménagements (A-1-2) durant la première moitié du premier siècle de notre ère.

▲ Phase 3 : Vers la fin du I^{er} siècle ou le début du II^e siècle ?

L'état 3 paraît traduire une volonté de réaménagement complet des installations.

● **(A2)** : En ce qui concerne l'ensemble **(A-2)**, nous sommes limités aux informations transmises par P. Mignard. En effet, cet état tardif a été exploré au XIX^e siècle et R. Daviet signale que « les fouilles de celui-ci, arrêtées au niveau des substructions restantes, ont porté sur des vestiges qui furent rasés au moment de la remise du champ en état pour les cultures » (**DAVIET 1963B : 83**) et dont les moellons se trouvent probablement en remploi dans le mur du parc du château (**DAVIET 1966 : 932**).

Tous les murs sont « composé de beaux moellons et d'un ciment très dur » (**MIGNARD 1851 : 160**). Il identifie leur fondation à 1 m de profondeur pour le centre du mur nord de la galerie et à 85 cm pour le centre du mur ouest. Des chiffres qui ne sont pas si fantaisistes si l'on prend en compte la déclivité du terrain. En faisant abstraction du niveau du sol de référence fixé par R. Daviet, le mur sud de la *cella* repose sur le hérisson à partir de 0,81 m de profondeur.

Un second niveau de sol a peut-être été retrouvé par P. Mignard, situé sous une couche de terre végétale d'environ 0,06 à 0,07 m. Elle était suivie par une couche de ciment épaisse de 0,12 à 0,15 m où était enchâssé un dallage constitué de « petits fragments de pierre réguliers et carrés de 3 cm de face environ » (**MIGNARD 1851 : 160**), ce qui est souvent décrit à tort comme une mosaïque. Ce dallage s'appuyait sur une couche de 0,25 m de pierres posées à sec en hérisson.

● **(B2)** : Si nous en sommes réduits à des conjectures pour décrire la situation de l'ensemble **(B)** au cours de l'état 2, on constate que cet ensemble bénéficie de remaniements profonds à l'état 3. La *cella* **(B-2-1)** est un quadrilatère de 6,75 m de côtés, au murs épais d'environ 0,65 m et construits en petits moellons réguliers appareillés au ciment. Un chaînage de gros moellons réguliers était présent dans la hauteur du parement extérieur du mur sud, mais sa continuité n'a pu être vérifiée dans les suivants (**DAVIET 1965 : 6**). Comme pour l'ensemble 1, les assises des murs est et ouest présentent une pente de 5% parallèle au terrain. Les murs sont fondés très profondément sur des assises débordantes sur la face externe (**DAVIET 1965 : 2**). Ils

reposit, au moins dans l'angle nord-est, sur un amoncellement informe de grosses pierres qui constituent sans doute les fondations (DAVIET 1964 : 11). Aucun sol organisé n'a pu être identifié.

Il semblerait que dans un second temps la *cella* se voit adjoindre une galerie périphérique (B-2-2), ce qui peut être déduit de son mode de construction. Les pierres qui constituent son parement ne sont pas les mêmes que celles de la *cella*, pas plus qu'elles ne sont homogènes entre elles. Si au nord des fondations très profondes ont été repérées, ce n'est pas le cas pour les autres parties, notamment au sud où le mur repose directement au-dessus de la première couche archéologique (DAVIET 1965 : 6-7). Un unique sol organisé a été reconnu dans la portion est de la galerie, matérialisé par des pavés informes « gros comme une tête de nouveau-né » (DAVIET 1965 : 8). Ce sol est décrit par R. Daviet :

« Le sol, ainsi déterminé, se situe très au-dessous de la première assise débordante du mur sud de la *cella* (cote du sol 320,66 cote de l'assise 322,02). Il est, en revanche, de niveau avec la dernière assise du mur est et se situe enfin à 50 cms sous la pierre de sacrifice (partie inférieure). Ceci nous confirme dans l'hypothèse d'un seuil appareillé de pierres de taille montant de quelques degrés jusqu'au niveau de la *cella*. Toutefois, cette hypothèse correspondrait au niveau supérieur des trouvailles. Les niveaux moins élevés seraient à rapporter à un édifice antérieur, mais lequel ? Tout ceci n'est pas clair. » (DAVIET 1965 : 8).

Il est fort possible que ce qui trouble l'auteur ne soit, encore une fois, que la conséquence des fouilles du XIX^e siècle qui ont détruit le niveau de sol supérieur tel qu'il est décrit en détail par P. Mignard :

« La voûte des hypocaustes était en pierres de liais rectangulaires, sciées assez minces, et ne dépassant guère 40 cent. en longueur. Des briques superposées, liées entre elles par un ciment rougeâtre et fort rapprochées les unes des autres, supportaient cette voûte, sur laquelle régnait enfin pavé en petits cubes symétriquement disposés et joints entre eux par un ciment compacte. Or tous ces éléments se sont rencontrés dans les compartiments du plus grand parallélogramme indiqué au plan [l'ensemble (B)] On y remarquait de plus des cendres agglomérées

avec de la suie et des charbons, et des fragments de tuyaux en terre cuite. La quantité de pierres sciées du genre de celle dont je viens de parler, et ayant 3 cent. d'épaisseur, était considérables, et l'on remuait à la pelle d'innombrables fragments d'une mosaïque commune. » (MIGNARD 1851 : 132).

Enfin, la dernière étape paraît marquée par de nouveaux aménagements dans la galerie, où pas moins de six murs de refend sont mis en place (**B-2-3**) : deux viennent prolonger les murs de la *cella* dans l'angle sud-est ; et quatre autres sont installés en vis-à-vis dans les portions nord et sud de la galerie. R. Daviet remarque que ces murs, « sans fondations non plus, présentent, à niveau égal, un nombre variable d'assises de moellons. Une seul ici, deux ou trois à côté. Ces différences de procédés laissent eux aussi supposer une construction en plusieurs temps » (DAVIET 1965 : 2). Une hétérogénéité qu'on retrouve dans les modes de construction, avec pour l'angle sud-est, un mur disposant d'un parement identique à celui de la *cella* et un second assemblé au tout-venant (DAVIET 1965 : 7). Cette pièce d'angle nouvellement formée se situe d'ailleurs au-dessus du sol reconnu dans la galerie et devait correspond au sol décrit par P. Mignard.

Dès lors, ces aménagements tardifs, qui ont conduit les fouilleurs du XIX^e siècle à interpréter l'ensemble (**B**) comme un établissement thermal, sont sûrement des pièces abritant des foyers, de nature proche, sinon similaire à celles qu'on retrouve dans l'ensemble (**C**), ce qui nous permet par la même occasion de mettre en doute les conclusions de R. Daviet quant aux briques de pilettes et aux éclats de verre à vitres retrouvés dans une tranchée d'exploration menée à l'ouest. Il proposait de l'interpréter comme le « ruissellement » des vestiges d'un potentiel établissement thermal situé en amont (DAVIET 1964 : 20).

● (**C2**) : Le second état (**C-2**) associable à l'ensemble (**C**) se traduit par une réappropriation de la construction existante, au moyen d'un « mur de beaux moellons réguliers à joints croisés, prenant appui sur une assise débordante, elle-même posée sur un hérisson, recouvre puis prolonge le mur grossier » (DAVIET 1963B : 82). L'angle sud-ouest permet de délimiter une pièce aux dimensions modestes, un peu moins de 9 m², peut-être prolongée à l'est par une pièce analogue mais partiellement détruite. Nous avons déjà signalé la présence d'une structure de foyer dans la couche archéologique de l'état précédent, c'est également le cas dans la couche archéologique

supérieure reconnue dans l'une des pièces contemporaines de l'état 3 et située au-dessus d'un sol de béton « resté assez cohérent en certains endroits pour ne pouvoir être attaqué qu'au pic [...] C'est sur le béton du premier sol qu'était construit le foyer signalé dans le coin N.W. de la pièce » (DAVIET 1961 : 6).

● **(A2)** : Les découvertes de mobilier relatées par P. Mignard, qu'on serait tenté d'associer à l'état 3, s'organisent autour de l'ensemble **(A-2)** et sont situées à des profondeurs comprises entre 0,6 et 0,4 m. L'entrée de la galerie était encadrée par deux piédestaux en « saillie en dehors de la paroi extérieure de l'édifice » (MIGNARD 1851 : 161), pour l'auteur elles supportaient soit « des colonnes ou les deux grandes statues presque de grandeur naturelle [...] qui] gisaient pour ainsi dire chacun au pied de sa base et devaient, ce semble, avoir orné le péristyle de l'édifice » (MIGNARD 1851 : 130) ; puis, directement en face de l'entrée et à une distance réduite, apparaît la zone où la « plus grande partie des *ex-voto* a été trouvée » (MIGNARD 1851 : 161) à environ 0,5 m sous le sol moderne. L'auteur ne fournit pas le détail de la composition de cet assemblage d'*ex-voto*, mais en se reportant aux figures qu'il joint à la description et aux éléments qui nous sont parvenus, on remarque une présence marquée de la statuaire de pierre, que ce soit des personnages en pied ou des membres et plusieurs plaquettes d'yeux en bronze. Quelques mètres au sud de l'entrée, on a mis au jour une « statue de pierre de grandeur d'homme [...] à 40 centimètres de profondeur. Un couteau placé au côté droit et d'autres insignes révèlent dans cette statue celle d'un sacrificateur » (MIGNARD 1851 : 161).

P. Mignard indique que 22 monnaies ont été prélevées du site, sans indication quant à leur localisation et dont seules 11 ont pu être identifiées. Elles couvrent un horizon chronologique qui vient compléter, modestement, les exemplaires de R. Daviet, avec un numéraire qui couvre les règnes de Crispus et Constantin.

Nous avons également peu d'informations sur les contextes de découverte des différentes inscriptions d'Essarois datées des II^e et III^e siècles (LE BOHEC 2003 : 178-183) :

Deo Apollini Vindonno Urbici/us Flaccus v(otum) [s(olvit) l(ibens)] m(erito)
[CIL XIII, 5644]

Vind(onno) Ma(i) f(ilia) / Iulia v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 5646]

[Deo Apollini Vind]onno et Fontibus / [...] Prisci v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 5645]

[Ap]ol[ini(?)

[CIL XIII, 5652]

[...]bolva Paterniani / v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 5647]

v(otum?)] s(olvit) I(ibens) [m(erito?)]

[CIL XIII, 5651]

Decia[

[CIL XIII, 5648]

D(is) M(anibus) / [...]NEA[...] / [...] uxo[ri

[CIL XIII, 5650]

● **(B2)** : Au centre de la *cella* de l'ensemble **(B)**, on a retrouvé une pierre de foyer mesurant 1 m sur 0,8 m, épaisse de 15 cm et pesant environ 300 kg. Sa surface portait les traces de feux répétés. Elle était incluse dans une couche archéologique de cendres mêlées d'os et de rares tessons, qui la recouvre sur 0,5 à 0,1 m (**DAVIET 1964 : 11-12**). Cette couche contenait également une fibule, de nombreux fragments de verre qui appartenait pour la plupart à une coupelle et un miroir en bronze. Un alignement de six pierres parallèles à la pierre de foyer pourrait avoir servi à délimiter l'aire du foyer et à bloquer la dispersion des cendres (**DAVIET 1964 : 12**). L'espace de la *cella* a également révélé quelques cubes de mosaïque blanche et grise, d'assez nombreux clous de charpente, deux esquilles de chêne et plusieurs éléments de statuaire : une tête en pierre d'un style « celtique » qui pourrait représenter un personnage aveugle, une tête de femme et une tête de sexe indéterminé, toutes deux mutilées, un fragment de colonne et un petit autel portant des inscriptions indéchiffrables.

Dans la galerie, on a dégagé, immédiatement sous la couche arable, un alignement de cinq pierres ne présentant aucune trace d'usure et ne se rattachant à aucune structure. L'une de ces pierres paraît être un réemploi d'ex-voto, puisqu'on distingue le pourtour d'une tête (DAVIET 1964 : 11). On doit également mentionner d'autres éléments de statuaire : des fragments de membres inférieurs (genoux, cuisse), de draperies, une tête mutilée et la partie supérieure d'une tête aux cheveux bouclés.

En ce qui concerne la répartition spatiale des restes de faune, leur densité est la plus élevée au niveau de la pierre de foyer et dans l'angle nord-est de la galerie. Aux espèces déjà évoquées pour les précédents ensembles s'ajoutent ici de gros herbivores et de petits rongeurs.

Deux types de mobilier distinguent clairement les ensembles (A) et (B), d'une part l'ensemble (B) n'a apparemment bénéficié d'aucune déposition monétaire durant sa période de fréquentation (une unique monnaie non identifiable a été dégagée pendant les fouilles de cette zone), c'est apparemment une prérogative de l'ensemble (A), et d'autre part, seul l'ensemble (B) dispose de céramiques miniatures, des coupelles, en quantité non négligeable.

Enfin, R. Daviet a retrouvé les trois pierres situées au nord-est de la galerie décrites par P. Mignard. L'une est tout juste dégrossie et les deux autres, longues de 1 m mais d'épaisseur variable, ont des contours réguliers. Ces deux-là portent chacune une inscription illisible, peut-être en caractères grecs (DAVIET 1964 : 20 - 21).

● **(C2) :** La couche archéologique supérieure a livré quelques éléments en terre cuite, notamment de la céramique décorée à la molette d'Argonne, une coupe vernissée à feuilles d'eau et une estampille de potier attribuable à un atelier de Lezoux. Du point de vue des terres cuites architecturales, on observe encore une fois la présence de fragments de *tubuli* qui trahissent l'existence d'installations complémentaires aux foyers, qui ont pu par exemple être identifiées au sanctuaire du Gué-de-Sciaux à Antigny (BERTRAND ET SALIN 2010 : 371) :

« Ces deux salles possèdent chacune une sorte de cheminée (largeur totale : 72 cm, profondeur : 30 à 32 cm, ouverture : 50 à 52 cm) aménagée dans leur mur oriental

(fig. 9). La chemise et la base sont constituées de fragments de tegulae, la paroi intérieure est revêtue d'un enduit d'argile cuite ; ces foyers ouverts, dont la fumée est évacuée par un conduit vertical montant dans le mur » (**BERTRAND ET SALIN 2010 : 371**).

Toujours dans la pièce nouvellement créée, on peut signaler la présence d'une fibule aviforme, d'un flacon en verre, de verre à vitre, de clous, d'anneaux en fer et d'un joint de canalisation (diamètre intérieur 87 mm).

La zone de dépotoir située entre le mur et le début de la pente a livré un col d'amphore attribuable au III^e siècle, des fragments de sigillées, ainsi que de la céramique rouge ou jaune, parfois presque crue, façonnée sans dégraissant. Le tout mêlé à plusieurs kilogrammes de restes de faune dont la variété est aussi limitée que pour ceux de l'ensemble (**A**) : des restes de porc et de *caprinae* (chèvre et mouton) à parts égales.

Les relations entre les différents ensembles sont fragiles, et la chronologie proposée se base essentiellement sur l'observation de l'évolution des modes de construction, ce qui peut parfois s'avérer périlleux. Toutefois, le phasage ainsi obtenu paraît cohérent avec les mutations de l'espace sacré observables dans d'autres sanctuaires ayant des trajectoires proches, présentées dans la synthèse de la publication sur le sanctuaire de Bennecourt (**BOURGEOIS 1999**). On doit en particulier mentionner le dédoublement des temples qui pourrait s'expliquer par la présence d'un couple divin. Apollon serait naturellement associé ici à Sirona, même si nous ne disposons d'aucune preuve épigraphique à ce sujet, mais aussi par une spécialisation dans les pratiques cultuelles, comme pourrait le signaler l'apparente persistance d'une aire de crémation centrale au sein de l'ensemble (**B**). La multiplication des foyers dans chacun des ensembles soulève aussi de nombreuses questions, si leur fonction cultuelle est parfois évidente, dans d'autres cas on serait tenté d'y voir plutôt une fonction technique, au travers de systèmes de chauffage complexes qu'on s'attendrait plutôt à retrouver dans des établissements thermaux. D'ailleurs, l'identification en tant qu'habitat pour l'ensemble (**C**) paraît de moins en moins justifiée.

À ce probable couple divin, viennent sûrement s'ajouter une ou des divinités subordonnées, les *fons* mentionnées dans l'une des inscriptions (CIL XIII, n° 5645),

pour lesquelles l'existence de chapelles au lieu d'émergence des sources n'est pas à exclure.

▲ Chronologie indéterminée

● La situation des vestiges localisés dans la zone boisée à l'ouest des ensembles (A) et (B), où émergent les sources, est difficile appréhender. P. Mignard indique qu'on « ne pouvait faire un pas sur les flancs mêmes de la cascade sans rencontrer des fragments de mosaïque » (MIGNARD 1851 : 133). En face de la cascade (i), les fouilles exécutées jusqu'à 1,3 m de profondeur dévoilèrent « des fragments de mosaïque, des tuiles et des charbons mêlés de cendres » (MIGNARD 1851 : 161), puis, à 30 m de là vers le sud, cette fois-ci à 3 m de profondeur, P. Mignard rapporte la présence d'un « mur de beaux moellons liés par un ciment très dur, et, à côté de ce mur, beaucoup de poteries brisées et un nombre infini de fragments de mosaïque noirâtres ou grises. [...] A côté se voyaient des charbons mêlés de cendres, et de long clous » (MIGNARD 1851 : 161). Les travaux de 1868 viennent compléter cet aperçu, car ils concernent vraisemblablement le même secteur (h) où est décrit « un amas irrégulier de pierres de toutes formes et de toutes dimensions, comme il s'en produit partout où une construction est tombée en ruine » (FLOUEST 1873 : V).

P. Mignard conclue qu'on est confronté à des « édicules avec autel construits à chaque point d'émergence des eaux et conduits en pierre les centralisant dans un édifice important » (MIGNARD ET FOISSET), que M. Flouest interprète comme des chapelles.

Le réseau hydrogéologique favorise l'apparition de zones humides dont la situation évolue régulièrement, ce qui peut amener à des confusions. Ainsi, P. Mignard fait état de la réalisation travaux en 1833, visant à dessécher un marais situé au pied de la cascade. Par la même, on aurait découvert des « fondations d'édifices » (MIGNARD 1851 : 114). R. Daviet, souhaitant vérifier cette assertion, a pratiqué une tranchée unique sur plusieurs dizaines de mètres vers l'est, dans l'axe présumé de l'entrée de l'ensemble (A). Nous ne pouvons pas être sûr que la zone marécageuse (f) qu'il a exploré est bien la même que celle évoquée par P. Mignard. En tout cas, il ne rencontra aucune structure (DAVIET 1964 : 8).

● **Captages** : Autant qu'on puisse en juger, au moins deux sources ont été exploitées durant l'Antiquité. La source principale qui alimente le ruisseau et « une autre source dont le point d'émergence, situé à cinquante ou soixante mètres plus loin, s'est trouvé, une fois la première couche de terre enlevée » (FLOUEST 1873 : V). La multiplication des canalisations en provenance des deux lieux d'émergence suggère que les deux sources ont été captées, mais les constructions décrites par P. Mignard se situent en fait près d'une centaine de mètres en aval de l'exhaure de la source principale, « sur la colline et en face de la cascade [...] dans cet autre point de la colline d'où jaillit la cascade, et à 30 m de cette cascade » (MIGNARD 1851 : 161).

● **Distribution de l'eau** : De nouveau, nous n'avons à notre disposition qu'une succession de descriptions imprécises qui limitent notre capacité à comprendre l'organisation du système de distribution de l'eau au sein du complexe cultuel.

Au niveau de la source principale, on « trouva des aqueducs en pierre, enfouis dans le sable du ruisseau à quelques mètres de son origine. Ces aqueducs sont là, engravés depuis des siècles, et sont des témoins irréfragables que l'eau était forcée d'obéir à une direction calculée. Une large pierre de taille, encore solidement suspendue au point où tombe la cascade, servait incontestablement d'appui à ces aqueducs » (MIGNARD 1851 : 114). Il s'agit manifestement des installations révélées de nouveau lors de la prospection de 2009, où « l'incision récente des dépôts de la source par le ruisseau a engendré la mise au jour, à deux endroits sur le versant, d'une portion de canalisation, auparavant enfouie sous des dépôts de tufs carbonatés et construites en dalles de calcaire fin » (CURIE, PETIT, PONÇON, ET GOGUEY 2011 : 564). Cette conduite d'eau semble se diriger vers les ensembles (A) et (B), car « les plus anciens habitants d'Essarois se souviennent d'avoir vu sur le monticule de la cascade et dans la direction des édifices, des aqueducs en pierre absolument semblables à ceux qui sont engravés près de la source » (MIGNARD 1851 : 131).

La situation est similaire à la seconde source où les ouvriers mirent à découvert « au milieu de ces décombres, un canal soigneusement établi en pierres de taille [...] La coupe verticale de ce canal, absolument semblable à celui qui a été découvert non loin de là, lors des fouilles du temple gallo-romain, offre à l'œil [...] une cuvette ou rigole

de forme rectangulaire entièrement creusée dans la pierre, mesure environ quinze centimètres de côté et très exactement recouverte par des dalles légèrement arrondies sur les côtés à leur face supérieure. Après avoir suivi ce canal sur une longueur de 6 à 8 mètres, les difficultés toujours croissantes de l'exploration forcèrent les ouvriers à l'avandonner au point même où il commençait à s'infléchir vers la droite [le sud-est ?] » (FLOUEST 1873 : V).

Selon P. Mignard, les ensembles (A) et (B) étaient alimentés en eau, « des naissances de voûtes ont été remarquées aux murs des fondations les plus rapprochées du ruisseau. Elles annoncent que l'eau de ce ruisseau était conduite dans les édifices sacrés » (MIGNARD 1851 : 131). Pour l'ensemble (A) il décrit dans le mur nord de la galerie la naissance d'une « voûte à 30 centimètres de hauteur des fondations », qui se poursuivrait sous une autre forme dans le mur est à proximité directe de l'entrée, où « la naissance de voûte est en pierres de taille au lieu d'être [...] en moellons » (MIGNARD 1851 : 160-161). Quant à l'ensemble (B), « Par le même procédé, l'eau était aussi dirigée vers les compartiments [les pièces formées par les murs de refend] du plus grand parallélogramme » (MIGNARD 1851 : 131). On doit toutefois rester prudent vis-à-vis de cette identification, rappelons que l'auteur n'a pas mené les fouilles qu'il rapporte, de plus il emploie également le terme de voûtes pour les hypocaustes et R. Daviet n'a retrouvé aucune trace de ces installations. La canalisation présumée, située au nord de l'ensemble (C) et figurant comme telle sur les plans repris dans la documentation, s'est révélée être « un drain sans doute à objet agricole que la poterie vernissée moderne permet d'attribuer aux 100 ou 150 dernières années » (DAVIET 1965 : 2).

On peut évoquer aussi la déviation vers le nord du lit du ruisseau par rapport à son thalweg géographique. En effet, le mur (e) qui pourrait avoir servi de musoir en travers du lit naturel (DAVIET 1963A : 6).

- Un fragment d'autel sans inscription a été mis en évidence lors des travaux de 1868 à la source (FLOUEST 1873 : V). De plus, une prospection géoarchéologique réalisée en 2009 a permis de récolter un pied droit en calcaire dont les six orteils pourraient signaler un cas de polydactilie. Il fut retrouvé en position secondaire dans une coupe

réalisée entre deux portions de canalisation et provient sûrement du lieu d'émergence de la source principale située en amont (CURIE, PETIT, PONÇON, ET GOGUEY 2011).

R. Daviet mit au jour à 40 m du mur de la galerie est une concentration « d'objets, d'os et tessons n'ayant d'autre intérêt que leur localisation » (DAVIET 1964 : 8) à propos desquels nous ne disposons d'aucun détail. À plusieurs dizaines de mètres à l'est des ensembles (A) et (B), R. Daviet a découvert un énorme bloc de pierre (1,8 m x 1,4 m pour 40 à 50 cm d'épaisseur). Il y avait à cet endroit une forte densité de mobilier céramique dont la concentration se poursuivait plus loin vers le nord (DAVIET 1965 : 3).

► Bibliographie

- **BERTRAND I. ET SALIN M., 2010.** « Le travail de l'os et du bois de cerf dans un sanctuaire de l'agglomération du Gué-de-Sciaux (Antigny, Vienne). Approche de l'économie d'un lieu de culte picton », *in* : CHARDRON PICAULT P. (DIR.), 2010. *Aspects de l'artisanat en milieu urbain : Gaule et Occident romain (Actes du colloque d'Autun, 20-22 septembre 2007)*, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, p. 363-381 (28^{eme} supplément à la Revue Archéologique de l'Est)
- **BOURGEOIS L. (DIR.), 1999.** *Le sanctuaire rural de Bennecourt (Yvelines)/ Du temple celtique au temple gallo-romain*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'Homme, 224 p. (Documents d'Archéologie Française numéro 77)
- **CURIE J., PETIT C., PONÇON P. ET GOGUEY D., 2011.** « Découverte d'un ex-voto particulier sur le site cultuel d'Essarois (Côte d'Or) », *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, p. 563-568 (Tome 60)
- **DAVIET R., 1961.** *Rapport relatif aux fouilles effectuées en Juillet 1961 au lieu-dit La Combe Gautier à Essarois (Côte d'Or)*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 21 p.
- **DAVIET R., 1962.** *Essarois 1962*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 50 p.
- **DAVIET R., 1963A.** « Temple de la Cave d'Essarois », *Bulletin de la société archéologique et historique du Châtillonnais*, Châtillon-sur-Seine, Imp. Boudrot, p. 81-86 (Quatrième série, numéro 3)

- **DAVIET R., 1963B.** *La Cave d'Essarois. Rapport 1963*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 53 p.
- **DAVIET R., 1964.** *Sanctuaire de la Cave. Rapport 1964*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 56 p.
- **DAVIET R., 1965.** *Temples de la Cave à Essarois. Campagne 1965*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 36 p.
- **DAVIET M. ET DAVIET R., 1966.** « Réflexions sur le sanctuaire d'Apollon Vindonnus à Essarois (Côte d'Or) », in : CHEVALLIER R. (ED.), 1966. *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à André Piganiol*, Paris, S.E.V.P.E.N., p. 931-949
- **FLOUEST M., 1873.** « Compte-rendu des travaux de la commission départementale des antiquités de la Côte d'Or du 1^{er} juillet 1869 au 1^{er} juillet 1870 », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Lib. Lamarche, p. III-XX (Tome VIII, années 1870-1873)
- **LE BOHEC Y., 2003.** *Les inscriptions de la cité des Lingons, Inscriptions sur pierre, Inscriptions latines de la Gaule Belgique*, Paris, Editions du C.T.H.S, 368 p. (Collection Archéologie et histoire de l'art)
- **MIGNARD P., 1851.** *Histoire de différents cultes, superstitions et pratiques mustérieuses d'une contrée bourguignonne*, Dijon, Lib. Douillier, 120 p.
- **MIGNARD P. ET FOISSET M., XIXE SIECLE.** *Répertoire archéologique manuscrit du Châtillonnais*, Dijon, ms. (conservé dans les archives de la Commission des Antiquités de la Côte d'Or)
- **PASCAL A., 1998.** *Rapport géologique et hydrogéologique sur la détermination des périmètres de protection de la source de la Cote Chaudron captée pour l'alimentation en eau potable de la ocmune d'Essarois (UD. 250, Côte d'Or)*, Reims, Université de Reims, 19 p.
- **PAUTRAT Y., 2001.** *Essarois (Côte d'Or). Le cimetière Bossu. Rapport de prospection au détecteur de métaux et sondage*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 6 p.

► Figures

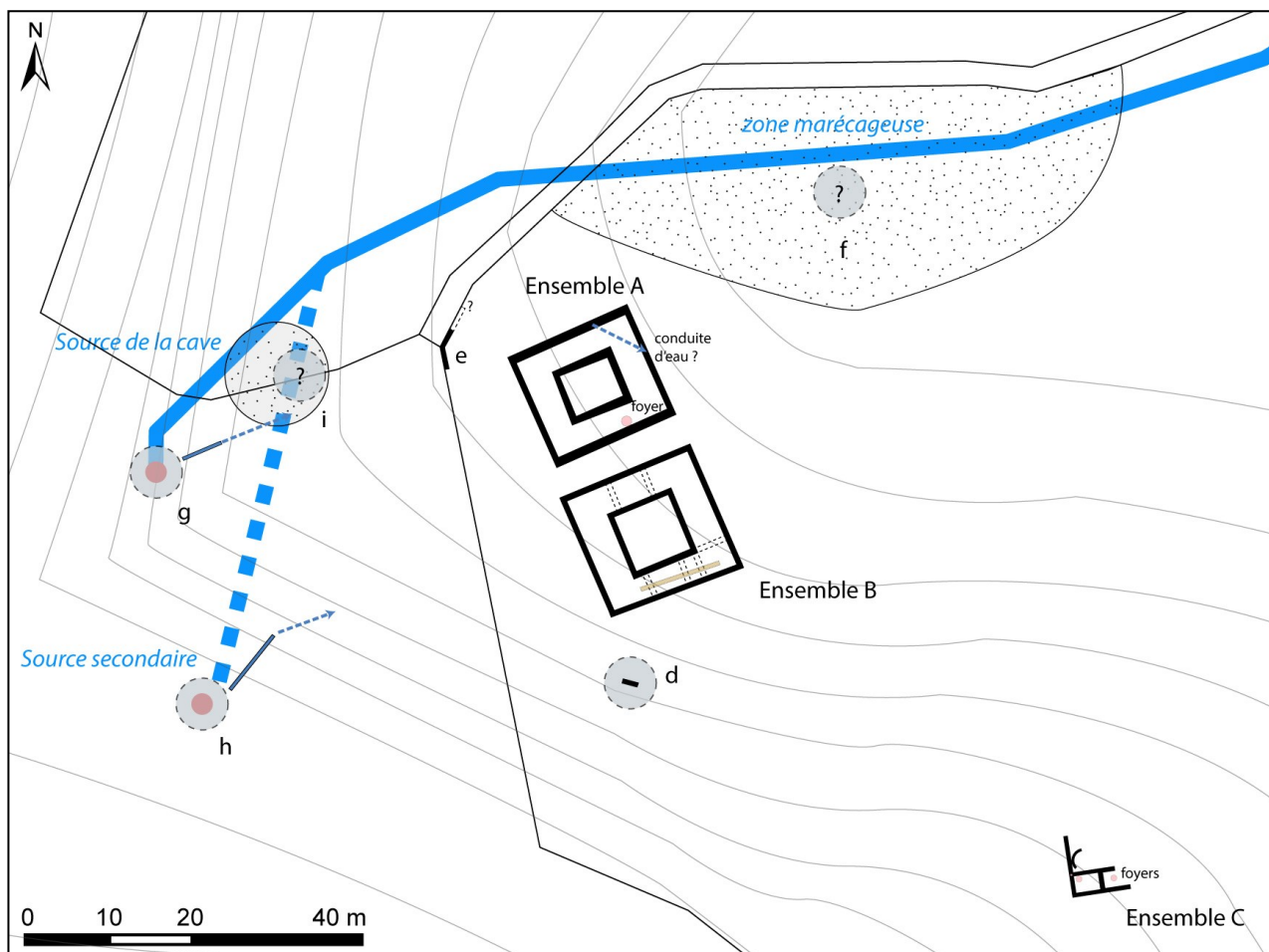


Figure 10 : Plan du sanctuaire d'Apollon Vindonnus à Essarois (DAO D. Vurpillot 2016).

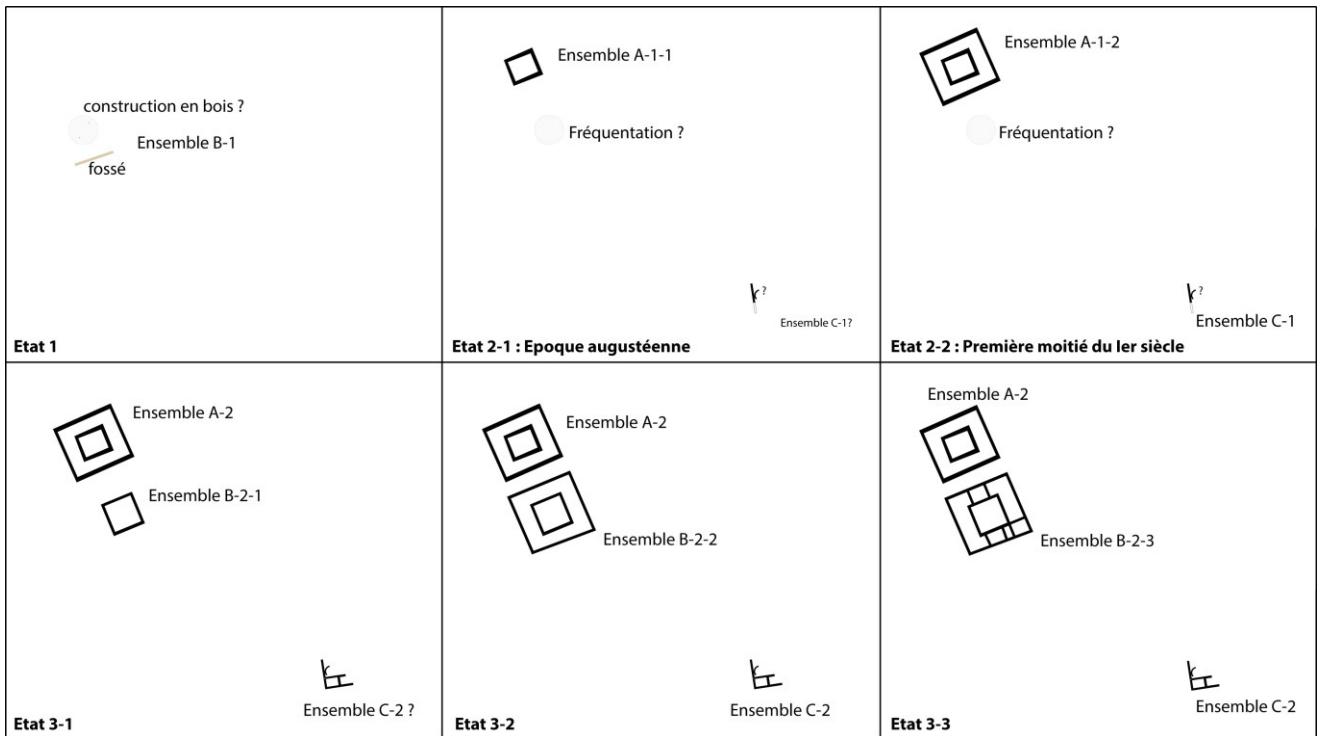


Figure 11 : Chronologie des différentes phases d'aménagement identifiées pour le sanctuaire d'Essarois (DAO D. Vurpillot 2016).

21251 ESSEY



► Situation

- **Essey ; les Hautot**
- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Esey	0	7	0	A2	0	0

► Données environnementales

- Topographie
- Les vestiges ont été découverts à proximité des sources de l'Armançon.

► Description

● Depuis au moins le XIX^e siècle, les découvertes fortuites se succèdent. Un premier sondage a été pratiqué en 1848. En 1873, A. Bruzard va prospecter la zone et tenter d'inventorier les découvertes. M. Cunisset va se révéler très actif dans la dernière décennie du XIX^e siècle et pratiquer plusieurs sondages. Enfin, les prospections aériennes de R. Goguet sont venues compléter nos connaissances du site en révélant la présence d'un *fanum*.

● Tous les auteurs s'accordent sur la présence très dense de débris de constructions sur une vaste surface (**BRUZARD 1873 : 25**). À proximité directe de la source, on a dégagé une « cave » qui était comblée. De plus, la présence de murs revêtus d'enduits et décorés, de conduites, de restes d'hypocauste et d'une importante mosaïque suggère la présence de balnéaires à cet endroit.

Le *fanum* est localisé à 500 m au sud-est de la source.

● La présence d'un puits situé vers la source et de conduites d'eau permet de penser qu'elle était captée et alimentait un probable établissement balnéaire.

● Les travaux agricoles ont mis au jour une quantité importante de mobilier qu'il est impossible de localiser. A. Bruzard évoque des sculptures, dont un fragment de draperie d'une statue de grande dimension, un bas-relief représentant une tête de femme et une statuette en pierre à l'effigie d'un char tirant trois déesses mères. À cela s'ajoute une statuette de Minerve en bronze et une tête de lion qui devait décorer un vase elle aussi en bronze, des bijoux en or (un bracelet et des boucles d'oreilles) et des monnaies » sans plus de détails. M. Cunisset disposait d'une collection personnelle d'objets antiques (**METMAN 1895 : LXVIII ET CXVIII**) dont faisait partie une tablette votive en pierre :

J / Noniso / Agisillus / Sul(pici?) Mar/sii f[ili]us / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)
[CIL XIII, 2834]

► Bibliographie

- **BRUZARD A., 1873.** « La source de l'Armançon », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de Semur*, Dijon, Libr. Lamarche, p. 24-32 (dixième année)
- **METMAN E., 1895.** « Compte-rendu des travaux », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Libr. Lamarche (Tome XII, années 1889-1895)

21253 ETALANTE



► Situation

- **Etalante** ; *Source de la Coquille*
- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Etlit	0	11	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Topographie
- Les vestiges ont été découverts à proximité de la source de la Coquille.

► Description

- Il est fait mention d'une première découverte fortuite par H. Baudot vers 1907. Une seconde est survenue à l'occasion de travaux effectués en 1957. Enfin, en 1996, A. Gelot a pratiqué un sondage à cet endroit.
- H. Corot signale que « Près de cette source [de la Coquille], se trouvait un édicule païen qui a procuré une statue de divinité masculine » (**COROT 1927 : 255**). Cette interprétation est reprise par G. Drioux (**DRIOUX 1934 : 145**), mais les sondages opérés en 1996 suggèrent plutôt l'existence d'un établissement balnéaire, si toutefois la construction est bien la même. En effet, A. Gelot a découvert des fragments d'hypocauste et de nombreuses tesselles de mosaïque.

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

- On a retrouvé près de la source une stèle mutilée en pierre (hauteur 52 cm), brisée au niveau de la tête, figurant un homme debout portant un mantelet recouvert de deux rubans sur la poitrine, tenant une serpe (ou une faucille) dans la main droite et repliant son bras gauche vers son torse.

D'autres fragments de sculpture furent excavés en 1957 : un genou en pierre grossière, un fragment de jambe et une jambe en calcaire (MARTIN 1958 : 308).

► Bibliographie

- **COROT H., 1932.** « Sources divinisées de la Côte d'Or et la reprise des fouilles des sources de la Seine », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Impr. Bernigaud et Privat, p. 243-264 (Tome XIX, années 1927-1932)

- **DRIOUX G., 1934.** *Cultes indigènes des Lingons*, Paris, Auguste Picard, 227 p.

- **MARTIN R., 1958.** « Circonscription de Dijon », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 301-322 (Tome 16 fascicule 2)

21307 GRESIGNY-SAINTE-REINE



► Situation

- **Grésigny-Sainte-Reine** ; *Dos d'Ane, Les Mézières*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Grsg	1	1	0	B1	1	0

► Données environnementales

- Bas de pente de vallée alluviale

- Les vestiges ont été découverts à proximité immédiate de la source Saint-Reine.

► Description

- En 1840, des travaux menés dans un immeuble qui jouxte la fontaine Sainte-Reine ont révélé divers vestiges antiques. On réalisa de nouvelles découvertes entre 1893 et 1895, lors de travaux d'aménagements hydrauliques qui visaient à retrouver l'origine de la source Sainte-Reine.

- En 1840, on mit au jour les fondations de constructions antiques à propos desquelles nous n'avons pas de détails (**PERNET 1909 : LI**).

- Il semble que deux systèmes d'adduction d'eau ont été exhumés lors des travaux de 1893-1895. Le plus ancien prenait la forme d'une rigole en bois qui aboutissait à un réservoir, lui aussi en bois, localisé en périphérie de l'immeuble qui avait livré des fondations de constructions antiques. Cette canalisation était située bien en dessous

d'une seconde canalisation en pierre placée en position transversale par rapport à la première. Son aboutissement n'est pas connu, mais à un endroit sur son tracé la rigole s'élargie et permet par exemple d'y puiser de l'eau directement (**PERNET 1909 : CLII**).

- L'intervention 1840 révéla du matériel concentré sur une petite surface : des monnaies, de la céramique et une statue féminine qui daterait du I^{er} siècle. Plus généralement, on a récupéré une importante quantité de monnaies et de débris de céramique dans la zone concernée par les travaux. Au surplus, de nombreux fragments de sculpture furent exhumés du champ traversé par la canalisation en pierre.

► Bibliographie

- **PERNET V., 1909.** « Compte-rendu des séances », *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de Semur*, Dijon, Impr. Verdot, p. I-CCXL (Tome XXXVI)

21606 LADOIX-SERRIGNY



► Situation

- **Ladoix-Serrigny** ; *source de la Douix, la Lauve*
- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Ladx	1	4	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Topographie
- Les vestiges ont été découverts dans la source de la Douix qui alimente la rivière la Lauve.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite en 1958 lors de travaux, puis de nouveau en 1967 selon des circonstances non précisées.
- Lors de travaux pratiqués à la station de pompage on a retrouvé une « salle de captage » avec des murs en béton d'époque indéterminée (**MARTIN 1960 : 338**).
- Nous n'avons aucune information complémentaire concernant la structure de captage.
- La boue extraite lors des travaux de captage de la source contenait environ 35 monnaies antiques, pour la plupart datées du III^e siècle ainsi que quelques

exemplaires du IV^e siècle, notamment un Numérien et un Maximien Hercule. D'autres monnayages tardifs ont été retrouvés dans la zone en 1967, en particulier des frappes de Claude II et de Postumus, mais sans détail sur le contexte de la découverte.

► Bibliographie

- **MARTIN R., 1958.** « Circonscription de Dijon », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 338 (Tome 18 fascicule 2)

21363 MAGNIEN (Hameau de Maizières)



► Situation

- **Magnien** (Hameau de Maizières) ; *Fontaine (ou Fontaine Salée)*

- Extra-Urbain ?

- J.-G. Bulliot indique qu'on se situe à un point de passage d'une « voie romaine transversale reliant entre elles les voies d'Autun à Langres et d'Autun à Sens par Saulieu » (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 242-243**). À cet endroit, l'axe traverserait l'Arroux au moyen d'un pont de bois dont il restait des vestiges situés non loin de la source minérale (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 240-241**). De plus, de nombreux « restes de tuiles à rebords, de meules, des médailles des tuyaux de plomb se rencontrent dans les champs voisins » et pourraient indiquer une occupation de bord de voie (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 240**).

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Magn	1	8	0	B1	0	S

► Données environnementales

- Tête de vallée

- La source Romaine a été redécouverte suite aux fouilles pratiquées en 1888, jusqu'alors elle formait une zone marécageuse en bordure de l'Arroux.

- Eaux chlorurées et bicarbonatées sodiques, calciques et potassiques ; Température de sortie : 16,1° C. ; Débit maximal : - ; Résidu sec: 7240 mg/L.

► Description

● Outre les vestiges du pont, découverts selon J.-G. Bulliot en tirant du sable à la fin du XIX^e siècle (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 240-241**). La fouille entreprise en 1888 par M. Communaux livra les principales informations liées aux aménagements antiques. À cette époque, la source avait formé un marécage et les agriculteurs avaient remarqué que l'eau était recherchée par les oiseaux et le bétail qui se détournaient de leur route pour aller y boire. Le système de captage a été relevé par A. Gillon en 1932 à l'occasion de la construction de bâtiments autour de la source. On sait aussi que les propriétaires successifs ont effectué des fouilles à différents endroits, mais sans que les résultats de ces activités clandestines ne soient jamais rapportés. Enfin, un diagnostic archéologique a été effectué en 1993 afin d'évaluer l'étendue et la richesse du site, avant un potentiel réaménagement (**MOURAIRE 1993**).

● On dégagait à environ 1,33 m de profondeur un puits carré (**A**) ayant intérieurement 1 m de côté et appareillé en belles pierres de tailles en grès bien jointes (fig. 12). Il était installé sur un dallage en pierre situé au même niveau. Seul M. Moquet fait état de l'existence d'une « couche de cendres et de bois calcinés » (**MOQUET 1938 : LXVI**), ce qui paraît assez douteux.

Les sondages réalisés en 1993 ont mis en évidence une couche d'occupation gallo-romaine située à quelques mètres à l'est du captage, à une profondeur à peu près équivalente à celle des découvertes de la fin du XIX^e siècle.

Les seules structures rencontrées sont deux murs parallèles appareillés (**B**) entourés d'un grand nombre de tuiles et de pierres taillées (**MOURAIRE 1993**).

● + **Captages** : Le captage antique consiste en une fosse de 1,2 m de profondeur creusée dans la microgranulite, au fond de laquelle la source jaillit par les diaclases de la roche. Cette fosse est recouverte d'une dalle de 30 cm d'épaisseur, munie d'une ouverture semi circulaire de 0,75 m de diamètre. À noter que la partie inférieure de la dalle est creusée de rainures, qui sont peut-être accidentelles, ou si elles sont volontaires, ont pu servir à drainer les gaz dégagés par l'eau. Enfin, cette dalle supporte un puits carré aux parois appareillées de belles pierres de tailles en grès bien jointes, sur une hauteur de 1,15 m (**DE LAUNAY 1899 : 465-466**).

Le captage est complété par un drainage aménagé autour du puits, de manière à l'isoler du pré marécageux environnant.

+ **Distribution de l'eau** : Les auteurs rapportent la présence de tuyaux de plomb dans le secteur.

● Les descriptions des contextes de découverte ne sont pas très claires. Les deux articles de référence sont presque similaires et ont été rédigés par J.-G. Bulliot (**BULLIOT 1890 ; BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 239 - 243**). Dans la partie supérieure du captage, lorsque M. Communaux tenta de le réaménager, on « découvrit alors de nombreux débris antiques » (**BULLIOT 1890 : 482**). En particulier, la tête d'une divinité en calcaire tendre ainsi que ce qui paraissait être les débris de son corps. Elle était drapée et tenait un objet dans la main droite. Le corps était percé d'un trou cylindrique, peut-être pour permettre le passage de l'eau. A. Changarnier fait aussi mention d'un « buste mutilé, analogue à ceux, si nombreux, recueillis dans les fouilles des sources de la Seine » (**CHANGARNIER 1910 : 72**) qui n'apparaît dans aucun autre rapport. À cela, on doit ajouter des fragments de poteries « rouges et grises ».

Enfin, dans la « vase sortant de la citerne » on mit au jour des monnaies « aux effigies impériales du I^{er} au IV^e siècle [...] des deux Faustines, Marc-Aurèle, Décence, Gratien » (**MOQUET 1938 : LXV**).

La statuette d'Apollon medicus évoquée par M. Moquet (**MOQUET 1938 : LXV**) est une erreur due sûrement de l'ambiguïté du texte d'A. Changarnier, qui fait une référence maladroitement à une statuette découverte à Sainte-Sabine (**CHANGARNIER 1910 : 72**).

Dans les champs voisins, on retrouve de nombreux restes de tuiles à rebords, de meules, de monnaies et des tuyaux de plomb (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 240**). Dans le champ situé à gauche de l'établissement des bains moderne, on a retrouvé une statuette en bronze qui représente un petit personnage assis sur un rocher. La figure est jeune et imberbe, la chevelure bouclée, nouée au sommet de la tête, la main droite tient un gobelet tandis que l'autre main est appuyée sur le rocher. A. Changarnier dresse une liste plus précise des éléments retrouvés aux alentours : les monnaies seraient aux effigies d'Antonin, Faustine mère, Marc-Aurèle, Faustine Fille, Postume, Tetricus, Tetricus fils, Claude II, Aurélien, Constantius I^{er}, Lucinius I^{er}, Constantin,

Constantius II, Decence, Gratien ; deux fragments de mosaïque sur un béton rouge fait de briques pilées (l'un présentant un triangle délimité par des cubes noirs, l'autre morceau était fait de cubes blancs) ; de la céramique sigillée « décorée » et de la céramique commune ; des fragments de marbre et de carrelage en brique et en pierre polie (CHANGARNIER 1910 : 72).

Le faisceau d'indices disponibles reste très limité, pour autant que l'on puisse en juger le captage s'insère dans un contexte archéologique plus large, qui correspondrait à des installations situées en bord de voie, peut-être en relation avec un établissement rural.

Ces éléments permettent au mieux d'envisager une fréquentation de la zone du captage entre le milieu du I^{er} siècle de notre ère et le IV^e siècle, mais l'absence de liste détaillée du numéraire retrouvé dans la vase extraite du captage incite à la prudence.

► Bibliographie

- **BULLIOT J.-G., 1890.** « Séance du 24 avril 1890 », *Mémoires de la société éduenne*, Autun, Impr. Dejussieu, p. 481-485 (Tome XVIII)
- **BULLIOT J.-G. ET THIOLLIER F., 1892.** *La mission et le culte de Saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays Éduen : étude sur le paganisme rural*, Autun, Lib. Dejussieu, 482 p.
- **CHANGARNIER A., 1910.** « Maizières (Côte d'Or) Source romaine », *Mémoires de la société d'archéologie de Beaune*, Beaune, Impr. Beaunoise, p. 69-76 (année 1909)
- **DE LAUNAY L., 1899.** *Recherche, captage et aménagement des sources thermo-minérales, origine des eaux thermo-minérales, géologie propriétés physiques et chimiques, cours professé à l'École supérieure des mines*, Paris, Baudry, 642 p.
- **MOURAIRE E., 1993.** *Maizières la station thermale (rapport de diagnostic n° 63)*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 7 p.
- **POMEROL C. ET RICOUR J., 1992.** *Terroirs et thermalisme de*, Orléans, Ed. du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), 288 p.

► Figures

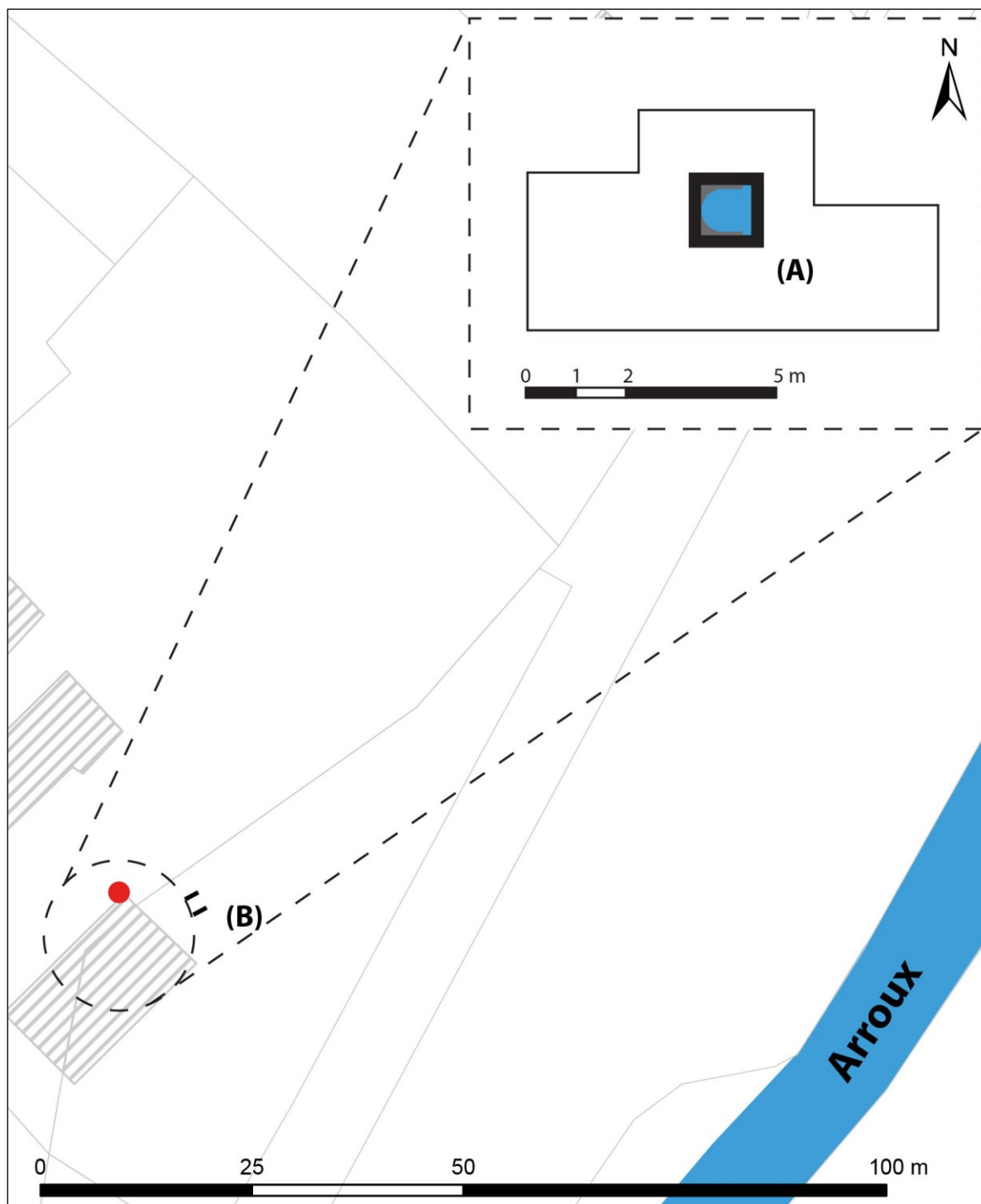


Figure 12 : Localisation des vestiges identifiés à Magnien (Hameau de Maizières) (DAO D. Vurpillot 2016, fond cadastral IGN).

21395 MASSINGY-LES-VITTEAUX



► Situation

- **Massingy-lès-Vitteaux** ; *Rue de la Fontaine Saint-Cyr*
- Extra-Urbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Mass	1	9	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Versant
- Nous ne disposons pas de la localisation précise des vestiges mais à partir du plan simplifié soumis par A. Bruzard (**BRUZARD 1866 : 74**) il semblerait que le site soit installé sur le lieu d'émergence de la source ou dans sa périphérie immédiate.

► Description

- L'édification d'une maison au cours de l'année 1844, à quelques mètres de la fontaine Saint-Cyr, M. Baudelot dégagea plus d'une dizaine d'ex-voto et des monnaies. Près de 20 ans plus tard, en 1866, la Société de sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois décide d'entreprendre des fouilles à l'endroit de la découverte et met au jour un édifice à abside (**BRUZARD 1866**).
- A. Bruzard signale que le mobilier retrouvé en 1844 était localisé entre « deux portions d'anciens murs » (**BRUZARD 1866 : 69**). Est-ce qu'ils correspondent à des vestiges d'une phase tardive du bâtiment ? Nous ne pouvons en avoir la certitude, d'autant plus qu'ils ont été détruits à cette occasion.

Les fouilles de 1866 furent engagées à cet endroit et révélèrent une abside de 8 m de diamètre en moellons appareillés. Les murs qui l'encadrent se poursuivent au nord et au sud sur une longueur supérieure à 17 m. Au sud, la fouille a été interrompue à cause de la déclivité du terrain, au nord le mur paraît se poursuivre dans une nouvelle pièce, mais les moellons ont été arrachés. Le mur nord a été reconnu sur plusieurs mètres en travers de la voie et son mode de construction implique la présence d'une ouverture. Enfin, des travaux pratiqués dans le chemin à proximité ont révélé un nouveau segment de mur qui semble poursuivre le précédent. Au total la façade nord dépasserait donc les 12 m (fig. 13).

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

- Plus de 13 ex-voto en pierre ont été dégagés des travaux pratiqués en 1844. J.-G. Bulliot fait remarquer que « le plus grand nombre sortit d'un petit réduit voûté comparé à un four » (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 67**). Ces sculptures représentaient « des personnages assis, tenant des offrandes, des bustes [...] ou simplement des têtes dans une niche, des torsos indiquant certaines affections malades » (**BULLIOT ET THIOLLIER 1892 : 67**). En revanche, les monnaies ont été dispersées au moment de leur découverte, nous n'en connaissons ni la nature, ni le nombre.

Les fouilles de 1866 n'ont fourni que cinq nouveaux ex-voto de même nature que les précédents et 15 monnaies de bronze. Sept ne sont pas identifiables et les frappes restantes correspondent aux règnes de Vespasien, Domitien, Nerva, Trajan et Magnus Maximus. Les quelques monnaies recueillies concernent donc principalement la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère et le début du II^e siècle, avant un bond en avant vers la fin du IV^e siècle. Aucun autre marqueur chronologique ne permet de préciser la chronologie du site.

► Bibliographie

- **BRUZARD A., 1886.** « Notice sur la source de Massingy-lès-Vitteaux », *Bulletin de la Société de Sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois*, Semur-en-Auxois, Impr. Verdout, p. 67-75 (Tome 3)
- **BULLIOT J.-G. ET THIOLLIER F., 1892.** *La mission et le culte de Saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays Éduen : étude sur le paganisme rural*, Autun, Lib. Dejussieu, 482 p.

► Figures

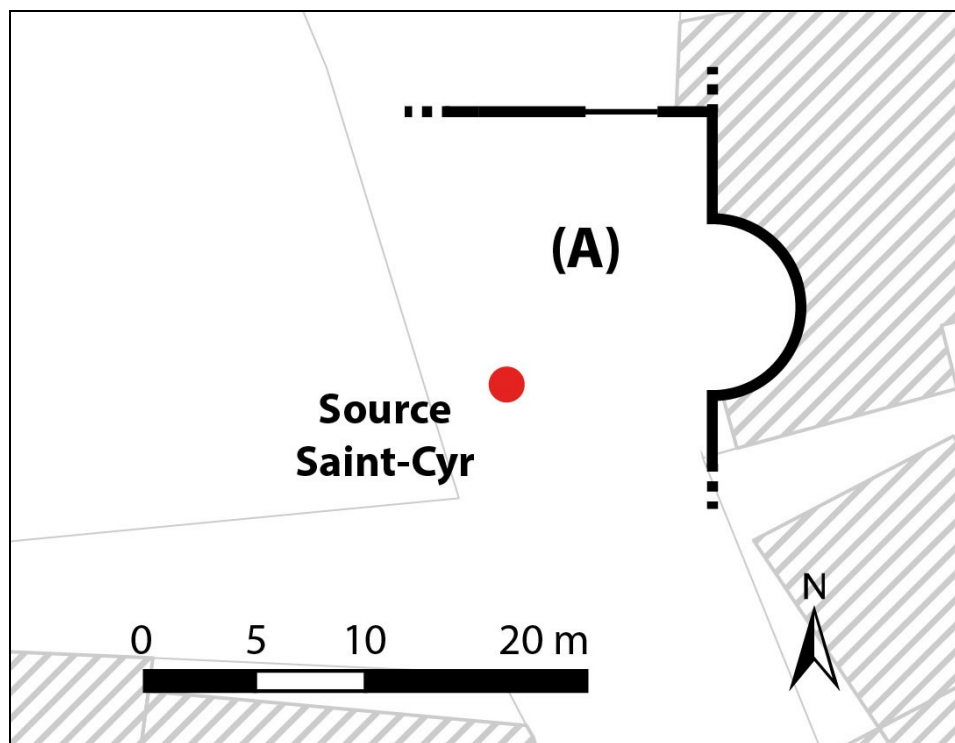


Figure 13 : Localisation des vestiges identifiés à Massingy-lès-Vitteaux (DAO D. Vurpillot 2016, fond cadastral IGN).



► Situation

- **Montlay-en-Auxois** ; *Fontaine Segrain*

- Extra-urbain

- Le secteur est encadré par deux axes nord-sud reliant Saulieu à Semur et Alise-Sainte-Reine (*Alesia*). Une voie secondaire transversale paraît avoir été mise en place pour desservir directement le complexe minier.

Aucune agglomération à proprement parler n'a pu être identifiée en relation avec la commune de Montlay-en-Auxois. Toutefois, à 4 km au sud-ouest de la commune actuelle, une intense activité métallurgique semble être à l'origine de l'installation d'un certain nombre de structures d'habitat.

Plusieurs secteurs importants ont pu être mis en évidence :

- Dès le début du XX^e siècle, il est fait mention d'un « vaste espace » où « les débris de tuiles romaines sont très abondants » et que les bucherons nomment « ville de Guilly ou d'Eguilly » (**FOURIER 1906-1910 : CXVI**). Ce premier secteur est situé à environ 200 m au sud du lieu-dit La Croix de l'Homme Mort et est interprété par J. Dupont comme un village de mineurs comportant au moins dix-huit constructions associées notamment à une forge (**BENARD, MANGIN, GOGUEY ET ROUSSEL 1994 : 187 - 191, DUPONT ET BENARD 1995 : 68, PROVOST 2009 : 577 - 579**). À 600 m vers l'ouest, de l'autre côté de la voie antique, un autre groupe de ferriers est flanqué d'un atelier de réduction en relation avec quatre ou cinq constructions en granite de nature similaire à celles évoquées auparavant.

- Le second secteur s'insère à un peu plus de 500 m au nord-est du même lieu-dit. Selon J. Dupont, il s'agit d'un complexe d'exploitation minière que les vastes travaux de déboisement ont permis de repérer et ont aussi très largement détruit (**DUPONT ET BENARD 1995 : 68**). Le site avait déjà été prospecté en 1969 et 1970 et avait livré d'importants amas de scories de fer en relation avec de nombreux vestiges d'occupation des premiers siècles de notre ère. Pour sa part, L. Olivier constate un

« très abondant épandage de *tegulae*, à fleur de terre (100m x 100m) sur une zone plate [...] on y observe presque exclusivement des fragments de *tegulae*, de briques, des scories de couleur gris noir, dont la légèreté témoigne d'une bonne réduction du minerai » (OLIVIER 1982 : 4).

- Entre les deux secteurs, un site associant un captage de source et deux bassins a pu être mis en évidence.

- À environ 1,5 km vers l'est, un site d'habitat gallo-romain paraît avoir été identifié à l'emplacement de la Métairie Bussière. Il s'agit peut-être un établissement rural pour lequel on constate de nouveau des traces d'activités métallurgiques.

- Enfin, au lieu-dit la Genetoy, une tuilerie et une briqueterie gallo-romaine ont été identifiées.

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Mtly	2	18	0	A1	0	0

► Données environnementales

- Fond de talweg

- Les vestiges sont situés au niveau de la Fontaine Segrain, c'est une source pérenne, qualifiée d'abondante dans la documentation. L'analyse de la flore présente à l'interface des deux niveaux argileux du bassin (**B2**) révèle un milieu marécageux. La mise en place de cette couche d'interface paraît contemporaine de l'amorce du déclin du site et donc d'un retour de la végétation sûrement faite d'entretien (DUPONT ET BENARD 1995 : 74).

► Description

- Les premières mentions de découvertes apparaissent assez tardivement, au début du XX^e siècle, et se fait l'écho de la tradition locale (FOURIER 1906-1910 : CXVI). Les premières prospections officielles n'interviennent qu'en 1969-1970, elles sont suivies de relevés de terrain pratiqués en 1972, mais ce n'est véritablement qu'à l'occasion de déboisements au début des années 1980 que des interventions ont pu être menées sur les différents secteurs que nous venons d'évoquer et en particulier sur le site de la

Fontaine Segrain. Des interventions de sauvetage seront conduites à cet endroit en 1983 puis 1984. Il s'agit d'une fouille de faible envergure mais qui a bénéficié d'études environnementales et dendro-chronologiques.

Toutes les structures mises au jour sont liées à l'exploitation de la source (fig. 14) :

- **(C)** : Elles comprennent un captage quadrangulaire en bois **(C)** mesurant 1,75 m sur 1,78 m et profond de 90 cm. Sur son flanc ouest se dressait un mur de pierres sèches adossé à l'enrochement granitique.

Le captage était rempli de boue et contenait des blocs de pierre plus ou moins équarris ainsi que deux poteaux de bois avec des chevilles. Il est très probable qu'ils appartenaient à un système de couverture visant à protéger le captage (**DUPONT ET BENARD 1995 : 61**).

- **(B1)** : À 3,3 m vers l'aval, on rencontre un premier bassin quadrangulaire en bois **(B1)** de plus grandes dimensions, 5,4 m sur 5,7 m, et qui conserve les traces d'un plancher en bois. Il était noyé dans une couche d'argile hétérogène contenant un mobilier dense (**DUPONT ET BENARD 1995 : 61**) mêlé à de nombreux débris de tuiles, ce qui permet également d'envisager la présence d'un système de couverture.

- **(B2)** : En poursuivant 2,7 m vers l'aval, nous sommes confrontés à un second bassin quadrangulaire en bois **(B2)**, de taille plus réduite (3,76 m sur 1,83 – 1,89 m) et profond de 0,3 m, mais dans un bien meilleur état de conservation. Une douzaine de planches de chêne déposées jointivement le couvraient au moment de la découverte. Une fois prélevée, elles laissaient apparaître un comblement à la stratigraphie relativement claire : une couche de sable de 0,03 m d'épaisseur présente à même le plancher ; suivie d'une couche d'argile épaisse de 0,05 à 0,06 m, contenant la majeure partie du mobilier ; puis une fine couche d'interface constituée de particules végétales ; précédant la seconde couche d'argile épaisse quant à elle de 0,2 m et presque totalement dépourvue de matériel (**DUPONT ET BENARD 1995 : 61-62**).

Des sondages pratiqués à la base des deux bassins n'ont livré aucune trace d'une occupation antérieure, la couche d'argile d'une profondeur variant de 0,85 m à 0,9 m reposant directement sur une arène granitique (**DUPONT ET BENARD 1995 : 63**).

L'étude dendrochronologique menée sur les deux bassins révèle une période d'abattage commune située entre 86 et 119 de notre ère. Il est donc probable que ces deux structures hydrauliques aient fonctionné ensembles, sûrement dès le milieu du II^e siècle.

Quant au captage, L. Borau s'interroge sur sa possible antériorité, « en raison d'une orientation divergente et d'un mode d'assemblage des cuvelages différent » (**BORAU 2010 : 251**). Hypothèse qui ne saurait être confirmée faute d'indices pertinents.

- **Captages** : Le captage (**C**) était implanté directement dans une épaisse lentille de glaise et son cuvelage constitué de plusieurs rangées (au moins sept, dont six entièrement conservées) de plateaux de chêne, épais de 0,9 m, superposés par la tranche et tenus en place par un système de tenons et de mortaises.

La captation de l'eau s'effectuait à même le sol par un système d'ouvertures semi-circulaires de 0,09 m de diamètre. Trois ouvertures sur le côté ouest et deux ouvertures sur les côtés nord et sud laissaient affluer rapidement l'eau dans le bassin.

- **Distribution de l'eau** : On ne sait pas de quelle manière le captage alimentait concrètement les autres structures hydrauliques, sa face orientée vers l'aval ne présentant aucun orifice apparent.

En prenant en compte les modes de fabrication des bassins et la préservation d'un conduit d'évacuation en bois, on peut envisager un système de canalisations aériennes en bois ayant disparues. L'élévation des structures (**C**) et (**B1**), ainsi que l'absence d'orifice sur la paroi ouest de (**B2**) ne vont pas à l'encontre de cette hypothèse. De plus, l'accumulation de sable sur le plancher de (**B2**) plaide en faveur d'une alimentation en eau vive.

La paroi ouest de ce même bassin est marquée par un trait de scie vertical à environ 50 cm de l'angle nord-ouest, dans le prolongement naturel de l'axe de la pente du terrain. J. Dupont considère qu'elle a « sans doute permis, au moins en un premier temps, l'infiltration dans le bassin d'une partie de l'eau ruisselant librement en amont, sans doute après la disparition de tout système d'adduction d'eau organisé »

(DUPONT ET BENARD 1995 : 61). L'évacuation traversait la paroi est du bassin à proximité de l'angle nord-est. Elle prenait la forme d'un conduit circulaire de 0,065 m de diamètre creusé dans une poutre de chêne de section quadrangulaire. Conservée sur une longueur de 2,46 m, son extrémité est était « calée latéralement par deux segments de pieu de chêne solidement implantés dans l'argile » (DUPONT ET BENARD 1995 : 62). Cette structure était encore partiellement fonctionnelle à l'époque de la découverte, il semblerait donc que le trait de scie s'avère suffisant pour remplir le bassin sous réserve de bloquer l'évacuation.

L'eau de la source paraît avoir également été acheminée en dehors du sanctuaire. Si nous ne disposons pas d'autres structures de captage, plusieurs découvertes fortuites attestent de la présence de canalisations.

Pour citer de nouveau M. Fourier, « ce fossé [celui du 'château' de Bussière-Aval] aurait été jadis rempli par les eaux d'une source abondante, la fontaine Segrain, située sur le plateau à 1500 mètres de là, et on aurait trouvé des tuyaux conduisant l'eau du côté des ruines » (FOURIER 1901-1905 : CIV). Il est donc ici question de tuyaux, sans plus de détails, sûrement très postérieurs à la période gallo-romaine. Dans l'axe formé entre le lieu de culte et ce château, on a identifié une tuilerie, située à environ à 1 km vers l'est, puis quelques centaines de mètres plus loin un possible établissement rural.

Cette tuilerie n'a été mise au jour que dans le cadre de prospections thématiques (MANGIN ET SCHERRER 1994), toutefois il est fait mention d'une canalisation en tuile au niveau de la zone de production. Or, « Dans de nombreux cas, les tuiliers aménagent un point d'eau à l'intérieur de leurs ateliers. Soit ils accèdent à la nappe phréatique au moyen de puits, soit ils récupèrent l'eau de pluie [...] On peut signaler aussi quelques tuileries où des fosses ou bassins sont situées au débouché de longs fossés ou canalisations dont on ne connaît pas le point de départ » (CHARLIER 2011 : 83 – 87).

Une seconde canalisation, de nature similaire à celle de la tuilerie, a été mise en évidence à un peu plus de 300 m en contrebas du lieu de culte vers le sud-est. Lors d'excavations « faites à la pelleteuse pour avoir des matériaux de remblai pour la route [...] comme un trou de poteau comblé par des détritiques...pierres, tuiles brûlées, cassées...sur un recuit de four on perçoit un morceau vitrifié. L'autre est la mise à jour d'un conduit d'évacuation d'eau fait sans doute de tuiles et briques réformées ; à 2,30

m de profondeur dans le rocher. Le premier trou est comblé, le deuxième existe encore à ce jour » (BUISSON 1981).

La fonction de ces canalisations reste difficile à évaluer, adduction ou évacuation de l'eau ?

La qualité de conservation des différentes structures s'avère très variable, avec un bassin (B1) dont il reste finalement peu de traces et un bassin (B2) au contraire très bien préservé. Plus que les conteneurs ou le captage, c'est comme d'habitude la distribution de l'eau qui pose problème. En dehors d'une conduite d'évacuation, nous en sommes limités à des conjectures.

Sans pouvoir vérifier l'antériorité du captage par rapport à la mise en place des bassins, on peut toutefois constater à la suite de L. Borau que « les méthodes employées pour former des réserves d'eau, [sont] très éloignées des modes de construction romains. Ces techniques d'origines gauloises ne sont pas sans rappeler les bassins de sites plus anciens tels que Bibracte mais également Arleuf. » (BORAU 2010 : 251), ce qui est finalement cohérent avec les résultats de l'auteur : « En conclusion, les bassins en relation avec les sources adoptent rarement des modes de construction de type italique. Les constructeurs ont privilégié l'association du bois et de l'argile ou de la pierre et de l'argile » (BORAU 2010 : 277).

On doit donc relativiser, toute proportion gardée, la surinterprétation du caractère modeste d'un site, qui pourrait être associée *de facto* à l'usage du bois pour une période aussi haute.

● (B1) : Dans la couche d'argile de (B1), on a récolté des éléments en bois, mal conservés (DUPONT ET BENARD 1995 : 64). Parmi une trentaine de plaquettes quadrangulaires très minces, deux témoignaient de la présence de rivets servant sûrement à maintenir une fine feuille de tôle gravée, mais seul un clou a été retrouvé. Trois sculptures en bois étaient aussi présentes : un pied, une planche anatomique et un sexe masculin.

En ce qui concerne la terre cuite, on remarquera un buste représentant une tête féminine coiffée d'un attribut en forme de croissant aux pointes érigées, une couronne de facture rudimentaire et une trentaine de petits vases, pour la plupart en céramique métallescente (vases miniatures ?), tous réduits à leur partie inférieure.

Les vases auraient donc été préalablement brisés afin de récolter et déposer spécifiquement ces fragments. On doit également faire mention d'un fragment de vase sur lequel une inscription en cursive gravée à la pointe avant cuisson n'était représentée que par les lettres « n » et « r » superposées.

Enfin, le mobilier métallique était constitué d'un ardillon de fibule en or et de quatre as (Néron, Domitien, Trajan, Antonin le Pieux).

● **(B2)** : Le matériel en bois contenu dans la première couche d'argile de **(B2)** est constitué des éléments suivants : des sculptures en bois qui correspondent à deux personnages, une ébauche de statuette, une tête, une jambe, un bras et deux membres ; huit nouvelles plaquettes ; et quelques autres objets à l'identification incertaine, notamment deux branches écorcées.

Quant au mobilier céramique, quelques tessons très fragmentés à pâte grise ou noirâtre et plus rarement métallescente étaient présents dans cette couche. Des fragments de nature similaire étaient également inclus dans la couche d'argile supérieure. Enfin, les tessons appartenant à trois vases : « un vase tripode en céramique commune claire, un grand vase à décor peint de bandes horizontales brunes, et un vase sigillé Drag. 37 » (**DUPONT ET BENARD 1995 : 65**) reposaient sur la couche sableuse à même le plancher, dans l'axe de la conduite d'évacuation.

On doit aussi mentionner un as à l'effigie d'Hadrien retrouvé hors stratigraphie, à proximité immédiate des bassins.

Le mobilier céramique vient conforter l'idée d'une fréquentation qui débiterait vers le milieu du II^e siècle et se poursuivrait pendant quelques décennies, vraisemblablement jusqu'au début du III^e siècle. Les monnaies découvertes ne viennent pas contredire cette proposition, mais leur nombre réduit ne permet pas d'être plus précis.

La présence de matériel votif en bois, en particulier des ex-voto anthropomorphes, à une période aussi haute est plus étonnant, mais l'étude dendrochronologique nous apprend que les arbres ont été abattus dès la fin du I^{er} siècle (**DUPONT ET BENARD 1995**). Ce qui pose la question de la fréquentation du site et de la conservation d'un mobilier dont on sait qu'il était en général façonné peu de temps après l'abattage de bois qui n'était pas sélectionnés pour leur durabilité.

► Bibliographie

- **BENARD J., MANGIN M., GOGUEY R., ET ROUSSEL R., 1994.** *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*, Paris, Les Belles Lettres, 303 p. (Annales littéraires de l'université de Besançon numéro 522)
- **BORAU L., 2010.** *Les structures hydrauliques chez les éduens à l'époque antique*, Paris, Thèse de doctorat d'État (Université Paris 4 Paris-Sorbonne), 2 volumes (383 et 210 p.)
- **BUISSON M., 1981.** *Lettre manuscrite*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, non paginé
- **CHARLIER F., 2011.** *Technologie des tuiliers gallo-romains (Gaule et Germanie) : Analyse comparative et régressive des structures de production des matériaux de constructions en terre cuite de l'époque contemporaine à l'Antiquité*, Thèse de doctorat d'État (Université de Franche-Comté), 856 p.
- **DUPONT J., 1983.** *Rapport de fouille : Le sanctuaire à bois votifs de la fontaine Segrain*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, non paginé
- **DUPONT J. ET BENARD J., 1995.** « Le sanctuaire gallo-romain à bois votifs de la Fontaine Segrain, à Montlay-en-Auxois (Côte-d'Or) », *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, *Revue Archéologique de l'Est*, p. 59-78 (tome 46)
- **Fourier 1901-1905** : FOURIER (M.) – Seance du 1 mai 1903, *Mémoire de la commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, J. Nourry, Dijon, 1901-1905, p. CIV (tome XIV)
- **FOURIER M., 1906-1910.** « Séance du 15 mai 1908 », *Mémoire de la Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or*, Dijon, J. Nourry, p. CXVI (tome XV)
- **MANGIN M. ET SCHERRER J., 1994.** *Fiche de site : Montlay-en-Auxois, les Genetoy*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, non paginé
- **OLIVIER L., 1982.** *Rapport de visite au bois d'Eguilly*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 4 p.
- **PROVOST M., 2009B.** *Carte archéologique de la Gaule : La Côte d'Or (Allerey à Normier) 21/2*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 651 p.

► Figures

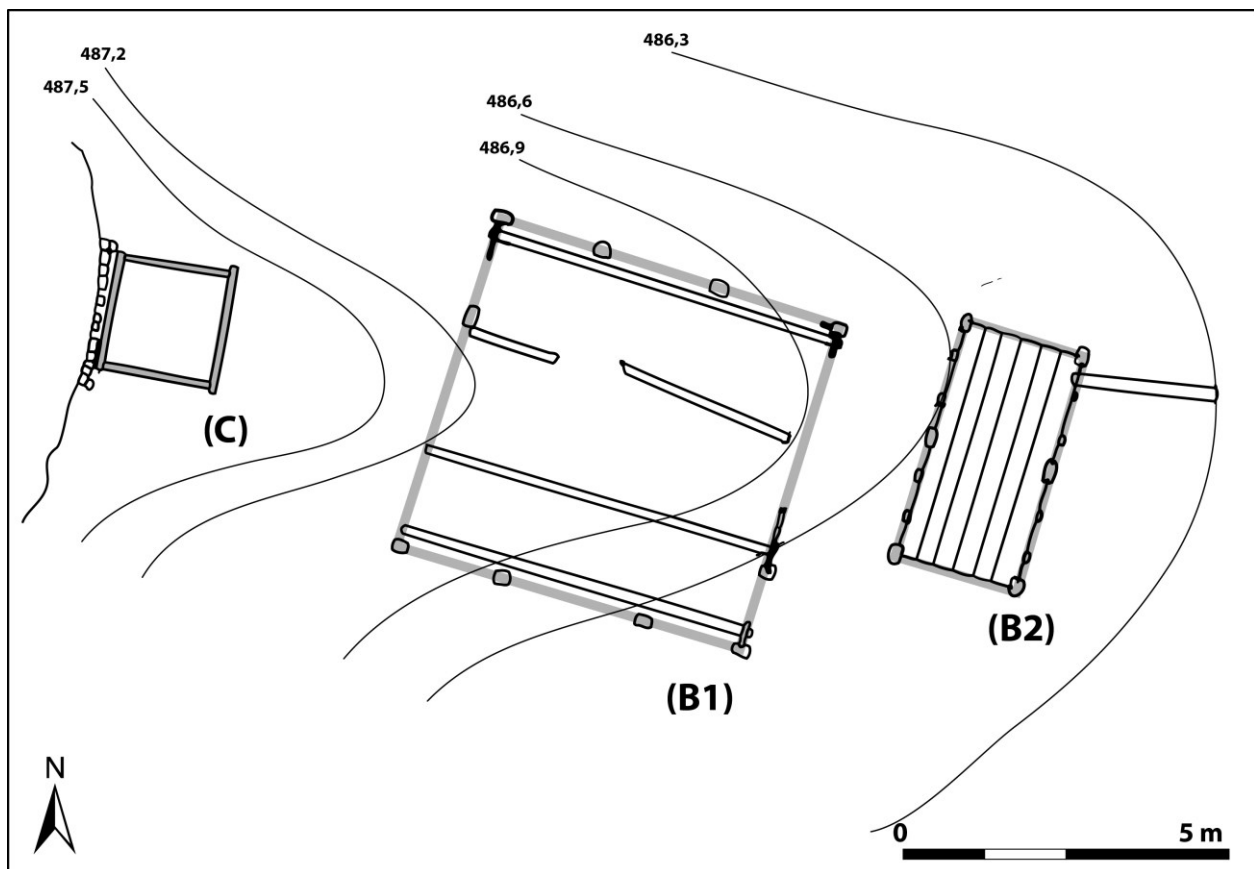


Figure 14 : Plan général de l'organisation du sanctuaire de Montlay-en-Auxois (DAO D. Vurpillot 2016).

21570 SAINTE-SABINE



► Situation

- **Sainte-Sabine** ; *Le Moulin à Vent, La Couture (indiqué Champ Chaumet dans les textes anciens)*

- Extra-Urbain

- Une voie antique passerait peut-être dans la zone et prolongerait la voie reconnue au nord de Pouilly.

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
SSab	0	9	1	A2	0	0

► Données environnementales

- Versant

- La documentation ancienne fait état de sources « à proximité du temple [...] qui devaient être jadis plus abondantes qu'aujourd'hui » (**DENIZOT 1881 : 158**). À partir des données actuelles et en considérant la localisation approximative du site, il existe effectivement une zone très dense en sources, mais elles sont toutes situées dans un périmètre supérieur à 500 m par rapport aux constructions antiques.

► Description

- Les résultats des deux principales phases d'investigations menées en 1837 et 1854 ne nous sont parvenus que sous la forme de comptes rendus tardifs, sûrement de seconde voire de troisième main.

Il semble que la construction découverte en 1837 est installée à proximité immédiate d'au moins deux établissements ruraux à fort statut, le premier situé au lieu-dit Le Roncey à environ 1 km vers l'ouest, et le second situé à un peu plus de 500 m au nord.

L'actuelle commune de Sainte-Sabine se développe autour de ce dernier. On constate aussi la présence d'un passage à gué non loin du lieu de culte. De nombreuses découvertes fortuites sont signalées à Sainte-Sabine et dans les environs, pour la plupart en relation avec les deux établissements ruraux gallo-romains, puis des occupations qui vont leur succéder.

On signale dans la documentation que les cultivateurs étaient souvent contrariés par la quantité de pierres qu'ils heurtaient en faisant les labours à cet endroit. Ainsi, en 1837, l'un d'eux voulu en dégager la plus grande partie pour faciliter son travail et mit au jour une construction antique. Une seconde campagne de travaux fut menée par le curé de la paroisse en 1845 et donna lieu à de nouvelles découvertes, plus modestes (**DENIZOT 1881**). Enfin, dans un message adressé au Service régional d'archéologie, J.-F. Bligny signale que de nouvelles pièces sculptées sont sorties de terre lors de la mécanisation des cultures.

- **(A)** : Dès 30 à 40 cm de profondeur J. Roze rencontra des murs de fondation. Les substructions ainsi mises à découvert formeraient un édifice carré d'environ 10 m de côté et divisé en deux salles (**DENIZOT 1881 : 158**).

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

- **(A)** : Les travaux de 1837 révélèrent le bâtiment ainsi qu'une statuette en pierre et une monnaie de bronze.

La poursuite des recherches dans l'édifice livra de nouveaux objets :

- 15 à 20 statuettes votives dans les décombres du bâtiment. Toutes sont des emmaillotés de sexe et d'âge variable (**GUILLEMOT 1861 : 6 ; DENIZOT 1881 : 158**), un point sur lequel insistent tous les auteurs anciens.

- deux ou trois petites colonnes, mesurant de 1 m à 1,45 m, dont une seule fut retrouvée intacte (**GUILLEMOT 1861 : 10**). L'une d'elle portait l'inscription :

Bereno Cigetius

[CIL XIII, 2836]

Les colonnes devaient servir de piédestaux pour les statuettes comme le suggère la présence de trous de fixation qui se remarquent à la base de figurines et sur les chapiteaux (**GUILLEMOT 1861 : 7**).

- Des monnaies pour lesquelles nous ne disposons d'aucune information complémentaire.
- Deux petits reliefs de chevaux en pierre (**DENIZOT 1881 : 156**).
- Une inscription, ou un fragment d'inscription :

Veriano Criciro

[CIL XIII, 2837]

- Une statue d'Apollon, nu, tenant un serpent enroulé à son bras droit et mesurant 1,48 m de hauteur. Il est sculpté dans une sorte de niche, en demi-relief. On l'aurait retrouvé dans la partie nord du bâtiment.

Une nouvelle exploration du site eut lieu en 1854. On exhuma alors une vingtaine de têtes ainsi qu'une douzaine de pieds et de jambes en pierre (**DENIZOT 1881 : 156**). P. Guillemot mentionne aussi des mains et précise que tous ces objets faisaient 15 à 20 cm (**GUILLEMOT 1861 : 7**). Quelques nouvelles monnaies proviennent aussi de ces excavations, mais nous n'avons des informations que pour deux frappes de ce lot : une était à l'effigie d'Aurélien et l'autre d'Hélène.

Il paraît justifié de penser que cette seconde campagne de « fouilles » se soit concentrée sur les abords de l'édifice, après que la première intervention en ait exploré l'intérieur.

On peut aussi mentionner une communication à la Commission des antiquités du département de la Côte-d'Or : « Le même membre rappelle la découverte faite, il y a environ 20 ans sur le territoire de Sainte-Sabine, où ont été trouvées une immense quantité de médailles en bronze, parmi lesquelles quelques-unes en argent, deux anneaux en or, qu'il communique à la Commission, et six cloches en bronze » (**VALLOT 1847 : XLII**). L. Morillot essaie de replacer cette découverte avec celles effectuées en 1837 (**MORILLOT 1883 : 53**), c'est une erreur d'interprétation, on ne connaît pas le contexte relatif à la mise au jour de ces objets, de plus cette trouvaille est à situer plutôt dans les années 1825 à 1830.

Enfin, aux abords de l'église, la *villa* du Haut-Empire a été réutilisée par une nécropole mérovingienne. On y aurait recueilli cinq fragments d'inscription, « isolés, entre les cercueils » (DENIZOT 1881 : 177).

L'un des fragments est en pierre blanche, très peu lisible :

]Juliae / [---] fil(iae) / [--- Bi]turigi

[CIL XIII, n° 2835]

Les quatre autres, en marbre blanc, ont pu appartenir à une seule inscription. Le recollement en est très hypothétique, mais pourrait faire référence à Apollon grannus.

► Bibliographie

- DENIZOT, 1882. « Histoire du village de Sainte-Sabine », *Mémoires de la société d'histoire, d'archéologie et de littérature de Beaune*, Beaune, Impr. Batault, p. 117-282 (année 1881)
- GUILLEMOT P., 1861. *Excursions archéologiques dans les montagnes éduennes de la Côte-d'Or. Antiquités de Sainte Sabine. Défaite des Helvetes par J. César dans les montagnes éduennes*, Dijon, Lib. Lamarche, 57 p.
- MORILLOT L., 1883. « La durée du paganisme dans les campagnes bourguignonnes (d'après les découvertes archéologiques) », *Bulletin d'histoire et d'archéologie religieuses du Diocèse de Dijon*, Dijon, Impr. Mersch, p. 46-63
- VALLOT D.-M., 1847. « Compte-rendu des travaux de la commission départementale des antiquités de la Côte d'Or du 16 août 1845 au 14 août 1846 », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Libr. Lamarche, p. XXXVII-LVII (Tome II, années 1842-1846)

21582 SANTENAY



► Situation

- **Santenay ; Casino (Les sources)**

- Extra-urbain ?

- Une voie protohistorique traverse la commune et relie les vallées de la Cosanne et de la Dheune. Une seconde voie, *a priori* d'époque gallo-romaine, reliait quant à elle Autun à Chalon. La première voie traverse le Mont-de-Sène où est installé un sanctuaire assez important, peut-être placé sous le patronage de Mercure.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Sant	1	1	0	B1	0	S

► Données environnementales

- Versant

- La source surgit au pied du monticule appelé Tête de Fer dans la documentation ancienne. Elle est située un peu plus de 1 km en contrebas du Mont-de-Sène. Les vestiges correspondent à un système de captage qui ne devait pas être très éloigné de la voie de Autun à Chalon.

- Eaux chlorurées, bicarbonatées et sulfatées, sodique, calciques et potassiques ;
Température de sortie : 16° à 17° C. ; Débit maximal (artésien) : - ; Résidu sec: 9000 mg/L.

► Description

● Les premiers vestiges sont mis au jour à l'occasion de travaux d'aménagement du captage de la source en 1822, ce n'est qu'un siècle plus tard, vers 1910, que M. Budan effectuera de nouvelles découvertes.

● Le captage de source prenait la forme d'un bassin constitué de trois larges dalles soutenues par des madriers de bois et des fascines. On ne sait pas si le fond était lui aussi aménagé avec des planches de bois, mais c'est en tout cas ce que suggère la description du matériel recueilli dans les interstices du dispositif. Les dalles étaient percées de trous par lesquelles l'eau jaillissait dans le bassin (**DUBOIS 1910**), ces vestiges avaient *a priori* déjà été mis au jour en 1890.

● Pour la découverte de 1822 (et non 1825 comme le signale H. De Longuy), il n'est fait mention que d'une grande quantité de monnaies antiques recouvertes d'une fine pellicule dorée, dont certaines sont à l'effigie d'Antonin (**DE LONGUY 1883 ET GIRAULT 1823**). M. Budan signale ensuite qu'il a prélevé de nouvelles monnaies. Elles avaient échappé aux travaux du XIX^e siècle car elles étaient coincées dans les interstices de l'aménagement hydraulique. Elles côtoyaient une statue brisée, interprétée comme la divinité, des fragments de sculpture et d'autres objets dont nous n'avons pas le détail (**DUBOIS 1910**). À partir des objets qu'il a pu étudier, M. Dubois suggère une datation des III^e et IV^e siècle, sans toutefois exposer les arguments qui permettent d'émettre cette hypothèse. Si on se fie à cette datation et qu'on lui associe les informations issues de la découverte du début du XIX^e siècle, on peut envisager avec précaution une fréquentation de ces aménagements entre le II^e et le IV^e siècle

► Bibliographie

- **DUBOIS M., 1910.** « Procès-Verbal des séances du 9 octobre 1910, 13 novembre 1910 et 12 décembre 1910 », *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, Chalon-sur-Saône, Impr. E. Bertrand, p. XX-XXV (36 année, nouvelle série, Tome XVI)

- **GIRAULT C.-X., 1823.** *Archéologie de la Côte d'Or, rédigée par ordre de localités, cantons et arrondissements...*, Dijon, Impr. Frantin, 40 p.
- **DE LONGUY H., 1883.** « Notice archéologique sur Santenay (Côte d'Or) », *Mémoires de la Société Eduenne*, Autun, Impr. Dejussieu, p. 125-206 (Tome XII)

21551 SOURCE-SEINE



► Situation

- **Source-Seine** ; *Sources de la Seine*

- Extra-Urbain

- Le site paraît être relativement isolé, mais s'insère dans un contexte archéologique assez dense. En effet, immédiatement à l'ouest, l'étude approfondie de la zone forestière a livré les vestiges d'un parcellaire antique sillonné par plusieurs sentiers anciens bordés d'aménagements divers. Aucun habitat n'a été identifié dans cet espace, mais on remarque qu'il fait office de « zone intermédiaire » entre le sanctuaire et l'agglomération antique de Blessey-le-Chalonge. D'ailleurs, une voie ancienne dessert les Sources de la Seine sur la rive ouest et se prolonge vers le nord par la Combe des Arnauts, avant de se rattacher à d'autres voie en direction de Sainte-Seine l'Abbaye et Alise-Sainte-Reine - Sombernon.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Sein P1	2	29	0	A1	0	0
Sein P2	2	29	0	A2	0	0
Sein P3	2	29	0	A2	0	0
Sein P4	2	29	0	A2	0	0

► Données environnementales

- Cirque

- Les vestiges prennent place en tête du bassin versant de la Seine, où plusieurs ruisseaux désorganisés se rejoignent au fond d'un cirque géologique et donnent naissance à la Seine. Les ruisseaux sont alimentés par les eaux de précipitation qui pénètrent les plateaux calcaires, une situation qui favorise une grande amplitude dans les débits selon l'abondance des précipitations ou des chutes de neige.

► Description

● Dès le XIX^e siècle et sûrement même avant, le site était connu par la tradition comme ayant disposé d'un édifice important. Cette perspective, doublée des éléments de sculpture ou d'architecture déjà visibles en surface, motiva la première phase de fouilles qui se déroula de 1836 à 1842 sous la direction de M. Chaussier-Morisot et H. Baudot. Ils se concentrèrent sur la zone au pied de la falaise à l'est.

Un peu moins d'un siècle plus tard, une seconde phase de fouilles est menée par H. Corot entre 1926 et 1939. En plus de préciser les informations issues des investigations du XIX^e siècle, de nouvelles structures sont mises au jour à l'ouest. La troisième phase de fouilles intervient après la guerre, entre 1948 et 1953, et fut dirigée par R. Martin et G. Grénaud. L'objectif principal était de préciser la chronologie des structures découvertes pendant les deux premières explorations du site. Enfin, une quatrième et dernière phase de fouilles fut organisée pendant trois ans, entre 1963 et 1967.

▲ Phase 1 : Fin du I^{er} siècle av. J.-C.

La première phase d'aménagement du sanctuaire est connue presque uniquement au travers d'indices indirects et livre un aperçu incomplet de la situation (fig. 15).

● Le seul ouvrage qu'on peut restituer, à titre d'hypothèse, est un dispositif de retenue d'eau. Sur le terrain, il est matérialisé par la découverte de trois pieux alignés transversalement à l'écoulement des eaux. Cette proposition est corroborée par l'étude géo-archéologique qui signale que les strates où sont conservés les bois votifs sont caractérisées par des sédiments formés dans une étendue d'eau stagnante, pourvue d'une végétation marécageuse abondante (**Garcia 2011**). Par ailleurs, la présence de nombreux ex-voto en aval de l'axe matérialisé par les pieux laisse présager l'existence d'un dispositif plus complexe.

● Est-ce que cette structure hydraulique était complétée par des constructions en matériaux périssables ? C'est une possibilité à envisager, mais impossible à vérifier en

l'état actuel des recherches et qui ne figure pas dans les résultats des fouilles anciennes.

- Cette première phase est surtout connue par l'intermédiaire du mobilier votif en bois retrouvé piégé dans les sédiments d'une zone marécageuse. Il s'agit de 253 représentations humaines en bois associées à vingt-cinq figurations zoomorphes et plusieurs dizaines de plaquettes quadrangulaires découpées dans le même matériel. Elles couvrent l'ensemble du spectre typologique : 50 personnages en pied, un emmailloté, 80 têtes et bustes, treize troncs et bassins, 45 jambes et pieds, onze bras et mains, et 53 organes internes.

Rappelons que la zone délimitée par le plan d'eau artificiel se caractérise par un sol relativement plat dans la partie ouest, avant d'amorcer une pente assez marquée en direction de l'est. Les sculptures en bois reposaient aux deux endroits et paraissent avoir glissé le long de la pente avant de s'entasser dans le fond du talweg. Par ailleurs, l'observation cumulée des résultats des fouilles de 1963, 1966 et 1967 met en évidence un appauvrissement progressif des assemblages ligneux entre l'aval où le matériel est très dense et l'amont où les exemplaires se raréfient et sont très endommagés dans les couches supérieures. La stratigraphie révèle deux phases de dépôt bien distinctes, entrecoupées d'un événement sédimentaire qui marque un retour aux conditions de ruissellement naturel (**Garcia 2011**).

On peut envisager l'interprétation suivante. Tout d'abord, une première période de fonctionnement où les ex-voto étaient exposés à l'air libre, pour certains plantés directement en terre et pour d'autres présentés selon des modalités qui n'ont pas laissé de trace (qu'ils aient été accrochés à des poteaux, à la végétation ou à des bâtiments en matériaux périssables). À la suite d'une période d'exposition plus ou moins prolongée, ils étaient ensuite rendus aux eaux. En fonction de leur forme, de leur masse et de la densité du bois, ils ont dérivé plus ou moins loin de leur lieu de rejet le long de la pente du talweg et en direction de l'aval. D'ailleurs, les ex-voto de petit module de cette première période se concentrent presque tous à l'aval. À un certain moment, suite à un événement naturel ou à la vétusté des aménagements, le barrage est rompu et l'eau circule de nouveau. Cet épisode a dû être assez bref mais perdura suffisamment longtemps pour laisser une trace sédimentaire. À la suite de

quoi, on observe un retour à la normal du fonctionnement du site jusqu'à ce qu'on décide d'un réaménagement total de la zone et de sceller l'ancien plan d'eau tari, c'est à ce moment qu'on observe la présence en deux endroits de bois votifs alignés.

Seize exemplaires sont placés en aval et douze autres un peu plus en amont. Au regard de l'étude géo-archéologique, on peut immédiatement mettre de côté l'hypothèse d'un alignement fortuit qui ferait suite à un évènement naturel. En revanche, il est plus difficile de décider si ces ex-voto ont été placés volontairement de cette manière dans la couche qui vient sceller l'ancien plan d'eau, ou s'ils sont les derniers témoins du procédé de dégagement habituel de l'espace sacré dans un plan d'eau en cours d'assèchement.

Aux objets en bois se mêlaient de nombreux fragments de céramique commune et fine qui peuvent être mis en relation avec une grande quantité d'ossements retrouvés dans le même contexte. Il s'agit de moins de 200 individus qui correspondent pour la plupart à des animaux domestiques. Les porcs et les ovi-capridés couvrent 88% de l'assemblage alors que le bœuf ne représente que 6,5% (**Vernou 2011 : 10**).

Enfin, dans les couches supérieures on remarque l'incursion d'éléments métalliques (plaquettes d'yeux en bronze, fibule en or et ardillon de fibule en or) et en pierre en relation avec les remblais. L'as à l'effigie de Néron retrouvé enfoui assez profondément est à mettre en relation avec l'installation d'une canalisation en bois plus tardive. La présence d'une jambe en pierre, retrouvée dans les sédiments de la première période en 1966, est plus difficile à élucider.

▲ Phase 2 : Fin de la première moitié du I^{er} siècle

C. Vernou signale à juste titre qu'il est difficile d'évaluer quels vestiges sont érigés au milieu du I^{er} siècle car ils ont été relevés de façon approximative lors des fouilles anciennes et ont souffert des aménagements postérieurs.

● **(A)** : On associe la construction interprétée plus tard comme un *fanum* à la seconde phase. Il s'agit d'une *cella* quadrangulaire (5 x 4,7 m) construite en petits moellons calcaires soigneusement taillés et liés avec un mortier de bonne qualité, renforcés par des chaînages d'angle. La présence d'un portique, large de 2,45 à 2,5 m,

a été reconnue sur la façade est et une partie de la façade sud. Il restait aussi des traces d'un sol en béton.

- Un angle de mur dégagé sur une petite surface était prolongé dans l'axe est-ouest par le système de pieux déjà présenté, qui s'appuyait sur cette maçonnerie dont on ne connaît pas l'aboutissement.

- **(B1)** : Au sud de **(A)**, H. Corot a dégagé une petite construction quadrangulaire en « gros blocs » **(B1)** (4,5 x 3 m) à laquelle on accédait par le nord. Elle était traversée d'une canalisation en bois qui, selon un commentaire manuscrit d'époque, n'était pas un aménagement d'origine car on avait dû pratiquer une brèche d'environ 1 m dans le mur ouest pour la faire passer.

- Des traces d'aménagements de sol ont été retrouvés sous le dallage de la cour qui va accueillir le captage de la source sacrée lors de la phase suivante. S'agit-il de vestiges à mettre en relation avec un premier dispositif de captage, remanié lors des travaux postérieurs ?

- Sous le béton de l'édifice **(B2)** qui va succéder à **(B1)**, puis sous la canalisation en bois, on a retrouvé deux moyens bronzes à l'effigie de Domitien.

Une partie des stèles retrouvées alignées entre **(A)** et **(B1)** pourraient aussi dater de cette période selon des critères stylistiques (vêtements et sculpture avec très peu de relief). Elles font parties d'un assemblage plus tardif et rien ne permet d'envisager que ce soit leur position initiale. Au contraire, il est probable qu'elles aient été déplacées à cet endroit pour figurer comme marqueurs spatiaux à l'image de ce qu'on observe à Deneuvre par exemple. D'autres exemplaires ont aussi été réemployés dans un escalier improvisé.

▲ Phase 3 : Epoque flavienne

La restructuration complète du sanctuaire, qui s'amorce à l'époque flavienne, paraît avoir été réalisée selon plusieurs étapes dont la chronologie est souvent difficile à

évaluer, c'est particulièrement vrai pour la zone du captage de la source sacrée qui donne l'impression de recouper des vestiges plus anciens réduits à l'état d'indices résiduels de niveaux de sols, avant de lui-même être intégré dans un programme architectural plus tardif. Le même constat s'applique à la zone du bassin ellipsoïdal.

- La première modification notable correspond à l'interruption de l'utilisation du plan d'eau. Il est tari puis comblé avant d'être recouvert d'une nappe de béton qui va servir à l'établissement de la terrasse inférieure, c'est donc à cette période qu'on commence à mettre en œuvre le système de terrasses sur lequel va reposer le site. Auparavant, la circulation entre la partie haute où est localisé **(A)**, et le bord du plan d'eau devait être difficile.

- En bordure ouest de la terrasse inférieure, H. Corot a dégagé des vestiges de constructions dont on ne connaît pas la destination. Au nord, on remarque l'amorce d'une construction large de 7 m dont la façade est interprétée comme un seuil constitué de pierres de taille en réemploi.

- **(C)** : On aménage le captage de la principale source. L'eau s'écoulait, depuis son point de jaillissement, sur un dallage de plaques calcaires avant de rejoindre une canalisation constituée de gros blocs de pierre taillés en U, qui se prolongeait sur 1,80 m, avant d'alimenter une vasque ellipsoïdale taillée dans un seul bloc calcaire (1,76 x 1,05 m). L'eau s'évacuait par un orifice aménagé dans le fond de la vasque et rejoignait une nouvelle canalisation en pierre qui se dirigeait vers l'ouest puis s'écoulait dans une petite vasque située au-devant du bâtiment **(C)**, avant de s'évacuer en direction de l'ouest. Le captage était peut-être en relation avec la canalisation en bois repérée le long de la terrasse inférieure lors des années 60.

Ce captage est inséré dans une vaste cour péristyle **(C)** au sol en béton. Les murets qui entourent la cour étaient décorés d'une bande de mosaïque à motifs géométriques complétée par un décor en stuc peint. On accédait à la cour au sol dallé depuis le péristyle par trois marches aménagées dans la partie sud-est. Les détails de construction, qui se traduisent par des ajustements approximatifs pour intégrer le dispositif hydraulique dans l'édifice, permettent d'envisager qu'il lui est postérieur.

● Un mur de soutènement reconnu sur près de 50 m a dû être édifié à cette époque. Il protégeait les installations contre la poussée de la falaise, déjà largement entaillée par les aménageurs. Plusieurs amorces de murs de refend s'appuient sur cette maçonnerie dans la partie sud et paraissent définir un système de constructions en relation structurelle avec **(C)**.

● **(B2)** : Une structure ellipsoïdale est installée par-dessus la construction quadrangulaire **(B1)**. La forme de cette structure semble définie par l'imposante canalisation en pierre qui la traverse, en effet elle la sépare en deux parties symétriques dans le sens de la longueur (environ 7 m). Cette canalisation est elle-même percée transversalement d'un orifice circulaire dont on retrouve la trace dans le parement nord du bâtiment quadrangulaire. Le seuil de cet édifice, au nord, est implanté directement au-dessus de l'entrée du précédent et était desservie par un escalier constitués de stèles votives en réemploi. Son sol était en béton.

Un document manuscrit rédigé par H. Corot, peut-être en 1938, donne des éclaircissements sur cette construction pour le moins atypique. Les couches de destruction contenaient des vestiges de bois, en particulier de planches, qu'on pourrait associer avec prudence à un cuvelage de bassin en bois. Il aurait été alimenté par le tuyau en plomb, retrouvé dans la même couche, dont une extrémité était fixée à une planche de bois. Cette planche venait obstruer une ouverture quadrangulaire aménagée dans le mur est et alignée dans le même axe que la canalisation centrale. Est-ce qu'il s'agirait d'un premier conduit ? Les photographies d'époque laissent penser qu'elle est située au niveau du sol.

Dans ces circonstances, on peut émettre l'hypothèse que l'ensemble du bâtiment **(B2)** n'était pas un bassin, mais qu'il s'agissait plutôt d'un édicule qui abritait une sorte de vasque à cuvelage de bois durant sa dernière phase d'utilisation. Le fait qu'il soit traversé par plusieurs canalisations qui jouent un rôle structurant, mais qui restent invisibles aux spectateurs, n'est pas sans rappeler l'édicule retrouvé au sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alise-Sainte-Reine.

En termes de chronologie, nous aurions donc un premier bâtiment quadrangulaire **(B1)** mis en place au cours du I^{er} siècle de notre ère. Il va ensuite être traversé par une imposante canalisation qui nécessite d'effectuer une grande brèche dans sa paroi au parement de gros blocs calcaires. Deux monnaies retrouvées, l'une sous la

canalisation et l'autre sous le niveau de sol de l'édifice postérieur (deux moyens bronzes à l'effigie de Domitien) permettent de situer ces installations au plus tôt à la toute fin du I^{er} ou au début du II^e siècle. Peu de temps après, l'édifice **(B2)** est certainement mis en place.

▲ Phase 4 : II^e siècle

● La terrasse inférieure du sanctuaire est pérennisée. Un long mur, reconnu sur plus de 30 m, vient en border la limite ouest et sert d'appui à une succession de murs de refend qui délimitent un bâtiment constitué d'au moins trois grandes « pièces » découvertes en 1967. Il est probable qu'une partie des vestiges mentionnés par H. Corot se rattachent à ceux de 1967. Il s'agirait, à l'extrémité nord, des deux pans de maçonnerie nord-sud et est-ouest qui se coupent à angle droit et viennent prolonger le long mur identifié en 1967, amorçant ainsi la délimitation d'un vaste espace d'environ 200 m².

En 1937, H. Corot signale que dans cette zone, à « deux mètres de l'angle nord-ouest, après avoir enlevé 0 m. 80 de terres mélangées de cailloux, n rencontre sur une étendue de plusieurs mètres de surface, un dépôt de matériaux de constructions [...] Des débris de tuyaux d'hypocauste d'origines diverses » (**COROT 1937 : 1**). Ce qu'on peut rapprocher de la description des fouilles de 1967 où « la couche de décapage (hauteur moyenne 0,50 m) a livré des très nombreuses pierres et, en vrac, de nombreuses dalles de couverture sciées » (**DEYTS 1983 : 57**). Cette couche de remblais atteint aussi 80 cm d'épaisseur au sud. On peut replacer la découverte de H. Corot à proximité de l'angle formé par les deux murs qu'il a dégagé. La présence d'un balnéaire en relation avec le sanctuaire ne serait pas étonnante, mais les indices disponibles sont trop imprécis et trop peu nombreux pour proposer sereinement une telle interprétation. Deux monnaies retrouvées au milieu des débris permettent d'envisager une période de fréquentation de ces aménagements au cours du II^e et du III^e siècle (moyen bronze de Septime Sévère et petit Bronze de Claude II).

Les « salles » de 1967 ne sont pas beaucoup mieux dotées en élément qui permettraient de nous renseigner sur leur destination. Seul celle située le plus au nord a livré la trace d'un sol aménagé sous la forme de grosses pierres irrégulières, parfois très espacées, liées par des fragments de pierre de petite dimension et de

l'argile tassé. Les deux autres pièces disposent d'un sol en argile noire tassée dont le niveau n'est pas constant. Les seuls aménagements reconnus prennent la forme d'alignements de piquets de modules variés.

● On remarque le passage d'un système de deux à trois terrasses. Le niveau de la terrasse supérieure est totalement restructuré et rehaussé comme nous le verrons. Ce qui donne lieu à la création d'une terrasse intermédiaire au niveau du bâtiment **(B2)**. Le fait est que la situation topographique du site a souffert tant des fouilles anciennes que des aménagements forestiers. On comprend mal comment s'organisait, à l'origine, la liaison entre la zone où est située **(B2)**, la zone intermédiaire où est situé le temple, lui-même placé en contrebas de la zone du captage, la plus élevée, qui se poursuit au sud le long des structures à flanc de falaise. Lors de l'étude topographique menée en 1953, on a remarqué la présence d'une « rampe » naturelle en pente douce qui liait la zone du captage et les constructions plus au sud. Une portion d'escalier qui consistait en une série de stèles en remploi posées face contre terre, dont le style évoque le I^{er} siècle, devait participer d'un dispositif qui a disparu. On sait que cet escalier est antérieur à la mise en place de l'alignement de gros blocs de roche disposés en arc-de-cercle sur une longueur de 10 m. Est-ce qu'il servait de blocage à une sorte de petite terrasse desservie par cet escalier et permettant d'accéder au bâtiment **(B2)** ? L'idée est séduisante et permet d'envisager que les trois bases de colonnes retrouvées en façade de **(B2)** constituaient un petit édicule couvert ou un porche d'entrée.

Quoiqu'il en soit, au cours des II^e et III^e siècles ces aménagements ne paraissent plus avoir de rôle fonctionnel mais sont laissés en place. L'accès à la plateforme supérieure se fait dorénavant par un escalier monumental à trois degrés, composé de blocs monolithes, placé au-devant de la façade nord de **(B2)**. À ce moment, cette construction ne doit plus être en fonction car les murs de la terrasse supérieure la recoupe. Au nord de cet escalier, on va installer une statue d'Hercule, dans le prolongement de l'alignement de blocs qui vient passer sous l'assise de la statue. Au pied du piédestal de cette statue, dans une terre de remplissage mêlée de cendres et de charbons, on a retrouvé des monnaies de Constantin et de ses successeurs.

● On va remodeler entièrement les constructions de la terrasse supérieure. Malheureusement cette phase a surtout été étudiée au travers des fouilles anciennes, en particulier celles du XIX^e siècle. On a pu identifier un vaste système de salles interconnectées avec aux extrémités nord et sud deux enfilades de quatre pièces orientées est-ouest. Le retour du mur ouest n'a pas été reconnu sur toute sa longueur, mais il devait clore l'ensemble de la terrasse supérieure sur une longueur d'environ 57 m. D'autres maçonneries parallèles ont été dessinées par H. Baudot vers le sud et l'ouest, à quelques mètres en contrebas de celles que nous venons de mentionner. On ne sait pas si ce sont juste des murs de terrassement ou de véritables constructions. On remarque trois salles oblongues qui viennent s'aligner contre le mur est. Celle située le plus au sud est doublée sur sa façade ouest. Elles bénéficiaient toute d'un riche décor (appliques et décors de marbre sculpté, enduits peints multicolores, sols pavés de dalles ou de mosaïques, etc.). La salle **(C1)**, celle située la plus au nord du groupe, attire particulièrement l'attention car elle a pu abriter une statue de culte de Sequana. Au-devant de cette pièce, l'édicule quadrangulaire reposant sur quatre colonnes doriques exhumé au XIX^e siècle et souvent décrit comme le « monument à baldaquin », est difficile à replacer dans la chronologie. C. Vernou propose d'y voir un petit édicule qui abritait une statue de culte ou un autel, cette possibilité est envisageable et d'autres exemples de ce type d'aménagements sont connus, notamment un bien documenté au sanctuaire militaire d'Osterburken (Allemagne). En s'appuyant sur la nature des éléments dégagés par H. Baudot sur la terrasse supérieure, qui correspondent pour l'essentiel aux vestiges les plus tardifs, il paraît plus raisonnable d'envisager que ces quatre colonnes supportent un porche **(C2)** situé à l'avant de la salle **(C1)**, à laquelle on accède ensuite par deux marches. L'utilisation de l'ordre dorique est d'autant plus étonnante que les uniques traces d'aménagements « extérieurs » aux bâtiments étaient matérialisés par cinq chapiteaux corinthiens et un demi-fut de colonne selon H. Baudot.

● L'exhaussement généralisé de la terrasse supérieure nécessita de remanier le captage de la source sacrée. Le nouveau dispositif est décrit brièvement par H. Baudot comme une rigole taillée dans la pierre et recouverte de dalles, d'un tracé parfaitement rectiligne par comparaison avec le précédent. Vers le bord de la

terrasse, la canalisation est surmontée d'un petit édicule quadrangulaire en pierre, en forme d'autel, décoré de deux pilastres.

Elle est peut-être en relation avec les canalisations en pierre relevées lors des fouilles anciennes et qui se dirigent vers la terrasse inférieure, ces dernières ne sont pas en connexion avec les canalisations en bois repérées lors des années 60.

● La localisation du mobilier pose souvent problème car tant H. Baudot que H. Corot donnent rarement des indications précises sur les lieux de découvertes.

On a retrouvé de nombreux fragments de statues à l'effigie de divinités. On retiendra tout particulièrement trois exemplaires. Les deux premières proviennent de la terrasse supérieure, alors que la troisième gisaient sur le sol de **(B2)**.

Il y'avait une statue acéphale d'une divinité féminine vêtue d'une longue tunique et représentée assise (hauteur : 1,07 m). On l'interprète comme une représentation de Sequana. Elle aurait été retrouvée vers 1838 dans la salle **(C1)** selon H. Baudot.

Une statue acéphale d'une divinité masculine portant le manteau autour du cou (hauteur : 103 cm). La main gauche, brisée, semble tenir un arc. La main droite tient un objet autour duquel s'enroule un serpent. Il s'agit sûrement d'une représentation d'Apollon.

Enfin, une statue très fragmentée d'Hercule dont on a conservé la tête (hauteur : 19 cm), la massue et un fragment de peau de lion.

Le long de la falaise au niveau de **(C1)**, en 1933, H. Corot a découvert une cachette recouverte d'une pierre plate qui abritait deux statues en bronze. La première représente Sequana vêtue d'un chiton agrafé par des fibules et d'un ample manteau (hauteur : 30,5 cm). Sa chevelure est surmontée d'un diadème plat. Elle se tient debout sur une barque d'apparat (longueur : 40 cm) posée sur un socle circulaire (hauteur totale : 47 cm). La figure de proue figure un canard serrant un fruit dans son bec. Le socle et les fixations portent la trace de réparations successives dont certaines, de facture très médiocre, ont abîmé l'objet. Il s'agit en particulier de clous de fixation en fer dont le calibre était supérieur à ceux en cuivre d'origine.

On peut rapprocher cet objet d'un bateau en bronze dont ne subsiste qu'une seul représentant de l'équipage sur le pont, sûrement un esclave, retrouvé en 1763 à sur le territoire de Blessey, à environ 2 km du sanctuaire.

Elle est accompagnée d'une statue de Satyre (hauteur : 59 cm) debout sur un socle quadrangulaire.

Par ailleurs, on connaît au moins deux statuettes de bronze retrouvées dans le sanctuaire, dont une représente peut-être Bacchus enfant (hauteur : 10 cm) et l'autre Minerve (hauteur : 7 cm).

La second « trésor » correspond à la jarre ovoïde scellée par une feuille de plomb retrouvée avant 1842 dans la pièce **(C3)**. Elle contenait un second vase plus petit avec 836 monnaies à l'intérieur, dont 551 ont pu être identifiées et couvrent les règnes d'Auguste à Magnus Maximus. La jarre contenait également 120 ex-voto en tôle de bronze et d'argent.

On dénombre pas moins de neuf inscriptions à la déesse Sequana, sur des supports variés dont le lieu de découverte précis n'est pas toujours connu : deux autels (CIL XIII 2862, 2864), un support accompagné d'un buste féminin (CIL XIII 2858), un fragment d'architrave (non répertorié au CIL : 1), un anneau en or (CIL XIII 2861), une plaquette de bronze figurant des seins (non répertorié au CIL : 2), une jambe votive en pierre (CIL XIII 2863), une jambe en haut-relief (non répertorié au CIL : 3), le col de la jarre ovoïde contenait le trésor monétaire (CIL XIII 2865). À cela s'ajoute une seconde plaquette de bronze (non répertorié au CIL : 4) et une stèle d'époque flavienne retrouvée sur la terrasse supérieure, portant un texte en langue gauloise, transcrite en caractères latins avec une signature grecque (non répertorié au CIL : 5). On peut mentionner aussi un disque portant une inscription (CIL XIII 2869) et de nombreux fragments d'inscriptions en marbre blanc du Haut-Empire dont on a pu extraire des fragments de textes (CIL XIII 2870, 2871)

*Aug(usto) sac(rum), / d(e)ae Seq(uanae). / Fl(avia) Flav(ila) / pro sal(ute) / F[l(avii)]
Luna(ris) / nep(otis) sui / ex voto / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)*
[CIL XIII, 2862]

Mariola Maiu/mi[l]ji fil(ia), dia(e) Siqu[a]/nn(ae) vo(tum) sol(vit) / lib(ens) meri[to]
[CIL XIII, 2864]

[d]eae Sequ[anae, - -]

[Non répertorié au CIL : 1]

Au(gustae) sac(rum), deae Sequan(a)e, e[x] / moni[tu]

[CIL XIII, 2858]

D(eae) Sequan(a)e. Clem(entia) Montiola v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 2861]

De(ae) Sequana(e). / Sinuella, Vectii fi(lia) / v(otum) s(olvit) l(ibens)

[Non répertorié au CIL : 2]

*Aug(ustae) sac(rum), d[e]a(e) / <bro> / Secuan[ae], pro / C(), M[- -] / v(otum) s(olvit)
l(ibens) m(erito)*

[CIL XIII, 863]

v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[Non répertorié au CIL : 3]

Deae Sequana Rufus donavit

[CIL XIII, 2865]

...]ni filia / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[Non répertorié au CIL : 4]

Texte : *A/rese/quani A/rios iouros / Lucio(n) Nertecoma(ri) /*

Signature : *ΔΑΓΟΛΙΤΟΥΣ ΑΥΟΩΥ/Τ*

[Non répertorié au CIL : 5]

Lun(ae), Mar(ti), Mer(curio), lov(i), Ven(eri), Sat(urno), Sol(i)

[CIL XIII, 2869]

[. honor(ibus) omn[i/ b]us inter su[os .. / .] functo s[a/ce]r[doti] Aug(usto) / [te]mpu[!]i / [...]

[CIL XIII, 2870]

Act(um) p(er) P[ublium ...] / tri[... praef]/ ect[um ...]

[CIL XIII, 2871]

On peut reprendre le décompte du matériel votif réalisé par S. Deyts. Pour la pierre, on dénombre 31 personnages masculins et seulement deux féminins, 15 à 20 emmaillotés, 65 bustes masculines, 37 féminins, 23 indéterminés et deux groupés, 17 troncs masculins, six féminins, 16 seins, 100 jambes ou pieds, 43 mains, cinq animaux. H. Baudot signale que les représentations avec un chien ont été retrouvées groupées ensembles.

Quant aux objets en bronze, il s'agit de 91 bassins masculins, 20 bassins féminins et neuf seins, quatre organes internes, quatre jambes et pieds, 119 plaquettes d'yeux et un animal.

La distribution de ce mobilier est difficile à préciser comme nous l'avons déjà souligné. Il est clair que la terrasse supérieure concentre la plupart des découvertes, en particulier la zone du *fanum* et les alentours de la pièce **(C1)**. Par ailleurs, de petits éléments étaient restés prisonniers de la canalisation du captage de la source sacrée retrouvé en 1952. Des sculptures en pierre proviennent aussi, sans surprise, de **(B2)**.

La description du contenu des trois salles de la terrasse inférieure est difficile à interpréter. On y a retrouvé des fragments de grands bois très minces, pour la plupart non travaillés, mais dont un exemplaire pourrait représenter la silhouette d'un personnage et de minces plaquettes de bois.

Les monnaies n'ont jamais bénéficié d'un inventaire exhaustif. H. Baudot se contente de nous livrer le détail de celles issues du trésor. H. Corot conclue en 1938 qu'il en a recueilli un très grand nombre et que celles des III^e et IV^e siècles sont les plus nombreuses. Il donne toutefois une liste non exhaustive des 23 exemplaires prélevés lors de la campagne de 1935. On remarquera la présence de deux potins lingons, dont un coupé en deux, d'un as de la République romaine, lui aussi mutilé, et de six moitiés d'as de Nîmes.

Lors de la reprise des fouilles en 1948, R. Martin précise que les découvertes effectuées sur la terrasse supérieure n'ont pas été nombreuses et provenaient de déblais déjà fouillés ou de terres d'éboulement. La campagne de 1950 a livré 17 monnaies (deux potins, Auguste, Vespasien, Domitien, Antonin, Mamée, Claude II) dont un demi as de Nîmes. En 1952, on dénombre 57 monnaies très endommagées, pour la plupart provenant de la canalisation du captage de la source sacrée et qui semblent dater des I^{er} et II^e siècles. Pour cet assemblage, les quatre frappes identifiées

sont aux effigies de Trajan, Sabine, Crispus et un demi as de Nîmes, ce qui porte le total à huit demis as de Nîmes. Enfin, lors de la dernière campagne de 1953, R. Martin conclue la liste des découvertes par la mention d'un lot très importants de monnaies recueillies dans le bassin et son déversoir. Les exemplaires du IV^e siècle dominant, ce qui coïncide avec la borne supérieure de l'assemblage du trésor.

► Bibliographie

- **BAUDOT H., 1842-1846.** « Un sanctuaire gallo-romain de Niederbronn d'après M. Charles Matthis », *Mémoire de la commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, Dijon, Libr. Lamarche, p. 95-144 (Tome II, années 1842-1846)
- **COROT H., 1935.** « Au temple de la Dea Sequana : cinq campagnes de fouilles », *Annales de Bourgogne*, Dijon, Annales de Bourgogne, p. 357-362 (Tome 7)
- **COROT H., 1937.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 14 p.
- **COROT H., 1938.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 26 p. (document manuscrit)
- **COROT H., 1940-1946.** « Les fouilles du temple de la Seine en 1939 », *Mémoire de la commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, Dijon, Impr. Bonijand et Pivat, p. 129-134 (Tome XXII, années 1939-1946)
- **DEYTS S., 1966.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 6 p.
- **DEYTS S., 1963-1970.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 7 p.
- **DEYTS S., 1983.** « *Les bois sculptés des sources de la Seine* », Gallia, Paris, CNRS Editions, 224 p. (XLII^e supplément)
- **DEYTS S., 1994.** « Un peuple de pèlerins : offrandes de pierre et de bronze des sources de la Seine », *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, Revue Archéologique de l'Est, 145 p. (supplément n° 13)
- **JOUVEN G., 1965.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, np
- **MARTIN R., 1948.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 5 p.

- **MARTIN R., 1952.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 7 p.
- **MARTIN R., 1952.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, 6 p. et 7 p.
- **MARTIN R., 1953.** *Saint-Germain-Source-Seine. source de la Seine*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, np
- **MARTIN R. ET GREMAUD G., 1947-1953.** « Les fouilles des sources de la Seine de 1948 à 1953 », *Mémoire de la commission des antiquités du département de la Côte d'Or*, Dijon, Impr. Bonijand et Pivat, p. 135-155 (Tome XXIII, années 1947-1953)

► Figures

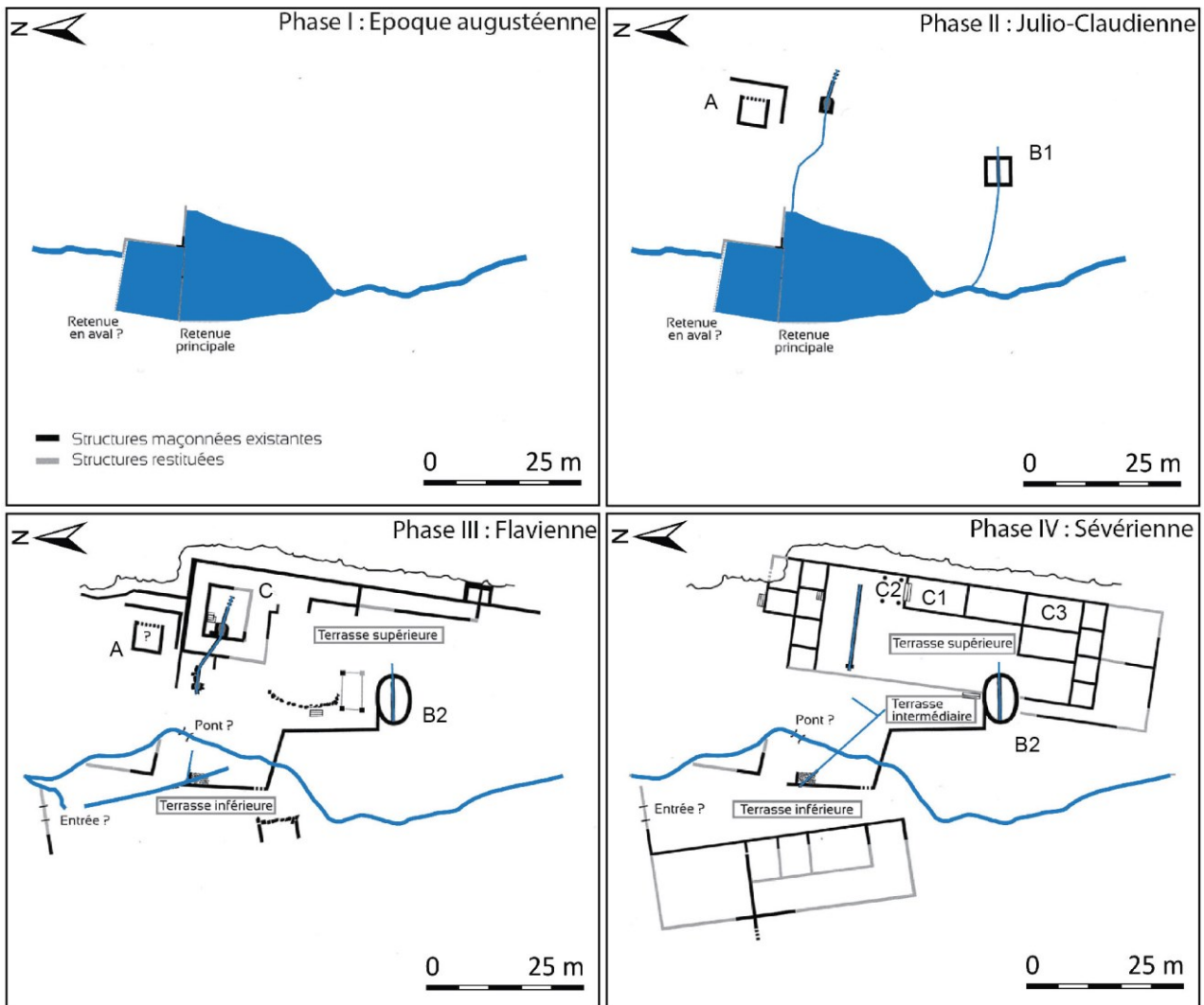


Figure 15 : Phasage chronologique et interprétation du sanctuaire de Source-Seine (DAO C. Magister-Vernou et interprétation C. Vernou pour le musée archéologique de Dijon).

21626 TERREFONDREE



► Situation

- **Terrefondrée** ; *Source de la Douix*

- Extra-urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Terf	0	1	1	A0	0	0

► Données environnementales

- Versant

- Les vestiges ont été découverts à proximité de la source de la Douix.

► Description

- Des découvertes fortuites se sont succédées entre 1844 et 1865.

- On sait peu de chose de la potentielle construction placée à proximité de la Douix.

La source principale n'est en fait qu'un rapport oral de ce que M. Rossignol a lu dans un courrier de C. Rouhier daté de 1847.

Il s'agirait de ruines antiques avec un sol de mosaïque, mais on ne sait pas si les vestiges décrits sont véritablement localisés dans le secteur de la Douix. En effet, le rapport se poursuit avec une description de monnaies retrouvées à la Douix mais qui ne semblent pas provenir du bâtiment (**VALLOT 1853 : IX**).

Tous les auteurs se contentent par la suite de reprendre les informations de M. Rossignol et au final les seuls indices tangibles de la présence d'une construction sont les moellons calcaires utilisés en réemploi pour renforcer les berges du ruisseau.

● Dès 1844, M. Jobelin fait part de la présence des statues grossièrement travaillées d'homme, de femmes et d'enfants, d'ex-voto, de plusieurs bas-reliefs, d'une inscription qui ne nous est pas parvenue et d'un denier fourré. Une importante découverte passée inaperçue et complétée les années suivantes par d'autres exemplaires monétaires : huit monnaies d'Auguste, plusieurs à l'effigie de Tibère, diverses monnaies frustes et un denier de la République romaine (P. Clodius avec Diane au revers, vers 42 av. J.-C.).

On va aussi retrouver de nouvelles sculptures en pierre, notamment deux fragments d'une statue, une tête et un bas-relief en 1855, puis, à la même période, on prélève un pied souffrant sur lequel est appliqué une éponge similaire à un autre exemplaire en provenance de Source-Seine. Ce probable ex-voto, aujourd'hui conservé au musée de Dijon, est le seul élément lapidaire qui nous soit parvenu.

► Bibliographie

- **DUBOIS M., 1910.** « Procès-Verbal des séances du 9 octobre 1910, 13 novembre 1910 et 12 décembre 1910 », *Bulletin de la Société des sciences naturelles de Saône-et-Loire*, Chalon-sur-Saône, Impr. E. Bertrand, p. XX-XXV (36 année, nouvelle série, Tome XVI)

- **GIRAULT C.-X., 1823.** *Archéologie de la Côte d'Or, rédigée par ordre de localités, cantons et arrondissements...*, Dijon, Impr. Frantin, 40 p.

- **DE LONGUY H., 1883.** « Notice archéologique sur Santenay (Côte d'Or) », *Mémoires de la Société Eduenne*, Autun, Impr. Dejussieu, p. 125-206 (Tome XII)

- **VALLOT D.-M., 1853.** « Compte-rendu des travaux de la commission départementale des antiquités de la Côte d'Or du 14 août 1848 au 14 août 1849 », *Mémoires de la Commission des Antiquités du département de la Côte-d'Or*, Dijon, Libr. Lamarche, p. I-XXII (Tome III, années 1847-1852)

Nièvre (58)



58128 GLUX-EN-GLENNE



► Situation

- **Glux-en-Glenne** ; *Fontaine Saint-Pierre*

- Urbain

- *L'oppidum* de Bibracte a été occupé entre la fin du II^e siècle et la dernière décennie avant le changement d'ère. Un article récent signale à juste titre que malgré les campagnes de fouilles intensives menées dès la fin du XIX^e siècle, le site brille par la modestie des aménagements culturels contemporains de l'occupation de l'oppidum (**BARRAL, LUGINBÜHL ET NOUVEL 2012**). La fontaine Saint-Pierre s'insère à mi-chemin entre le quartier d'habitat du Parc aux Chevaux et le secteur de la Terrasse qui accueille peut-être un enclos rituel.

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Glux P2	2	28	0	B1	1	0
Glux P3	2	28	0	B1	1	0

► Données environnementales

- Sommet

- Les sources d'eau ne manquent pas sur et en périphérie immédiate de l'*oppidum*, on en dénombre au moins 10 : Fontaine des Larmes, Fontaine de l'Ecluse, Fontaine de la Côte Chaudron, Fontaine Grenouillat, Fontaine du Chevreuil, Fontaine du Loup Bourrou, Fontaine Saint-Pierre, Fontaine De la Chaintre Mitan, Fontaine du Petit Bois, Fontaine Saint-Martin.

On retiendra aussi que les sources de la Fontaine Saint-Martin et de la Fontaine Saint-Pierre sont considérées comme les deux principales sources d'approvisionnement du site. Sur cette dernière, on retrouve des vestiges d'exploitation très précoces. Par ailleurs, il est intéressant de signaler qu'il s'agit d'une source pérenne (**BARRAL ET RICHARD 2009**).

► Description

● Un premier sondage, effectué au niveau de la source, a été réalisé en 1865 par le vicomte d'Aboville et X. Garenne. En 1899, J. Déchelette renouvela l'opération à quelques mètres vers le nord-ouest. Enfin, près d'un siècle plus tard, le site bénéficia d'une campagne de fouilles pratiquée entre 1988 et 1992, complétée par une courte intervention d'une semaine en 1996.

▲ Phase 1 : Fin II^e – milieu du I^{er} siècle av. J.-C.

● Le premier état de la fontaine est très mal connu. Il s'agit principalement d'une succession de petites structures excavées qu'il est difficile de replacer dans un ensemble cohérent. On constate aussi la présence de trous de poteau et des vestiges ligneux qui permettent d'envisager l'existence de structures en matériaux périssables. D'un point de vue spatial, les vestiges reconnus se concentrent dans la partie avale alors que rien de semblable n'est identifiable dans la partie amont. Si des structures existaient à cet endroit, il est fort probable qu'elles aient été totalement arasées lors de l'implantation des constructions postérieures.

● Un seul dispositif hydraulique est conservé pour cet état précoce, une portion de canalisation qui correspond à une rigole aux parois en pierre sèche.

● Cette phase est caractérisée par de petits lots d'objets où sont associés des fragments de vaisselle céramique et d'amphores, des récipients en métal et/ou bois, des éléments de parure et quelques monnaies.

Les aménagements observés s'insèrent dans intervalle chronologique placé entre les années 110 et 60/50 av. J.-C. Cependant quelques éléments, en particulier « les pieds à tenons latéraux de cruches de type Piatra Neamt ou Ornavasso » (**BARRAL ET RICHARD 2009 : 233**), permettent d'envisager que des aménagements plus anciens ont pu exister, au plus tôt dès 126 av. J.-C., soit quelques années avant l'urbanisation de l'*oppidum*.

▲ Phase 2 : Milieu du I^{er} siècle av. J.-C. – vers 10/5 av. J.-C.

● Lors d'une seconde étape, on va pratiquer des travaux de terrassement afin d'assainir la zone et d'en réduire la pente naturelle. On va installer à cet endroit un édifice quadrangulaire (10 x 20,5 m) aux murs composés de blocs de pierre locale, non taillés et à rangs irréguliers, liés au mortier. Il semble que seul les chaînages d'angle soient équarris. Dans son état initial, la construction dispose d'un grand bassin (9 x 12,5 m) situé en amont, complété en aval par deux compartiments symétriques (4 x 6 m).

L'aménagement interne de ce grand bassin va être ensuite modifié par l'édification de deux murs transversaux qui viennent former deux nouveaux compartiments intermédiaires (2,25 x 5 m et 2,25 x 3 m) entre ce bassin et les compartiments symétriques qui le prolongent vers l'ouest. Le fond de l'édifice se compose d'une couche d'argile imperméable établie sur le sol naturel et surmontée par endroit d'un cailloutis de galets.

Enfin, la présence de quelques fosses et trous de poteau en périphérie de l'édifice permet de penser que des aménagements en matériaux périssables à la fonction indéterminée ont pu environner la structure hydraulique.

● On a pu identifier au moins deux adductions d'eau pour grand bassin situé en amont. La première, directe, correspond à un petit canal qui traverse le long côté sud-est. Elle est suppléée de manière indirecte par la maçonnerie qui forme les assises de fondation. Ce sont de gros blocs non liés au mortier dans l'angle sud-ouest qui permettent aux nombreux filets d'eau qui sourdent à proximité de se déverser dans l'aménagement hydraulique.

Un petit canal aménagé entre les deux compartiments intermédiaires du second état permettait d'évacuer l'eau vers le compartiment situé dans l'angle nord-est.

● Une part importante du matériel associé à cette phase a été retrouvé dans l'espace qui correspond au grand bassin dans les niveaux aménagés ou les couches d'envasement qui recouvrent le terrain naturel. Il est parfois difficile de distinguer les

éléments qui se rapportent à la phase 2 *stricto sensu* de ceux qui pourraient provenir de la phase 1, mais ces « sous-ensembles, indissociables stratigraphiquement, sont de nature très comparable » (BARRAL ET RICHARD 2009 : 233).

L'ensemble est constitué d'une soixantaine de fragments de vaisselle en tôle de bronze et en matières périssables qui servent au transport à ou la consommation de liquides et surtout de 106 monnaies datables de La Tène D2b/période augustéenne précoce (potins, quinaires d'argent et quelques exemplaires de bronzes frappés). On doit aussi mentionner quelques objets de parure dont une bague en or, une hache en fer et une oreille en tôle de bronze percée d'un trou de fixation. On remarquera pour ce dernier artefact, unique dans son contexte, que la représentation anatomique est précise mais représente de façon déformée la réalité anatomique.

▲ Phase 3 : Vers 20/30 de notre ère – début du II^e siècle

● Cette nouvelle étape d'aménagement s'appuie sur les vestiges mis en place lors de la précédente phase. Tout d'abord, on installe un bassin carré au centre du grand bassin précédent, c'est une structure composite avec des murets en maçonnerie parementée sur les façades sud et nord. On constate la présence d'un massif en pierre sèche sans parement distinct qui paraît être construction de fortune plus ou moins renforcée dans le but de combler une dépression importante et de faire face à une pression importante en cas d'intempérie. Les faces internes de la structure étaient plaquées d'une couche intermédiaire d'argile imperméable à l'interface avec le cuvelage en bois du bassin (2 x 3 m) constitué d'épaisses planches de bois disposées sur champ et assemblées par encochage. À l'arrière du bassin, sur la structure en pierre sèche, on va aménager un espace quadrangulaire subdivisé en trois compartiments dans une seconde étape.

De plus, un nouveau compartiment, partiellement dégagé, a été ajouté dans le prolongement du compartiment symétrique sud hérité de la construction de la phase 2.

Vers l'ouest, on a retrouvé une série de murs délimitant une pièce et l'amorce d'autres espaces. En l'état, il est difficile de les mettre en relation avec la structure hydraulique principale. La présence de fragments de *tubuli*, de plaquettes de schiste bitumineux et

d'une pièce chauffée par hypocauste suggère la présence d'un établissement balnéaire.

- Il paraît clair que l'alimentation du grand bassin se faisait par les façades sud et est. Pour la première, il s'agit d'une rigole à parement et couverture de pierres sèches. Dans le second cas, nous sommes confrontés à un système composite qui alimentait le bassin par des ouvertures aménagées dans la maçonnerie, soit par l'intermédiaire de simples tranchées creusées dans le sol, soit par à une pièce de charpente en réemploi dont le niveau de dégradation ne permet pas de distinguer s'il s'agit d'un simple support ou de la canalisation à proprement parler. Le petit bassin était sûrement un dispositif de contention. On a aussi retrouvé les vestiges d'un système de vanne qui permettait de réguler le niveau de l'eau. En revanche, il ne reste aucune trace du système d'évacuation. L'eau devait s'écouler par l'avant du dispositif dans une partie aujourd'hui totalement détruite avant de rejoindre le canal d'écoulement médian installé dès la phase 2.

Enfin, d'autres aménagements hydrauliques ne semblent pas avoir de relation directe avec le grand bassin, c'est par exemple le cas d'une conduite d'eau coudée constituée de tuyaux de bois enterrés et assemblés avec des frettes en fer. En provenance du sud, elle traverse le compartiment symétrique sud hérité de la construction de la phase 2 en direction du potentiel établissement balnéaire. De la même manière, il existe un système de canalisations, de nature similaire aux précédentes, localisé à quelques mètres au nord du grand bassin. Leur fonction (adduction ou évacuation) ainsi que leur destination nous sont inconnues.

- Le matériel retrouvé est moins dense pour cette troisième phase. On peut toutefois évoquer près de 30 monnaies incorporées dans l'argile de colmatage du bassin carré. On peut l'interpréter comme un rituel de fondation. On a aussi extrait des dépôts alluvionnaires en relation avec l'abandon des vestiges un objet fragmentaire en bois avec traces d'arrachement parfois interprété comme une représentation des testicules. Enfin, les remblais d'abandon ont livré une figurine en terre-blanche de Vénus anadyomène.

► Bibliographie

- **BARRAL P. ET RICHARD H., 2009.** *Fouilles de la fontaine Saint-Pierre au Mont Beuvray, 1988-1992, 1996 : aménagements d'une source sur l'oppidum de Bibracte* Glux-en-Glenne, Bibracte : Centre archéologique européen, 245 p. (Collection Bibracte, 17)
- **BARRAL P., LUGINBÜHL T. ET NOUVEL P., 2012.** « Topographie et fonctions religieuses sur l'oppidum de Bibracte et sa périphérie », *in* : DE CAZANOVE O. ET MENIEL P., 2012. *Etudier les lieux de culte en Gaule romaine (Actes table-ronde internationale organisée à Dion, septembre 2009)*, Dijon, Monique Mergoïl, p. 161-179 (Collection Archéologie et Histoire Romaine, 24)

58152 MAGNY-COURS



► Situation

- **Magny-Cours ; Pré de la Fontaine**

- Peri-Urbain ?

- Nous sommes situés aux confins du territoire des éduens, à quelques kilomètres seulement de la frontière présumée avec la cité des bituriges. La données archéologique pour la zone sont assez lacunaire, on peut toutefois signaler un important établissement rural localisé à moins de 2 km ainsi que des indices qui suggèrent la présence de constructions antiques dans la zone du bourg actuel de Magny-Cours, ainsi qu'au hameau de Moiry. Si une voie traverse bien le sanctuaire, son statut est tout au plus secondaire, car en l'état actuel des connaissances aucune grande voie ne passe à proximité du complexe.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
MgnC P2	2	25	0	A2	0	0
MgnC P4	2	25	0	A2	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges s'insèrent dans une zone humide dont les formations géologiques locales forcent l'aquifère à sourdre au niveau de la faille géologique qui recoupe le terrain. Ainsi, au nord-ouest de la zone, se développe un système de tourbières en relation avec le ruisseau canalisé du Bardonnay. Le cours d'eau s'écoule d'est en ouest, le long de la partie nord du terrain, avant d'affluer dans le ruisseau du Pont des Pelles, lui-même affluent mineur de l'Allier.

► Description

● Le site a été découvert à l'occasion de l'aménagement d'un technopôle qui a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique en 2012, sous la supervision de N. Tisserand. Ce diagnostic a ensuite été complété par une fouille préventive menée en deux temps par G. Rocque.

▲ Phase 1 : Préhistoire et protohistoire

● Des indices ponctuelles suggèrent que le site a été fréquenté dès les périodes préhistoriques et protohistoriques. Il faut attendre le début de la période laténienne pour percevoir les premiers aménagements concrets sous la forme d'une série de fossés qui viennent délimiter un grand enclos au niveau de l'angle sud-est du terrain où sera plus tard installé le second complexe cultuel.

● Les premiers exemplaires d'industrie lithique signalent une présence mésolithique dans la zone de tourbière nord. La partie sud-ouest de la zone investiguée a aussi livré des objets du néolithique moyen ou final, mais piégés dans un niveau de colluvionnement qui rend impossible toute interprétation. Au même endroit et au nord du ruisseau, on retrouve aussi des zones de rejet de céramiques de l'âge du Bronze. Enfin, un tronçon de fossé du grand enclos contenait des ossements humains et de rares indices matériels : une quinzaine de monnaies, des bracelets et des pendeloques.

▲ Phase 2 : Dernier tiers du I^{er} siècle av. J.-C.

Le premier complexe cultuel (Sanctuaire 1) apparaît dans le dernier tiers du I^{er} siècle avant notre ère, dans une zone de tourbière située au nord-ouest du pré (fig. 16).

● **(A)** : Un temple à plan centré dont la *cella* quadrangulaire (5,20 x 4,50 m) est inscrite dans une galerie (9,40 x 8,60 m). Les modes de construction des deux éléments sont différents. Les murs de la galerie sont composés de deux parements de

moellons calcaires grossiers liés au mortier, alors que ceux de la *cella* sont caractérisés par l'usage d'un seul rang de blocs de plus grande taille. On peut aussi signaler que le sol de la galerie est formé d'un *terrazzo* de petites pierres calcaires liées au mortier, un aménagement qu'on ne retrouve pas dans la *cella*.

● **(B)** : Le second édifice est localisé à quelques mètres au nord du précédent. Il s'agit d'une construction quadrangulaire (5,60 x 4,90 m) dont la présence d'un seuil signale une entrée pratiquée dans la face sud-ouest. Le centre de la pièce est occupé par un radier carré d'environ 0,90 m de côté a pu supporter le socle d'une statue. Il est placé dans l'axe médian de la longueur du bâtiment mais décalé vers le nord par rapport à l'axe médian de la largeur. Les murs sont de facture similaire à ceux de la *cella* **(A)**.

On a retrouvé un alignement de blocs à 4 m à l'est de **(B)**. Le mode de construction sensiblement similaire à celui employé pour les murs de ce bâtiment, de même que l'orientation, mais en l'état il est impossible de se prononcer sur la nature de ces vestiges.

Dans ces conditions, il est raisonnable de considérer une construction en deux temps. Tout d'abord la *cella* **(A)**, l'édicule **(B)** et peut-être le mur qui le borde à l'est, puis plus tard, vers le milieu du I^{er} siècle, l'adjonction d'une galerie périphérique à **(A)**. Une hypothèse d'autant plus plausible qu'il semble que la retenue d'eau qui jouxte ces bâtiments a été entretenue au moins jusqu'en 66 de notre ère.

● La zone de tourbière **(a)** localisée au sud des deux constructions a sûrement été aménagée comme le suggère la présence d'un ensemble de bois de gros œuvre. Il s'agit pour l'essentiel de gros pieux et de madriers de sections rectangulaires dont la longueur pouvait dépasser 6 m et tous situés en aval du point d'eau. Il est possible d'envisager un système de barrage destiné à retenir l'eau dans la cuvette.

D'autres zones de tourbes ont aussi été explorées au nord du ruisseau du Bardonnay **(b)** dont plusieurs chenaux anciens traversent les niveaux tourbeux. Le matériel antique provient de l'un de ces niveaux.

Dans les deux cas les analyses palynologiques ont révélé l'existence d'une zone boisée au contact des tourbières, faiblement exploitée durant l'Antiquité.

● **(A)** : Le matériel disponible est assez indigent mais suffisant pour proposer une chronologie précise. On a retrouvé deux monnaies dans la *cella* : un petit bronze gaulois frappé dans la deuxième moitié du I^{er} siècle avant notre ère et une monnaie à l'autel des Gaules dont on connaît la date d'émission, entre 10 et 15 ap. J.-C. À cela s'ajoute de la céramique du I^{er} s. ap. J.-C. complétée par un facies de la seconde moitié du même siècle pour la couche de démolition.

● **(B)** : Le mobilier retrouvé à proximité de l'édicule **(B)**, en particulier la céramique, est contemporain de celui retrouvé dans **(A)**. Quant aux couches d'abandon, elles correspondent pour l'essentiel à l'époque flavienne.

● **(a)** : On a pu identifier dans la tourbière **(a)** de nombreux restes organiques (branches, brindilles, feuilles) et plusieurs artefacts en bois : quelques branchages sans véritable trace de travail, des déchets de taille bien caractéristiques et surtout cinq jambes sculptées en chêne plus ou moins détériorées dont la taille s'échelonne de 123,5 cm pour l'exemplaire le mieux conservé à un petit fragment de 12 cm. Un joug en noyer était aussi présent dans ce niveau.

Deux commentaires s'imposent, tout d'abord l'état sanitaire du bois des représentations anatomiques indique une exposition prolongée des objets à l'air libre avant qu'ils ne soient enfouis dans la zone humide. De plus, l'absence d'usure et de traces d'utilisation sur le joug tend à démontrer une utilisation courte sinon nulle de l'objet. Il semblerait donc qu'on soit confronté à des objets qui ont été exposés dans le complexe cultuel avant d'être ensuite rejetés dans la tourbière. Par ailleurs, l'étude dendrochronologique pratiquée sur deux des représentations anatomiques fournissent des dates d'abattage assez distantes : 26 av. J.-C. pour le premier et 50 ap. J.-C. pour le second. Une date qui ne semble finalement pas si tardive lorsqu'on sait que l'un des pieux qui formait la retenue d'eau a été abattu après 66 de notre ère.

● **(b)** : D'autres sculptures de bois étaient présentes dans les niveaux tourbeux **(b)** parmi de nombreux déchets liés au travail du bois (déchets de tailles, planches,

fragments d'écorce). Il s'agit de deux représentations anthropomorphes en chêne de petite taille, respectivement 0,80 et 1 m de haut une fois remontées.

▲ Phase 3 : Début du I^{er} siècle de notre ère

Alors que le premier complexe cultuel est déjà en place, on remarque l'apparition d'un second espace dans la partie sud-est au début du I^{er} siècle (Sanctuaire 2). À ce moment, il semble que les deux ensembles fonctionnent ensemble. Une voie pavée de petites pierres calcaires est construite et contourne les deux principaux édifices de la zone : un bâtiment tripartite **(C)** et un théâtre **(D)** situés en vis à vis. D'autres bâtiments périphériques devaient aussi être actifs lors de cette seconde phase, sans qu'il soit toutefois possible de s'en assurer (fig. 17).

- **(C)** : Le bâtiment tripartite (10 x 14,5 m) s'organise en une pièce rectangulaire doublée par des bas-côtés. Il dispose de fondations massives, 0,70 m de large pour 3 m de profondeur, qui soulignent le caractère monumental de la construction. Enfin, un porche non moins massif s'avance sur la façade est. Les trous de poteaux supportaient donc un grand appentis de 100 m² qui vient presque doubler la surface couverte du bâtiment. Le porche était desservi par deux venelles latérales en provenance de **(D)**, celle située au nord pénètre à l'intérieur de l'appentis, alors que la seconde s'interrompt à moins d'un mètre en avant du bâtiment.

- **(D)** : Dans ce premier état le théâtre est caractérisé par une forme semi-circulaire légèrement outrepassée de 52 m de diamètre associée à une scène semi-circulaire débordant du mur de façade.

- Dès cette phase précoce, le théâtre se voit adjoindre une canalisation qui permettait d'évacuer les eaux de pluies et de ruissellement piégées dans l'orchestra au-delà de l'édifice.

▲ Phase 4 : Dernier tiers du I^{er} siècle

Le dernier tiers du I^{er} siècle fait figure de moment critique. Le complexe nord est progressivement abandonné vers l'époque flavienne alors que dans le même temps le second complexe est considérablement remanié.

● **(E)** : Le bâtiment tripartite disparaît au profit d'un temple à plan centré **(E)** situé un peu plus loin vers l'est. La *cella* quadrangulaire (7,5 x 8 m), ouverte vers le nord-est, est inscrite dans une galerie périphérique (13,5 x 14,7 m). De nouveau, on remarque que la *cella* ne dispose pas du même mode de construction que la galerie. Dans le premier cas, on remarque que les fondations sont composées de parpaings de moyen appareil disposés en boutisse et décalés à chaque assise, de véritables « caissons » qui structurent un blocage de petites pierres. Une différence qui s'explique difficilement si ce n'est par des impératifs lors du chantier, peut-être pour contrebalancer un mortier de mauvaise qualité dont on ne retrouve la trace ailleurs que dans l'exèdre de l'établissement thermal.

On remarque que trois espaces ont été laissés libres de tout aménagement autour du *fanum*. Le plus évident est celui situé entre **(E)** et **(F)** qui forme une zone intermédiaire de 200 m² séparant les deux principaux bâtiments placés en vis-à-vis. Au nord-ouest, une esplanade de 900 m² sépare **(E)** de l'entrée de l'établissement thermal **(T)**. Enfin, la plus vaste est située à l'est du *fanum* et fait face au théâtre et à la voie qui dessert une longue colonnade en façade du théâtre. On a retrouvé près d'une centaine d'objets sur environ 1600 m².

● **(F)** : Dans le prolongement du temple, à environ 17 m vers le nord-est et selon la même orientation, on construit un bâtiment à double exèdre (10 x 13 m et 17 m si l'on rajoute les exèdres). L'édifice est très arasé et dispose de fondations puissantes.

Il est bordé au sud-ouest par un corps de bâti au sol aménagé sous forme d'empierrement. Les ailes de la structure sont débordantes et il est très possible qu'on soit face à un porche ouvert face au temple qui précédait l'entrée dans la construction à double exèdre. Au-devant de ce porche présumé, on a retrouvé un bassin quadrangulaire (14 x 6 m) interprété comme une fontaine. Les fondations du bassin sont en pierres calcaires liées au mortier hydraulique et entourent un radier de

grosses pierres calcaires surmontées d'un niveau de débris de calcaire et de tuile, qui devait supporter un sol qui a disparu. Le retrait à l'arrière de la structure, visible en négatif, peut rappeler un système d'alimentation qu'on retrouve dans les piscines du sanctuaire du Pont-des-Arches aux Villards d'Héria, simulant une eau vive qui chute en cascade dans le bassin.

- **(D)** : Lors d'une seconde étape, le théâtre est remanié. On construit un nouveau mur de façade sur lequel s'appuie un nouveau bâtiment de scène rectangulaire très allongé. De point de vue de l'auditoire on réaménage les gradins par la mise en place de trois vomitoires et d'un ambulacre.

- **(T)** : Un balnéaire de petite envergure (130 m²) est aussi intégré au complexe. Son plan à itinéraire rétrograde est à la fois simple et classique. À partir de l'*apodyterium* on accède à une enfilade de pièces axiales : un *frigidarium* agrémenté d'un bassin, auquel succède le *tepidarium* puis enfin un *caldarium* flanqué d'exèdres sur trois des côtés qui forment autant de *solia*. Une palestres hémicirculaire vient flanquer le bâtiment à l'est

Enfin, on remarque sans peine sur le plan un enchevêtrement de bâtiments, on en dénombre une petite vingtaine, situés en périphérie des structures les plus importantes. Ils apparaissent de tailles, d'orientations et de plans très variés mais leur densité doit être nuancée, car ces constructions se succèdent dans le temps selon une chronologie relative parfois difficile à démêler.

Le site est ensuite abandonné puis récupéré de façon systématique à la fin du III^e et au début du IV^e siècle.

- L'aménagement d'une adduction d'eau paraît résulter d'un besoin accru en eau lié à l'introduction dans le complexe d'aménagements hydrauliques importants : la fontaine et le balnéaire **(T)**. Il s'agit d'un réseau de tuyaux en bois dont seul les emboitures en fer sont conservées. Ces canalisations viennent longer théâtre avant de se diriger vers le balnéaire. On remarque un embranchement au niveau du bâtiment **(F)** qui devait sûrement permettre l'approvisionnement du bassin sans qu'on puisse toutefois en avoir la certitude.

Le lieu de captage n'a pas été découvert, mais si l'on observe l'orientation des conduites, on remarque sans surprise qu'elles se dirigent vers la source du Bardonnay, la principale source de la zone.

Par ailleurs, un nouvel égout est construit pour évacuer les eaux de **(D)** à l'extérieur de l'espace sacré. Il semble s'interrompre au niveau du mur de clôture présumé du sanctuaire avant d'être relayé par un fossé.

Enfin, en avant du bassin, on a dégagé une petite structure excavée aux parois étanchéifiées à l'argile, sans fond et recouverte d'une dalle. Il s'agit peut-être d'un élément technique qui permettrait de gérer le trop-plein du bassin et/ou l'évacuation de l'eau. En dehors de ce très hypothétique élément, il n'y a plus aucune trace de l'évacuation de l'eau de ce bassin.

- Le matériel est retrouvé est au final bien modeste compte tenu de l'ampleur du second complexe cultuel, mais on doit garder à l'esprit que la plupart des objets sont issus des niveaux d'abandon qui sont caractérisés par une récupération presque systématique. Ces niveaux n'ont livré quasiment aucun élément architectural. Plusieurs remarques s'imposent. Tout d'abord, il est important de noter que plus de 70% de la céramique issue du bâtiment **(F)** est composée de vaisselle de table, ce qui offre un indice supplémentaire pour l'interpréter comme un bâtiment public qui permettait de se réunir afin de consommer boissons et nourriture. Le matériel est de façon générale assez hétéroclite et ne présente pas une typologie religieuse marquée. Seul l'assemblage de fibules se démarque peut-être du lot avec une quarantaine d'exemplaires, dont au moins sept retrouvées presque intactes et fermées. On a également mis au jour 358 monnaies éparpillées sur le site, presque toutes dans un état médiocre, elles couvrent l'ensemble de la durée d'occupation du site. Une partie non négligeable des objets exhumés, en particulier les fibules et les monnaies, provient de la grande esplanade faisant face au théâtre. Enfin, parmi les objets atypiques, on peut mentionner une petite statuette anthropomorphe en alliage cuivreux dont l'absence d'attributs ne permet pas une identification, ainsi que deux petits lingots d'or.

► Bibliographie

- **DIETRICH A., LECOMTE-SCHMITT B. ET AL., 2013.** « Ex-voto anatomiques en bois : catalogue et commentaires xylogiques comparés des sites de Magny-Cours (Bourgogne) et de Nesle, Mesnil-Sainte-Nicaise (Picardie) », *Bulletin Instrumentum*, Montagnac, Editions Monique Mergoil, p. 34-38
- **ROCQUE G. (DIR.) ET AL., A PARAITRE.** *Un sanctuaire antique monumental en lisière de bas marais à Magny-Cours « Pré de la Fontaine » (58.152 - Nièvre- Bourgogne)*, Moulins, Service d'archéologie préventive du département de l'Allier, 5 volumes
- **TISSERAND N., NOUVEL P. ET AL., 2013.** « Sanctuaire de source, sanctuaire des eaux ou simple sanctuaire en milieu humide ? découverte d'un complexe cultuel antique à Magny-Cours (Nièvre) », *RAE*, Dijon, Revue archéologique de l'Est, p. 157-185 (tome 62)

► **Figures**

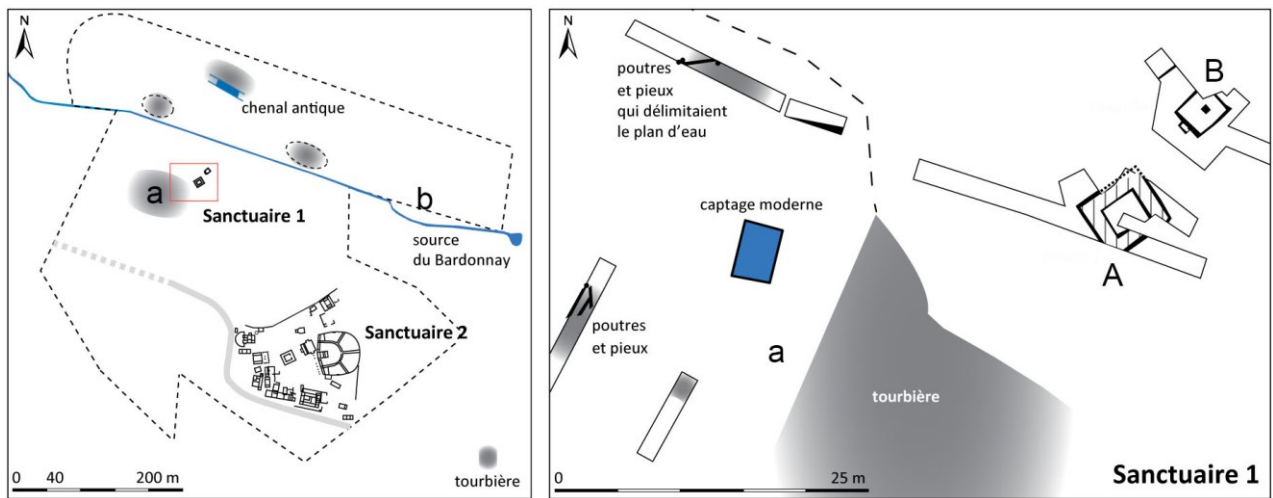


Figure 16 : Plan de l'organisation du Sanctuaire 1 de Magny-Cours pour la phase 2 (DAO et interprétation G. Rocque pour le service d'archéologie préventive du département de l'Allier).

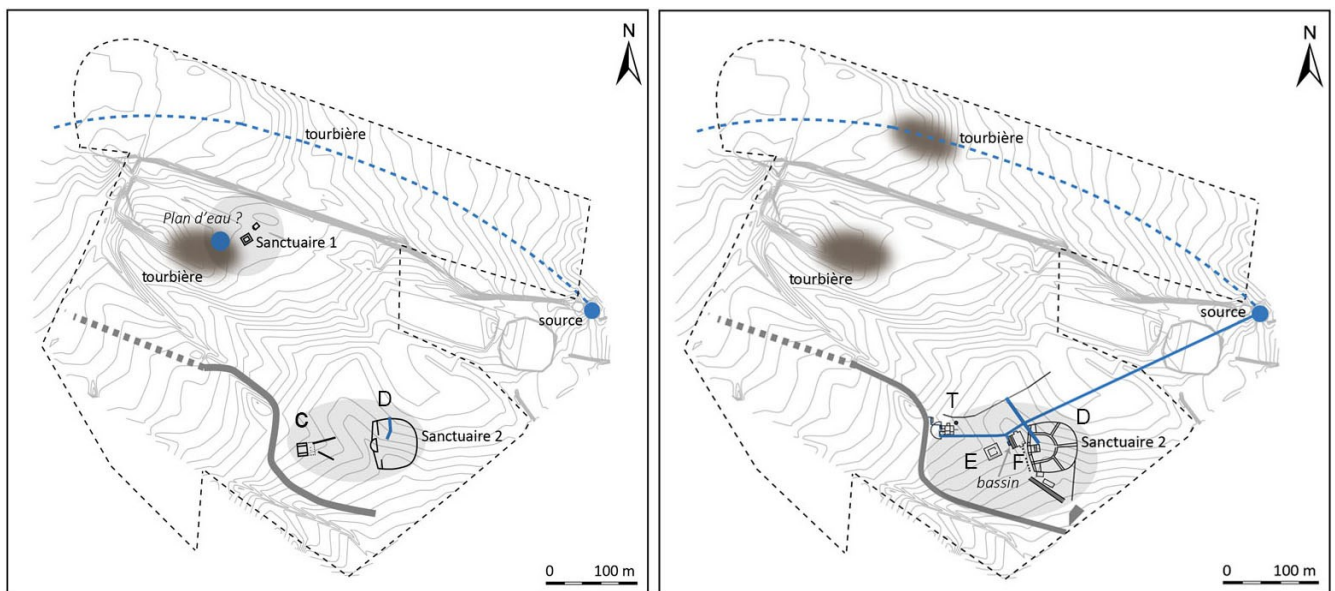


Figure 17 : Plan de l'organisation des Sanctuaires 1 et 2 de Magny-Cours pour les phases 3 et 4 (DAO et interprétation G. Rocque pour le service d'archéologie préventive du département de l'Allier).

58246 SAINT-HONORE-LES-BAINS



► Situation

- **Saint-Honoré-les-Bains** ; *Parc des Thermes, Avenue du Docteur Segard*

- Urbain ?

○ L'agglomération antique est généralement associée à la station *Aquis Nisinei* de la Table de Peutinger, sans qu'on ne dispose d'aucun élément archéologique permettant de valider cette assertion. Plus généralement, les données archéologiques disponibles, très fragmentaires, ne permettent pas d'évaluer l'envergure de l'agglomération.

Elle ne semble en tout cas pas desservie par des axes de circulation majeurs, en revanche on connaît l'existence de deux voies secondaires :

- un premier axe allant de Decize à Château-Chinon se greffe à la voie Bourges (*Avaricum*) à Autun (*Augustodunum*).

- un second axe relierait Toulon-sur-Arroux à Achun.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
SHon	1	9	0	B1	1	C

► Données environnementales

- Fond de vallée

● Au XIX^e siècle, on reconnaît cinq "sources" (Marquise, Romains, Crevasse, Acacia et Grotte) aux qualités assez similaires et qui émergent sur une ligne d'une soixantaine de mètres longeant le bas de la colline, au sommet et au flanc de laquelle s'élève Saint-Honoré-les-Bains.

La qualité des plans dont nous disposons permet difficilement de situer avec précision les vestiges sur le cadastre (fig. 18). Deux éléments autorisent toutefois à proposer un placement très approximatif : la localisation de la source la Crevasse et la pente nécessaire à la circulation des eaux de débordement signalées sur le schéma

(fig. 16). Quant à la chronologie, pour les mêmes raisons documentaires, elle est difficile à évaluer, même si l'on peut proposer quelques pistes à partir du mobilier disponible.

○ Eaux chlorurées et bicarbonatées sodiques, radioactives (sulfures et traces de Baryum) ; Température de sortie : 24° à 29° C. ; Débit maximal : 400 L/min ; Résidu sec: 380 à 620 mg/L.

► Description

● Nous disposons d'informations assez claires quant à la situation des thermes postérieurement à leur exploitation durant l'Antiquité. En effet, vers 1010, les ruines de l'établissement furent données aux Bénédictins de la Charité-sur-Loire qui « Désireux de mettre fin aux superstitions dont ces sources étaient l'objet et de tirer en même temps un parti quelconque de l'emplacement de l'antique établissement, ces moines transformèrent en un vaste étang une partie du parc actuel » (COLLIN 1885 : 17). À la même époque, le célèbre moine Aimoin de Fleury aurait décrit l'état des constructions, malheureusement ce précieux témoignage, évoqué à plusieurs reprises dans les publications du XIX^e siècle, se réfère à un document, *De antiquitatibus ecclesiasticis*, dont la référence ne correspond à aucun des écrits connus de Aimoin. Les vestiges vont dès lors rester submergés jusqu'au XVIII^e siècle. En 1773, un violent orage emporta la digue qui maintenait les eaux de l'étang, mais ce n'est qu'en 1820 que le marquis d'Espeuilles va mettre en œuvre des travaux visant à la réhabilitation de l'espace thermal et par la même découvre une partie des installations antiques. Une seconde campagne sera menée en 1838 et complétera ce qui avait déjà pu être observé auparavant. Toutefois, ces découvertes n'ont donné lieu à aucune publication spécifique et l'on doit se contenter des fragments d'information disponibles dans la documentation ancienne (COLLIN ET CHARLEUF 1865). D'autres travaux, mal documentés, mirent en évidence de nouveaux éléments associables aux thermes, notamment en 1864, et en 1886-1887 (BONNARD 1908 : 450).

● Les premiers vestiges (A) furent donc dégagés en 1820, au niveau du bassin de recette des eaux de la source de la Crevasse (fig. 19). Selon la description d'E. Collin et

C. Charleuf, la plus complète qui nous soit parvenue, c'était la partie la plus décorée des constructions antiques : « On y voyait quatre saillies semi-circulaires, renfermant autant de piédestaux revêtus de marbre blanc; le sol était dallé de ce même marbre, qu'on suppose avoir été tiré de Champrobert [une carrière à proximité de Saint-Honoré-les-Bains] [...] Ce réservoir renfermait cinq bassins peu profonds, trois circulaires et deux carrés taillés dans le béton » (COLLIN ET CHARLEUF 1865 : 36-37).

● Etrangement, le plan fait figurer non pas quatre, mais trois exèdres et seules deux sont semi-circulaires, l'autre étant quadrangulaire : « Les fouilles, reprises en 1838, mirent à découvert l'ensemble [seulement une partie en fait] des thermes antiques : tout le bassin inférieur de recette des sources dites de la Marquise (**B**), sept puits communiquant entre eux par un canal revêtu de marbre, une piscine, un dallage de calcaire compacte ou pierre lithographique; on reconnut à ses piles de briques rondes, à ses conduits de chaleur verticalement disposés l'hypocauste, foyer souterrain destiné à chauffer l'ensemble de l'édifice; un impluvium régnaient à l'entour du réservoir isolait les eaux froides provenant soit des pluies, soit des suintement du rocher. On put se convaincre qu'en poursuivant les travaux on retrouverait un jour les accessoires accoutumés des thermes romains : le vestiaire, *vestiarium* ; la chambre d'attente, *tepidarium* ; les salles d'air chaud, *caldarium* ; et de vapeurs, *vaporarium* ; on entrevit l'escalier qui devait y conduire. Au fond du puits Marquise, d'où jaillit la source, on recueillit les nombreuses médailles dont il a été parlé. » (COLLIN ET CHARLEUF 1865 : 38-39) (fig. 20).

Vers 1864, en réalisant une galerie vers l'est, les aménageurs rencontrèrent un bassin en pierre sèche de forme ovale dont le long diamètre mesurait 80 cm et ayant 50 cm de profondeur (BONNARD 1908 : 450).

En 1886-1887, suite au creusement de fondations, on découvrit une piscine romaine, un couloir revêtu de stuc peint en rouge et plusieurs murs en petit appareil, ainsi qu'une mosaïque très bien conservée, se prolongeant, d'un côté sous le parc de l'établissement, de l'autre sous la butte du casino. On a recueilli des fragments de tuiles à rebords et de tuyaux d'hypocauste, une petite fibule en bronze argenté, des tuyaux de plomb, des morceaux de marbre, enfin de nombreux débris de poterie rouge ou noire (BLANCHET 1893 : 1-9).

En l'état, on dispose de données extrêmement maigres pour appréhender la place de l'eau et sa circulation au sein du complexe, mais nous pouvons tout de même effectuer quelques constats.

- **Captages** : Chacun des deux ensembles paraît installé sur l'une des multiples sources courant le long de la colline, respectivement la source de la crevasse pour **(A)** et la source de la Marquise pour **(B)**. Un canal de récupération des eaux froides du rocher encadre les deux installations pour les protéger efficacement contre les infiltrations.

Dans le détail, les auteurs signalent cinq éléments hydrauliques notables pour **(A)**, tantôt nommés bassins dans le texte et tantôt indiqués puits dans la légende du plan. Trois sont circulaires et deux quadrangulaires. Compte tenu des informations à notre disposition, on ne peut pas véritablement présager de la nature de ces conteneurs et définir lequel ou lesquels correspondent à des puits de captage. Toutefois, on remarquera que les légendes et le texte insistent clairement sur le fait que l'eau minérale tiède n'apparaît de manière évidente que dans **(B)**. Nous sommes d'ailleurs légitimement en droit de nous interroger sur la fonction réelle de **(A)**, ne serait-ce qu'au regard de la configuration étonnante qui s'offre à nous.

En effet, son rôle fonctionnel ne paraît pas évident, avec un grand conteneur circulaire encadré de part et d'autre par deux conteneurs circulaires de diamètres plus réduits, auxquels il est relié. Ils sont mis en valeur au centre d'une pièce apparemment richement parée et décorée et il semble qu'aucune canalisation ne fait circuler leur eau ailleurs dans le complexe. Les deux conteneurs carrés n'auraient donc pour unique tâche que d'évacuer un trop plein d'eau potentiellement gênant pour les conteneurs circulaires. On peut regretter l'absence de mobilier à même de préciser la situation de **(A)**, lieu où la mise en scène et la protection de l'eau bénéficie d'une attention particulière.

Au contraire, les installations de **(B)** ont manifestement un rôle fonctionnel bien plus affirmé, lié au captage de la source minérale tiède et à la multiplication des conteneurs, tous desservis par un canal central commun. Des aménagements

ordinaires pour l'exploitation d'eaux minérales. De nouveau, il est difficile de se prononcer sur la nature de ces conteneurs, bassins ou véritables puits de captage.

- **Distribution de l'eau** : Au-delà des canaux de trop-plein ou de vidange présents à la fois dans **(A)** et **(B)**, on ne dispose que de trois canalisations clairement identifiées : un tuyau en plomb et deux tuyaux en terre cuite placés côte à côte. Les lacunes du plan ou des fouilles ne permettant pas de savoir où aboutit le canal central et dans quelle mesure il alimente les canalisations.

- Les premiers travaux, qui visent à détourner les ruisseaux d'eau douce venant se mêler aux sources minérales, semblent intervenir à l'époque romaine. Aucun indice d'occupation protohistorique n'ayant pu être mis en évidence.

Près de 600 monnaies furent récupérées lors des fouilles de 1838 au fond du puits de la marquise présent dans **(B)**. J.-G. Bulliot signale qu'elles s'étendent de Germanicus à Valentinien avec des interruptions (**BULLIOT 1856 : 153-154**), ce qui laisse donc penser que l'établissement thermal pourrait être mis en place dès le règne de Tibère et que sa fréquentation se poursuivrait au moins jusqu'au IV^e siècle.

Le mobilier à caractère religieux est également assez pauvre. On constate la découverte d'une tête en bois, accompagnée de débris de poterie, mise au jour dans le bassin en pierre dégagé en 1864. On peut aussi mentionner une inscription réemployée dans le parement de l'église :

*[Num]in[ib(us) Aug(us) et deae] | [- -]iton[a]e [sacr(um)] | [?Albi]lli f(iilius) qui aedem | [cu]m suis omnib(us) | [or]namen s do[na] | vi e [v(oto)] posuit
[CIL XIII, 2813]*

On l'interprète comme une dédicace à Ritona, déjà invoquée en conjonction avec le *Numina Augusti* dans une inscription de Trier [AE 1989, 000547]. Ritona est associée à une épithète dérivée de Pritona, qu'on retrouve ailleurs chez les Trévires, c'est cependant le théonyme Ritona qui est le plus fréquent : il est attesté chez les Eduens et en Narbonnaise. D'ordinaire, on rapproche Ritona du thème ritu- « le passage » ou « le gué ».

L. Schwinden la caractérise comme une déesse mère à partir d'une représentation de la déesse couronnant une inscription trouvée à Pachten (Allemagne) :

-]o[-]d[-] | [e]t Pritonae di|vinae sive Ca[- - -]lioni pro salute | vikanorum Con
o|magiensium Ter|tinus Modestus | f(aciendum) c(uravit) v(otum) s(olvit)
[AE 1959, 00076]

On doit également mentionner une tête de statue en marbre blanc, dont les cheveux sont séparés en bandeaux et le front est orné d'un diadème, trouvée pendant les fouilles de 1820-1838.

► Bibliographie

- **BLANCHET J.-A., 1893.** « Statuette en terre cuite et bronze trouvés à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre) », *Revue Archéologique*, Paris, Ernest Leroux, p. 1-9 (Janvier-Juin 1893)
- **BONNARD L., 1908.** *La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris, Plon-Nourrit, 521 p.
- **BULLIOT J.-G., 1856.** *Essai sur le système défensif des Romains dans le pays éduen*, Autun, Lib. Dejussieu, 256 p.
- **COLLIN E., 1885.** *Etude historique et médicale sur Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre)*, Paris, A. Parent imprimeur de la faculté de médecine, 192 p.
- **COLLIN E. ET CHARLEUF G., 1865.** *Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre). Guide médical et pittoresque*, Moulins, C. Desrosiers, 429 p.
- **CROSNIER A., PIETAIT G., MORELLET M. ET DE VILLEFOSSE H., 1854.** « Séance du 15 décembre 1853 », *Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, Nevers, J.-M. Fay, p. 371-372 (Volume I)
- **CROSNIER A., LHOSPIED M. ET MORELLET M., 1855.** « Séance du 19 avril 1855 », *Bulletin de la Société Nivernaise des Sciences, Lettres et Arts*, Nevers, J.-M. Fay, p. 130-131 (Volume II)

► Figures

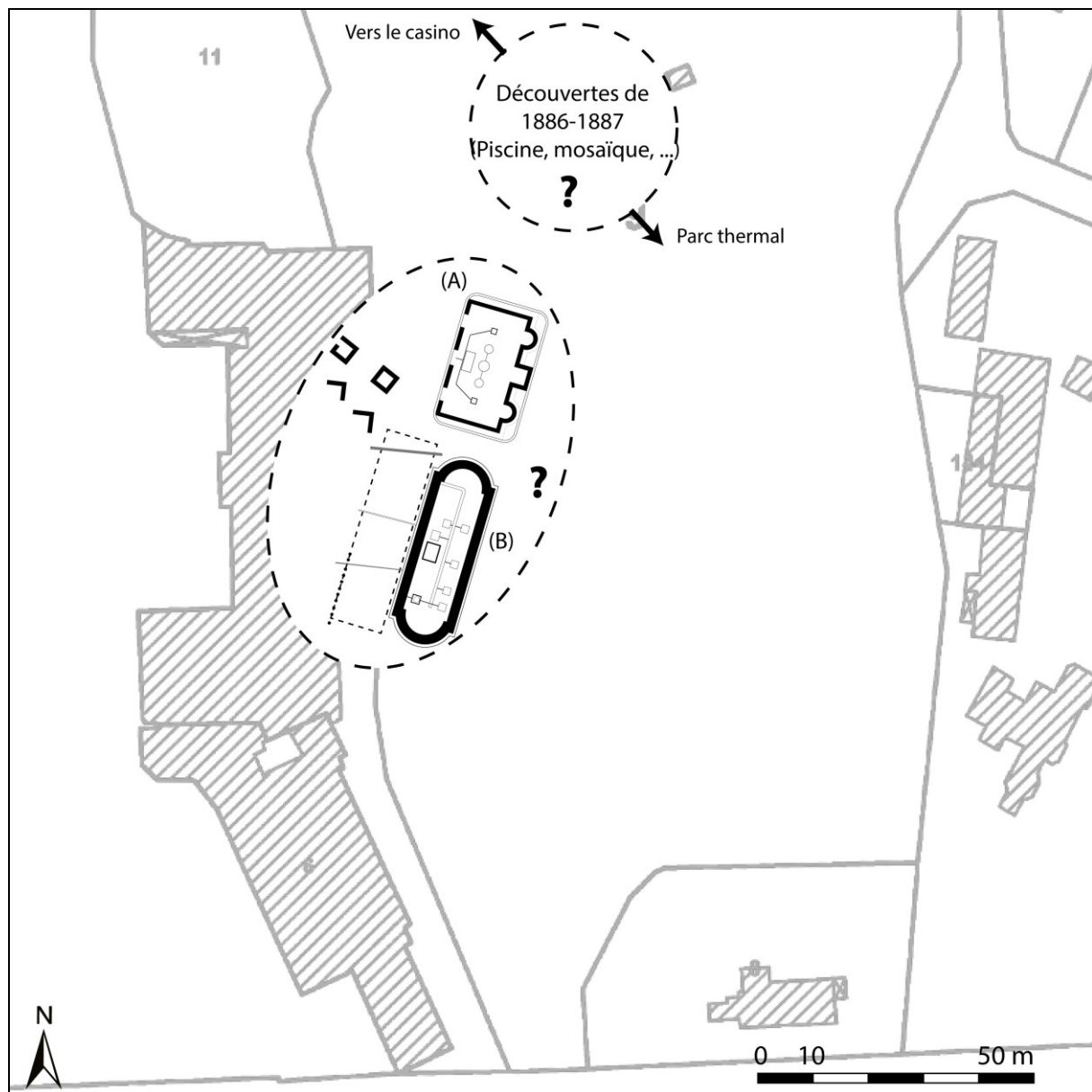


Figure 18 : Plan approximatif des installations thermales antiques de Saint-Honoré-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2014, fond cadastral IGN).

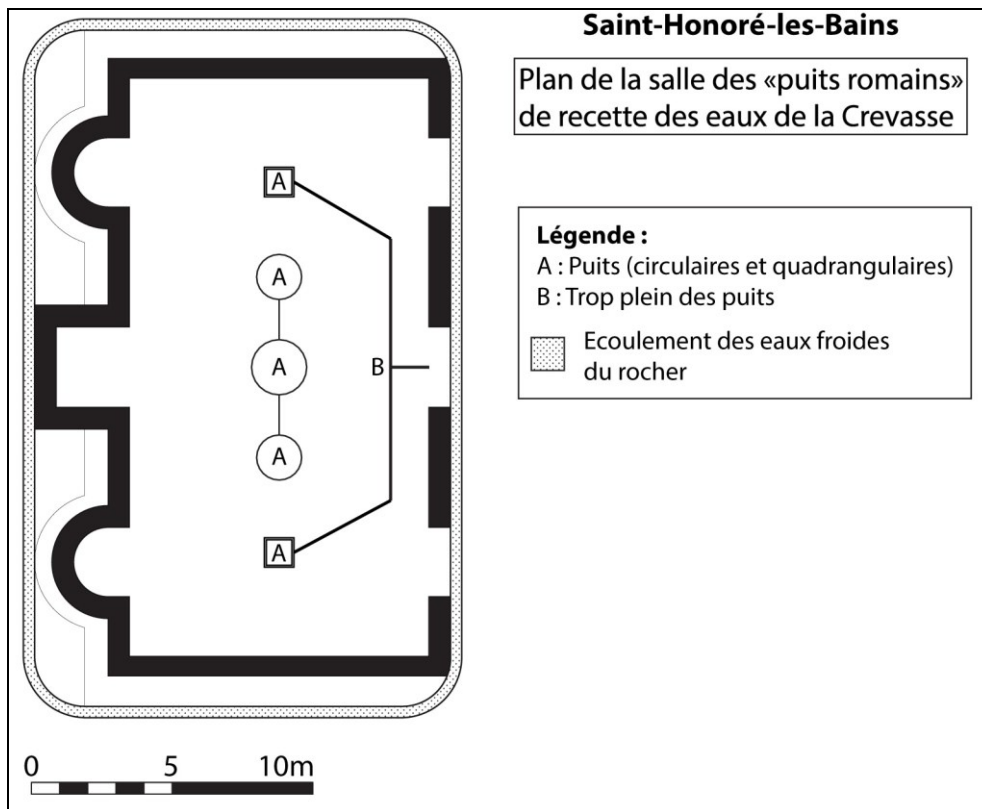


Figure 19 : Plan de la salle de recette des eaux de la Crevasse (DAO D. Vurpillot 2014).

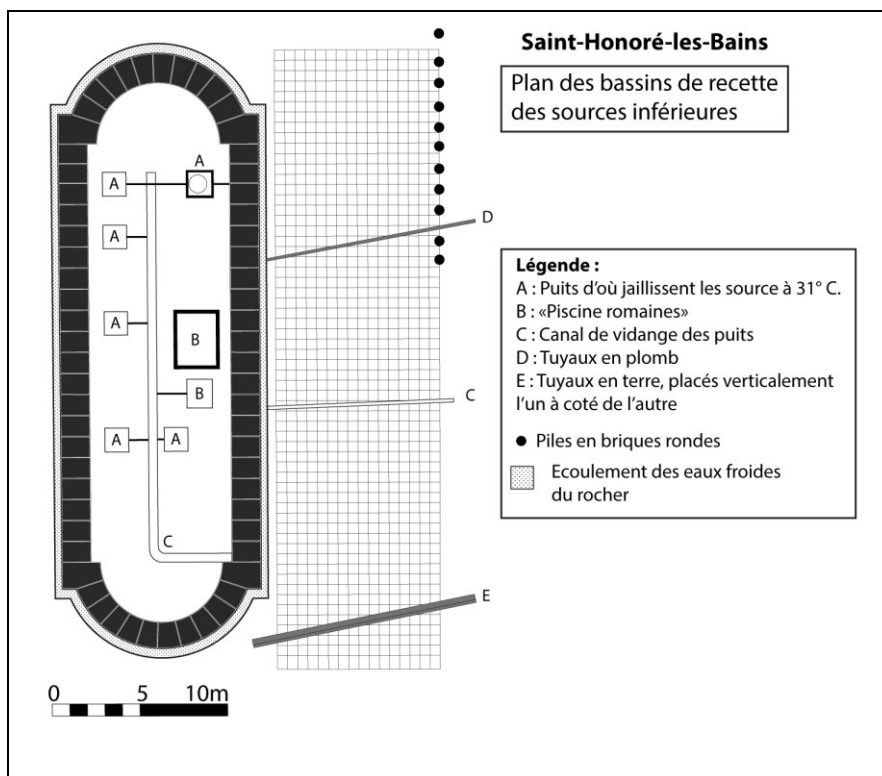


Figure 20 : Plan des bassins de recette des sources inférieures (DAO D. Vurpillot 2014).

Saône-et-Loire (71)





► Situation

- **Bourbon-Lancy; Parc Thermal, Place d'Aligre**

- Urbain

- Située en marge sud-ouest du territoire éduen, à une soixantaine de kilomètres de la capitale autunoise, l'agglomération paraît avoir eu une certaine importance dans cette cité. La commune de Bourbon-Lancy paraît avoir bénéficié d'une occupation précoce, notamment perceptible au travers de plusieurs mentions de découvertes d'outillage lithique dans le secteur de l'hôpital ou sur le Mont au Droux. La situation à la protohistoire n'est pas beaucoup plus claire avec des éléments funéraires et quelques assemblages monétaires. L'agglomération semble véritablement prendre de l'ampleur à l'époque romaine.

C. Courtépée, au XVIII^e siècle, concluait déjà « Je ne finirais pas si je voulais parler de toutes les découvertes de cette espèce ; il suffit de dire qu'après Autun il n'y a point de ville en Bourgogne où l'on ait plus de marques d'ancienneté. Mais les antiquaires peuvent se plaindre, comme à Autun, de ce qu'aucun curieux ne s'est plu à les rassembler ; tout a été dispersé ou vendu » (**COURTEPEE ET BEGUILLET 1848 : 181**).

En restant un peu plus modéré quant au poids réel de l'agglomération, C. Courtépée émettait déjà un avis qu'on peut reprendre aujourd'hui. À savoir qu'on fait face à une agglomération antique à fort potentiel, mais dont la richesse archéologique a déjà été éprouvée durant les siècles passés, souvent sans contrepartie documentaire.

Au moins trois voies principales ont été reconnues :

- la première suit la Loire en direction de Décize

- la seconde, au tracé un peu plus hypothétique, se dirigerait vers Autun. Au niveau de l'agglomération, il semble qu'elle passe à proximité des sources chaudes lorsqu'on sort par le sud.

- la troisième desservirait Saint-Aubin-sur-Loire en traversant ce fleuve au-dessus de Diou (**REBOURG 1994**).

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Blyc	1	29	0	A0	1	C

► Données environnementales

- Cirque

- Les quatre sources (La Lymbe, La Reine, La Marquise et Piatot) sont exploitées actuellement par divers ouvrages artésiens vannables : la première par un puits ancien peu profond et réaménagé, les trois autres par des forages de 30 à 60 m.

La situation de l'établissement thermal pour l'Antiquité est très mal connue. Les documents les plus probants correspondent à un plan anonyme très schématique et aux descriptions du XVII^e siècle.

- Eaux chlorurées et bicarbonatées sodiques, radioactives ; Température de sortie : 54,4° à 60,4° C. ; Débit total : 280 à 350 L/min ; Résidu sec: 1800 mg/L.

► Description

- Les vestiges antiques sont signalés au moins depuis le XVI^e siècle, avec comme zone focale d'attention l'espace thermal, ce qui n'a rien d'étonnant pour une ville d'eau où l'exploitation des eaux minérales chaudes est l'un des principaux pôles d'attractivité.

On pouvait espérer que cette richesse archéologique soit également mise en valeur dès les périodes anciennes par l'intermédiaire d'une société savante locale, comme c'est le cas de nombreux sites thermaux prestigieux. Malheureusement, Bourbon-Lancy n'en disposait pas. Une absence étonnante qui se fait cruellement sentir pour une commune qui semble un peu en marge des secteurs d'investigations archéologiques privilégiés des XIX^e et XX^e siècles.

Dès le XVI^e siècle, soit bien avant les années fortes de la renaissance thermale en Europe, Bourbon-Lancy reçoit la visite fréquente des grands personnages des cours européennes. Face à un tel engouement aristocratique, plusieurs campagnes de "restauration" d'une partie des vestiges antiques, apparemment encore en élévation mais dégradés, vont être menées entre 1580 et 1640. Ces travaux très précoces,

comparativement à tous ceux qui vont intervenir généralement au milieu du XVIII^e et durant le XIX^e siècle, n'ont pas laissé de traces écrites. Qu'est-ce qui a été dégagé ? Dans quelle mesure ces constructions ont-elles été retouchées ? Nous devons nous fier pour cela à plusieurs descriptions du XVII^e siècle qui au final apportent peu de réponses. On sait également que le site a été en partie pillé par le pouvoir royal. Par exemple, Richelieu transporta au Louvre un certain nombre de statues, qui ont ensuite rapidement disparu.

La construction d'un nouveau bâtiment thermal n'interviendra qu'à partir des années 1830, remplaçant et détruisant les anciennes structures « restaurées ». Ces travaux ne donneront pas lieu à un rapport circonstancié des découvertes.

▲ Chronologie indéterminée

- Le Bain Royal, ou grand bain, était un bâtiment circulaire d'un peu plus de 13 m de diamètre et d'une hauteur d'environ 5 m, dont près de la moitié de l'élévation était située sous le niveau du sol de l'époque (XVI^e et XVII^e siècles). On y entrait par cinq portes « faites à l'antique de grosses pierres sans chaux ni sable cramponnées de fer » (DE NICOLAY IN BONNARD 1908 : 440). Si la couverture avait déjà disparu, le sommet se présentait sous la forme d'une corniche de marbre blanc, soutenant les amorces d'une voûte : « Toutes les parois étaient en béton hydraulique, et des restes de placages de marbre étaient encore visibles : "en plusieurs lieux, les marbres estoient attachez par chevilles de marbre noir & gris, semblables aux pierres Lynx et Judaïques, desquelles i'ay ven plusieurs pieces, & des cloux de cuiure & d'érin entiers : la quantité de corniches, de traues, frises, architraues de marbre, iaspe & porphyre de plusieurs couleurs différentes [...] le vuide des encrouteurs de marbre blanc, de sorte que, & la diuersité de ces ornemés, & la variété de leurs formes & couleurs, pouuoient contenter & arrester la pensée & les yeux des baigneurs [...] paroissent des enseignes de la continuation d'une ancienne & riche voute, couuerte au sommet en dome, enrichie de lozenges de porphyres & de de iaspe de bijarres couleurs, commeil s'en trouue appliquées par compartimens : ladicte voute fenestrée en plusieurs lieux qu'ils appeloiet Lata specularia & vitreamina » (AUBERI 1604 : 34-35).

Dans ces parois étaient aménagées douze niches placées à 3,8 m de hauteur, la moitié d'entre elles étaient en cul-de-four et l'autre quadrangulaire. Chacune d'entre elles contenait une statue, celles-là même qui ont été prises par Richelieu, parmi d'autres.

Au niveau du sol était aménagée une piscine circulaire desservie par des marches périphériques.

- Un second bâtiment (Bain Public) rectangulaire était accolé à celui que nous venons de décrire. Il mesurait environ 25 m de long pour 14 m de large, et comprenait trois salles disposant chacune d'une piscine. Les deux salles latérales voyaient leurs parois décorées par des niches en cul-de-four situées en vis-à-vis, contenant elles aussi des éléments de statuaire vraisemblablement. La parure était semble-t-il égale en richesse à celle du Bain Royal. Au sud de cet ensemble, sans qu'on puisse aisément la localiser avec précision, une grande vasque de marbre blanc (1,3 m de haut pour 0,65 m de large) était fixée au mur (AUBERI 1604 : 36).

- Une structure non déterminée est présentée à l'ouest du Bain Public : « Aupres la muraille du Bain public du costé du couchant ou est apresant le grand four, on a fait rencontre d'un autre Bain, que l'on presume fort grand & capable, duquel les marches sont de cyment rouge, avec deux gros canaux de plomb, atterrés sous le four, & les maisons voisines » (AUBERI 1604 : 37).

Il s'agit peut-être la même structure relevée lors de travaux pratiqués en 1844 : « Dans toute l'étendue de cette fondation et à trois mètres au-dessous du sol actuel, on a trouvé une ancienne aire formée de menus fragments de marbre rouge noyés dans du ciment [*terrazzo*]. Une longue rigole en pierre établie au milieu probable de cette aire recevait les eaux pluviales (?) et le versait dans le grand canal de vidange des eaux thermales.

Sur les deux côtés ouest et nord des déblais, deux murs à angle droit délimitaient le sol cimenté ; l'un et l'autre étaient revêtus en dedans de plaques de marbre de 3 à 4 centimètres d'épaisseur ; l'un et l'autre, détruits irrégulièrement à leur partie supérieure n'avaient pas plus de 55 centimètres d'élévation.

(...) Le long de ces murs, on a trouvé plusieurs fragments de marbre variés (...) et des chapiteaux (...) ; quelques-unes de ces sculptures, entre autres un chapiteau en albâtre et une tige d'acanthé en marbre blanc étaient d'une parfaite exécution (...). » (BOIROT 1927).

● Sur le chemin menant aux bains existaient encore au XVII^e siècle les vestiges d'une enceinte décrite par J. Auberi : « tirant vers le levant, un grand chemin encore remarquable par neuf ou dix grandes pierres de taille, posées à plat, qui font comme un portal de ville, et une muraille à chaque côté du chemin, qui reste encores, nonobstant sa ruine, de deux pieds [environ 65 centimètres] hors de terre, descendant environ deux cents pas [environ 124 mètres], et formant le chemin par lequel les anciens se conduisaient aux bains » (AUBERI 1604 : 26).

● **Captages** : Tout d'abord le premier point essentiel concerne la source chaude principale. On apprend qu'elle est captée à sa sortie de l'aplomb rocheux, taillé à pic « par les romains » sur une hauteur de 15 m (BONNARD 1908 : 439). On sait qu'elle sort dans la cave de la maison Millet, qui par chance figure approximativement dans le coin sud-est du plan de 1865, une position qui coïncide avec les indications de J. Auberi, « du levant & du midy ». Cette eau chute directement dans un bassin (**A**) aménagé à cet usage : il est de forme circulaire (diamètre 155 cm) et haut de 65 cm, construit en pierres de taille et revêtu d'un placage de marbre.

● **Distribution de l'eau** : Au sud du bassin de captage sortait un tuyau en terre cuite ayant un diamètre d'environ 32 cm, contenant elle-même un tuyau de plomb épais de 3 cm. Cette canalisation longeait le l'aplomb rocheux, dont elle était distante de 2 m, sur plus de 20 m de longueur. Pour parer à toute infiltration elle était incorporée dans une maçonnerie haute et large d'un peu moins de 2 m, puis par l'intermédiaire de sept embranchements elle permettait de distribuer l'eau chaude à sept « fontaines ».

Ces sept « fontaines » sont en fait des bassins :

● Le bassin principal appelé Lymbe (**B1**), situé 11,5 m à l'ouest du captage, est de forme circulaire (3,7 m de diamètre en œuvre). Un sol de ciment avec incrustations de marbre (dallage ?) le prolongeait encore au XVII^e siècle sur près d'un mètre. Il était délimité par une margelle interne en marbre blanc haute et large d'environ 32 cm,

dans laquelle étaient pratiquées des perforations que J. Auberi attribue à la présence possible de barreaux. L'organisation du fond de ce bassin n'est pas très claire et il semble avoir été sujet à des travaux. Pour M. Comiers, il est profond de 2,3 m, alors pour J. Auberi le sol d'origine, en marbre blanc, aurait été assez proche de la surface au pied de ce qu'il appelle une seconde "fausse" margelle interne (une marche ?) située au même niveau que le sol de ciment.

Il était donc desservi en eau chaude par la canalisation à sept embranchements et disposait de deux ouvertures d'évacuation qui au moyen d'un canal en pierres de taille liées au ciment acheminait l'eau en direction du Bain Royal.

- Un autre bassin (**B2**), plus modeste, s'intercalait entre la source et le bassin principal, à environ 9 m du rocher et 3,9 m à l'est du bassin en question. J. Auberi le dit vouté et pavé de briques, ayant 50 cm de côté et 15 cm de hauteur. Il était aussi alimenté en eau chaude, servant vraisemblablement de trop plein. Une eau qui était évacuée d'une part vers la canalisation en partance du bassin principal et d'autre part directement vers l'une des deux niches qui servaient à réguler le niveau de la piscine du Bain Royal.

- Le troisième bassin est nommé Saint-Léger (**B3**), à l'époque de J. Auberi il semble être de forme hexagonale : une grande pierre de taille hexagonale d'un seul tenant posée sur un carré de pierres de tailles, avec un fond pavé percé en son centre. Alors que chez M. Comiers, il est signalé de forme quadrangulaire, ayant 1,30 m de côté pour 2,43 m de profondeur. Il était alimenté en eau chaude, puis connecté à la fois au Bain Royal et à une canalisation (**α**) commune à (**B3**), (**B4**) et (**B5**). C'était un canal de pierre ayant « hauteur d'homme » et large de 50 cm qui se développait perpendiculairement à l'aplomb rocheux afin de recueillir les eaux de pluies, et parfois l'eau de ces bassins donc, avant de rejoindre l'égout (**β**).

- Les quatrièmes (**B4**) et cinquièmes bassins (**B5**) sont de forme quadrangulaire, ayant les mêmes dimensions que le second état de (**B3**). J. Auberi fait mention d'incrustations de marbre très dégradées pour (**B4**). Tous deux sont alimentés en eau chaude et disposent de deux sorties, vers le Bain Royal et vers la canalisation (**α**).

● Le sixième bassin (**B6**) est appelé "La Reine" car sa réparation fût financée par Louise de Lorraine. Deux marches donnent accès à un bassin quadrangulaire ayant 1,95 m de côté et 2,27 m de profondeur. Il était construit en pierre de taille, pavé de marbre gris et « voûté à la moderne » (surement une partie des réfections). Il est alimenté en eau chaude qu'il distribue au Bain Royal par un canal de pierre, puis par un bassin intermédiaire de petite taille. De plus, deux gros tuyaux de plombs rejoignent une canalisation (**ε**) qui recevrait l'eau d'une seconde source chaude.

● Le septième bassin (**B7**) prend le nom de Descures, qui est la personne à l'origine de sa découverte en 1609. Il est de forme quadrangulaire, ayant 1,63 m de côté et 1,96 m de profondeur. Cas particulier par rapport aux précédents bassins, il ne dessert pas le Bain Royal mais vraisemblablement des installations non reconnues vers l'ouest. De plus J. Auberi suspecte la présence à cet endroit d'une seconde source chaude qui aurait été exploitée pour ces nouvelles installation, car il a eu l'occasion de relever plusieurs autres structures hydrauliques qui n'étaient plus en usage : « Je prédray occasion par ceste ruyne d'aduertir le Lecteur d'vn doubte que i'ay [...] qu'il y a en ces endroits quelque autre source chaude à la premiere qui se distribuë aux fontaines susdites, ou qu'à l'extremité de ce canal de terre cuitte ayant apané les sept fontaines, qu'il y a encore vn canal, lequel passant par-dessus la fontaine de la Royne, & costoyât ces deux qui la vuydent, ensemble portent leurs eaux ailleurs que dans le Bain Royal, et ce vers les estuves [...] qui plus est deux grands canaux de pierre de taille d'vn pied & demy en quarré, que i'ay soigneusement consideré conduire quantité d'eau fort chaude dans le canal de la vidange des Bains : ces eaux chaudes ne prouiennent des fontaines d'escrites, d'autant que les canaux qui les deschargent sont tous bouchez, & les fontaines tousiours plaines d'eau » (AUBERI 1604 : 32).

En outre, il précise par la suite que : « plus haut que le Bain Royal vers le midy, & aux enuirons de la fontaine de la Royne, il y a vn grand espace comblé de ruines, ou l'on croit les estuves avoir esté, & que les deux canaux de plomb qui vuident l'eau de la fontaine de la Royne, & la septiesme fontaine, & autres sources proches de la fournissoient l'eau pour echauffer les estuves [...] desquelles vers le couchant il y a vn petit Bain quarré enuiron de deux toises tout encrouté de marbre blanc avec un canal de plomb, qui entre en iceluy ; & si l'on ma dit que proche ce bain se sont decouverts

plusieurs petits quarrés fort riches en matériaux en forme de sieges, propres pour les estuues » (AUBERI 1604 : 37).

Au final, on remarque que tous ces bassins sont alimentés par la même source chaude, mais qu'ils ne sont pas tous à la même température. Selon un ordre décroissant, **(B1)** et **(B2)** sont les plus chauds, puis **(B6)** et **(B7)** et enfin **(B3)** **(B4)** et **(B5)** qui ont quasiment la même température. Ce système hydraulique complexe, dont tous les bassins sont plus ou moins interdépendants, permet de dériver au besoin l'alimentation en eau du Bain Royal afin de toujours pourvoir à ses besoins : que ce soit en termes de volume d'eau, en cas de problème technique sur l'un des bassins, ou pour réguler la température de l'eau. De plus **(B1)** et **(B2)** paraissent avoir alimenté également les trois piscines du Bain Public par l'intermédiaire du Bain Royal.

Est-ce que ces bassins sont d'origine antique ? Et dans quelle mesure ont-ils été remaniés ? Nous faisons toujours face au même problème, toutefois les indications sur la dégradation des éléments de marbre, voire les dates de découverte pour **(B7)**, laissent penser que l'organisation globale du système hydraulique antique a sûrement été préservée. Les restaurations semblent avoir touché les vestiges antiques à des degrés variables, qu'il s'agisse de pérenniser un bassin en mauvais état ou d'une restructuration complète comme ça pourrait être le cas de **(B6)**.

▲ Haut-Empire

- D'après les sources documentaires du XVII^e siècle, les offrandes monétaires concernent principalement le Haut-Empire.

Des monnaies ont régulièrement été retrouvées dans l'établissement thermal. M. Boirot rapporte la découverte de monnaies gauloises dans la source du Lymbe et dans la cour des thermes.

Aux alentours de l'établissement thermal et vers l'hospice d'Aligre, on aurait retrouvé en plusieurs endroits des monnaies gauloises sans plus de précision, ainsi que ce qui est considéré comme des vestiges protohistoriques, sans preuves à l'appui.

En 1913, en creusant une tranchée parallèlement à la piscine des thermes, on a découvert un fragment de jambe en marbre grandeur nature, un chapiteau quadrangulaire en marbre de type toscan, un fragment de chapiteau en pierre grossière, une plaque en marbre entière, différents éléments de placage en marbre blanc veiné bleu et rose.

De plus, dans le *Mercure Galant* de juillet 1681, M. Comiers décrit : « parmi ces ruines, ainsi que dans celles qu'on avoir fouillées auparavant, on a rencontré plusieurs fragments de Bases, Colonnes, Chapiteaux, Architraves, Frises, Corniches, Pavements à la Mosaïque, Statues partie de Marbres de diverses couleurs, morceaux de Jaspe, Porphyre, Bronze, Cuivre, & Airain, [...] On y a aussi trouvé diverses Médailles d'or, d'argent, et de bronze représentant les Effigies de Jules, d'Auguste-César, et d'autres Empereurs avec une infinité de petites Pierres azurées, pourpréses, et d'autres couleurs, les unes plus transparentes que les autres, et diversement taillées » (COMIERS 1681, 180-181).

C'est seulement lors de la reconstruction du complexe thermal dans les années 1830 qu'apparaissent de nouveaux témoignages, notamment la mise au jour dans les fondations d'une statue d'Apollon en marbre et d'une inscription votive dédiée à Borvo et Damona :

*(Numinibus?) (pr)aest(antissimis?) sac(rum)] / (b)asilica v(etustate collapsa?) / (deo?
B)orvoni et (Damonae)
[CIL XIII, 2807]*

Quatre autres inscriptions votives ont été découvertes en dehors des thermes, dans divers lieux de Bourbon-Lancy :

*C(aius) Iulius Eporedirigis f(ilius) Magnus / pro L(ucio) Iulio Caleno filio / Bormoni et
Damonae / vot(um) sol(vit)
[CIL XIII, 2805]*

*Borvoni et Damonae / T(itus) Severius Mo/destus (o)mnib(us) / h(o)n(oribus) et offi(cis)
[CIL XIII, 2806]*

(Prae)stantis)simi Nu/(minibus) deo Bo(r/voni) et Damonae

[CIL XIII, 2808]

(Borvoni et Da)monae / [...]scent Bo[...] / [...]p sibi ab[...] / [...]sua do(rix ?)[...] / [...]s)omnolen(tus ?)[...] / [...]rans

[Non répertorié au CIL]

On doit également mentionner cette inscription découverte au Châtelet en 1863 :

(Numinibus?) (A)ug(usto) sac(rum) / [...]cret(ius) Fe(lix) / (f)ontem d(eduxit)

[CIL XIII, 2809]

L'inscription 2805, datable du I^{er} siècle, de notre ère signale la présence précoce d'un culte à Borvo et Damona, ce qui pourrait suggérer l'existence probable d'installations thermales dès cette époque, même si leur nature exacte ne nous est pas connue.

▲ III^e-IV^e siècle ?

● L'existence d'un chapiteau composite d'époque sévérienne, provenant des thermes, retrouvé en réemploi dans l'église Saint-Nazaire laisse présager de réaménagements pour le III^e siècle (**KASPRZYK 2005 VOLUME 2 : 205**).

● M. Boirot rapporte qu'on découvre beaucoup de monnaies de Constantin dans les thermes.

► Bibliographie

- **AUBERI J., 1604.** *Les Bains de Bourbon Lancy et Larchanbaut*, Paris, Editions A. Perier, 228 p.

- **BAILLIERE M. ET SAVY J., 1867.** *Notes historiques et médicales sur l'établissement thermal de Bourbon-Lancy, (Saône-et-Loire)*, Lyon, A. Vingiriner, 38 p.

- **BARRIQUAND J., BARRIQUAND L., GUILLOT L. ET NYKIEL C., 2010.** *Relevé topographique et descriptif du collecteur d'eau gallo-romain de Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire, France)*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 15 p.

- **BOIROT M., 1927.** *Rapport sur les découvertes antiques effectuées à Bourbon-Lancy, transmis à la préfecture de Saône-et-Loire (1927 ?)*, Bourbon-Lancy, rapport dactylographié
- **BONNARD L., 1908.** *La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris, Plon-Nourrit, 521 p.
- **CHABOUILLET L., 1880.** « Notice sur des inscriptions et antiquités provenant de Bourbonne-les-Bains données par l'état à la bibliothèque nationale suivie d'un essai de catalogue général des monuments épigraphiques relatifs à Borvo et Damona », *Revue archéologique*, Paris, Presses universitaires de France, p. 65-85
- **COMIERS M., 1681.** « Lettre de Mr Comiers, prevost de Ternant, Touchant les Eaux Minérales de Bourbon-Lancy », *Mercure Galant*, Paris, Au Palais, p. 175-199 (juillet 1681)
- **COURTEPEE C. ET BEGUILLET E., 1848.** *Description générale et particulière du duché de Bourgogne : précédée de l'abrégé historique de cette province. 3* (2nd édition augmentée de divers Mémoires et Pièces), Dijon, V. Lagier, 640 p.
- **KASPRZYK M., 2005.** *Les cités des éduens et de chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale, Thèse de doctorat d'université*, Dijon, Thèse de doctorat d'État (Université de Bourgogne), 3 Volumes.
- **REBOURG A., 1994.** *Carte archéologique de la Gaule : Saône-et-Loire 71/3*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 276 p.
- **TISSERAND N., 2011.** *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), Secteur thermal : Rapport de diagnostic*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne
- **DE VILLEFOSSE H., 1912.** « Extrait des procès-verbaux du 4^e trimestre de 1912 », *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, Paris, C. Klincksieck, p. 390-406
- **VURPILLOT D., 2014.** « Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire », in : NOUVEL P. ET VENAULT S., 2014. *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales. Rapport d'Activité 2013*, Besançon, UMR Chrono-Environnement, p. 120-136

► Figures

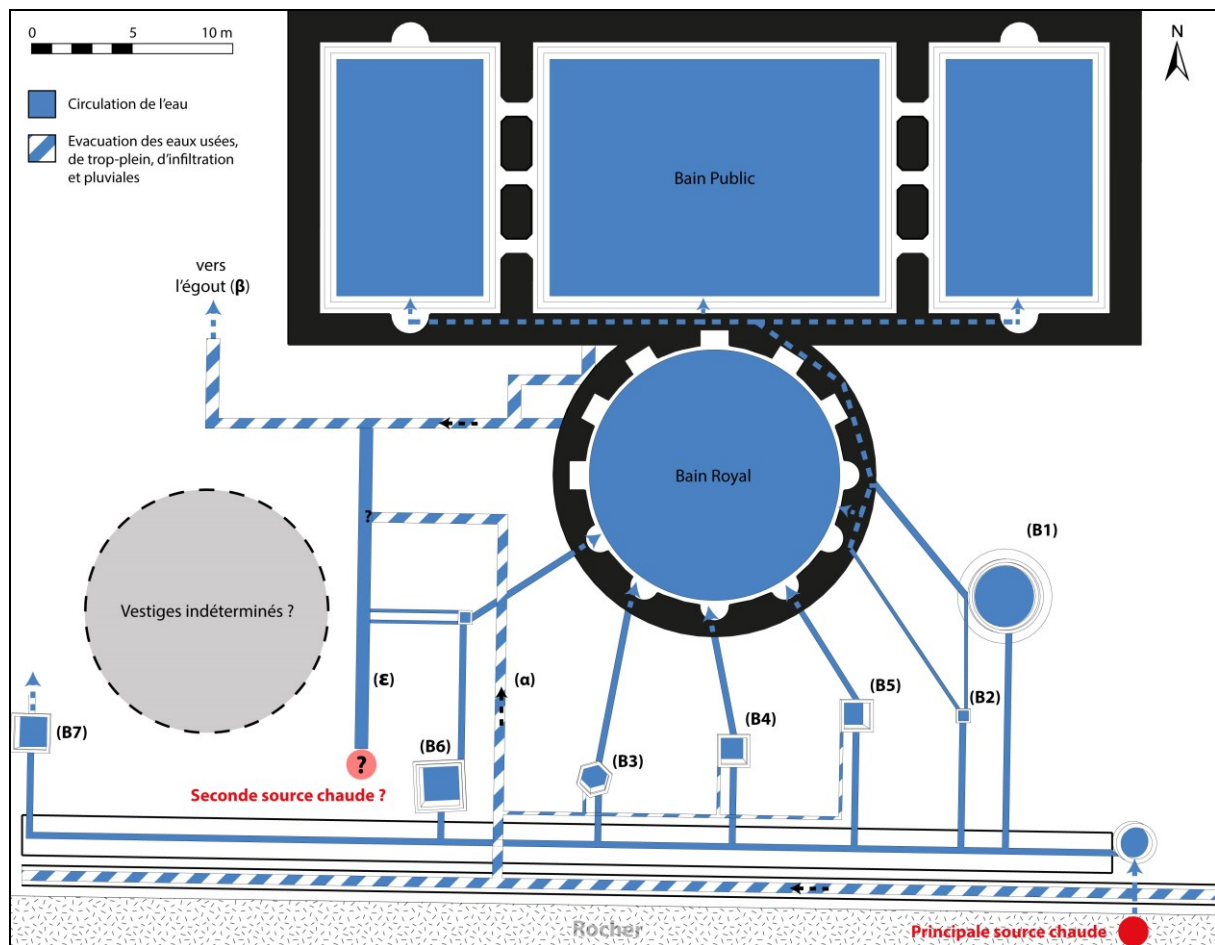


Figure 21 : Plan de l'établissement thermal de Bourbon-Lancy (DAO D. Vurpillot 2013).



► Situation

- **Bourbon-Lancy; Cave aux Fées, Vigne des Arnières**

- Urbain ?

- Sanctuaire ?

► Description

- Le secteur est, dit de la Cave aux fées, est à la fois mentionné par les sources anciennes et a bénéficié de plusieurs campagnes de diagnostic récentes qui ont permis de mieux appréhender l'extension de l'agglomération. C. Courtépée rapporte qu'on aurait découvert un souterrain avec une porte en pierres blanches interprété, sans fondement, comme un temple antique, peut-être suite à la mise au jour à la vigne des Arnières d'une inscription à Apollon [CIL XIII, 2804] aujourd'hui disparue (**COURTEPEE ET BEGUILLET 1848 : 181**).

- Un premier diagnostic archéologique fût prescrit en 2004 rue de la Pierre Folle, dans le cadre d'un projet de lotissement. Les sondages ont dévoilé les témoins d'une occupation gallo-romaine sur un terrain très érodé. « Fosse, fossés, puits, four, profonde excavation et fondations de murs ont livré un mobilier homogène attribué au début du premier siècle de notre ère. Les deux bâtiments mis au jour ont une même orientation et font peut-être partie d'un même ensemble organisé, urbain ou peri-urbain. Le four de potier est le seul témoin observé des activités artisanales sur le site. Une profonde excavation toute proche a pu servir à l'extraction de l'argile » (**VIOLOT 2004**).

Un second diagnostic a été pratiqué en 2006 dans les parcelles directement au nord, de l'autre côté de la route. Les résultats n'ont pas été aussi probants que pour le

précédent, avec une seconde tranche de sondages n'ayant livré qu'un ensemble de trois structures fossoyées ne pouvant être datées avec précision. À noter que parmi « ces trois structures, deux fossés de parcelles particulièrement mal conservés affectent des axes d'orientation orthogonaux similaires aux structures découvertes lors de la réalisation du diagnostic de 2004. ». De plus, J.-M. Violot précise que « Le mobilier colluvionné au fond d'un talweg a également permis de discerner les traces d'une occupation protohistorique au BFIIIb sans qu'il soit possible de la situer de façon précise » (DUCREUX ET VIOLOT 2006).

Enfin, un troisième diagnostic réalisé en 2014 est venu compléter celui de 2006. Parmi les zones ayant livré des vestiges, la plupart sont caractérisées par une épaisse couche de remblais de nivellement ou d'assainissement antiques présents dans la partie nord. Ces niveaux s'étendent vers le nord, à l'ouest et probablement vers l'est, là où des vestiges antiques ont déjà été identifiés en 2004 et 2006 (CHEVRIER 2014, p. 43). Toutefois, un sondage a révélé la présence d'un ensemble a priori monumental et architecturalement complexe, associant un système de portiques et des structures liées à l'évacuation ou à l'apport d'eau. L'état de conservation des vestiges et la hauteur du niveau de démolition qui scelle les différents niveaux laissent envisager la présence de structures convenablement conservées. L'essentiel du mobilier récolté à cet endroit correspond à de la céramique et suggère une fréquentation datable de la seconde moitié du IIe et du IIIe siècle (CHEVRIER 2014). La fonction de ces structures reste inconnue, mais elles pourraient venir compléter les affirmations de C. Courtépée quant à la présence de constructions monumentales à cet endroit, qui jusqu'à présent étaient pour le moins douteuses.

- L'inscription retrouvée à la vigne des Arnières porterait une dédicace à Apollon :

Sacrum Apollini de(di)catum

[CIL XIII, 2804]

► Bibliographie

- **CHEVRIER S., 2014.** *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire) « La Cave aux Fées » : Rapport de diagnostic*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne, 92 p.
- **COURTEPEE C. ET BEGUILLET E., 1848.** *Description générale et particulière du duché de Bourgogne : précédée de l'abrégé historique de cette province. 3* (2nd édition augmentée de divers Mémoires et Pièces), Dijon, V. Lagier, 640 p.
- **DUCREUX F. ET VILOTT J.-M., 2006.** *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), « Clos de la Pierre Folle tranche N°2 » : Rapport de diagnostic*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne
- **VURPILLOT D., 2014.** « Bourbon-Lancy, Saône-et-Loire », in : NOUVEL P. ET VENAULT S., 2014. *Agglomérations antiques de Bourgogne, Franche-Comté et Champagne méridionale. Inventaire archéologique, cartographie et analyses spatiales. Rapport d'Activité 2013*, Besançon, UMR Chrono-Environnement, p. 120-136
- **VILOTT J.-M., 2004.** *Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire), « La Pierre Folle » : Rapport de diagnostic*, Dijon, Service Régional d'Archéologie de Bourgogne

Yonne (89)



89155 ESCOLIVES-SAINTE-CAMILLE



► Situation

- **Escolives-Sainte-Camille** ; *Champ des tombeaux, Grippe-Soleil, le Pré du Creusot et le Champ du Beau*

- Extra-Urbain

- L'environnement archéologique de la zone est très riche. La première occupation identifiée est datée du néolithique moyen. Elle consiste en un habitat signalé par une succession de fossés et de trous de poteau, ainsi qu'une dizaine de structures funéraires (enclos et tertres). De nouvelles structures funéraires apparaissent à l'âge du Bronze sous forme d'enclos circulaires et quadrangulaires. On a également retrouvé des traces de sépultures de l'âge du Fer.

Un grand établissement rural va ensuite être mis en place dans la zone, à proximité de la voie d'Agrippa en direction d'Auxerre (*Autissiodurum*). L'interprétation du site a longtemps prêté à débat, tantôt agglomération secondaire, tantôt établissement rural, mais de nouvelles données sont venues confirmer la seconde hypothèse. En particulier la découverte par photographie aérienne d'une série de constructions au sud-est du site, interprétées comme la *pars rustica*, ce qui coïncide avec la nouvelle étude approfondie des balnéaires dont l'organisation est caractéristique de ce type d'établissement. Son utilisation paraît se poursuivre jusqu'au V^e siècle, date à partir de laquelle le complexe semble être abandonné, puis réinvesti à des fins funéraires au haut Moyen-âge.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Esco	0	26	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Une source donne naissance au Ru du Creusot, longeant les vestiges au sud puis à l'est, même si son cours semble avoir varié sensiblement depuis l'Antiquité.

► Description

- C'est suite à la découverte de sépultures mérovingiennes que le site est investigué pour la première fois en 1955 par R. Kapps. Il a fait ensuite l'objet de programmes de recherche quasi ininterrompus jusqu'en 1989. La direction des opérations sera ensuite confiée à D. Prost à partir de 1984. Les fouilles et sondages se poursuivent ensuite à un rythme moins élevé, depuis 1990, sous la direction de P. Laurent.

- Les premières phases d'occupation de l'établissement rural sont difficiles à appréhender, en particulier dans la zone du bassin, où les tronçons de maçonnerie précoces, recoupés par les aménagements plus tardifs, ne permettent bien souvent pas de restituer un ou des ensembles spatiaux cohérents. Toutefois, on peut proposer une chronologie relative approximative pour les aménagements du Haut-Empire.

Dans un premier temps, on retrouve la trace de deux tronçons de mur parallèles qui semblent former une canalisation selon un axe nord-sud. Nous ne connaissons ni le départ, ni l'aboutissement de ce dispositif, mais son prolongement vers le sud pourrait coïncider avec l'angle sud-ouest de la zone où sera installé le bassin par la suite. L'angle d'une construction contemporaine, ou qui succède immédiatement à ce dispositif, vient le bloquer de manière transversale au sud.

+ **(A)** : Dans un second temps, au cours du I^{er} siècle de notre ère, la zone bénéficie d'un réaménagement complet, c'est à ce moment que le bassin **(A)** est mis en place (fig. 22). Il s'agit d'une structure de rétention d'eau qui prend appuie sur la roche naturelle qui forme le fond et les bordures sud et est du dispositif. Il n'y a de parement, constitué d'un grand appareil irrégulier, que sur les façades nord et ouest. Ces murs paraissent mesurer environ 20 m de long chacun pour une hauteur supérieure à 1,6 m. Le mur nord est fondé sur un poutrage de chêne et on remarque un calage de briques entre certains blocs. Les observations pour le mur ouest sont plus difficiles étant donné qu'il s'est écroulé sous la poussée des terres du talus. Le

dispositif est ceinturé d'une couche d'argile imperméable, rapportée sans doute du sommet de la colline, épaisse de 1,5 m et profonde de près de 2 m. De l'argile est aussi utilisée pour colmater les fissures de la roche.

On reconnaît aussi l'apparition de nouvelle construction à l'ouest de **(A)** selon la même orientation. Ces aménagements sont soit contemporains, soit succèdent immédiatement à l'installation du bassin.

Dans un troisième temps, peut-être à la fin du I^{er} siècle ou au début du II^e siècle, de nouvelles constructions qui présentent toujours la même orientation remplacent les précédentes. Les sols sont remaniés : la bordure ouest du bassin est constituée d'un sol en mortier fondé sur un blocage de tuiles et de pierres et le grand espace délimité par les nouvelles maçonneries ne dispose que d'un simple sol fondé sur blocage de pierres. La canalisation principale **(b)**, coupée par ces maçonneries, est alors détruite. Peu de temps après, un nouveau mur perpendiculaire au précédent est ajouté.

Les vestiges les mieux connus et les plus tardifs couvrent une surface de plus de 6500 m². Ils s'organisent autour d'une vaste cour de 40 m sur 20 m. Par l'intermédiaire d'un couloir long de près de 15 mètres, on peut aussi rejoindre le balnéaire. Ce dernier dispose d'une palestres contenant une *natatio* encadrée par deux bassins semi-circulaires. De part et d'autre se développent deux sections de bains. Une construction double caractéristique de l'Antiquité tardive.

- Le bassin **(A)** est installé à proximité immédiate de la source du Creusot. La canalisation **(b)** est contemporaine de **(A)**, c'est un petit canal en pierre en provenance du nord et coudé au niveau du bassin. Il aboutit à l'angle nord-ouest du bassin sans toutefois entrer en contact avec le mur. Il est clair qu'une partie du dispositif a disparu.

Le débit important de la source et le faible pendage du conduit **(b)** incitent à penser qu'il s'agit d'une évacuation d'eau, peut-être à mettre en relation avec le système de vanne dont on a retrouvé des éléments (frette en fer, contrepoids en fer et bois). On remarque un rétrécissement de **(b)** après la zone coudée qui pourrait servir à accélérer le débit.

D'un point de vue environnemental les abords immédiats du bassin sont caractérisés par un milieu ouvert avec une végétation de milieu humide.

- Il semble que les réaménagements successifs de l'établissement rural se soient traduits par le curage régulier de la zone du bassin où du mobilier précoce résiduel côtoie du matériel et des rejets de consommation plus tardifs. On mentionnera en particulier quelques éléments ligneux et céramiques conservés prisonniers dans les couches inférieures issues du colmatage du fond du bassin. Parmi cet ensemble figure une représentation anatomique (un poumon) en bois. On peut la rattacher à une série de 14 plaquettes en tôle de bronze représentant des yeux et un sein en provenance d'une tombe mérovingienne installée non loin de là, dans les ruines de l'établissement tardo-antique. La zone a aussi livré une vingtaine de monnaies très corrodées qui couvrent les règnes de Commode à Gratien et un unique potin séquane qui en revanche n'a pas souffert de l'oxydation due à un environnement humide.

On peut aussi mentionner la découverte, dans les fondations les plus récentes des balnéaires, de nombreux blocs sculptés à caractère religieux : la plus grande partie devait appartenir à une clôture monumentale au décor exubérant (palmettes, feuillages luxuriants, rinceaux de vignes avec amours vendangeurs, animaux,...), deux piliers à quatre divinités, servant sûrement de support à des colonnes surmontées d'un Jupiter cavalier à l'anguipède, deux stèles, l'une représentant Rosmerta et l'autre la Victoire, un autel dédié à Smertulus ou Smertucus et des stèles à caractère funéraire.

Smertu[- - -] | Aucella | Aug(u)sta(?) [3] | fil(ia) v(otum) s(olvit) l(ibens)
[m(erito)]
[AE 1967, 317]

Dea(e) Rosmertae lunianus | sac(erdos) Ang(usti) | s(olvit) l(ibens) l(aetus) | SH(?) | XXI
| <p=G>(osuit) l(ibens) l(aetus) (
[AE 1969/70, 399]

Toutefois, il est raisonnable d'envisager que ces éléments sculptés proviennent non pas d'un lieu de culte en relation avec le bassin (**A**), mais plutôt qu'ils aient été importés d'Auxerre comme le suggère P. Van Ossel. D'autant plus que des « blocs

partiellement retailés et quasi 'prêts pour expédition' trouvés par Annie Bolle sur le site d'Auxerre-Vaulabelle [...] permet[tent] d'avancer l'hypothèse d'un chantier de récupération et de préparation de blocs accompagnant la démolition de la ville basse d'Auxerre à la fin du III^e siècle. » (VAN OSSEL 1999 : 61-62). Rappelons que dans cet « ensemble exceptionnel de blocs architecturaux utilisés en remploi. Outre les blocs provenant du célèbre monument à arcade [...] ce sont des éléments d'au moins douze autres monuments de type varié qui furent utilisés non seulement dans les fondations mais aussi dans les élévations » (VAN OSSEL 1999 : 61).

► Bibliographie

- LAURENT P. ET AL.N, 1999. *Projet de publication du captage de source gallo-romain*, Dijon, Service Régional d'Archéologie Bourgogne, np
- VAN OSSEL P., 1998-1999. « Villes et campagnes durant l'Antiquité tardive : Auxerre et les villae de l'Auxerrois », *Bulletin du Centre d'études médiévales (UMR 5594 CNRS)*, Auxerre, Centre d'études médiévales d'Auxerre, p. 59-63 (Volume 1)

► Figures

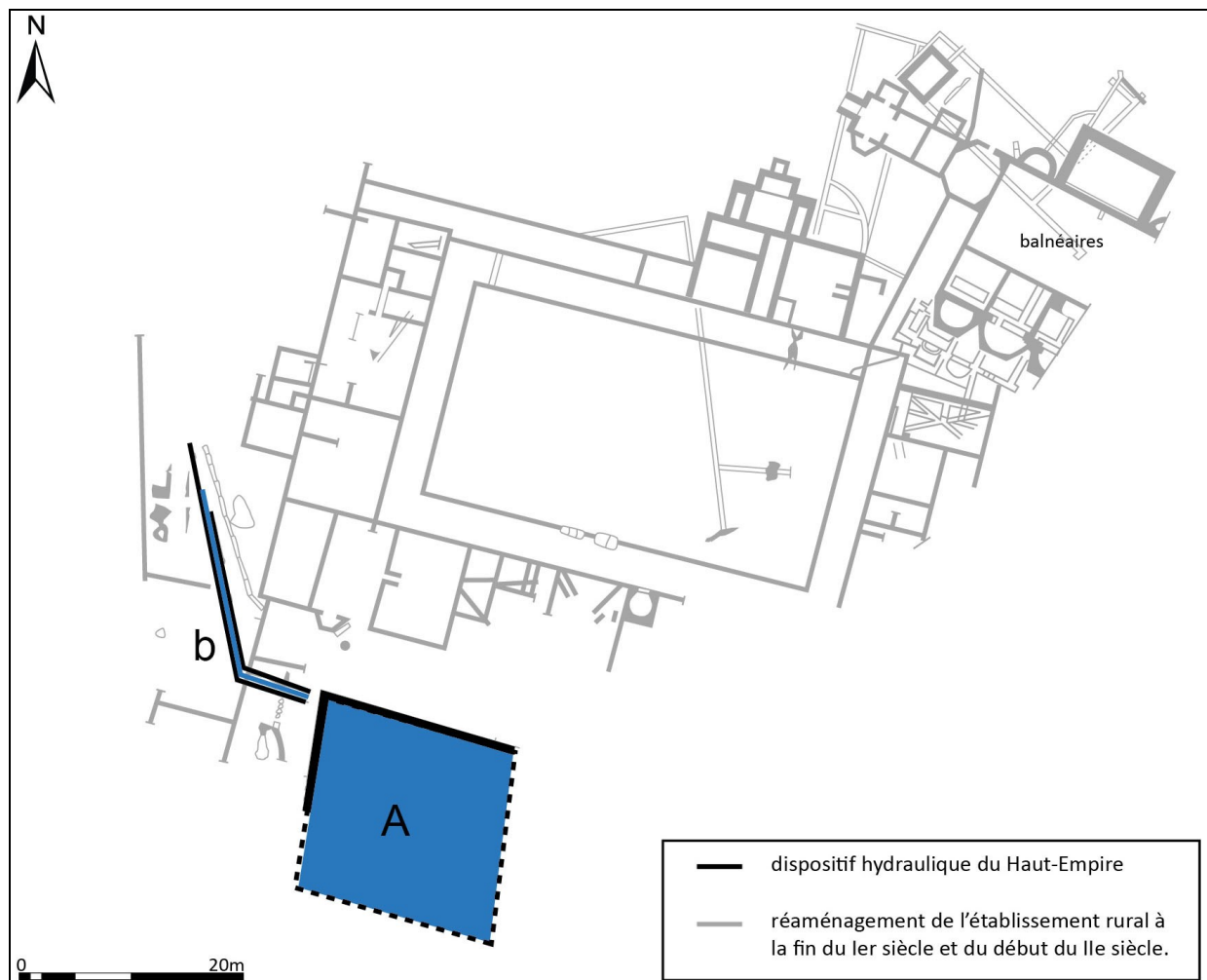


Figure 22 : Plan du dispositif hydraulique du Haut-Empire par rapport à l'organisation de l'établissement rural postérieure au II^e siècle (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les dessins de A. Olivier, J.-P. Delor, F. Henrion et P. Laurent).

89364 SAINT-PERE-SOUS-VEZELAY



► Situation

- **Saint-Père-sous- Vézelay, Foissy-près-Vézelay ; le Poron, les Fontaines Salées, La Bazaine**

- Extra-urbain

- L'occupation la zone est principalement marquée par la présence, à un peu plus d'un kilomètre au nord du site des Fontaines Salées, d'un établissement rural à fort statut desservi par plusieurs voies. On retiendra en particulier la présence d'un axe important qui remonte la vallée de la Cure. L'étude du site a été reprise récemment et la question de la préexistence d'un établissement rural protohistorique est toujours en suspens (BEYNEY ET NOUVEL 2015). Des pratiques funéraires de l'âge du Bronze ont peut-être été aussi identifiées non loin des Fontaines Salées mais cette interprétation repose sur des arguments très fragiles.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
SPer	2	29	0	B1	0	S

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges exploitent des eaux salées qui sourdent à l'intersection de deux failles en émettant par la même occasion de l'hélium et de la vapeur d'eau. Le volume des émissions de gaz est directement fonction des conditions atmosphériques. À cela s'ajoute une source d'eau douce qui jaillit à la base de la terrasse alluviale.

- Eaux chlorurées sodiques ; Température de sortie : 11° C. ; Débit maximal (artésien) : - ; Résidu sec: > 9000 mg/L.

► Description

● Dès le XIX^e siècle, des substructions ont été reconnues, mais mal interprétées. La succession des interventions qui débute au XX^e est assez dense et requiert donc qu'on introduise dès maintenant les dénominations des espaces investigués.

La première campagne de fouilles date de 1934 et s'engage dans la portion sud du site où seront révélées les galeries **(BG)** et **(BA)**. La campagne de 1935 se déplace au nord-est et concerne la pièce circulaire **(Q)** des balnéaires. En 1936, on poursuit le dégagement de toute la partie nord des balnéaires. Ces opérations sont complétées entre 1937 et 1939 par la fouille de la partie sud, de la palestine **(S)** et des portiques.

Les activités archéologiques sont ensuite interrompues jusqu'en 1942, date à laquelle on dégagne les quatre premiers captages cuvelés en bois, qui seront également étudiés en 1943. En 1944, les recherches sont menées sur l'espace **(BO)** et poursuivies en 1945 vers la construction **(BZ)**.

Les fouilles sont ensuite de nouveau interrompues jusqu'en 1951, date à laquelle on tente de dégager les couches profondes des galeries **(BA)** et **(BG)**. De nouveaux captages sont alors découverts. En 1952 et 1953, les efforts se concentrent sur la poursuite du dégagement de l'espace **(BO)** et de son bassin. Ensuite, en 1955, on découvre l'espace **(BJ)** dont le bassin central **(BQ)** est fouillé l'année suivante. En 1957, on met au jour de nouveaux puits ainsi que le bâtiment **(CC)** qui sera étudié en 1958. Le grand puits au sud de **(BO)** et le portique circulaire entourant **(BJ)** sont quant à eux mis en évidence en 1959. Les travaux se poursuivent en 1960 et 1961, alors qu'on identifie un bâtiment sur poteaux au sud du bâtiment **(CC)**. Les deux dernières campagnes de fouilles, datées de 1962 et 1963, permirent de dégager la zone située à l'est de **(CC)** et du captage au nord de **(BO)** (fig. 23).

▲ Phase 1 : Néolithique, Âge du bronze et Âge du fer.

● La première occupation du site est attestée dès le Néolithique. Entre 2309/2299 et 2223 av. J.-C. (datations ¹⁴C AMS et dendrochronologiques) 19 puits de captage en chêne vont être aménagés dans la zone d'émergence de la source salée. S'il paraît clair

qu'on exploite le sel à cette époque, les modalités précises de cette exploitation, en particulier le traitement de l'eau salée, ne sont toujours pas résolues.

Quelques aménagements tardifs sur certains des dispositifs hydrauliques suggèrent une exploitation sporadique au Bronze ancien. Il s'agit à ce moment d'abreuver le bétail et non de production. Quelques vestiges matériels retrouvés sur place viennent confirmer cette hypothèse.

Enfin, un remplissage cendreux et charbonneux découvert à l'ouverture d'un puits pourrait être lié à la production de la saumure par le feu pendant le premier Âge du fer pour une datation comprise entre 818 et 553 av. J.-C. Un passage aménagé à l'aide de branches et de rondins pourrait aussi dater de l'Âge du fer et permettre de franchir la zone marécageuse (PETREQUIN ET WELLER 2008).

▲ Phase 2 : I^{er} siècle

Ce n'est véritablement qu'aux alentours du changement d'ère que la zone bénéficie d'un réaménagement complet.

- **(BJ)** : La partie est de la zone de captage des eaux salées est profondément bouleversée par l'implantation d'une construction ovale d'environ 30 m de diamètre. Elle est constituée d'un mur en petit appareil (largeur 0,45 m), joint avec un mortier de qualité, fondé sur trois à quatre assises de moellons bien taillés (largeur 0,60 m) implantés sur un socle de galets tassés. Cette maçonnerie est complétée par une bande de circulation large de 3,5 m en galets recouverts d'argile. Dans ce contexte de terrain humide, où circule un ruisseau, ce dispositif forme un premier rempart contre les infiltrations d'eau dirigée vers l'espace intérieur et sert aussi de butée au mur circulaire. Il a pu supporter une galerie couverte de dalles en pierre locale retrouvées sur le sol. Ces aménagements ont aussi requis d'important travaux de terrassements pour rattraper le pendage du terrain, ce qui se répercute au niveau des fondations. On sait peu de choses des structures situées à l'intérieur de l'enclos circulaire. Une nouvelle protection contre les infiltrations d'eau est mise en place au centre de cet espace. Il s'agit d'une ellipse d'argile damée large de 0,6 à 0,7 m et profonde de 1,7 m. Ce double rempart, enclos et ellipse d'argile, avait certainement pour objectif de préserver un aménagement précoce du bassin **(BQ)** qui ne nous est pas connu. Il s'agirait peut-être d'une structure d'agrément qui accueillerait un décor

végétal, comme ce fût peut-être le cas d'un dispositif similaire fouillé à la *villa* d'Antone à Pierre-Buffière (**DELAGE 1952 : 11**).

- **(BO)** : C'est à la même époque qu'on replace l'installation de l'espace **(BO)**, du captage du « cratère », du bassin **(BX)** et de la terrasse **(BT)**. Un voile de confusion règne sur ces structures dont on ne connaît pas réellement la fonction. **(BO)** paraît définir une vaste enceinte (22 x 52 m) en plein air dont le fond était nettement inférieur à celui du sol environnant, c'est pourquoi on l'a souvent interprété comme un bassin. Le redan occidental **(BX)** occupait une excavation de 3 à 4 m de profondeur, entaillée au flanc de la vallée. Au moins une portion de ce redan paraît avoir fonctionné comme un bassin, dont le fond reposait au départ sur le banc rocheux avant qu'on décide de l'installation d'un sol dallé. Ce dispositif était alimenté en eau minérale par un captage situé à l'ouest, le « cratère », taillé dans le roc naturel. Une galerie voûtée acheminait l'eau de ce captage vers **(BX)** en passant sous la terrasse **(BT)**.

- Les premiers éléments constitutifs du balnéaire sont édifiés au cours du I^{er} siècle : **(AC)**, **(AE)**, **(U)**, **(V)**, **(Z)**, **(R)** et la piscine **(BD)**. La structure **(BI)**, recoupée par les aménagements postérieurs, paraît amorcer un espace de circulation tourné en direction du sud et situé à l'interface de **(BJ)** et **(BO)**.

▲ Phase 3 : II^e siècle

- **(BJ)** : Afin de libérer de l'espace pour les nouveaux aménagements, l'enclos circulaire est arasé mais la zone **(BJ)** reste en activité. On décide d'ailleurs de construire un chemin dallé au nord-ouest, tourné vers l'entrée du complexe balnéaire étendu, qui vient recouper les fondations de l'enclos.

- **(BA et BG)** : L'espace **(BO)** est complété par l'ajout d'un vestibule **(BA)** et d'un portique **(BG)** qui couvrent toute sa façade est sur une longueur de 52 m. Des pilastres engagés animent la paroi est de **(BA)** et participent à renforcer l'aspect

monumental d'un bâtiment dont on sait qu'il était richement décoré et dont l'entrée principale mesurait plus de 2,7 m de large.

- L'espace balnéaire est très largement étendu en conservant en partie le noyau fonctionnel d'origine. On ajoute notamment une grande palestres (**S**) autour de laquelle se distribue un système de salles complexe dont certaines, dans l'aile sud, conservaient la trace d'enduits peints.

▲ Phase 4 : III^e siècle

- L'extension et l'entretien du site se poursuit au siècle suivant. Des pièces supplémentaires sont ajoutées au balnéaire en parallèle d'une importante campagne de réfection du mur nord-est de la palestres (**S**). On retrouve des traces d'incendie dans l'aile sud.

- L'espace (**BO**) est toujours actif, d'ailleurs on installe un chemin empierré qui part du portique (**BG**) en direction de l'ouest vers des vestiges qui ne nous sont pas connus.

- On remarque également l'apparition du bâtiment (**CC**) (15,25 x 13,75 m). Il est composé d'une grande salle barlongue (**IB**) flanqué à l'est de deux petites salles (**IA et IC**) séparées par un vaste porche (**ID**).

- Un sol en béton vient recouvrir (**BJ**) et le bassin (**BQ**) bénéficie sûrement d'un réaménagement qui correspond à son dernier état connu (fig. 24). Il s'agit d'un bassin carré (1,45 m de côté pour 1,52 m de profondeur) construit en petit appareil et au sol dallé. Le gaz se fraie un passage entre les dalles du fond et laisse échapper des chapelets de grosses bulles jusqu'à la surface. Un dallage vient recouvrir le pourtour du bassin et devait accueillir les quatre piliers d'angle qui soutenaient une toiture. En effet deux pièces de bois travaillé provenant de la charpente et des débris des tuiles

du toit ont été recueillis parmi les matériaux de remplissage du bassin. L'ellipse d'argile périphérique paraît toujours remplir son rôle de protection car elle est matérialisée en surface par deux files parallèles de galets au-dessus desquelles un accès a été aménagé, sûrement en direction de l'un des puits en bois d'origine préhistorique.

▲ Phase 5 : IV^e siècle

L'occupation du site se poursuit au moins dans la première moitié du IV^e siècle avant de décliner progressivement. À partir de ce moment, une partie du complexe paraît être abandonnée et certains espaces sont réaffectés à des activités nouvelles. La zone **(BJ)** est toujours fréquentée comme en témoigne la poursuite de dépositions monétaires. Plusieurs parties du balnéaire sont réaménagées afin de servir d'habitat ou d'espaces artisanaux **(R, AE, AD, AG, X, Y et S)**. On construit même un bâtiment à l'est de **(BO)**, par-dessus le chemin empierré installé au siècle précédent, il s'agit d'un atelier de saunier comprenant un four ovoïde.

● En 1934, on a retrouvé environ soixante monnaies dans **(BA)** et **(BG)**, dont vingt illisibles, un potin et un bronze gaulois et des exemplaires qui couvrent les règnes de Tibère à Tétricus avec une plus grande représentation des monnaies tardives. Il est aussi fait mention d'une rouelle à pendentif à six branches découverte à la base du mur de façade de **(BA)**. On remarquera que ces espaces de circulation, auquel on peut ajouter **(BF)**, ont aussi livré deux fragments de Vénus dans un édicule en terre blanche, puis deux autres fragments de statuettes en terre blanche, représentant un gaulois et une déesse mère. Quant au fragment de statue interprété comme un buste de femme drapée, même E. Espérandieu a des doutes à son sujet.

On peut rapprocher cet élément lapidaire des deux fragments sculptés retrouvés dans le balnéaire et qui sont souvent interprétés comme des ex-voto. Si le phallus avec trou de suspension est assez convaincant, ce n'est pas le cas du fragment de main tenant un objet rond. Plus généralement le balnéaire a livré une quantité non négligeable de monnaies.

Plusieurs monnaies figuraient sous le béton de **(BJ)**, notamment un potin éduen, un as d'Ampurias contremarqué DD, un dupondius de Nîmes, et des monnaies des I^{er} et II^e siècles jusqu'à Vespasien, Marc-Aurèle, Faustine et Crispine. Mais c'est

véritablement à partir du réaménagement tardif de la zone qu'on observe d'importants dépôts de type cultuel. Les monnaies retrouvées dans et sur le béton s'étendent du règne de Gallien au milieu du IV^e siècle. Le bassin **(BQ)** lui-même, outre les débris de construction déjà mentionnés, contenait un maillet de chêne, des spatules en poirier, des centaines de restes végétaux (noisettes, noix, noyaux de prunes, pêches et cerises) et 430 monnaies. Quelques exemplaires sont du Haut-Empire mais l'écrasante majorité renvoi à une fréquentation du IV^e et même du V^e siècle. Enfin, la dépression qui correspond à un captage en bois situé au niveau de la bande d'argile contenait un petit coffret en fer où étaient logées 106 monnaies dont l'assemblage signale une activité religieuse plus précoce que celle que nous venons d'évoquer. Il est composé de quatre deniers, trois sesterces et cent as ou *dupondii* d'Auguste à Antonin (cinq Auguste, un Tibère, huit Néron, sept bronzes et deux deniers de Vespasien, cinq Titus, trente-neuf Domitien, quatre Nerva, six Trajan, trois Hadrien, un bronze et un denier d'Antonin ainsi qu'un denier et vingt-cinq bronze indéterminées). Est-ce qu'il s'agirait d'un nettoyage des offrandes disposées dans **(BJ)** au préalable à son réaménagement et dont la collecte a été déposée dans une *favissa* comme le suggère P. Nouvel (NOUVEL 2004) ?

Enfin, on recueille dans un bras mort de la Cure la partie inférieure, faite de deux assises, d'une stèle (hauteur : 0,80 m). Il s'agit d'une divinité, probablement masculine, debout dans une niche. Son corps est enveloppé dans de lourdes draperies. Dans le bras gauche on remarque les restes d'une corne d'abondance. Dans la main droite, les tronçons d'une hampe. Elle provient sûrement de l'une des zones encore non explorée présentes au sud et à l'ouest de **(BO)**.

Ainsi la fréquentation du site se poursuit au moins jusqu'au V^e siècle. À la suite de quoi il est abandonné comme en témoigne les dégâts occasionnés par le ruisseau de la Cure, qui achève la ruine des bâtiments qu'il rencontre.

► Bibliographie

- BEYNEY P. ET NOUVEL P., 2015. « L'établissement rural antique de Saint-Père-sous-Vézelay. Nouveaux apports », *Bulletin de la Société d'Etudes d'Avallon*, Avallon, Société d'études d'Avallon, 12 p. (numéro 88)

- **DELAGE F., 1952.** « Fouilles de la 'villa d'Antone' », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 1-30 (tome 10)
- **NOUVEL P., 2004.** *Des terroirs et des hommes, dynamiques et évolutions des occupations humaines dans le bassin de l'Yonne Moyenne, de la fin de l'Age du Bronze au haut Moyen Age*, Dijon, Thèse de doctorat d'État (Université de Bourgogne), 3 Volumes (515, 713 et 480 p.)
- **PETREQUIN P. ET WELLER O., 2008.** « L'exploitation préhistorique des sources salées dans le Jura français. Application et critiques d'un modèle prédictif », in : WELLER O., DUFRAISE A. ET PETREQUIN P. (DIR.), 2008. *Sel, eau et forêt : d'hier à aujourd'hui*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 255-279 (Cahiers de la MSHE Ledoux)

► Figures

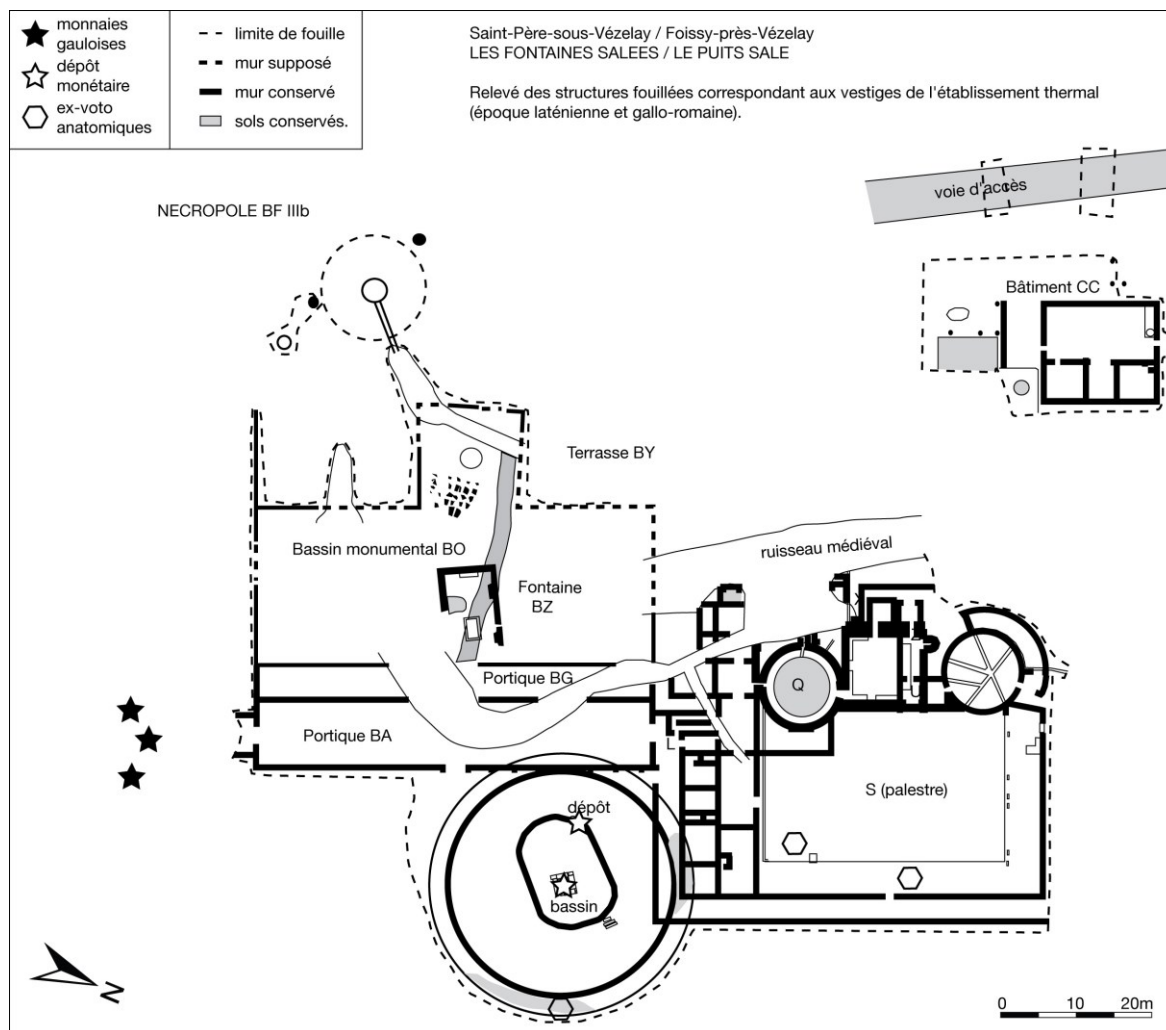


Figure 23 : Plan du complexe des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay toutes phases cumulées (DAO P. Nouvel).

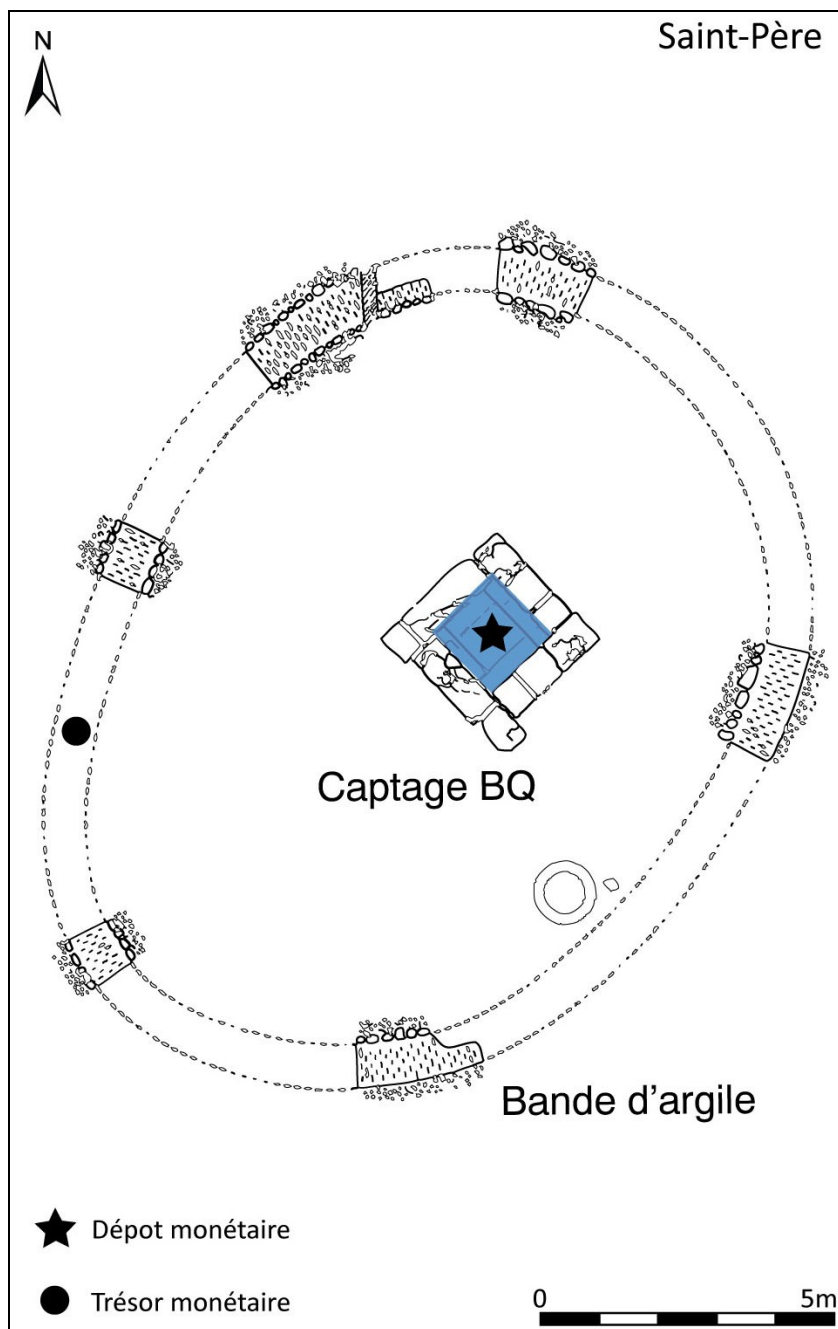


Figure 24 : Plan de détail du captage BQ (DAO L. Rousseau).

CHAMPAGNE-ARDENNE



Marne (51)



51531 SERMAIZE-LES-BAINS



► Situation

- **Sermaize-les-Bains** ; *La Fontaine Sarrasin*

- Urbain ?

- Le site semble desservi par au moins deux voies secondaires (**MARTINET ET KWANTEN 1992**) :

- la voie Toul (*Tullum*) - Reims (*Durocortorum*) jointe via un embranchement un peu en amont de Bar-le-Duc

- et une voie entre Gourzon et Châlons-en-Champagne (*Durocatelauni*).

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Srmz	1	1	1	B1	1	T

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Une seule source connue semble avoir été exploitée pendant l'Antiquité, la source des Sarrasins. Elle jaillit dans la vallée de la Laume, affluent de la Saulx, à 40 m environ à gauche du ruisseau, et à une trentaine de mètres au sud de la route de Bar le Duc.

- Eaux bicarbonatées calciques, ferrugineuses et sulfatées magnésiques ;
Température de sortie d'environ : 11° C. ; Débit total : > 27 L/min (estimation) ;
Résidu sec: 1500 mg/L.

► Description

● La source des Sarrasins, située à 1,5 km à l'est de la ville actuelle, est connue de longue date. Au moins dès le XVI^e siècle, elle apparaît dans des ouvrages médicaux (**BAUGIER 1696**, **MAILLY 1697**), qui fournissent toutefois peu de renseignements utiles. Les premières découvertes n'interviennent que près d'un siècle plus tard, suite au stationnement d'un détachement de cavalerie durant les dernières années du règne de Louis XV (**BENARD 1851 : 14**). Plusieurs interventions sur la source datées du milieu du XIX^e siècle occasionneront quelques découvertes fortuites rapportées par J.-B. Benard (**BENARD 1851**). À partir de ce moment, les mentions de nouvelles trouvailles deviennent presque anecdotiques (**PESTRE 1855 : 245**, **CABOT 1963**).

● L. Brouillon signale dans sa synthèse sur l'agglomération que : « Edme Baugier, qui écrivait en 1696 et auquel on doit un *Traité sur les eaux minérales d'Attancourt en Champagne*, avec quelques observations sur celles de Sermaize, après avoir constaté ses propriétés curatives dit 'qu'il y avoit autrefois [dans cette dernière localité] un lieu propre pour se baigner, qui est démolit faut d'avoir été entretenu.' L'auteur entend sans doute par ces mots une piscine – piscine indéfiniment restaurée – et dont la création pouvait remonter à une époque très ancienne. » (**BROUILLONS 1908 : 84**).

Cette référence n'existe pas dans le texte original d'E. Baugier (**BAUGIER 1696**), d'autant plus que l'eau de Sermaize-les-Bains est employée comme traitement principalement par voie orale.

Les seuls éléments fiables sont donc les nombreuses « tuiles à rebord dont nous avons recueilli des tronçons se rencontrent tout autour de la fontaine dans un rayon de 10 à 20 mètres » (**BENARD 1851 : 16**). On peut aussi ajouter les découvertes fortuites occasionnées par l'intervention du service des mines qui signale lors d'un forage : « dès 5 m, de la vase sableuse molle noire avec débris de bois ; puis à partir de 10 m, des argiles sableuses et marne ocre très altérés avec de nombreux blocs pluri-décimétriques de calcaire et de grès de nature et origine variées » (**ANONYME 1994**).

Ce qui coïncide assez bien avec le constat de M. Pestre qui indique qu'on trouve encore du mobilier « en fouillant profondément la terre » (**PESTRE 1855 : 245**). Seules

les couches superficielles auraient donc été dérangées sur un petit périmètre autour du point d'émergence de la source, avec localement des incursions plus profondes. La modestie des installations thermales qui apparaissent dès les XVIII^e et XIX^e est plutôt encourageante quant à la préservation de potentiels vestiges à cet endroit.

● J.-B. Benard rapporte que les troupes stationnées à la fin du XVIII^e siècle, lors de travaux autour de la « fontaine », mirent au jour des vases en bronze, « dont un d'un travail peu commun », ainsi que des monnaies et « d'autres antiquités » (**BENARD 1851 : 14**).

Suivent les découvertes de J.-B. Benard lui-même, près d'un siècle plus tard, notamment une statuette anthropomorphe (singe, ours et oiseau selon l'auteur) en terre blanche ; deux phallus en bronze coulé, retouchés au burin et fixés à une plaquette en bronze disposant de trous de suspension, donc vraisemblablement deux ex-voto anatomiques ; une petite bouteille en verre ; une hache en fer ; une clochette en bronze « de forme [.. .] peu commune » ; une fibule en cuivre ; et 19 monnaies (de Néron à Constantin) (**BENARD 1851**). L'auteur précise que qu'il n'a « pas connaissance que quelque objet d'origine gauloise ou celtique ait été rencontré autour de cette fontaine » (**BENARD 1851 : 14**). À noter que la description d'un « vase funéraire » signalé dans la notice de la carte archéologique (**CHOSSENOT 2004 : 658**) correspond à un commentaire comparatif de l'auteur et non à un objet retrouvé autour de la fontaine.

M. Pestre offre des informations peu exploitables : « on y trouve encore [...] des fragments de meules de petits moulins et divers objets » (**PESTRE 1855 : 245**).

Une partie de ces objets était encore en possession de M. Cabot en 1963, associé à d'autres provenant « de découvertes fortuites ou de fouilles anciennes effectuées aux environs de la source » (**CABOT 1963**). Le total des monnaies passe alors à 43, sans précision quant à leur nature, s'y ajoutent également deux fragments de céramique sigillée (dont une à décor de deux canards luttant contre un aigle qu'on peut dater de la fin du I^{er} siècle).

► Bibliographie

- **ANONYME, 1994.** *Dossier technique de la source (extrait d'un rapport ANTEA)*, BRGM, 6 p.
- **BAUGIER E., 1696.** *Traité des eaux minérales d'Attancourt en Champagne, avec quelques observations sur les eaux minérales de Sermaise*, Châlons-en-Champagne, Seneuze, 49 p.
- **BENARD J.-B., 1851.** *Notes sur quelques médailles et autres objets antiques découverts autour de la fontaine minérale du bourg de Sermaize*, Vitry-le-François, 14 p.
- **BROUILLONS L., 1908.** « Sermaize-les-Bains et la région environnante », *Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, Châlons-en-Champagne, Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, p. 79-174
- **CABOT M., 1963.** *Rapport*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne, 5 p.
- **CHOSSENOT R., 2004.** *Carte archéologique de la Gaule : La Marne 51*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 848 p.
- **DE MAILLY N., 1697.** *Traité des eaux minérales de Chenay, près de Reims, en Champagne... tiré des ouvrages de M. de La Framboisière,... mis en un nouvel ordre par M. Nicolas de Mailly,... ; ouvrage nécessaire pour le bon usage des eaux de Chenay et... de toutes les fontaines minérales... telles que sont Forges, Spa, Pougues. Sermaize, Attancourt, Pont-à-Mousson, Sainte-Reine, Château-Thierry, Signy, Onrezy, Reims, etc*, Reims, J. Multeau, 140 p.
- **MARTINET A. ET KWANTEN A., 1992.** « Voyage aux Eaux de Sermaize », *Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, Châlons-en-Champagne, Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, p. 57-72
- **PESTRE M., 1855.** « Notice sur le camp des Louvières et quelques antiquité du Perthois », *Congrès archéologique de France : séances générales tenues en 1855 à Châlons-sur-Marne, à Aix et à Avignon*, Paris, Derache, p. 234-249

Haute-Marne (52)



52008 ANDELOT-BLANCHEVILLE



► Situation

- **Andelot-Blancheville** ; *Butte de Montéclair*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Andl	1	1	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Butte

- Les vestiges ont été découverts près d'une source.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite lors de travaux menés en 1849.

- À proximité de la source, on a découvert les vestiges d'une construction importante. Il s'agissait de tronçons de colonnes (80 à 90 cm de diamètre) et de nombreuses pierres en grand appareil.

- Dans les ruines de la construction, on a retrouvé les fragments d'une conduite d'eau ainsi qu'une grande vasque en pierre étanchéifiée avec du ciment.

- Parmi les débris de construction, on a mis au jour 120 monnaies dont deux moyens bronzes de Vespasien et Marc-Aurèle, puis des petits bronzes allant du règne de Gallien à celui d'Arcadius, une statuette en marbre blanc, peut-être Hygie et un pilier

à quatre divinités sur lequel on peut identifier Apollon et Diana, Eros et la Fortune. Enfin, on dégagait aussi une inscription :

Jlia [...] / [...]C AC[...] / [...]VVI Constan[...] / [...]pro salute Cre[...] / [...]ticiani filii [...] / [...] ex stipib[us]
[CIL XIII, 5932]

► Bibliographie

- **BALLET P., 1971.** *La Haute-Marne antique*, Fougères, imp. Chronique de Fougères, p. 9-11
- **CHEZJEAN, 1850.** « Andelot. Notice sur cette ville et sur quelques objets trouvés à Mont-Eclair », *Mémoires de la société historique et archéologique de Langres*, Langres, imp. De Lacrampe et Compagnie, p. 177-181

52017 ARC-EN-BARROIS



► Situation

- **Arc-en-Barrois** ; *Hameau de Montrot*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
ArcB	0	4	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Versant

- La source du moulin de Montrot est aménagée et elle semble desservir d'autres constructions en périphérie.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite lors de travaux en 1864 et 1877. Une partie des vestiges fut ensuite partiellement dégagée par le propriétaire en 1964.

- À Proximité de la source, on a identifié les vestiges d'un balnéaire, plus particulièrement un *caldarium* avec sa piscine. Le système de chauffage par hypocauste et *tubuli* était encore en place ainsi que le *praefurnium*.

- On a retrouvé un bassin de captage de la source réalisé en grand appareil et dans la façade duquel était aménagé trois ouvertures destinées à réguler l'alimentation en eau. À 10 m en aval de la source, on a mis au jour des murs en pierre de taille placés de manière transversale à l'écoulement naturel de l'eau et qui participaient peut-être à un système visant à canaliser l'eau vers les balnéaires.

- Immédiatement à la droite du bassin de captage était aménagée une niche dans laquelle reposait encore une statue en pierre très abimée qui mesurait un quart de grandeur naturelle. Le fragment d'une jambe d'une statue de plus grande dimension gisait aussi à cet endroit. Au-devant de la niche, le sol contenait une quinzaine de monnaies de bronze.

► Bibliographie

- **BALLET P., 1971.** *La Haute-Marne antique*, Fougères, imp. Chronique de Fougères, p. 211-213

52036 BALESMES-SUR-MARNE



► Situation

- **Balesmes-sur-Marne** ; *La Marnotte*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Balsm	1	12	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Cirque

- Les vestiges sont situés à proximité de la fontaine Marnotte, source de la Marne, mais nous ne disposons que d'indices indirects de son exploitation. Elle jaillit au pied d'une falaise et d'une grotte qui la surplombe à laquelle la légende attribue le nom de Sabinus.

► Description

- Une découverte fortuite en 1805 révéla le potentiel du site. Il fut alors décidé de mener des fouilles sommaires d'une durée de six jours, placées sous la surveillance de l'autorité publique. D'autres vestiges furent mis au jour au gré des activités agricoles, en particulier en 1831, ainsi qu'au cours de diverses campagnes de prospection. Celle menée par E. Frézoul en 1975 livra pour la première fois de nouveaux indices tangibles. Enfin, des analyses géophysiques récentes sont venues compléter notre connaissance de la zone et permettent d'envisager que ne sommes face à un complexe d'une certaine envergure. Ces installations pourraient être en relation avec l'exploitation locale du travertin.

● La principale découverte est une portion d'un vaste balnéaire dégagé sur une surface de 15 m par 35 m (fig. 25). Les fouilles furent très sommaires et J.-F.-O. Luquet signale que l'ensemble du site avait été victime d'une récupération active (**LUQUET 1838 : 145**). Il fût toutefois possible d'identifier douze pièces qui correspondent aux espaces thermaux et à leurs dépendances techniques. Les débris de peintures murales, de mosaïques, d'appliques de marbre et de stuc laissent présager de la richesse du décor du bâtiment.

La prospection réalisée 30 m au sud de ces vestiges en 1975 révéla la présence de nouvelles constructions de nature indéterminée. Une étude géophysique menée entre ces deux pôles de découvertes permet aussi d'envisager l'existence d'un autre bâtiment d'une taille imposante.

● Le portion de balnéaire dégagée comprenait cinq piscines, mais les dégâts occasionnés au système d'alimentation (canalisations en pierre et tuyaux en plomb) ne permettent pas de restituer son organisation interne. La découverte en 1831 d'une canalisation en pierre entre la source et le balnéaire est venue confirmer la relation entretenue par cet établissement avec la Fontaine de la Marnotte.

● Les fouilles de 1805 ont livré un mobilier très modeste. Une dizaine de monnaies de bronze dont une de Néron et une de Titus. Jolibois signale aussi d'autres découvertes réalisées dans les environs sans donner plus de détail (**JOLIBOIS 1858 : 351-352**). P. Ballet mentionne quant à lui une « cassollette en or » acquise en 1861 par la société archéologique de Langres (**BALLET 1971 : 34**).

Une inscription était posée sur la canalisation exhumée en 1831 :

*Successus, | Natalis I(ibertus), | maceriem | caementiciam | circa hoc te[m]]plum de sua
pe|cunia Matro|nae ex voto sus|cepto. v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)*
[CIL XIII, 5674]

Enfin, les vestiges mis en évidence en 1975 étaient associés à des fragments de sigillée, de verre, de mosaïque et une monnaie gauloise

► Bibliographie

- **BALLET P., 1971.** *La Haute-Marne antique*, Fougères, imp. Chronique de Fougères, p. 211-213
- **JOLIBOIS E., 1858.** *La Haute-Marne ancienne et moderne: dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique de ce département*, Chaumont, imp. Ve Miot-Dadant, 564 p.
- **LUQUET J.-F.-O., 1838.** *Antiquités de Langres*, Langres, imp. Dejussieu, p. 489-490

► Figures

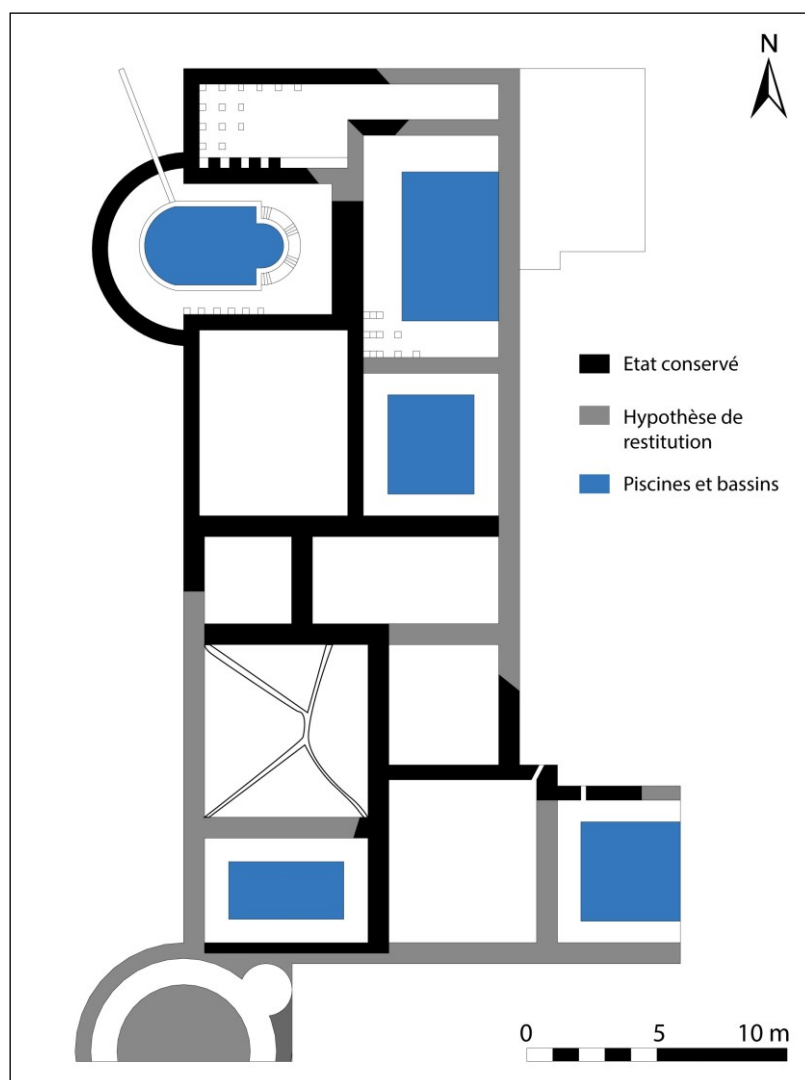


Figure 25 : Plan du balnéaire de Balesmes-sur-Marne (Dessin d'après le croquis de Varaigne reproduit dans Luquet 1838).

52060 BOURBONNE-LES-BAINS



► Situation

- **Bourbonne-les-Bains** ; *Place des Bains (Etablissement thermal), Rue Amiral Pierre* (Hôpital Militaire)

- Urbain

- L'agglomération antique jouit d'une situation intéressante, à seulement une quarantaine de kilomètres de Landres (*Andemantunnum*), et insérée dans une zone très dense en établissements thermaux exploitant des eaux minérales (Luxeuil-les-Bains, Bains-les-Bains, Plombières-les-Bains, etc.). Elle est au surplus assez bien desservie par les voies antiques :

- On pouvait sortir de l'agglomération en suivant la rue de Vellonne vers l'ouest, dont l'origine antique a été reconnue à plusieurs reprises, pour rejoindre la voie entre Landres (*Andemantunnum*) et Strasbourg (*Argentoratum*) au niveau de Bonnecourt.

- Il semble qu'une autre voie se dirigeait vers Nijon (*Noviomagus*). On peut en retrouver la trace par exemple dans le cadastre napoléonien faisant textuellement mention de la présence d'une « levée romaine » traversant les bois à proximité de Serqueux, au nord de Bourbonne.

- Besançon (*Vesontio*) était également accessible par une voie au tracé bien connu passant notamment par Villars-Saint-Marcelin et Jussey.

- D'autres destinations secondaires ont été plus ou moins clairement identifiées, par exemple celle desservant Luxeuil (*Luxovium*) par Corre.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
BrBa P1	0	32	0	A0	1	C
BrBa P2	2	32	0	A0	1	C

► Données environnementales

- Fond de vallée.

- Les sources de Bourbonne relèvent essentiellement de deux catégories :
 - celles originaires directement de la nappe d'eau thermale circulant vers la surface de contact des argiles bariolées et des grès bigarrés, dans une zone restreinte située à 45 mètres sous le sol naturel.
 - celles originaires d'une zone aquifère existant à la base des alluvions, dans des couches perméables qui sont immédiatement recouvertes par le béton romain. Eaux douces d'infiltration et eaux minérales en provenance de la nappe évoquée précédemment se mêlent et remontent par l'intermédiaire des cheminées naturelles **(RIGAUD 1880 : 420-421)**.
C'est la seconde catégorie, nettement plus accessible, qui fût exploitée par les captages gallo-romains.

- Eaux chlorurées sodiques et sulfatées calciques, radioactives, oligométalliques, et gazeuses ; Température de sortie : environ 66° C. ; Débit total : 230 L/min ; Résidu sec : 7335 mg/L.

► Description

- Les premiers aménagements modernes interviennent dans le courant du XVII^e siècle et vont de pair avec l'apparition des découvertes leurs étant associées dans la bibliographie. Ce n'est véritablement que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que la reconstruction des établissements thermaux débute au niveau de l'hôpital militaire, donnant lieu à des trouvailles importantes relatées rapidement par P.-B. de Varaigne en 1783 (**DE VARAIGNE IN BOUGARD 1865**), puis par M. Lebrun en 1808 (**LEBRUN 1808 IN BOUGARD 1865 : 498-499 ET LACORDAIRE 1880 : 117**). Les travaux se déplacent ensuite de manière plus évidente vers l'établissement civil durant le XIX^e siècle, permettant la rédaction de plusieurs comptes rendus précieux pour notre compréhension des structures, notamment celui de F. Rigaud (**RIGAUD : 1880**). Evidemment, de nombreuses trouvailles isolées, plus ou moins clairement mentionnées dans la bibliographie, concernent toute la période.

Il faut ensuite attendre 1977 et 1978 pour voir les premières fouilles archéologiques d'envergure du complexe thermal (**FREZOULS 1977, 1978, 1979**), mais réalisées dans des conditions pénibles.

À partir de là, plusieurs interventions plus modestes se succéderont, parfois sans respect des prescriptions archéologiques en matière de préservation des niveaux de sol comme lors de l'installation du casino, précisant nos connaissances sur l'espace thermal mais surtout offrant des perspectives quant au développement de l'agglomération.

Nous ne disposons pas d'une chronologie précise pour l'ensemble des zones du site, avec des interventions s'étalant sur plus de deux siècles ne se recoupant pas forcément les unes avec les autres, et pour lesquels les données s'avèrent relativement hétérogènes (fig. 26). Ce sont véritablement les fouilles des années 70 qui forment le noyau principal autour duquel on tente d'articuler tous les éléments secondaires en s'aidant des indices signalés par les structures et le mobilier. Au final, si cette association permet d'aboutir à un aperçu assez clair des grandes phases évolutives, on ne peut l'illustrer de manière homogène que par l'intermédiaire du phasage des vestiges issus des fouilles des années 70, ce qui explique pourquoi le schéma des différents états ne concerne que cette zone (fig. 27).

▲ Phase 1 : 10 av. J.-C. / 10 ap. J.-C.

- Le déploiement d'efforts initial visant à assainir le fond de vallée fut immédiatement suivi des premières constructions qui restent finalement très mal connues. Le premier élément, essentiel, est évidemment le captage principal pour lequel les fouilleurs de 1978 concluaient que « Aucun élément [retrouvé à l'époque] ne permet de dater non plus la construction du puisard romain, ni de déceler d'éventuels remaniements. Il semble cependant que sa mise en place soit contemporaine de la construction du premier édifice. » (FREZOULS 1978). Les dépôts monétaires attestent de son existence dès l'origine, même si on ne peut déterminer avec certitude sous quelle forme il se présentait à ce moment-là. Ces actes de dévotion précoces signalent par ailleurs une activité sacrée spécifique très dense durant un court intervalle de temps, qui se répétera par la suite de manière plus sporadique. Ils désignent alors le lieu privilégié des pratiques cultuelles liées à l'eau, sûrement l'emplacement de ce qu'on doit considérer comme l'aire sacrée. Si durant cette phase il est envisageable qu'elle soit encore nettement distincte des installations thermales, ce ne sera plus le cas par la suite : l'espace sacré sera inséré au cœur de

l'établissement thermal tout en conservant un véritable "cloisonnement" architectural entre des espaces qui n'ont pas du tout les mêmes fonctions.

- Non loin de là, plus à l'est, s'implantent ce qui paraît être les premières constructions thermales. Quelques pans de murs ont été relevés sous les espaces **(A)**, **(B)**, **(C)** et **(E)**, ainsi qu'un grand bassin sous **(D)**. Ce bassin fût découvert sur un peu plus de 16 m vers l'est et 10 m vers le nord, sans qu'on n'atteigne jamais l'extrémité d'un des bords. Cette envergure associée au fait qu'il semble avoir fonctionné en plein air sur un espace non dallé laisserait présager l'existence d'une grande *natatio*. De telles dimensions, à titre de comparaison, la placerait au même niveau que les plus grandes reconnues en Narbonnaise : celle des Thermes du sud de Saint-Michel-du-Touch mesurait 18,85 sur 13,22 m par exemple (**BOUET 2003 : 141**). Il est tentant d'y voir des balnéaires à type axial courant pour l'époque (le type Pompéien/Campanien de F. Yegül présenté dans **YEGÜL 2010**) : une succession de salles thermales orientées sud-nord, et sûrement une palestres avec sa grande *natatio* sur le flanc est.

- Plusieurs éléments s'avèrent précieux pour préciser la chronologie de cet état, notamment un chapiteau à acanthe symétrique retrouvé dans le tronçon d'égout **(β)** en 1887. Il est issu des modèles du style du « Second Triumvirat » et même s'il affecte une typologie simplifiée comparativement aux versions urbaines, il reste un bel exemple de réalisation précoce, surtout dans ce contexte. Y. Maligorne lui attribue une datation entre 10 av. J.-C. et 10 ap. J.-C., plutôt dans la fourchette haute (**FEVRIER ET MALIGORNE 2009**). De plus, la qualité de réalisation et connaissance des modèles en vogue excluent de manière quasi certaine l'intervention d'un atelier local, mais s'oriente plutôt vers celle de *lapidarii* itinérants, exerçants dans un cadre extra-provincial, sûrement en provenance de Narbonnaise. Ce type de décor, relativement rare dans cette partie de la Gaule, est généralement associé à des élévations d'importance, telles des portes urbaines, des tombes monumentales ou des temples. Mais sa découverte hors contexte ne nous permet pas de nous avancer plus sur le sujet.

Le point focal des découvertes de mobilier est bien entendu le puits de captage principal qui contenait plus de 3700 monnaies selon le dernier inventaire d'E. Sauer (SAUER 2005). De nombreux exemplaires ont disparu au fil du temps, et A. Lacordaire qui était présent lors de la vérification du nombre de pièces effectuée le 6 juin 1875 insiste sur le chiffre de 4502 monnaies (LACORDAIRE 1880 : 111). Or, plus de 89,1% des monnaies en alliage cuivreux examinées (3202 sur 3593) concernent un intervalle chronologique très réduit : la fin du règne d'Auguste. E. Sauer prend également en compte dans son étude des monnaies perdues, mais qui étaient présentes dans des publications antérieures.

Dans notre intervalle trois séries dominant : 463 as à l'autel de Lyon dédiés à Rome et à Auguste, 604 *dupondii* frappés à Nîmes (monnaie au crocodile), et surtout 1717 *quadrantes* avec une forte représentation des *quadrantes* à l'aigle (1499). Les autres monnaies minoritaires comprennent entre autres 39 monnaies républicaines, et une seule gauloise (SAUER 2005 : 17-90). E. Sauer aboutit à la conclusion que la principale phase de dépôt se situe entre 9 av. J.-C. et 1 ap. J.-C.

Avec plus d'incertitude quant à la chronologie, on doit aussi mentionner trois têtes en bois sculpté qui doivent correspondre à cette période. Malheureusement elles ont été victimes de la politique de destruction de l'époque, et ont été retrouvées hors contexte dans les déblais amenés à la décharge. Elles pourraient provenir d'un niveau de sol de l'espace (D). Dans les faits, il y avait plus de mobilier que les trois exemplaires "officiels" (surement plus de dix). Les autres sculptures ont été pillées dans la décharge, puis, faute d'une conservation adaptée, détruites.

▲ Phase 2 : Dernier quart du I^{er} siècle et première moitié du II^e siècle de notre ère

L'unité des vestiges qui se mettent en place à la fin du I^{er} siècle de notre ère se traduit par un rehaussement des niveaux de sol 2 m plus haut que ce qui était prévu à l'origine. Des réaménagements qui feraient suite à un événement hydrologique, mais qui coïncident sûrement aussi avec la nécessité de développer les installations dans le cadre d'une période d'épanouissement généralisée des établissements thermaux, privés comme publics, qu'A. Bouet a nommé à juste titre « Le temps des grands

ensembles » (BOUET 2003 : 324). Les constructions des Blocs **(A)**, **(B)**, **(C)** et **(E)** apparaissent durant ce second état.

● **(A1)** : La pièce **(A1)** est souvent considérée dans ce premier état comme des latrines à cause des lourds aménagements d'évacuation des eaux qui longent les murs nord, ouest, et sud mis en place en plusieurs étapes. La pièce **(A2)** a livré très peu d'indices. Il n'y avait aucune trace de sol, seulement les restes de quelques éléments de couverture (tuiles et poutrage de chêne) dans la partie nord. L'espace **(A3)** semble être un couloir, bien qu'on n'ait pas pu déterminer sur quelles autres zones il offrait des ouvertures. On remarque toutefois qu'il fait office d'élément de liaison entre les installations hydrauliques de **(B)** et de **(A1)**. Le sol était en béton rose de bonne qualité. De plus les murs en petit appareil soigné, avec un chaînage de briques, présentaient des traces d'enduits peints.

● **(B)** : La zone **(B)** n'a été que partiellement dégagée, à peu près sur la moitié de sa surface estimée. Il s'agit d'une vaste cour encadrée sur les façades nord, est et sud par un portique. Les murs présentaient des traces d'enduits peints, et le sol du portique était en *opus signinum*. Au centre se développait un dallage de grandes dalles de grès fondées sur hérisson encadrant une piscine parfaitement étanche bénéficiant d'une construction soignée. La question du mur ouest, non révélé par les fouilles des années 70, pose problème. Sur les différents plans ayant fait suite à ces fouilles les auteurs se sont toujours arrangés pour compléter le portique afin qu'il fasse le tour complet de la zone. Or grâce au recalage avec les données anciennes, on remarque qu'on ne dispose pas de l'espace nécessaire entre ce mur ouest et la piscine pour intégrer un pan de portique de dimensions similaires à celui qui se développe sur les autres façades.

● **(C)** : La salle carrée **(C)** ne portait aucune trace de sol, mais une couche de tuiles sur toute l'emprise de la fouille laisse penser qu'elle était entièrement couverte. Elle pourrait avoir été soutenue par des piliers, ou des colonnes, comme le suggère la présence de deux dèss alignés à même distance du mur ouest. La galerie thermique du XIX^e siècle ayant détruit profondément les murs ouest et est, nous en sommes réduits à des conjectures.

● **(E)** : La cour **(E)**, elle aussi dans son premier état connu, est alors quadrangulaire avec au moins un portique longeant sa façade sud. Des preuves indirectes permettent aussi de penser qu'un bassin octogonal est mis en place durant la même séquence. On a également révélé un élément de parement à 2,2 mètres du bord de ce bassin, sur le plan récent on lui a donné la forme d'un second octogone qui encadre le premier, mais rien n'est moins sûr. D'ailleurs les fouilleurs des années 70 attribuaient cette structure à la fin du Moyen-âge ou à l'époque moderne (**FREZOULS 1977, 1978 ET 1979**), ce qui paraît assez douteux. Surtout qu'il fut peut-être déjà mis au jour au XVIII^e siècle comme le rapporte D. Diderot : « En 1763, lorsqu'on creusa les fondemens des bains, on découvrit un ancien bassin de construction romaine. Il était de briques larges d'un pied, en carré, épaisses d'un pouce, et liées comme on le voit aux ouvrages de ces maitres du monde. Ce bassin était octogone. Les fondemens et le pourtour étaient à la romaine. Il se vidait par le fond, à l'aide d'un canal creusé sur sa circonférence, et aboutissait à un aqueduc qui versait les eaux de ce bassin dans la rivière d'Apance. » (**DIDEROT 1770 IN BOUGARD 1865 : 451-452**).

● **(F)** : Ces vestiges se prolongent, au moins virtuellement, avec les murs découverts par R. Durost qui sont postérieurs au milieu du I^{er} siècle ap. J.-C. (**DUROST 2010**). Le bloc **(F)** pose le problème de sa découverte ancienne, si bien qu'il nous est très difficile d'évoquer sa chronologie. D'autant plus que d'après les mesures de F. Rigaud son sol était au même niveau que ceux du premier état. Est-ce que cet événement hydrologique était localisé et n'a nécessité des interventions importantes que dans l'aile est ? En tout cas, on s'est contenté dans **(F1)** d'un léger rehaussement du sol par une nouvelle fine couche de béton. À cela, il faut ajouter que les installations de chauffage déjà présentées renvoient plutôt à la toute fin du I^{er} siècle voire même au II^e siècle ap. J.-C. Ce qui correspondrait tout à fait à notre intervalle chronologique.

● **(G)** : L'espace **(G)** correspond au développement potentiel de l'établissement thermal vers le nord, à partir d'indices très lacunaires identifiés dans la zone d'implantation de l'hôpital militaire. Tout d'abord, dans l'angle sud-ouest de cette zone, on dispose de vestiges de l'exploitation d'une autre source thermale (source Patrice) au moyen d'installations de faible envergure (tubes de plomb), incorporées au collecteur du système d'égout par l'intermédiaire du tronçon **(β)**. Des structures

en rapport avec l'activité thermique ont été également révélées, puis introduites très brièvement dans la bibliographie ancienne. On peut citer Diderot : « derrière l'hôpital, on tomba dans de petits appartements pavés en mosaïque de faïence, avec des murs ornés de peintures [...] Il y avait au milieu d'un de ces appartements, bains ou autre chose, à terre, des ustensiles de cheminée, pelle, pincettes, chenets, crémaillère avec un vase d'airain. » (**DIDEROT 1770 IN BOUGARD 1865 : 451-452**). M. Lebrun signale également les traces d'anciens ouvrages avec de petites cases ou bassins en pierres corrodées (?) (**LEBRUN 1808 IN BOUGARD 1865 : 498-499**). Le manque de détail rend impossible toute localisation précise. Pour cette zone, nous ne disposons en fait que d'une unique intervention récente. En décembre 1991 un diagnostic est effectué par J.-J. Thévenard (**THEVENARD ET MOIRAT 1992**) : cinq sondages furent pratiqués pour un total de 226 m² (soit un peu plus de 16% de la surface totale de l'emprise concernée). Seul le sondage 5 se révéla intéressant pour la période antique, mettant au jour une galerie à colonnade d'ordre toscan au sol en terre battue et dont la face intérieure présentait des traces d'enduits peints. En l'état il est difficile de se prononcer sur sa relation avec l'établissement thermal, est-ce le premier témoin précisément localisé de l'extension vers le nord ? Nous ne disposons que d'indices indirects pour en juger : d'une part un niveau de sol correspondant à celui des réorganisations de l'Etat 2 du complexe thermal ; d'autres part des données chronologiques qui coïncident, avec un premier état de cette galerie qui serait contemporain de l'Etat 2 puis des remaniements qui interviendraient au même moment que ceux de l'Etat 3, suivant une logique de construction similaire (qualité médiocre). Toutefois, ces structures sont vraiment isolées, peut-être de l'autre côté du cours du ruisseau de Borne de l'époque. De plus, un nouveau diagnostic réalisé en 2012 à un peu plus de 50 m vers l'ouest a mis en évidence la présence d'une voie antique est-ouest longée par des caniveaux et des portiques eux aussi d'ordre toscan. Voie qui était encadrée au sud et au nord par des structures d'habitat, et sans qu'aucun vestige en lien avec l'activité thermique ne ressorte de la fouille (**THEVENARD 2012**).

Un développement qui plus que jamais à Bourbonne-les-Bains est tributaire de l'environnement naturel immédiat. Des problèmes de gestion de zones à risques hydrologiques qu'on retrouve dès l'origine dans la mise en œuvre de la couche de béton protectrice, et plus généralement dans une grande partie de l'agglomération, et

qui vont contribuer à définir l'organisation parfois étonnante du complexe. On doit ici concilier impératifs sacrés, préservation du lieu de culte originel, et impératifs spatiaux, s'accommoder d'une surface exploitable réduite et définie pour déployer un complexe monumental. Les solutions disponibles, limitées, permettent de comprendre pourquoi l'espace sacré qui conserve vraisemblablement sa position initiale sera progressivement encadré de toutes parts par les installations thermales, et pourquoi certains pans de maçonnerie peuvent présenter des formes peu courantes.

- Deux autres chapiteaux, retrouvés comme le précédent hors contexte dans le tronçon d'égout (**β**) en 1887, offrent de nouveau un éclairage pertinent sur l'amorce de ce qui paraît être la première phase de réaménagements. Il s'agit de deux chapiteaux corinthiens Type C de Kähler qui concernent donc la fin de l'époque flavienne (**FEVRIER ET MALIGORNE 2009**).

On remarque également un changement concernant les dépositions monétaires dans le puits de captage principal avec un très net ralentissement, une évolution qui coïncide avec ce qui est observable sur d'autres sites. Après la grande phase de dépôt vue précédemment, qui s'interrompt au plus tard dans les premières années du I^{er} siècle de notre ère, E. Sauer évalue que les dépôts continuent dans une moindre mesure (seulement 383 monnaies en alliage cuivreux comparativement aux 3202 de l'ensemble précédent) jusqu'au premier tiers du III^e siècle ap. J.-C. avant d'amorcer un nouveau déclin. Plus en détail pour ce second état il signale une interruption de la pratique durant quelques décennies après le dépôt principal, jusqu'à l'époque flavienne où elle reprendrait, en effet « A high proportion of the few later Julio-claudian coins from the puisard are worn, and as Julio-claudians coins still occur in a later contexts, it seems possible that these coins or many of them were only offered in the Flavian period or even in the second century » (**SAUER 2005 : 56**).

Outre les monnaies, de nombreux objets ont été extraits des boues (silex taillés, fibules, anneaux, intailles, rouelle, fragment de statuaire et d'architecture, restes végétaux, cornes de bovidés...). Ils sont pour la plupart conservés à la BNF et au musée de Bourbonne-les-Bains, mais pour plus de la moitié d'entre eux plane une

véritable incertitude quant à la validité de leur lieu de découverte. De plus il est difficilement possible de faire le tri entre ce qui ressort du dépôt ou de la chute involontaire.

Parmi les silex taillés, dont plusieurs exemplaires ont disparu, les douze conservés à la BNF sont attribuables au Mésolithique. Plus en rapport avec notre intervalle chronologique, on peut évoquer trois fibules qui semblent appartenir au I^{er} siècle de notre ère, le reste du petit mobilier était difficilement datable.

Cet état se distingue aussi par l'apparition des inscriptions votives sur pierre dont neuf exemplaires concernent les II^e et III^e siècles (LE BOHEC 2003) :

(B)orvoni et (Da)monae. C. Ia[...]/[...]nius Ro/manus, (L)in/g(o?), pro salu/te Cocillae, /fil(iae), ex voto

[CIL XIII, 5916]

Deo Apol/lini Borvoni/ et Damonae/ C(aius) Daminius/ Ferox, civis/ lingonus, ex/ voto

[CIL XIII, 5911]

Aug(usto),/ Borvoni./ C. Valen(ius)/ Censori/nus, Mulli f(ilius), / ex voto

[CIL XIII, 5912]

Borvoni /et Damon(ae). /Iul(ia) Tiberia /Corisilla,/ Claud(ii) Catonis, / Ling(onis), (uxor), / u(otum) s(oluit) I(iben) m(erito)

[CIL XIII, 5917]

Borvoni/ et Damon(ae),/ Aemilia,/ Sex f(ilia),/ M [...]/s [ex voto (?)

[CIL XIII, 5914]

Deo Borvo(ni) /et Damona(a)e. /Verrea Veri/I[...]/a, Lingo, /[v(otum) s(oluit) I(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 5920]

Borvoni /et Damo/nae. /[Se]xtilia, /[S]exti fil(ia), Med()

[CIL XIII, 5919]

Deo Bor/voni. / Vita/lia / Sas/sula, / ex vo/to

[CIL XIII, 5913]

Borvoni /et Damo(nae), /Fro(n)t(o?), Luci(i) [f(ilius).]

[CIL XIII, 5915]

Damonae Aug(ustae), /Claudia Mossia et C.(aius) I(ulius) /Superstes fil(ius), /I(oco) d(ato) ex d(ecreto) d(ecurionum), v(otum) s(oluerunt) I(ibentes) m(erito)

[CIL XIII, 5921]

▲ Phase 3 : Fin du II^e siècle et début du III^e siècle de notre ère

● **(A1)** : La salle **(A1)** devient une entrée ouverte sur le côté est et était vraisemblablement soutenue par des colonnes dont on a retrouvé six chapiteaux corinthiens en calcaire blanc, qu'il nous est toutefois impossible de repositionner précisément. Il s'agissait donc sûrement une sorte de hall hypostyle.

● **(D)** : L'espace **(D)** est mis en place. Il s'agit d'une vaste cour à portiques au sol en terre battue, disposant d'une grande exèdre au milieu de sa face ouest. Elle a posé des problèmes aux fouilleurs par son organisation originale. Lorsqu'on eut enfin accès à un aperçu d'ensemble, dans un souci de symétrie on s'empressa d'y imposer une forme trapézoïdale. Or le plan symétrique n'était pas une formulation si répandue dans notre espace géographique, encore moins concernant les établissements à vocation thérapeutique. Tout au plus peut-on voir dans ce complexe une recherche d'axialité dans la succession de certains espaces.

L'application d'une forme trapézoïdale à la cour **(D)** traduit donc un excès d'interprétation. Les sources situées au nord (zone G) étaient déjà exploitées avant la mise en place de cette configuration particulière, et il paraît tout à fait étrange que la liaison avec ces constructions se soit manifestée sous la forme d'un élément oblique, encadrant un espace qui sera miraculeusement clos près d'un siècle plus tard pour former un trapèze aussi commode que saugrenu. Dans cette situation, il faut aller au plus simple, et sûrement y voir les effets conjugués de l'opportunisme et d'impératifs naturels. Ces derniers se traduisent par la présence du pied de la colline au sud-est, imposant à ceux qui voudraient exploiter au mieux la surface une orientation oblique déjà observable sur le mur découvert par R. Durost dans son diagnostic de 2004 (**DUROST 2010**). On aurait alors sûrement simplement procédé à la jonction entre le

mur déjà présent et l'entrée. Ce qui permettait de clore à moindre frais un espace nouveau, tout en satisfaisant aux contraintes du relief.

L'exèdre de **(D)** se voit doublée et intégrée à la cour **(E)**. Et enfin le portique **(G)** découvert vers l'hôpital est sûrement retouché.

● Les chapiteaux corinthiens présents dans **(A1)** offrent un marqueur chronologique assez imprécis, avec cinq d'entre eux attribuables au milieu ou au troisième quart du II^e siècle. Quant aux fragments de chapiteaux corinthiens asiatiques, malheureusement hors contexte, ils datent probablement du premier tiers du III^e siècle (**FEVRIER ET MALIGORNE 2009**). Pour la cour **(D)**, des tessons de sigillée d'Argonne décorés à la molette, ainsi que des monnaies du Bas-Empire datables jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle de notre ère ont été recueillis dans les couches de destruction.

Les dépôts monétaires tardifs dans le puisard ne peuvent pas être envisagés sereinement à Bourbonne-les-Bains car outre la disparition des monnaies en question, les publications anciennes de référence de l'abbé Doby sont contradictoires d'un chapitre à l'autre :

« Les monnaies du Haut-Empire ne sont représentées jusqu'à Philippe père que par des grands et moyens bronzes [...] Les petits bronzes, au contraire, sont nombreux à partir de Philippe jusqu'à Gratien » (**DOBY 1905**).

« Les monnaies du Haut-Empire manquent totalement [...] Les autres portent l'effigie de presque tous les empereurs depuis Auguste jusqu'à Julien l'Apostat » (**DOBY 1911**).

On peut donc envisager avec le scepticisme de rigueur et en l'absence de données quantitatives, que les dépositions se poursuivent encore tout au long du IV^e siècle.

A ce sujet on doit également mentionner la découverte d'un tronc monétaire en pierre en 1874, le lieu de la trouvaille n'est pas très claire et varie selon les sources : soit lors de travaux effectués derrière la "buvette thermale" (au nord de F1), soit directement sur le sol de **(F1)**. Il s'agit d'un modèle assez similaire à ceux retrouvés à Villards d'Héria (Jura) ou à Crain (Yonne). Le tronc ayant été retrouvé vide, vraisemblablement pas dans sa position initiale et dans un contexte mal maîtrisé, il est impossible d'avancer des éléments de chronologie précis. Tout juste peut-on dire

que ce type d'objet est un marqueur privilégié de l'évolution dans la gestion des dons monétaires dans les sanctuaires, qui interviendrait entre la fin du I^{er} siècle et le début du Bas-Empire (NOUVEL 2012), et plutôt tardivement en ce qui concerne les sanctuaires des eaux.

On a dégagé des restes végétaux à plusieurs reprises, mais ce sont surtout ceux retirés du puits de captage principal en 1874 et 1875, bénéficiant d'un semblant d'étude stratigraphique, qui sont exploitables. Il est ici question de feuilles, de branches (notamment de conifères), de milliers de noisettes, glands et quelques noyaux de fruits. Sur les trois couches sédimentaires évoquées par M.-F. Daubrée (DAUBREE 1875 : 443), seules les deux supérieures (30 cm de boue argileuse noirâtre, puis 15 cm de sable gris) contenaient des débris végétaux, la troisième (de nouveau 10 cm de boue noirâtre) renfermant quant à elle les monnaies. Comme le signale à juste titre E. Sauer (SAUER 2005 : 176), cette description superficielle de la stratigraphie permet tout de même de présumer d'un intervalle chronologique large pour la seconde couche : de la fin de la période romaine jusqu'à la période médiévale voire au-delà. Il est en l'état très difficile de se prononcer ici sur la question de potentiels dépôts à vocation cultuelle comme on en retrouve à la Source des Roches à Chamalières (Puy-de-Dôme), et peut-être aux Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay (Yonne). En tout cas, pour F. Rigaud, le cheminement de la plupart de ces débris, qui seraient originaires de failles entre Fresnes et Châtillon-sur-Saône, résulterait d'interactions tout ce qu'il y a de plus naturelles (RIGAUD 1880 : 372-374).

L'état 3 se distingue essentiellement par la qualité de mise œuvre des réaménagements, qui ne paraissent plus du tout répondre au niveau d'exigence des précédents. Cette évolution conjointe de la qualité du bâti aussi bien pour la zone principale des découvertes que pour cette galerie au nord est le principal fil conducteur qui incite, avec prudence, à l'associer au même ensemble. Le complexe thermal va ensuite décliner, on remarque qu'à partir du III^e ou du IV^e siècle l'entretien du mur le plus à l'est n'est plus assuré (DUROST 2010).

▲ Phase 4 : Déclin

● Le déclin de l'établissement reste difficile à évaluer, mais quelques indices indirects permettent d'émettre des hypothèses. L'étude menée par R. Durost dans le cadre de son diagnostic coïncide avec les données relevées dans les couches de destruction de la cour (**D**), en effet « le mobilier le plus tardif des couches qui marquent la dégradation de l'environnement du mur [...], appartiennent au III^e ou IV^e siècle. Elles ne prouvent en rien que l'établissement soit délaissé dans son ensemble, mais ce secteur ne semble plus entretenu dans son état initial. » (**DUROST 2010**). Plus qu'un abandon instantané de l'ensemble, eu égard aux pratiques qui semblent toujours avoir lieu même si elles semblent de plus en plus réduites, est-ce que ces dégradations ne seraient pas le signe d'un repli du complexe thermal sur les zones essentielles ? En réaction à une affluence sur le déclin, et des moyens qui ne permettent plus d'entretenir dans de bonnes conditions l'ensemble des installations ?

La gestion de la ressource eau est un problème omniprésent à Bourbonne-les-Bains, nécessitant des travaux conséquents dans l'agglomération durant toute l'Antiquité et même au-delà. Notre vision des différents éléments structurants la distribution de l'eau au sein du complexe reste très partielle malgré le recollement des données disponibles.

● Comme nous l'avons déjà suggéré, le site devait être à l'origine vierge de toute exploitation, et prendre la forme d'un terrain marécageux où se mêlaient ruisseaux et sources thermales. La mise en œuvre des premières constructions a nécessité de lourds travaux de terrassements préalables : pour commencer les aménagements ont dû s'attacher à dévier le ruisseau afin de lui définir un nouveau lit artificiel. Pour F. Rigaud, la seule opportunité était de le rejeter vers le nord du terrain. D'une part, parce que le travail en était facilité par des pentes favorables. D'autre part, parce qu'il n'y aurait simplement pas eu la place de le faire au pied de la colline sud, qui devait être relativement avancée vers le nord, avant qu'elle ne soit justement entaillée durant l'Antiquité. Une fois cette tâche effectuée, on put enfin observer la variété des sources chaudes à la surface et estimer l'étendue des aménagements ainsi que les lieux d'émergence à privilégier.

La seconde entreprise fut alors d'assécher, péniblement, le terrain en prenant garde à assurer artificiellement l'écoulement des eaux par divers canaux. Tout en débutant l'excavation pour atteindre le lieu d'émergence utile de la première source, à 6,5 m de profondeur dans les couches d'argile, qui sera bientôt exploitée par le captage principal. On put ensuite commencer à appliquer une couche de béton, soutenue par des pilotis dans la partie sableuse, en ménageant l'ouverture nécessaire au captage de la source sur environ 2 m². Ayant les mesures utiles en amont, en se basant sur le niveau supérieur du béton, on a également dû amorcer la mise en place du système d'évacuation des eaux (tronçons **(α)** et **(β)**).

Ce après quoi on put commencer à ériger le captage principal pour forcer l'eau à s'élever assez haut, employant ainsi la pesanteur pour la distribuer, mais des problèmes techniques ont dû alors se poser, peut-être suite à une mauvaise lecture du terrain. L'installation du puisard au lieu de remplir parfaitement sa fonction, a dû générer un excès de pression sous le béton, qui a affaibli le débit de la source captée, tout en répercutant le surplus vers les autres lieux d'émergence, voire en en créant de nouveaux. Une nouvelle campagne de terrassement fut alors nécessaire pour prolonger le béton sur toute la zone d'émergence des sources, et il fallut même creuser jusqu'à 10 mètres vers l'hôpital militaire pour trouver un sol assez stable. Si l'on avait pu jusqu'alors se contenter d'une couche de béton d'environ 50 cm, les aménageurs durent l'étendre à 2 m à cet endroit, ce qui favorisa sans doute la mise au jour de nouvelles sources intéressantes, qu'on se contenta de capter au moyen de tuyaux en plomb.

Un grand soin fût également porté à l'isolation des eaux minérales contre toute contamination extérieure. Evidemment, le ruisseau de Borne fut dévié dans un nouveau lit artificiel, et sur les bords extérieurs de la nappe de béton on établit des murs de 0,8 à 1 m d'épaisseur : ils étaient en béton au nord et à l'est, et en maçonnerie au sud et à l'ouest. Ensuite, on installa à leur sommet des galeries drainantes au sud, à l'est et au nord afin d'évacuer les eaux d'infiltration.

● **Captages** : Toutes les sources thermales de Bourbonne-les-Bains ont une origine commune, seules deux furent apparemment mises à contribution durant l'Antiquité, aux compositions et à la température presque similaires. On dénombre pour le moment cinq captages : le puisard romain, disposé directement sur le lieu d'émergence de la source naturelle d'eau chaude la plus aisément accessible, à 6,5 m de profondeur, puis quatre captages prenant la forme de tuyaux de plomb, dispersés dans la zone de l'hôpital militaire, et descendant jusqu'à 13 m pour exploiter la source Patrice.

Le captage principal est un puits rectangulaire de 2,5 m sur 3 m dans ses parois internes. De gros blocs de pierre de taille calcaire réduisent la taille de l'ouverture dans la partie supérieure, ils reposent sur un mur très soigné et épais de 1,6 m au moins sur ses faces nord, sud et est. Ce mur est constitué de 30 cm de pierres de taille en calcaire, puis 45 cm de béton, de nouveau 50 cm de pierres de taille, et enfin 35 cm correspondant aux parois des galeries qui l'encadrent. Le cas de la face ouest est problématique car il n'a pas été reconnu clairement lors des fouilles. Ces murs sont eux-mêmes dressés sur de nouveaux blocs de pierre de taille en calcaire, puis une couche de béton hydraulique, le tout épaulé par des pilotis en bois de hêtre s'enfonçant profondément dans le sol (**RIGAUD 1880 : 487**).

Au radier du fond du tronçon (**β**) étaient aménagés quatre espaces en pierres de taille dont la largeur variait entre 50 et 80 cm, avec quelques élargissements formant de petites niches à section carrée de 1,20 m à 1,30 m de côté. La première était placée dans la rue de l'hôpital en direction de la fontaine publique, les deux suivantes à l'intérieur l'hôpital militaire vraisemblablement, et la quatrième placée hors de l'enceinte sous la rue.

Au centre de chacune de ces niches apparaissaient les orifices d'autant de tubes verticaux en plomb portant en relief l'inscription *Cinnamus fec* en gros caractères très nets. Ils avaient 8 cm de diamètre intérieur, et avaient une épaisseur de 1 cm. Leur coupe était similaire à tous les tuyaux d'origine antique de Bourbonne-les-Bains, une forme légèrement ovoïde. Une bague de plomb, placée à l'intérieur du tube, dans une cavité réservée, et soudée à l'avance, avait été matée par force dans l'ajustage du tuyau, par un emmanchement conique qui était positionné avec beaucoup d'exactitude. Ces tubes étaient réunis par des emmanchements en bronze qui

servaient de brides, et une soudure était appliquée à la jonction du plomb et du bronze. Les vestiges de robinets en cuivre, qui leurs avaient été scellés, étaient encore visibles (LEBRUN 1808 IN BOUGARD 1865 : 503-508 ; DAUBREE 1875A : 457-458 ET RIGAUD 1880 : 505-508).

● **Distribution de l'eau :** Si de nombreux tuyaux ont été découverts au fil des multiples interventions qui ont eu lieu au moins depuis le XVIII^e siècle, tous n'ont pas été clairement relevés et localisés. Nous ne disposons donc pas d'une vision d'ensemble de la distribution en eau du complexe, mais plutôt de fragments très localisés.

Le puisard romain devait être en toute logique le relais principal de l'alimentation en eau minérale chaude. Il est à ce titre incorporé dans un système de galeries souterraines permettant d'en assurer le bon fonctionnement. Ce ne sont pas des étuves comme on peut le lire dans la documentation ancienne. Elles ont été explorées à plusieurs reprises, que ce soit au XVIII^e, XIX^e siècle ou au XX^e siècle, pourtant leur organisation interne reste mal maîtrisée. En compilant toutes les sources on peut aboutir à une description approximative.

Ces galeries, dans la partie explorée, délimitent une structure quadrangulaire mesurant 10,7 m sur 8,4 m. Dans la partie ouest se développent deux galeries voûtées parallèles de 10 mètres de longueur et 1,45 m de largeur, orientées nord-sud. Elles sont séparées par un mur de 0,70 m, avec en trois endroits des ouvertures de 1,25 m de long pour 0,60 m de hauteur. Deux piliers carrés de 0,7 m de côté, inscrits dans la paroi, prennent place en face du puisard. Dans la galerie directement accolée au puisard est installé un petit bassin au pied du pilier le plus au nord, revêtu d'une feuille de plomb de 15 mm d'épaisseur. Il fait 0,6 m de diamètre interne, et est profond de 1,2 m à 1,5 m selon les sources. Il dispose de deux petits robinets dont l'un, directement en relation avec le tuyau en bas du puisard, permet l'alimentation en eau chaude, tandis que l'autre sert à l'inverse à l'alimentation en eau froide.

Cette eau provient d'une salle voûtée, perpendiculaires aux deux galeries précédemment évoquées, qui forme l'angle sud-ouest de la structure. Une niche aménagée dans sa paroi ouest laisse passer le tuyau d'eau froide, qui traverse un petit bassin rond en pierre de taille au-devant duquel sont deux marches, avant de rejoindre le premier bassin en traversant la salle puis le mur. P.-B. de Varaigne a

tenté de connaître la source de cette eau froide en poursuivant ses fouilles un peu plus loin au sud-ouest. Il a alors découvert une pierre de grès de 1,95 m de longueur taillée en bahut, jointe à deux autres pierres taillées en triangle « qui paraissaient d'abord l'une recouvrir le corps en plomb et les autres sortir du réservoir d'eau commune. Mais la première enlevée s'est trouvée posée et jointe par deux entailles faites au ciseau, à un pied (32 cm) de distance de ses extrémités sur deux autres pierres de grès posées verticalement d'où l'on présume que ces pierres indiquent par leur position la direction du corps d'eau. » (DE VARAIGNE 1783 IN RAMEAU 1978B : 17). Enfin, de l'autre côté du puisard, et formant l'angle nord-ouest, nous avons une nouvelle salle voûtée de dimension plus importante que la précédente. Elle a deux ouvertures sur la galerie qui la rejoint perpendiculairement, et une autre aménagée dans son mur ouest qui ouvre sur des espaces qui n'ont pas été explorés. Dans l'angle sud-ouest de la salle P.-B. de Varaigne fait figurer un pilastre sans inscription, puis derrière un bassin voûté assurant le passage d'un tuyau en provenance du puisard et contenant de l'eau tiède à 26° C., se dirigeant vers la fameuse zone inexplorée. Il ajoute *"Au fond de ce bassin sont deux piédroits qui semblent annoncer une porte."* (DE VARAIGNE 1783 IN BOUGARD 1865 : 477).

Le rapport de M. Lebrun de 1808 (LEBRUN 1808 IN BOUGARD 1865) offre des informations inédites dans cette zone pour une période où nous disposons de peu de données en dehors du rapport de P.-B. de Varaigne écrit en mars 1783 et couvrant donc seulement quelques mois de travaux. Mais leur imprécision, et leur caractère fantaisiste parfois, les rendent difficilement exploitables. L'ingénieur signale l'existence de six "belles étuves" (surement des galeries voûtées similaires à celles que nous venons de présenter), là où les autres textes n'en reconnaissent que quatre. Elles auraient eu 2,3 m à 2,5 m de hauteur, 1,3 m de largeur, et des longueurs diverses allant de 3,2 à plus de 14 m. Il fait également mention d'une "belle salle", peut-être la salle (F1). Au niveau des canalisations un tuyau de plomb aurait longé sous terre une galerie se prolongeant vers le sud. A son extrémité se serait trouvée une "fontaine en bronze ayant la forme d'une cloche renversée, haute de 4 pieds (1,3 m) sur 6 (1,95m) de circonférence, portant des caractères qui n'ont pu être déchiffrés, à sa partie supérieure, et sur le devant étaient deux gros robinets [...] Le dessus de cette fontaine, dont le chapiteau avait été enlevé [...] était recouvert d'une feuille de plomb fort épaisse ; dessous on trouva des briques sur champ, serrées et liées

ensemble par de l'argile, et puis une autre feuille de plomb qui couvrait encore des briques et de l'argile." (LEBRUN 1808 IN LACORDAIRE 1880 : 39-40). Peut-être une cuve. Il est aussi question à 6,5 m du captage principal vers l'ouest, au même niveau de sol que son fond, de la découverte une très grosse pierre « en forme de tombe » qui lorsqu'elle fut ouverte fit jaillir de l'eau minérale (la même que de Varaigne ?). Non loin de là, une seconde pierre de même nature côtoyait des tuyaux de plomb contenant de l'eau froide.

La construction de l'hôpital militaire révéla dès 1784, à une profondeur d'environ 5 m, le tronçon d'égout vouté (**β**) se développant à peu près parallèlement à la rue de l'hôpital. Il fut détruit à la même époque faute d'utilité.

Près d'un siècle plus tard, en 1887, à 2,5 m sous le sol de l'angle sud-ouest de l'hôpital militaire fût mise au jour un nouveau tronçon d'égout (**α**), sûrement le collecteur, franchissant la rue des Bains suivant une inclinaison d'est en ouest. Les autorités locales ont ensuite tenté de suivre cette galerie à partir du lieu où elle fut mise à nue. Les mesures initiales furent de 1,55 m de hauteur pour 1,35 m de largeur, mais en poursuivant vers l'est l'espace allait en s'élargissant pour atteindre près de 2 m de largeur. On atteignait alors l'extrémité est après un peu plus de 10 m, fermée par un mur très épais puis par deux constructions quadrangulaires à la vocation indéterminée au sud. Sur toute la longueur de la galerie les murs latéraux, épais de 70 cm, tendent à se rapprocher vers leur base, « ce rapprochement est encore accentué par un revêtement de ciment qui, recouvrant en partie la maçonnerie vers la base vient s'arrondir dans cet endroit et forme ainsi une espèce de cuvette. » (LACORDAIRE 1888 : 104). Entre les deux cuvettes formant le fond, dans l'axe de la galerie, se développe une assise quadrangulaire en pierres de taille (35 cm x 30 cm) se composant de deux parties superposées et reliées par une couche de ciment, contenant un tuyau de plomb dans lequel circulait de l'eau froide.

Deux ouvertures étaient pratiquées dans les parois : la première aménagée à environ 2 m de la tranchée vers l'est était un tuyau soudé directement dans l'assise du conduit central et qui se dirigeait vers le sud ; la seconde apparaissait à plus de 6 m vers l'est et prenait la forme d'une galerie secondaire de 0,8 m de large pour 1,5 m de haut cheminant vers le nord, puis rapidement coudée vers le nord-ouest où elle rejoignait, selon une inclinaison ouest-est cette fois, la portion découverte précédemment sous l'hôpital militaire (tronçon **β**). On s'attacha ensuite à explorer la portion de galerie

se développant à l'ouest de la tranchée, qui se prolongeait assez loin dans cette direction sans qu'il fût possible avec les moyens de l'époque d'en atteindre l'extrémité. Toutefois, à environ 4 m de la tranchée, « la voûte s'élève brusquement et l'on se trouve dans une sorte de chambre, au centre de laquelle, à la clef, s'ouvre un trou carré d'assez grandes dimensions fermé par une dalle et recouvert de deux mètres cinquante centimètres de terres ou déblais formant le sol de la rue » (LACORDAIRE 1888 : 107).

A l'ouest du puisard, dans la zone **(F)**, d'autres canalisations ont été reconnues par F. Rigaud. Le long du pavage de **(F2)**, on remarquait une rainure peu profonde dirigée vers le nord : cette cavité traversait également **(F1)**. En l'entamant, l'ingénieur s'est aperçu qu'elle indiquait la position d'une petite galerie renfermant un gros tuyau de plomb. Un trou percé dans le dallage et fermé par une pierre pyramidale munie d'un anneau devait servir à manœuvrer un robinet placé sur ce tuyau ou sur l'un de ses embranchements. Nous en avons la preuve par les travaux d'un sondage (n° 12) pratiqué au XIX^e siècle, qui a trouvé exactement la même disposition 30 m plus au nord, et qui a mis au jour le prolongement du même tuyau de plomb, muni d'un embranchement avec robinet (RIGAUD 1880).

Enfin, au pied du portique de **(B)** courait un caniveau recueillant les eaux de ruissèlement. Ce caniveau, creusé dans le grès et couvert d'une dalle, traversait ensuite **(A3)** avant d'amorcer un angle droit pour rejoindre la salle **(A1)**. Dans cette salle un important système d'évacuation des eaux était également présent. Un caniveau dallé, soigneusement taillé, et étanchéifié avec du mortier qui a dû être mis en place en plusieurs phases. Tout d'abord à l'ouest, se prolongeant au sud, avant de quitter la salle dans un collecteur se dirigeant vers l'est, et rejoignant ensuite une galerie voûtée reconnue sur plus de 30 mètres, puis dans un second temps être développé dans la partie nord, mais cette fois avec des dalles de remploi.

● En se projetant un peu plus en avant, il se pourrait même que l'établissement voit l'incursion d'activités artisanales au Haut moyen-âge.

Un article récent d'A. Grant et d'E. Sauer (GRANT ET SAUER 2006 : 622-637) rend compte de la tentative d'analyse d'un ensemble de cornes d'auroch présent au musée municipal de Bourbonne, et vraisemblablement toutes en provenance des galeries

voûtées encadrant le captage principal. Le corpus correspond à 12 cornes droites et 7 gauches, elles ont toute la particularité d'avoir été nettement séparées du crâne, qu'elles aient été coupées ou cassées. Certaines présentent même des entailles au-delà de la base. Sur les dix spécimens sélectionnés pour une étude radiocarbone, quatre se sont révélés impossibles à dater du fait des réactions chimiques induites par un contact prolongé avec les eaux thermales. Pour les six restants les résultats sont les suivants :

- avec 95,4% de probabilité, un intervalle compris entre 255 et 600 ap. J.-C.
- avec 68,2% de probabilité, un intervalle compris entre 340 et 540, et un chevauchement notable des six résultats pour un intervalle entre 430 et 435.

Si les auteurs n'excluent pas un dépôt simultané de toutes les cornes, ils rappellent qu'il y a statistiquement peu de chance que ce soit réellement le cas. Ils s'interrogent ensuite sur la signification de ce dépôt tardif. Il est possible qu'il ait joué un rôle rituel, même si les parallèles d'offrandes de cornes dans un contexte thermal sont rares voire inexistantes : ils avancent en effet le cas à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Creuse) comme seul exemple bien documenté. On connaît le poids symbolique attribué au *bucrania*, mais ici aucun crane n'a été retrouvé. La seconde possibilité concerne alors l'artisanat.

En effet l'utilisation des eaux chaudes thermales aurait pu grandement faciliter le travail de la corne dans le cadre d'une étape préparatoire essentielle : la macération. E. Sauer conclue que les deux natures de dépôts ont pu exister. Malheureusement, aucune trace caractéristique des autres opérations imputables au travail de la corne n'a été repérée sur le site.

► Bibliographie

- ANONYME, 1978. « Fouilles », *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, p. 108 (Tome XVII, Trimestriel II)
- DE BEAULIEU J.-L.D., 1862. « Mémoire sur les antiquités de Bourbonne-les-Bains », *Mémoire de la société impériale des antiquaires de France*, Paris, Lib. C. Klincksieck, p. 57-84 (Tome XXV, 3e série)

- **BOUET A., 2003.** *Les thermes privés et publics en Gaule Narbonnaise Volume 1 : Synthèse*, Milan, École française de Rome, 416 p. (Collection École Française de Rome, numéro 320)
- **BOUGARD E., 1865.** *Bibliotheca Borvoniensis ou Essai de bibliographie et d'histoire : contenant la reproduction de plaquettes rares et curieuses et le catalogue raisonné des ouvrages et mémoires relatifs à l'histoire de Bourbonne et de ses thermes*, Chaumont, Lhuillier, 728 p.
- **BOUGARD E., DEMIMUID B.-C., 1882.** *Géographie illustrée du canton de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne)*, Bourbonne-les-Bains, Dufey-Lemoine, 223 p.
- **CAUSARD A., 1884.** *Bourbonne et ses eaux minérales...*, Paris, J. B. Baillière, 344 p.
- **CHABOUILLET A., 1881.** « Notice sur des inscriptions et des antiquités provenant de Bourbonne-les-bains données par l'état à la Bibliothèque nationale ; suivi d'un essai de catalogue général des monuments épigraphiques relatifs à Borvo et à Damona », *Revue Archéologique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 129-145 (Nouvelle Série numéro 39)
- **DAUBREE A., 1875A.** « Formation contemporaine de diverses espèces minérales cristallisées dans la source thermale de Bourbonne-les-Bains », *Annales des Mines*, Paris, p. 439-484
- **DAUBREE A., 1875B.** « Géologie. Sur la formation contemporaine, dans la source thermale de Bourbonne-les-Bains, de diverses espèces minérales cristallisées... », *Comptes-rendus hebdomadaires des séances de l'Académie des sciences*, Paris, Académie des Sciences, p. 604-607
- **DEBORDE G., 2002.** *Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), « place des bains, rue du théâtre » : Rapport d'évaluation*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **DROUOT P.-A., 1863.** Notice sur les sources thermales de Bourbonne-les-bains..., *Annales des Mines*, Paris, p. 1-146
- **DUROST R., 2010.** *Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), 1, place des Bains : Rapport de fouilles*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **FEVRIER S. ET MALIGORNE Y., 2009.** « Contribution à l'étude des thermes publics de Bourbonne-les-Bains et de leurs abords immédiats : planimétrie, décor architectonique, chronologie et approche fonctionnelle », *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, Langres

- **FREZOULS E., 1977.** *Établissement thermal : Rapport*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **FREZOULS E., 1978.** *Établissement thermal : Rapport*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **FREZOULS E., 1979A.** *Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne), « place des Bains » : Rapport de fouilles*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **FREZOULS E., 1979B.** *Établissement thermal : Rapport*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **GRANT A. ET SAUER E.W., 2006.** The aurochs, nature worship and exploitation in eastern Gaul., *Antiquity*, Cambridge, Heffers Printers Ltd, p. 622-637 (Volume 80)
- **LACORDAIRE A., 1880.** *Notes historiques sur l'Hôpital royal militaire de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) : avec plusieurs plans et documents entièrement inédits sur les thermes de cette ville*, Langres, Jules Dallet, 139 p.
- **LACORDAIRE A., 1888.** « Fouilles faites à Bourbonne-les-Bains en 1887 », *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, p. 102-115 (Volume XXXVIII)
- **LE BOHEC Y., 2003.** *Les inscriptions de la cité des Lingons, Inscriptions sur pierre, Inscriptions latines de la Gaule Belgique*, Paris, Editions du C.T.H.S, 368 p. (Collection Archéologie et histoire de l'art)
- **RAMEAU J.-C., 1978A.** « Fouilles », *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, p. 61 (Volume XVII, Trimestriel I)
- **RAMEAU J.-C., 1978B.** *Les Thermes gallo-romains de Bourbonne-les-bains*, Chaumont, Société de sciences naturelles et d'archéologie de la Haute-Marne, 40 p.
- **RENARD A., 1862.** « Bourbonne », *Mémoires de la société historique et archéologique de Langres*, Langres, Société historique et archéologique de Langres, p. 310-338.
- **RIGAUD M., 1880.** « Extrait de la Notice sur les travaux exécutés à Bourbonne », *Annales des Mines*, Paris, p. 349-536
- **SAUER E.W., 2005.** *Coins, cult and cultural identity : Augustan coins, hot springs and the early Roman baths at Bourbonne-les-Bains*, Leicester, University of Leicester, 324 p. (Leicester archaeology monographs 10)

- **THEVENARD J.-J. ET MOIRET F., 1992.** *Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) « Hôpital militaire » : Rapport de diagnostic*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **THEVENARD J.-J., 2012.** *Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) « rue Vellonne » : Rapport de diagnostic (Nouvelles découvertes sur l'agglomération antique de Bourbonne Une rue inédite ("decumanus" secondaire) et des structures d'habitat et d'aménagements hydrauliques)*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne
- **YEGÜL F., 2010.** *Bathing in the Roman world*, Cambridge, Cambridge University Press, 256 p.

► Figures

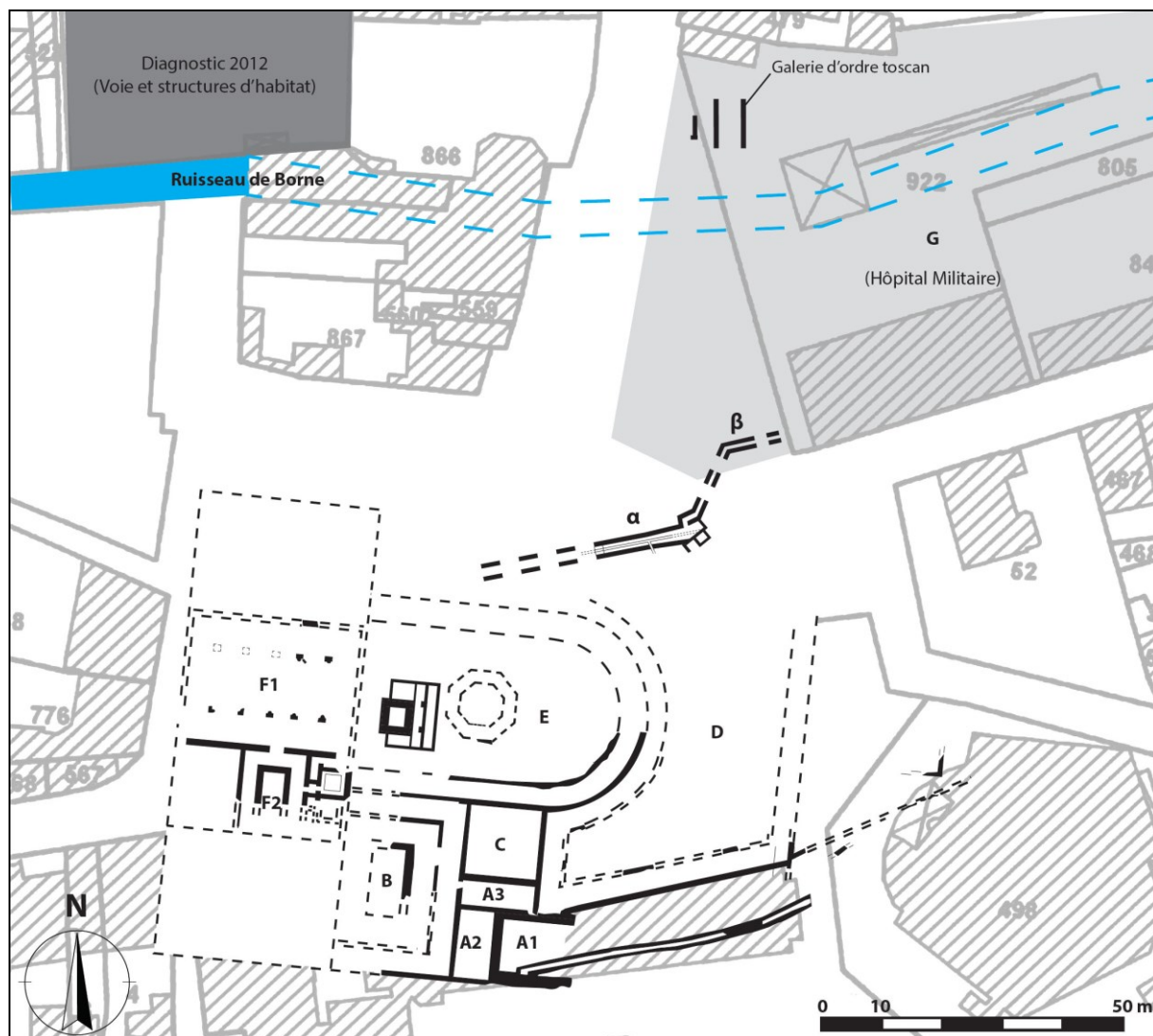


Figure 26 : Plan des aménagements de l'établissement thermal de Bourbonne-les-Bains toutes phases cumulées (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de S. Février, Y. Maligorne et les données du Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne, fond cadastral IGN).

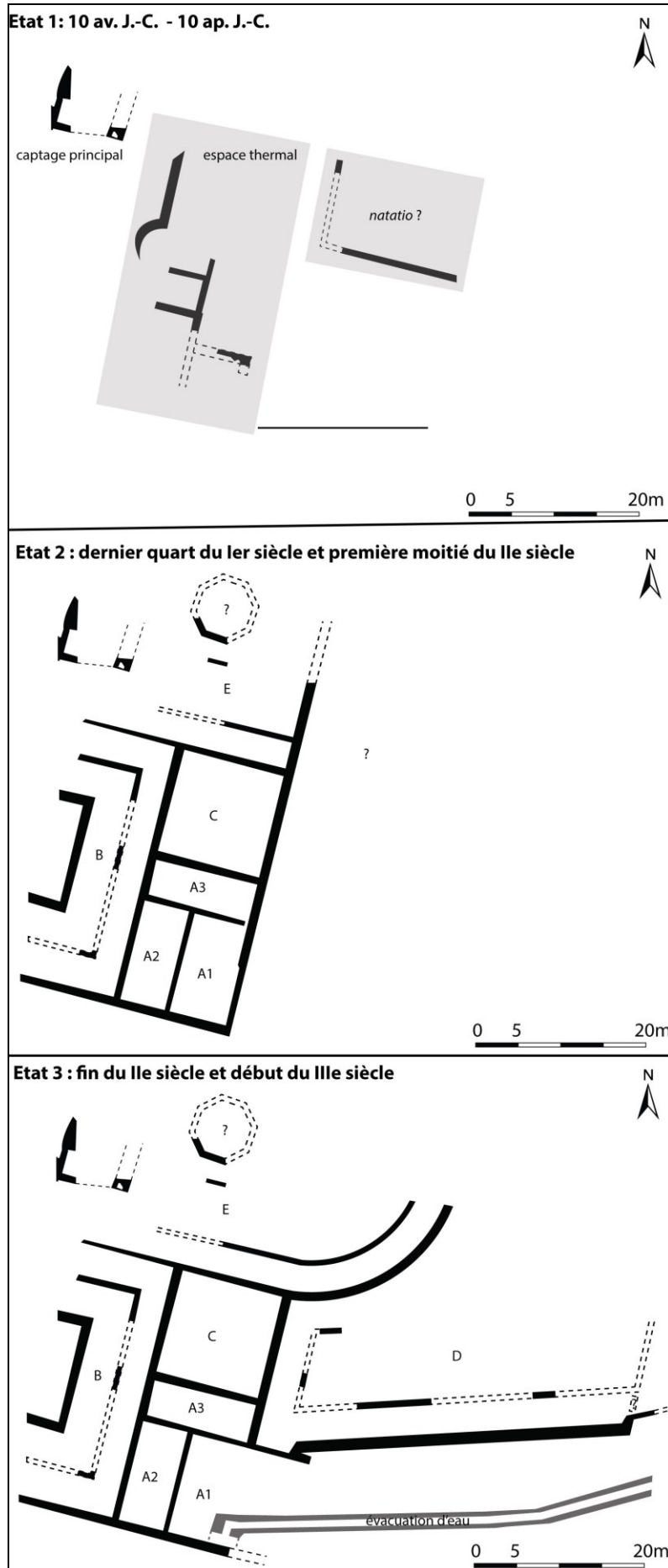


Figure 27 : Phasage des vestiges de l'établissement thermal de Bourbonne-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après un dessin original de J.-M. Sauget).

52060 BOURBONNE-LES-BAINS



► Situation

- **Bourbonne-les-Bains** ; *Ancien Château*
- Urbain
- Sanctuaire ?

► Données environnementales

- Butte
- Le sites est aménagé sur une hauteur qui surplombe l'agglomération et en particulier l'établissement thermal.

► Description

● Les premiers aménagements modernes interviennent dans le courant du XVII^e siècle et vont de pair avec l'apparition des découvertes leurs étant associées dans la bibliographie. Ce n'est véritablement que dans la seconde moitié du XVIII^e siècle que la reconstruction des établissements thermaux débute au niveau de l'hôpital militaire, donnant lieu à des trouvailles importantes relatées rapidement par P.-B. de Varaigne en 1783 (**DE VARAIGNE IN BOUGARD 1865**), puis par M. Lebrun en 1808 (**LEBRUN 1808 IN BOUGARD 1865 : 498-499 ET LACORDAIRE 1880 : 117**). Les travaux se déplacent ensuite de manière plus évidente vers l'établissement civil durant le XIX^e siècle, permettant la rédaction de plusieurs comptes rendus précieux pour notre compréhension des structures, notamment celui de F. Rigaud (**RIGAUD 1880**). Evidemment, de nombreuses trouvailles isolées, plus ou moins clairement mentionnées dans la bibliographie, concernent toute la période.

● Le Père Vignier nous donne des indications dans son *Chronicon Lingonense* daté de 1675, le texte nous est rapporté par A. Lacordaire : « *Majoribus collectis copiis, fratrem victum insequitur Theodericus et comprehensum transmittit ad necem, anno salutis 612, quo Borboniense castrum, in finibus Lingonum, adstruimus, eo in colle ubi Vorvonae seu Borbonae, thermarum deae templum olim steterat* » (VIGNIER IN LACORDAIRE 1883 : 8).

Ainsi vers 612, Theodoric II (ou Thierry II), roi de Bourgogne et d'Austrasie, aurait fait construire un *castrum* sur une colline de Bourbonne, à la place de ce qui est décrit comme un temple placé sur une colline qui dominerait donc l'agglomération. Mais A. Lacordaire précise qu'il est possible que ce ne soit pas l'endroit où est situé le château contemporain des auteurs. En effet, un titre de 1248 : « *Adelina domina de veteri castro de Borbona.* » (VIGNIER IN LACORDAIRE 1883 : 10) laisserait penser que dès le milieu du XIII^e siècle un second château a été construit, celui qui nous est connu et existait encore au XVIII^e siècle. Il a sûrement été implanté à proximité du premier, car la position dominante de cette zone en fait le seul choix pertinent dans un cadre militaire.

● Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

● Toutefois, ces informations sont à prendre avec circonspection, même si les découvertes effectuées dans les environs du château ne vont pas à l'encontre de cette possibilité. Notamment ce qui est rapporté par le Père Vignier et E. Bougard dans un autre document : « Les médailles et monnoies Romaines, que l'on a trouvée par la, parmi lesquelles estoient des Consulaires, [...] La decouverte de deux testes de marbre blanc, qui furent tirées il y a environ 60 ans après l'impression de son livret, du fond d'un puis du chasteau comme on le netoyoit et l'Inscription que luy mesme rapporte [J. Le Bon], font une preuve bien plus assurée de cette haute Antiquité, et de cette Colonie Romaine. [...] Les deux têtes trouvées dans le puits, qui sont de marbre, représentent l'une la tête d'une déesse couronnée d'une branche de laurier, avec deux tresses annelées pendantes du derrière des oreilles sur le haut des épaules, l'autre est apparemment de celui qui fit ce vœu » (VIGNIER IN BOUGARD ET DEMIMUID

1882 : 87). Ces deux têtes sont considérées de façon récurrente, mais sans preuves à l'appui comme les têtes de Borvo et Damona.

► Bibliographie

- **BOUGARD E., 1865.** *Bibliotheca Borvoniensis ou Essai de bibliographie et d'histoire : contenant la reproduction de plaquettes rares et curieuses et le catalogue raisonné des ouvrages et mémoires relatifs à l'histoire de Bourbonne et de ses thermes*, Chaumont, Lhuillier, 728 p.
- **BOUGARD E., DEMIMUID B.-C., 1882.** *Géographie illustrée du canton de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne)*, Bourbonne-les-Bains, Dufey-Lemoine, 223 p.
- **LACORDAIRE A., 1880.** *Notes historiques sur l'Hôpital royal militaire de Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) : avec plusieurs plans et documents entièrement inédits sur les thermes de cette ville*, Langres, Jules Dallet, 139 p.
- **LACORDAIRE A., 1883.** *Les Seigneurie et féaultés de Bourbonne ensemble les déduictz et des nombrements d'Icelles : étude historique d'après les documents existant aux Archives 612-1780*, Arcis-sur-Aube, 1883, ms.
- **RIGAUD M., 1880.** « Extrait de la Notice sur les travaux exécutés à Bourbonne », *Annales des Mines*, Paris, p. 349-536

52121 CHAUMONT (Brottes)



► Situation

- **Chaumont** ; *combe du Champs Bas, gouffre des Bonshommes*
- Extra-Urbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Brte	2	26	0	A1	0	0

► Données environnementales

- Versant
- Les vestiges exploitent une cavité naturelle, le gouffre des Bonshommes, profonde de 15 m et en partie colmatée. Il s'agit en fait d'un puits artésien naturel faisant office d'exutoire pour l'aquifère superficiel qui s'écoule dans un système karstique reconnu dans les sous-sols de la zone. La mise en charge du système se traduit par des manifestations naturelles surprenantes pour un spectateur non averti : des bulles d'air s'échappent du sol à la verticale des diaclases et le puits artésien se manifeste sous forme d'un geyser qui peut s'élever jusqu'à 1,5 m de haut.

► Description

- Les premières découvertes datent de la fin de la Seconde guerre mondiale lorsqu'en 1918 des soldats ont tenté de nettoyer la cavité afin d'établir un point d'approvisionnement en eau. Depuis cette date, les pilleurs se sont révélés très actifs dans la zone à tel point qu'en 1989 des « fouilles clandestines et destructrices en cours, organisées et techniquement au point, avaient presque complètement pillé les couches archéologiques situées à la verticale du gouffre » (THOMAS 2003 : 11). C'est pourquoi deux campagnes de fouilles de sauvetage furent organisées en 1990 et 1991.

▲ Phase 1 : Première moitié du I^{er} siècle av. J.-C. - Premier quart du I^{er} siècle de notre ère

● (A1) : On peut associer à cette première phase de fréquentation à un hypothétique édicule quadrangulaire à structure en bois et couverture en matière périssable. Le terrain a été bouleversé par les interventions du début du XX^e siècle, mais on a retrouvé la trace de cinq trous de poteaux alignés sur une longueur d'environ 5 m. Un seul autre trou de poteau a été identifié en vis-à-vis et permettrait d'envisager une largeur de 3 m. L'installation de l'édicule en pierre plus tardif à cet endroit, selon une orientation différente, fait figure de principal argument en faveur de cette hypothèse. Par ailleurs, on a décelé la présence de neuf autres trous de poteau dans la zone, ils ont sûrement servi de supports pour les offrandes.

● La partie supérieure des couches archéologiques, situées à la verticale de la cavité, a souffert tant de l'intervention militaire, que du pillage systématique. Les fouilles se sont donc concentrées sur les couches plus profondes. Les parois de la cavité ont été bouchardées, sûrement dès l'origine, ce qui permettait de voir plus aisément l'eau qui circulait au fond de celle-ci.

▲ Phase 2 : Fin du I^{er} siècle

● (A2) : Au premier bâtiment hypothétique succède un nouvel édicule. Il s'agit d'une construction quadrangulaire en pierre, composée de petits moellons bien appareillés et avec une couverture de dalles de calcaire sciées. Ses dimensions sont modestes : 3,78 à 3,85 mètres pour les longs côtés et 2,4 mètres pour les petits côtés. Le sol, constitué de blocs de calcaire, permettait de rehausser le pourtour de cet édicule et de le protéger en partie des remontées d'eau (fig. 28).

● Des caniveaux en pierre ont été dégagés en périphérie du gouffre

▲ Phase 2 : III^e siècle

- La fréquentation du site diminue progressivement jusqu'à ce qu'on décide de le démanteler. La récupération des matériaux de construction paraît organisée. Les éléments lapidaires sont mutilés et laissés en place, sauf l'autel épigraphe qui est précipité dans la cavité avec les éléments non récupérables issus du démontage de l'édicule (**A2**).
- La cavité est en partie colmatée sous l'effet combinée de l'effondrement d'une lame de roche qui a peut-être amorcé le déclin du site et des rejets de matériaux occasionnés par le démantèlement.
- Le nettoyage opéré en 1918 a livré des ossements et des tessons de céramique, plusieurs monnaies qui couvrent les règnes de Néron à Gordien III et un autel épigraphe dédié à Atesmertus. Cette divinité est attestée par un graffiti gravé sur une coupe à Vannes et dans trois inscriptions de Lyonnaise, dont deux retrouvées au Mans [AE 1984, 641 ; GACAC 49 ; CIL XIII, 3080]. L'une d'elles, une base de statue, fait figurer Atesmertus comme épiclèse d'Apollon [AE 1984, 641]. Elle était associée à une seconde base de statue qui portait la mention de Sirona Siveliae [AE 1984, 642].

Atesm| ert(a)e Mag|jaxu(s), O|xtaeoi | f(i)lius), v(otum) s(olvit) l(ibens) m(eriti)
[AE 1925, 98]

Pour les éléments lapidaires, on remarquera qu'un nouvel autel anépigraphe a été exhumé à proximité de l'édicule et qu'un buste et un personnage assis acéphale ont aussi été retrouvés à l'intérieur. À cela s'ajoute une statue fragmentée, trois têtes détachées de statues ou de bustes, quatre têtes, deux bustes, un fragment de jambe, une représentation de main palmée et un fragment de main en ronde bosse. Au surplus, on doit mentionner une « grande statue » (hauteur : 1,5 m) très endommagée dont la facture et les dimensions tranchent radicalement avec le reste de la statuaire. La face arrière bien conservée matérialise une chevelure à surface continue qui se termine en pointe et descend le long du dos, ce qui permet

d'envisager une représentation féminine. Le style permet de proposer une datation du I^{er} siècle. Deux autres éléments lapidaires atypiques méritent d'être présentés : un fragment de disque au bord en dentelure et décoré de cercles concentriques qui pourraient représenter le soleil ainsi qu'un fragment d'épée miniature dont il ne reste que le manche.

De manière générale, le matériel récolté lors des fouilles se distribue autour du petit édicule sous forme d'un arc de cercle. La céramique est très fragmentée et très dégradée, on remarque toutefois une forte représentation des formes ouvertes. L'assemblage est constitué de nombreux fragments de céramique grossière de la Tène, de céramique gallo-belge, d'une céramique orange non vernissée et d'un vase en terre sigillée. Le verre est aussi représenté au travers de nombreuses perles et d'un fragment de pâte de verre ayant pu servir d'œil à un ex-voto.

Un fragment d'anse, provenant sûrement d'un seau, a été retrouvé dans la partie profonde du gouffre. Il servait sans doute à puiser l'eau. Dans le siphon communiquant avec la diaclase on a retrouvé une écuelle en bois. De plus, on a repéré la présence de débris de bois dans les boues immergées en fond de diaclase mais leur prélèvement nécessiterait une fouille subaquatique.

Enfin, 327 des 429 monnaies retrouvées sur le site ont été prélevées de la cavité. La série principale couvre sans discontinuité les règnes d'Auguste à Marc-Aurèle, puis se distingue par un seul exemplaire à l'effigie d'Alexandre-Sévère. Quelques exemplaires gaulois figurent aussi dans la liste : trois potins et un denier séquane. La distribution des monnaies retrouvées en surface ne signale pas de concentration particulière. Le déficit de frappes tardives est sans doute une conséquence de l'activité de pillage.

► Bibliographie

- **THOMAS L., 2003.** *Le sanctuaire du gouffre de la forêt du Corgebin à Chaumont-Brottes en Haute-Marne*, Chaumont, Société des Sciences naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne, 95 p.

► Figures

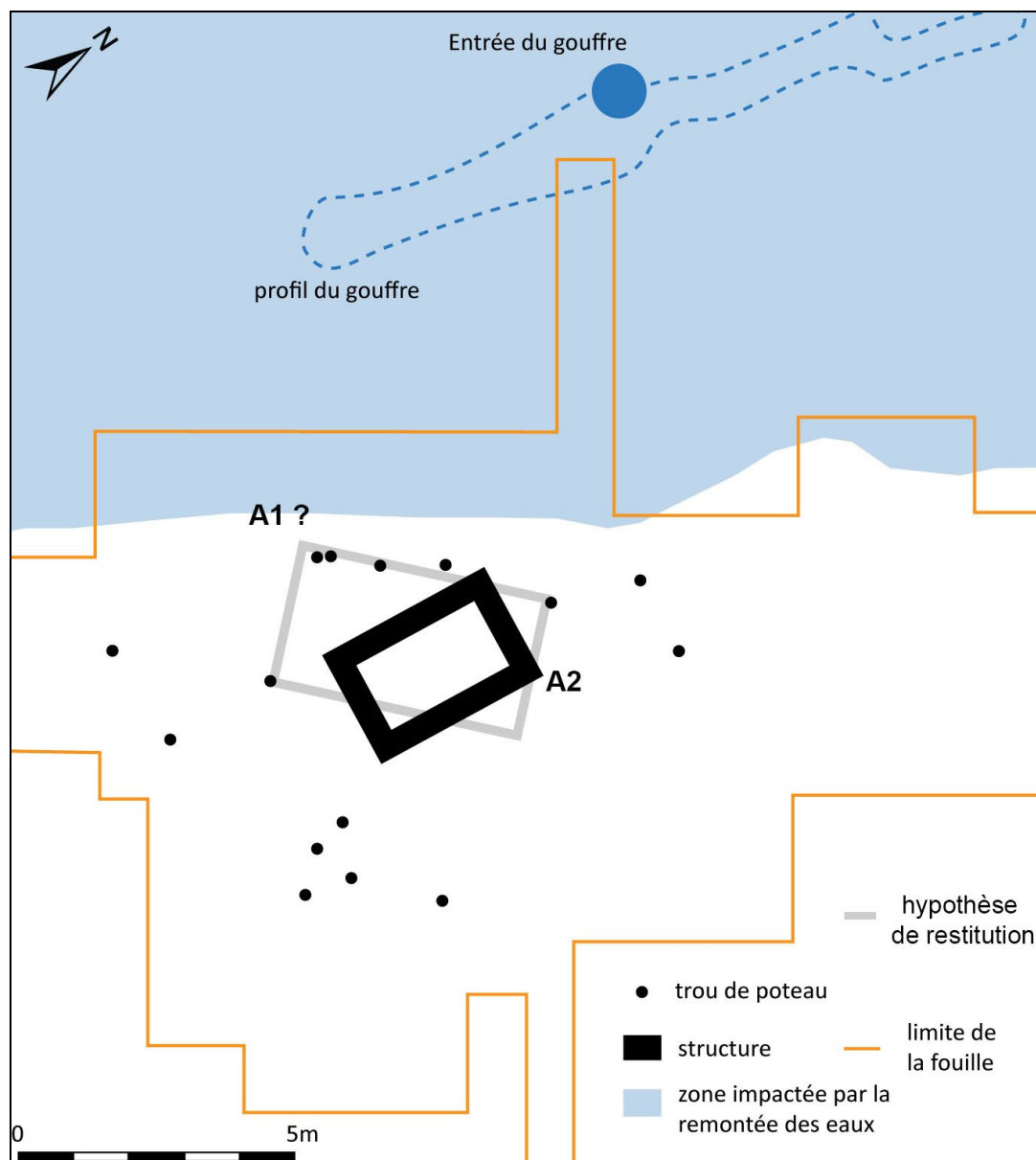


Figure 28 : Plan du sanctuaire de la forêt de Corgebin à Chaumont-Brottes (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de L. Thomas).

52269 LANGRES



► Situation

- **Langres** ; *la Fontaine aux Fées*

- Urbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Lgre Fee	1	25	1	B0	0	0

► Données environnementales

- Plateau

- Les vestiges ont été retrouvés à la source de la Fontaine aux Fées et dans sa proche périphérie.

► Description

- Les découvertes fortuites se succèdent dans la zone tout au long des XIX^e et XX^e siècles. Toutefois, ce sont des travaux réalisés en 1855 qui vont révéler les vestiges les plus importants (**VIARD 1986**).

- Lors des travaux de 1855, on a retrouvé plusieurs salles richement décorées où étaient présents de nombreux fragments d'enduits peints multicolores et de mosaïque. Ces aménagements monumentaux semblent se poursuivre dans les terrains voisins comme en témoigne la découverte récurrente de fragments de mosaïque et la présence de murs en grand appareil.

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

● Les réparations pratiquées en 1855 ont livré un mobilier assez hétéroclite : deux amphores, des monnaies gauloises et romaines, des rouelles en fer, de la céramique gallo-romaine, une colonne en pierre hexagonale (hauteur : 1m), des fragments d'une table en calcaire et peut-être un fragment d'autel.

Quant au matériel issu des découvertes fortuites successives, on doit mentionner une amphore contenant du parfum, une clé, une tête de figurine en bronze, divers monnaies gauloises (Caletodus et potin LT 8319) et romaines (Auguste, Commode), une statue très abîmée représentant un « guerrier », divers fragments de céramique sigillée et commune, des fers de javelots, un fragment d'autel (hauteur : 1,06 m) représentant trois déesses-mères et un fragment de stèle funéraire.

► Bibliographie

- VIARD G., 1986. « Fontaines et jardins de Langres », *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, Langres, musée Saint-Didier, p. 503-534

52269 LANGRES



► Situation

- **Langres** ; *Zone industrielle des Franchises*
- Peri-Urbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Lgre Fra	2	1	1	A2	0	0

► Données environnementales

- Plateau
- Les vestiges ne disposent pas d'une relation directe avec une source ou un plan d'eau naturel.

► Description

- Le site a été exploré dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive en 1996, puis a bénéficié de campagnes de fouilles programmées entre 1998 et 2000.
- Le sanctuaire s'insère dans un contexte plus vaste identifié comme un relais routier et caractérisé par un groupe de bâtiments couvrant une surface de près de 4000 m² compris dans un mur d'enceinte. Ces constructions s'organisent autour d'une cour centrale. À l'est du complexe, on a dégagé un édifice à plan centré quadrangulaire de 8 m de côté interprété comme un *fanum*. À l'origine, au premier tiers du I^{er} siècle, un déambulatoire carré de 16 m de côté définissait l'espace du sanctuaire, il était matérialisé soit par un fossé, soit par une galerie en matériaux périssables. L'accès se faisait alors par l'ouest comme le signale la présence de deux bases de murs, ce n'est que vers la fin du I^{er} siècle que la *cella* est complétée par une galerie de circulation de

12 m de côté, puis par un nouveau péribole maçonné carré de 21 m de côté. Une nouvelle entrée est alors aménagée dans la partie est.

- L'élément le plus marquant est certainement la présence d'un puits de 2,2 m de diamètre localisé à l'intérieur de la *cella*. Sa fonction reste incertaine, mais son mode de construction et sa profondeur limitée suggèrent que nous sommes face à un aménagement cultuel et non à une véritable structure de captage.

Un bassin quadrangulaire en briques était installé (1,8m x 0,8m) dans la partie sud de la galerie et a été interprété comme un pédiluve.

Deux canalisations en pierre relevées au nord et au sud du bâtiment participent à la gestion des eaux pluviales.

- Le contenu du puits était assez hétéroclite et n'offrait pas d'indice décisif pour déterminer sa fonction précise. Dans les couches inférieures, on a retrouvé des restes et macro-restes végétaux, notamment des branches d'arbre équarries, deux vases en céramique commune de production locale, une anse de cruche en bronze avec décor de tête féminine, un gobelet en bois, un dupondius de Domitien, un plomb de commerce, une perle en pâte de verre bleue et un fragment de poutre. L'utilisation de cet aménagement semble avoir été assez brève, il aurait été mis en place durant le troisième quart du I^{er} siècle avant d'être comblé un peu plus tard dans le même siècle. Quant au sanctuaire, il semble avoir été fréquenté entre le I^{er} siècle et le IV^e siècle.

► Bibliographie

- **COPRET D., 1996.** *Un sanctuaire gallo-romain aux environs de Langres. Rapport intermédiaire de sauvetage archéologique. Extension de la zone archéologique des Franchises*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie Champagne-Ardenne, 6 p.

- **JOLY M., 1999.** *Usine Freudenberg (Zone industrielle des Franchises, Haute-Marne) Rapport de fouille archéologique, Opération de fouille programmée (1/07/1998-24/07/1998)*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie Champagne-Ardenne, 40 p.

- **JOLY M., 1999.** *Langres Usine Freudenberg (Zone industrielle des Franchises, Haute-Marne) Rapport intermédiaire de fouille archéologique, Opération de fouille programmée (21/06/1999-20/08/1999)*, Châlons-en-Champagne, Service Régional d'Archéologie Champagne-Ardenne
- **JOLY M. ET SAPIN C., 2015.** « Langres [Haute-Marne], du sanctuaire celtique au sanctuaire chrétien », in : **DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015.** *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand (Actes du colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011)*, Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 405-422 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)

52008 PERROGNEY-LES-FONTAINES



► Situation

- **Perrogney-les-Fontaines** ; *Fontaine du Mont*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Prgn	0	1	1	B1	0	0

► Données environnementales

- Plateau
- Les vestiges ont été découverts à environ 200 m du village actuel, entre la source Fontaine du Mont et un sentier ancien. Des activités funéraires protohistoriques ont été signalées dans la zone.

► Description

- Le site a été découvert de façon fortuite lors de travaux hydrauliques menés en 1959.
- Le matériel recueilli gisait au milieu de ce qui est décrit comme d'anciens déblais, sans plus de précisions.
- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

● Les déblais, situés à une profondeur de près de 2 m sous le sol actuel, livrèrent deux têtes en pierre et un buste très mutilé. Les trois sculptures ont un style très marqué, interprété comme d'influence celtique. Celle dont la chevelure bénéficie d'un traitement très particulier, qui ressemble à un « casque », pourrait dater du I^{er} siècle de notre ère. Il semblerait que d'autres sculptures, non prélevées, côtoyaient ces trois exemplaires (information orale S. Izri).

► Bibliographie

- **BALLET P., 1971.** *La Haute-Marne antique*, Fougères, imp. Chronique de Fougères, p. 245-248

- **CARDINAL J., 1968 ?.** *Trouvaille de 3 têtes sculptées à Perrogney (52)*, document dactylographié présenté à S. Izri pour la réalisation de sa notice sur la commune.

FRANCHE-COMTE



Jura (39)



39561 VILLARDS-D'HERIA



► Situation

- **Villards d'Héria** ; *Lac d'Antre, Pont des Arches*

- Extra-Urbain

- Le complexe cultuel s'insère en apparence dans un cadre isolé. En effet, il est situé à l'écart de toute agglomération (Orgelet-*Arinthod* étant à plus de dix kilomètres), nécropole ou établissement rural connus. Soulignons immédiatement que nous ne sommes pas en présence d'une agglomération-sanctuaire comme la documentation l'a longtemps laissé sous-entendre. Par ailleurs, les données environnementales confirment une présence humaine en relation avec le sanctuaire, en particulier au travers d'activités agro-pastorales, même si son importance reste difficile à évaluer. Enfin, il est important de signaler que le site est localisé à proximité de la frontière présumée entre les territoires des peuples Séquane et Ambarre.

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
ViHe PdA	2	17	0	A2	0	0
ViHe Lac	2	29	0	A2	0	0

► Données environnementales

- Plateau, Fond de vallée

- La situation du complexe cultuel des Villards d'Héria est assez atypique dans le sens où les deux pôles culturels sont interdépendants et physiquement reliés par une manifestation naturelle, ce qui nous incite à les traiter conjointement.

Tout d'abord, il convient d'introduire le lac d'Antre. Il s'agit d'un plan d'eau naturel drainant une longue combe perchée à plus de 800 m d'altitude. En se soustrayant à l'atmosphère solennelle qui se dégage du lieu, on prend alors conscience du panorama environnant, non moins impressionnant. Un écrin de monts boisés

formant une ligne de crête en arc de cercle, dont le point culminant, la roche d'Antre (900 m), domine le paysage de ses falaises d'un jaune pâle. Si le décor n'y suffisait pas, le curieux pourrait tout autant s'émerveiller du phénomène naturel remarquable associé aux eaux du lac. Elles se perdent à l'ouest du plan d'eau, dans un gouffre, avant d'entamer un long cheminement souterrain, puis de ressurgir 200 m en contrebas dans un vallon abrupt, animant alors une rivière naissante, l'Héria, tantôt furieuse, gonflée par les pluies et la fonte des neiges, tantôt à sec, laissant à l'air libre les bancs calcaires qui en forment le lit.

À proximité de ces deux lieux notables, les berges du lac et sa résurgence principale, on a découvert les vestiges archéologiques sur lesquels se porte notre intérêt. Deux sites distants d'environ un kilomètre paraissent s'associer autour d'un élément naturel commun, l'eau, pour former un vaste complexe

► Description

● Les interventions « archéologiques » ne débutent que dans les dernières années du XVII^e siècle. Des fouilles sont alors entreprises à l'instigation de P.J. Dunod, sur ordre du roi. La construction d'une ferme sur les berges du lac d'Antre, en 1697, révéla le « grand temple ». À partir de cet instant, les découvertes vont se succéder sur le site supérieur, puis l'assiduité des activités de P.J. Dunod entre 1698 et 1709 (**DUNOD 1697, DUNOD 1709**) permet de découvrir de nouveaux aménagements recoupsés lors des fouilles dirigées par J. Champay entre 1837 et 1846 (**CHAMPAY 1837, 1844 ET 1846**). D'autres éléments sont aussi mis au jour en 1834 au nord du « grand temple » (**TREMEAUD 1836**). Ces travaux anciens constituent l'essentiel de la documentation disponible pour le site du lac d'Antre. Quelques opérations ponctuelles, pratiquées durant de la seconde moitié du XX^e siècle et dans les années 2000 viennent compléter modestement nos connaissances. On signalera les sondages réalisés en 1956, 1962 et 1963, puis la fouille de sauvetage opérée en 1996 (**HAUT 1996 : 74**). Enfin, la campagne de prospection menée en 2007 confirma l'occupation d'autres secteurs : au col dominant les Villards d'Héria, au nord-ouest, mais aussi au sommet de la Roche d'Antre.

En parallèle aux travaux pratiqués au niveau du lac d'Antre, P.J. Dunod porte également son attention vers le Pont-des-Arches dont les vestiges sont connus de

longue date. En effet, les premières mentions apparaissent dès 1567 et sont notamment rapportées par J.-J. Chifflet en 1618 (**CHIFFLET 1618**). Une période assez chaotique fait suite aux interventions du début du XVIII^e siècle, où se succèdent pillages, découvertes fortuites et quelques recherches très localisées réalisées par C. Champay. La réappropriation du site par les archéologues n'interviendra qu'après les travaux d'adduction d'eau réalisés en 1958. Des fouilles d'envergures vont alors avoir lieu entre 1960 et 1982 sous la direction de L. Lerat (**LERAT 1965, 1981 ET LERAT ET AL. 1998**).

▲ Phase 1 : Néolithique – second Age du fer

- Lac d'Antre

Le remplissage sédimentaire du lac a bénéficié d'une analyse paléoenvironnementale complète (**DOYEN ET AL. 2013A ET 2013B**) qui permet de mieux cerner l'empreinte anthropique sur l'environnement du lac d'Antre entre la fin de la préhistoire et l'apparition du complexe cultuel.

On sait que le lac est fréquenté dès la période néolithique, mais dans des proportions moindres qui ne laissent que des traces très fugaces d'une activité humaine dans la périphérie du lac. Les indices restent modestes pour l'âge du Bronze, mais trahissent le développement d'activités agricoles à partir de 1200 avant notre ère. L'activité humaine s'accroît au début du premier âge du Fer et se traduit par défrichements autour du lac. Mais dès 500 avant notre ère, on remarque une déprise qui se matérialise par une reconquête du milieu forestier. La tendance ne paraît s'inverser qu'à partir de La Tène moyenne mais avec activités agricoles modestes dont l'empreinte environnementale est comparable à ce qu'on observait à l'âge du Bronze. L'impact de l'implantation du lieu de culte est nettement perceptible et signale la conquête d'un milieu déjà largement ouvert par les activités pastorales et agricoles antérieures au début du I^{er} siècle. Ainsi, rien ne permet d'envisager une fréquentation culturelle protohistorique du site supérieur.

- Pont-des-Arches

Le constat est similaire pour le site inférieur, au Pont-des-Arches, où rien ne permet d'envisager des activités culturelles protohistoriques.

▲ Phase 1 : I^{er} siècle de notre ère

- Lac d'Antre

Les éléments de datation disponibles pour le sanctuaire du lac d'Antre sont extrêmement réduits. Le mobilier relevé lors des prospections récentes associé à ce qui nous est parvenu des découvertes anciennes, en particulier le faciès monétaire (NOUVEL ET AL. 2008, P. 156-157) où les émissions antérieures au I^{er} siècle de notre ère sont extrêmement réduites, permettent de penser que le site a commencé à être fréquenté durant la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C., sûrement à l'époque augustéenne. Sa monumentalisation n'intervient probablement qu'au cours du I^{er} siècle de notre ère, peut-être sous le règne de Claude au vu d'indices onomastiques : *Iulii* à cognomen latin de la dédicace à Mars [CIL XIII, 5343]. Mais nous sommes dans l'impossibilité de proposer différentes phases d'aménagement pour cette zone, ni de préciser si elle a connu une fréquentation à vocation culturelle antérieure à sa monumentalisation.

- Pont-des-Arches

La chronologie de l'occupation du sanctuaire du Pont-des-Arches est quant à elle plus assurée. Les travaux récents ne remettent pas fondamentalement en cause les phasages proposés par L. Lerat (NOUVEL 2011, P. 583-590), mais ont permis de reconsidérer les datations. Les premiers témoins de la monumentalisation du site n'interviennent qu'entre le milieu du I^{er} siècle et la fin de la période flavienne, mais notre connaissance du site à cette période est pour le moins lacunaire.

(Zone I) : Dans la Zone I seul un pan de maçonnerie a été identifié sous le piédroit de l'escalier d'accès au temple de la fin du II^e siècle. D'autres indices indirects, notamment des éléments architecturaux utilisés en remploi, permettent d'envisager

des aménagements antérieurs à ceux de la phase 3. À ce sujet, on peut mentionner que la courbure de la canalisation qui court sous le dallage de **(T3)** pourrait matérialiser la courbure des vestiges d'un état antérieur de de cette zone. Il s'agirait d'une première abside située juste devant les escaliers au pied de laquelle passerait ladite canalisation afin de drainer les eaux qui sourdent à cet endroit, ce qui serait aussi cohérent avec la présence des ailes latérales de l'escalier qui descend vers la place **(T2)**. Dans cette configuration, elles permettent une circulation plus aisée dans un espace restreint et coïncident dans la portion sud avec un dédoublement de maçonnerie au niveau de la rampe d'accès **(E)** qui correspond sans doute à la configuration primitive de ce dispositif.

(Zone II) : Nous ne sommes pas beaucoup mieux documentés sur la Zone II pour cette phase précoce, mais une partie du mur qui définit la rampe d'accès à la Zone I paraît déjà être en place dès l'origine. Ce n'est au final pas étonnant car il fallait bien gérer la déclivité nord-ouest/sud-ouest du terrain au moment de l'implantation des premiers vestiges.

(Zone III) : Peut-on déjà parler de balnéaire à cette période ? L'installation d'origine se signale déjà par son caractère atypique, qu'elle conservera par la suite. Il s'agit donc d'une construction symétrique divisée en deux parties non communicantes, composées chacune d'une grande salle et de deux ailes secondaires disposant d'un niveau de sol uniforme. Les grandes salles contenaient une piscine ou un bassin.

- Cette phase n'est perceptible qu'au travers de quelques fragments de céramiques datés du I^{er} siècle de notre ère. Les éléments précoces les plus notables correspondent à un facies augustéen (Drack 21 par exemple). Une datation confirmée par quelques monnaies de la seconde moitié du I^{er} siècle (Néron et Titus). Les seize lingots en fer retrouvés dans le sanctuaire et le ruisseau pourraient dater de cette période.

▲ Phase 2 : début du II^e siècle

- Pont-des-Arches

(Zone III) : La zone des piscines est étendue en conservant l'organisation de la phase précédente. L. Lerat émet l'hypothèse que ces aménagements sont motivés par la volonté d'installer une pièce chauffée qui vient remplacer l'une des piscines que l'on a pris soin de combler (LERAT ET AL. 1998 : 63). Il semble par ailleurs que la présence de deux piscines reste une nécessité et c'est pourquoi on décide de bâtir l'extension qui comprend elle aussi une piscine associée à une pièce chauffée et ses dépendances techniques. En conséquence de quoi, on décide d'ajouter une grande galerie surélevée de 0,90 m par rapport aux balnéaires qu'elle longe sur toute la façade ouest.

(Zone IV) : C'est aussi à cette période qu'on peut rattacher la construction du grand bâtiment de terre et de bois fondé sur solins et dès de pierre. Le plan, la présence d'une cuisine ainsi que de pièces ouvertes sur une cour permet d'envisager que nous sommes en présence d'*hospitalia* (ODOUZE 1983).

- La datation approximative de ces aménagements repose sur des indices numismatiques et céramologiques assez maigres.

▲ Phase 3 : Fin du II^e siècle

- Pont-des-Arches

Enfin, une dernière phase importante de remaniements a lieu à l'extrême fin du II^e siècle ou au début du III^e siècle, aboutissant au sanctuaire dans sa formulation finale.

(Zone I) : La Zone I se développe perpendiculairement à l'Héria, qu'elle enjambe au nord-ouest au moyen de deux galeries parallèles construites en gros blocs appareillés.

● **(T1)** : Sur cette plateforme est installé le temple, un édifice quadrangulaire en *opus quadratum* (13,78 x 11,84 m), encadré sur trois côtés par une galerie et qui s'ouvrait au sud-est par un porche qui donnait sur une place dallée. Les murs intérieurs et le sol de la *cella* étaient décorés avec un placage de marbre multicolore. Un piédestal monumental, de plus de 2m de côté (les dimensions divergent selon les auteurs), était situé en face de la porte au fond de la *cella* et devait accueillir un groupe statuaire. Il est important de rappeler que ce temple n'est pas un *fanum* comme le plan pourrait le laisser croire. Les galeries ne courent que sur trois côtés et encadrent au final ce qui doit être considéré comme un temple sur podium. Les vestiges suggèrent d'ailleurs que les galeries ne permettaient pas de faire communiquer directement le podium et l'escalier monumental en façade, ce qui signifie que pour accéder à la *cella* il était nécessaire de passer par la plateforme aux autels **(T3)** puis de traverser la place **(T2)**.

● **(T2)** : En sortant du temple, on accédait par une volée de marches à la grande place. Au centre était aménagé le captage de la source du Puits Romain, construction circulaire de 3,7 m diamètre. Il est formé d'assises de grand appareil disposant de rainures destinées à être remplies d'un cordon d'étanchéité à base d'argile, c'est ce captage qui faisait donc office d'exhaure principale des eaux en provenance du lac. Son rôle de régulateur de l'alimentation en eau du complexe transparait assez nettement dans le système de canalisations qui a pu être en partie identifié. Le dallage de la place repose sur une couche de mortier hydraulique qui compensent les inégalités du terrain tout en préservant la zone des infiltrations.

● **(T3)** : En sortant de la place une double volée de marches, encadrée par deux ailes massives, donne accès à une nouvelle plateforme. Située au même niveau que le temple, cette plateforme dite « aux autels » soutenait une construction à abside. D'ailleurs, le rocher sert d'assise à cette abside pour laquelle on a retrouvé de nombreux fragments de décors peints bleus et rouges. Dans l'angle sud-est, une porte permettait d'accéder à la Zone II ainsi qu'à d'autres constructions, partiellement identifiées, s'étendant plus à l'est.

(Zone II) : La Zone II joue un rôle d'articulation entre la zone du temple et celle des balnéaires, rattrapant un dénivelé de plus de deux mètres.

● **(E) :** Elle comprend une rampe de circulation couverte **(E)** qui permet, par un palier, de rejoindre le bord de l'Héria, d'où l'on pouvait accéder à la Zone III. Cette galerie encadrait à l'est et au sud une cour trapézoïdale, au centre de laquelle on a dégagé une construction circulaire en petit appareil d'un diamètre d'environ 7 m. Elle a été en grande partie détruite par les travaux. Le mode de construction exclu que ce soit un nouveau bassin. Les descriptions anciennes ne font mention que d'une tour disposant d'une porte. Dans ces conditions, L. Lerat propose de l'interpréter comme un temple circulaire similaire par rapprochement à celui qui existe vers le lac (**LERAT ET AL. 1998 : 46**). Il paraît plus raisonnable de le comparer à l'édicule du II^e siècle qu'on connaît au sanctuaire d'Apollon Moritasgus (cf Phase 4 Construction E dans la notice de ce sanctuaire) traversé lui aussi par une canalisation qui véhicule l'eau sacrée en provenance du temple octogonal et de la source. Par ailleurs, rien n'exclut qu'une vasque fût installée dans cet édifice.

(Zone III) : La Zone III se présente comme un balnéaire double, encadré à l'ouest par une galerie d'accès **(R)** ouverte sur la berge, qu'elle longe sur toute sa longueur, et à l'est par une autre galerie **(D)** rythmée par une succession d'exèdres. Sans s'attarder sur la description de chacune des salles, la bipartition du balnéaire se traduit par l'association d'une salle avec une piscine **(A et B)**, d'une salle à hypocaustes **(F et G)** avec son nécessaire *praefurnium* **(I et J)** et d'un certain nombre d'autres dépendances de circulation ou à fonction indéterminée. On peut rappeler ce qui était déjà sous-entendu lors de la présentation de la phase 1, c'est-à-dire que ces balnéaires sont d'une organisation atypique et ne permettent pas d'effectuer un parcours thermal normalisé. Ces bâtiments répondent à d'autres impératifs, sûrement d'ordre rituel.

● L'eau de la source du Puits Romain est captée dans une structure circulaire que nous avons déjà présentée. Dans l'assise inférieure sont aménagées deux ouvertures. L'une placée au centre, de forme circulaire, permettait de convoyer l'eau vers l'ouest au moyen d'un conduit noyé dans le béton, terminant sa course sous le temple où J.-

P. Dunod signalait la présence d'un conduit voûté passant sous le piédestal qui portait les statues des divinités. La seconde ouverture est localisée à droite de la première, à une dizaine de centimètres plus bas, et n'a livré aucun indice quant aux aménagements qu'elle aurait pu desservir. Enfin, sur une pierre de l'assise supérieure est creusée une rigole faisant fonction de trop-plein, dont on peut suivre le prolongement en direction de la construction circulaire de la cour trapézoïdale. L'eau devait être portée par un tuyau à cet endroit, mais il avait déjà disparu à l'époque des fouilles. Le rôle joué par cet élément circulaire reste assez énigmatique, sachant que le document de synthèse de 1998 conclue que « le mur circulaire de petit appareil ne présente aucune trace de revêtement qui aurait assuré l'étanchéité du 'bassin' et aucun fond n'a été aménagé au-dessus de la pente rapide du rocher naturel. » (LERAT ET AL. 1998 : 46), ce qui a priori exclurait un rôle de conteneur. Selon toute vraisemblance, le tuyau se poursuivait vers la Zone III, en passant sous (E) pour aboutir au nord de la galerie (D) et alimenter la piscine (A). Sur le promontoire de cette piscine était aménagée une cuvette de plomb qui recueillait l'eau, avant de la laisser s'écouler. Un système similaire existait pour la piscine (B), toutefois nous ne sommes pas en mesure de vérifier si l'alimentation de ce dispositif avait une origine commune avec la précédente. L'évacuation des eaux usées des deux piscines se dirigeait, perpendiculairement aux balnéaires, en direction de l'Héria où elles se déversait.

Des moyens conséquents ont été mis en œuvre afin de prémunir les eaux en provenance du lac de toute « pollution » extérieure. On doit tout d'abord mentionner la présence de dalles creusées d'une rigole qui font le tour de la place (T2). Elles paraissent avoir été étanchéifiées et servaient sûrement à récupérer les eaux en provenance de la toiture. Par ailleurs, un dense réseau de caniveaux permet aussi de drainer le coteau est où sourdent encore à l'heure actuelle de nombreuses sources. Les deux premiers caniveaux sont situés de part et d'autre de la plateforme aux autels, l'un épousant la courbe de l'abside et l'autre venant du nord. Tous deux se joignent dans une galerie coudée longeant la Zone I dans l'épaisseur de la maçonnerie. Le cheminement complet reste toutefois hypothétique : un départ de galerie qui se joint au premier caniveau pourrait se prolonger vers l'est et desservir les constructions encore très partiellement révélées. À cela, il faut ajouter qu'on ne connaît pas l'aboutissement de cette galerie lorsqu'elle amorce son coude à l'extrémité nord-ouest de la Zone II. Il paraît raisonnable de penser que l'eau qui

passait dans la galerie traversait le mur au niveau de l'angle de maçonnerie, puis allait se déverser sous les arches, ce que constatait également L. Lerat « De l'autre côté, dans la paroi même du pont, un intervalle laissé entre deux pierres d'assise paraît avoir servi d'exutoire à la canalisation » (LERAT 1965 : 52). On peut dès lors émettre l'hypothèse que cette galerie, dont la taille permet sans problème le passage d'une personne, offrait un accès technique pour l'entretien des conduits, et que le prolongement de l'angle de maçonnerie, détruit par les travaux, pouvait être l'un des points d'entrée.

Des installations similaires ont été retrouvées au niveau des balnéaires de la Zone III, trois caniveaux ayant pour tâche de drainer l'eau qui sourd à l'est de cet ensemble. Le premier caniveau passe sous le sol de la galerie **(D)**, puis sous l'adduction alimentant les piscines. Il se déverse ensuite dans l'Héria. Le second caniveau chemine sous l'exèdre centrale de la galerie **(D)** avant de lui aussi rejoindre le cours d'eau. Enfin, le dernier caniveau contourne la piscine **(B)** et atteint l'Héria en amont de la précédente évacuation.

- On a retrouvé plus d'une centaine de monnaies éparpillées dans tout le site dont l'intervalle chronologique s'échelonne de l'époque flavienne au milieu du IV^e siècle. Les structures hydrauliques paraissent concentrer le plus d'exemplaire, en particulier les canalisations et la piscine **(A)**, mais les découvertes sont si peu nombreuses, mal documentées et étalées dans le temps qu'il n'est pas raisonnable d'en tirer argument pour des hypothèses de dépôt. Le même constat s'impose pour l'Héria même si l'on a retrouvé environ 52 monnaies dans le cours d'eau et sur les berges. La rivière a aussi livré une égide au centre de laquelle figurait un gorgoneïon, de nombreux fragments de statuaire qui pourraient appartenir à deux statues (l'une féminine et l'autre masculine) du groupe statuaire figurant dans le temple et des fragments de bronze qui appartenaient au calendrier de tradition celtique dont d'autres parties proviennent de la zone du lac. Rappelons également que deux troncs à offrandes ont été retrouvés respectivement dans la piscine **(A)** et dans la salle chauffée attenante à la piscine **(B)**, leur présence dans les deux corps de bâti principaux des balnéaires n'est pas anodine.

Dans la galerie **(E)**, on a retrouvé des fragments de la base d'une statue en bronze représentant un prêtre des Trois Gaules. L'inscription qu'il porte peut-être

rapprochée d'une autre découverte effectuée en 1734, aujourd'hui perdue, et permet de restituer :

C(aio) Licinio Pompti/[n]a Latini fil(io) Cam/[p]ano Aeduo sa/cerd(oti) III provin/[c]iarum Galliar(um) / [offi]ci(i)s et hono/[rib]us omnibus / domesticis / fu[nc]to Seq(uani) / [p]ublice
[CIL XIII, 5353]

La plateforme aux autels **(T3)** tire son nom du matériel assez dense exhumé des vestiges de cet espace. On y a dégagé un fragment de piédestal comportant les marques de fixation d'une statue et trois fragments de bases d'autels dont deux inscrits :

[...]R. E [...] IOM [...] / IR [...] TAE / INIVS VER / VOTO (vacat) / S [...] VASPA / CO[...] / SVAS / VS [...] QST. RESTIE
[non répertorié au CIL]

[...]MART[...] / CATIV[...]
[non répertorié au CIL]

Le remplissage situé entre l'abside et la canalisation qui la traverse a livré de très nombreux fragments de plaques de marbre, des pattes de scellement en bronze et des clous, des débris de bronze, de fer et de plomb, des dés et des jetons, et enfin des monnaies très corrodées dont la plus récente est de Trajan. À l'extrémité de **(T1)**, un abondant mobilier composé de restes osseux, de fragments de céramique, de verre et de métal laisse présager une zone de dépotoir. Enfin, on peut ajouter les découvertes à proximité du Pont-des-Arches d'une statuette en bronze représentant un taureau et d'une phiale d'argent doré.

- Réseau karstique

- La principale interrogation tient à la relation hydraulique souterraine entretenue entre le lac et la source de l'Héria, jaillissant au niveau du site inférieur. Cet

hydrosystème karstique était connu de longue date mais ses paramètres quantitatifs n'en demeuraient pas moins ignorés. Premier fait notable, l'exutoire du lac est unique. Il s'agit d'une perte karstique qui alimente une nappe souterraine piégée par les calcaires du synclinal de l'Héria. De plus, les essais de coloration artificielle des eaux, et de mesure des débits, ont permis de démontrer que la résurgence du Puits Romain (712 m d'altitude), source du ruisseau d'Héria située au cœur du sanctuaire du Pont-des-Arches, était l'exhaure principale du réseau hydrogéologique, recevant près des deux-tiers de l'eau provenant du lac. Ce n'est qu'en cas de crue, due à une pluviométrie plus importante, que l'exhaure du débit supplémentaire est transférée aux deux sources temporaires localisées légèrement en amont : le Puits Blanc (727 m) et le Puits Noir (737 m).

- Lac d'Antre

- Le doute a également été levé quant au caractère artificiel du lac, il s'agit bien un plan d'eau naturel. En effet, la cote minimale de régulation du plan d'eau (-3,40 m), la cote de la perte karstique (-3,70 m) et la profondeur bathymétrique maximale du lac (-5,65 m), indiquent que la cuvette lacustre reste en eau en l'absence d'un barrage. Aussi, le lac d'Antre peut être défini comme un lac de naturel de sur-verse, à fond étanche, dont le niveau est aujourd'hui artificiellement rehaussé et régulé par un barrage (NOUVEL ET AL. 2008 : P. 53). Son alimentation est assurée par quatre sources non pérennes, disposant d'un débit assez faible, ainsi que par un ruisseau temporaire drainant la combe axiale de l'anticlinal de Grande-Maison.

Il paraissait donc opportun de compléter cet aperçu par une étude des conditions d'approvisionnement du système karstique. Les données récoltées offrent un verdict sans appel. Lorsque le déficit hydrologique dépasse un mois, le débit de la source du sanctuaire du Pont-des-Arches est affecté. Lorsque le déficit est équivalent à deux mois non consécutifs sur la période, le débit de la source est réduit à quelques litres/seconde durant plusieurs semaines. Enfin, si le déficit est continu sur deux mois ou plus, le débit à la source est alors nul, là encore pour une durée qui se compte en semaines. En exploitant les archives météorologiques, on observe que ces deux dernières situations se sont répétées près de quatre années sur dix au cours des quarante-deux années couvrant la période 1961-2003. Il paraît donc impératif de soutenir artificiellement les débits d'étiage au lac d'Antre pour disposer d'un

écoulement permanent au sanctuaire (NOUVEL ET AL. 2008 : P. 60). Cette régulation passe nécessairement par l'aménagement d'un barrage de régulation à l'exutoire du lac, aménagement dont nous n'avons malheureusement retrouvé aucune trace. Une campagne de neuf profils géoradar réalisée depuis la surface du lac confirme d'ailleurs l'absence de structures archéologiques, quelles qu'elles soient, sous la cote actuelle du lac, rendant ainsi caduque certaines affirmations de la littérature historique.

- Les vestiges du sanctuaire situés au niveau du lac ne nous sont connus que dans leur organisation la plus tardive et presque uniquement au travers des descriptions anciennes. Les constructions semblent se développer à partir des berges est du lac en direction du nord et du nord-est.

- Dès les premières campagnes de fouilles, J.-P. Dunod avait identifié une partie de l'enceinte qui ceinturait le sanctuaire et une porte monumentale située au nord-ouest au débouché de la route qui longe la roche d'Antre en direction du lac. Elle est décrite comme ressemblant à « un arc de triomphe ». Par ailleurs, les descriptions de l'enceinte par Champay se révèlent assez détaillées : il s'agit d'un mur de « 50 cm d'épaisseur en petites pierres carrées [qui] commence au sud-est [...] se prolonge au nord jusqu'au-dessous de la roche d'Antre, et [...] sauf quelques parties entièrement détruites ou cachées, ils se prolongent encore à l'ouest, et viennent ou venaient indispensablement se terminer vers le rocher où se dégorgent les eaux du lac » (CHAMPAY 1847).

L'opération archéologique de 1994 a exhumé un tronçon de cette enceinte sur une longueur de 7 mètres dans la zone du Dérochoir. Parallèle à la pente du terrain, elle mesurait 0,55 m de large et était conservée sur trois à six assises selon les endroits (JOUNIN 1994). Perpendiculairement à ce mur, on a aussi reconnu un ensemble de maçonneries.

- Le « grand temple » est décrit principalement par l'Anonyme de Besançon et par J.-P. Dunod. Ces descriptions sont en partie corroborées par des sondages menés en 1956, 1962 et 1963. Ce serait donc un vaste temple en grand appareil (18 x 9 m) à

cella carrée et porche prostyle composé de deux rangs de colonnes d'ordre corinthien. L'auteur mentionne aussi une enceinte sacrée qu'il est difficile d'interpréter.

À un peu plus de 5 mètres à l'ouest de ce bâtiment, on a découvert une autre construction construite en petit appareil (6,25 x 6,4 m) et au sol de béton. Il était orienté de la même façon que le « grand temple ». Une dernière construction bipartite dont les pièces sont reliées par un corridor est décrite dans les sources anciennes comme étant localisée à l'ouest de la ferme.

- À 20 m au sud du « grand temple » était érigée une construction circulaire en petit appareil au sol pavée de marbre. La *cella* mesurait environ 2,2 m de diamètre et était desservie par une porte qui s'ouvrait sur un porche faisant saillie d'environ 2,2 m.

- Le théâtre décrit par J.-P. Dunod est situé selon lui près du portique du « grand temple » vers l'est. Il donne des dimensions fantaisistes (89 m de long) pour une structure dont il n'a au final vu qu'un tronçon de maçonnerie percé d'une porte.

- Au nord du « grand temple », on mit au jour en 1834 un petit édicule (0,72 x 0,36 m) « toute ornée de porphyre rouge et vert, de granit d'Égypte, de marbre de Grèce, de beau vert antique, de pierres bleues, grises, rouges » (TREMEAUD 1836). Au sommet, on a cru reconnaître des tenons qui permettraient de fixer une statue. Elle portait une inscription très dégradée :

M]art(i) C(aius?) lul(ius?) Veranius / [... ex v]oto(?)
[CIL XIII, 5344]

- Des blocs appareillés de grande taille sont encore visibles au niveau du Pertuis-Louvet, pour parti réemployés par la scierie d'époque moderne. Cette construction est déjà évoquée dans les documents du XIX^e siècle qui signale la présence d'au moins une colonne réétudiée par L. Lerat et qui dépasse par ses dimensions tout ce qui est connu sur le site. Pour ce dernier, il n'est pas exclu qu'une partie de ces murs appartient au soutènement d'une terrasse, mais la présence d'un fragment

d'architrave au pied d'un de ces murs permet aussi d'envisager la présence d'une construction monumentale (LERAT 1965 : 41).

- De nombreuses monnaies ont été découvertes au bord du lac avant 1679 : plusieurs pièces d'or dont un aureus de Tetricus, 39 monnaies d'argent, 73 moyens bronzes et 120 petits bronzes. On peut évoquer aussi une statuette de Minerve en bronze.

Plusieurs inscriptions lacunaires, aujourd'hui disparues, sont signalées comme provenant de cette zone :

Ti(berius) Cla[udius ...] / Mart[ialis]
[CIL XIII, 5347]

J / Q(uintus) Cl(audius?) [...] / [...]VMSSV[
[CIL XIII, 5348]

JIS / [...]TVS / [
[CIL XIII, 5350]

JBEN[
[non repertoriée au CIL]

JIS / [...]TVS / [
[CIL XIII, 5350]

Il est aussi fait mention d'une très longue inscription gravée sur une pierre angulaire qui porterait le nom de *Marcellus* (LERAT 1965 : 46).

- Dans le lac, on a retrouvé un calendrier de tradition gauloise, analogue à celui de Coligny. Ce fragment de plaque de bronze a aujourd'hui disparu. D'autres morceaux furent prélevés du cours de l'Héria comme nous l'avons déjà signalé.

- Le dégagement de la porte par P.-J. Dunod occasionna la découverte d'un matériel assez dans la zone, notamment des objets en métal (plomb, bronze, argent et or), ainsi que de nombreuses monnaies couvrant les règnes de César à Valentinien.

J. Champay signale la présence de matériel au niveau du tronçon d'enceinte qu'il a étudié : des fragments de tuile, d'ossements, des fresques et de céramique ainsi qu'un objet en ivoire et deux en cuivre.

- Deux inscriptions en provenance du « grand temple » ont été remployées dans la construction de la ferme :

Marti Augusto, / Q(intus) Petronius Metellus, / M(arcus) Petronius Magnus Ilvir(i), / C(aius) Iul(ius) Respectus, C(aius) Iul(ius) Metellus[- - -] / V(otum) S(olverunt) L(ibens) M(erito)

[CIL XIII, 5343]

Catilia Pau/la Catili Pa/terni filia / aram [dedit]

[CIL XIII, 5346]

- Près de la ferme, on a prélevé de nombreux débris de construction dont des fragments d'entablement et de plaquages en marbre. Un fragment de frise en marbre blanc représentait Minerve (0,19 x 0,115 m), alors qu'un autre figurait une main serrée sur une arme. Dans les années 1970, on a exhumé un buste de déesse en marbre blanc (hauteur : 28cm).

- Un socle de statue a été retrouvé dans la *cella* de la construction circulaire. La statue était elle-même brisée et il n'en restait que des fragments de bras armés avec des brassards et une tête très endommagée. On peut distinguer un personnage barbu avec des trous de perforation pratiqués au niveau des tempes. Plus tard, on découvrit au même endroit ce qui est décrit comme des jambes de satyre qui ont pu appartenir à cette statue.

- On a découvert un mobilier abondant dans le petit édicule : un chapiteau de pilastre orné de rinceaux, des feuilles de laurier en bronze et des feuilles de chêne en plomb grandeur nature, un couteau en fer à manche d'ivoire, une hache, deux fibules en cuivre décorée à l'émail, quelques monnaies (Domitien, Alexandre Sévère, Philippe père et Gallien), un petit caducée en bronze à deux serpents, et surtout un fragment de statuette représentant un bras de femme dont le poignet est orné d'un bracelet et la main tient un objet circulaire. Il est à rapprocher de la base de statuette en bronze, où aurait été inscrit au poinçon le nom de Bellone (CIL XIII, 5351). Cette inscription, aujourd'hui disparue, est souvent considérée comme un faux. En tout état de cause, c'est à elle qu'on doit le nom de « chapelle de Bellone » attribué à cet édicule.

- Les résultats des prospections de 2007 ont largement amélioré notre connaissance des zones qui entourent le lac et signalent une forte représentation du Haut-Empire dans les facies matériels.

Au Crêt Blanc, on a reconnu l'existence d'un système de terrasses *a priori* aménagées et des vestiges de murs. De plus, un mobilier abondant ramassé sur une surface de 300 x 150 m dans la partie nord-ouest semble indiquer la présence de constructions (clous de constructions, tuiles, etc.) (NOUVEL ET AL. 2008 : 143).

Au Dérochoir, des découvertes de nature similaire à celles effectuées au Crêt Blanc suggèrent la présence, au Haut-Empire, de constructions sur une surface de 300 x 300 m dans la partie haute de la route qui relie Villards d'Héria au lac. En complément les nombreux clous de chaussure retrouvés dans la zone des Fournets permettent d'identifier un chemin qui desservirait la Roche d'Antre (NOUVEL ET AL. 2008 : 145-146).

J.-P. Dunod signalait déjà des ruines au sommet de la Roche d'Antre. Dès 2001, un peu en retrait du sommet, on avait retrouvé quelques débris de tuiles romaines. En 2007, ce sont la partie centrale du versant nord et le secteur des falaises qui ont livré le matériel le plus abondant. Pour le premier, le facies est encore une fois similaire à celui reconnu pour les zones précédentes. L'accumulation des indices au sommet de la Roche d'Antre tend à rendre l'hypothèse d'une construction à cet endroit vraisemblable. Enfin, il semblerait qu'un chemin permettait de relier la zone du « grand temple » avec ce sommet comme en témoigne de nouveau la présence clous

de chaussures. Il se peut aussi qu'une cavité située au pied de la partie orientale des falaises ait pu être aménagée (**NOUVEL ET AL. 2008 : 147-150**).

Le Val de Grande Maison était fréquenté et correspond sûrement à un axe de circulation.

Les environs de la Fontaine aux Prêtres qui alimente le lac ont été fréquentés pendant l'Antiquité mais n'ont pas livré de trace de pratiques cultuelles. Le même constat est valable pour le gouffre du Petit Sonnant situé une centaine de mètres en amont (**NOUVEL ET AL. 2008 : 151**).

Ces informations coïncident avec les résultats de l'étude environnementale. En effet, l'empreinte environnementale liée à l'installation du sanctuaire se traduit par la pratique de nouveaux défrichements à partir du I^{er} siècle. De plus, la susceptibilité magnétique des sédiments lacustres, héritée de l'érosion des sols, atteint alors ses valeurs maximales. Enfin, l'étude des microcharbons révèle un usage renforcé du feu afin de s'approprier le milieu, dans le cadre d'un site en pleine expansion au changement d'ère. Des données qui contrastent avec une période généralement caractérisée par un usage réduit des feux, visant plutôt à maintenir le milieu ouvert déjà existant. De manière générale, on remarque aussi la persistance des activités pastorales et agricoles à échelle réduite aux alentours.

Au niveau de la chronologie, c'est seulement à partir du III^e siècle que les premiers signes de déprise apparaissent, synonyme d'une fréquentation plus réduite du sanctuaire, puis de son abandon. La forêt s'étend de nouveau et les berges du lac sont colonisées par une flore de milieu humide. Un déclin des pratiques cultuelles qui va aussi de pair avec une diminution des activités agro-pastorales durant les IV^e et V^e siècles. Cette déprise sera toutefois de courte durée, car dès le haut Moyen-âge les marqueurs environnementaux mettent en évidence une reprise nette des activités humaines dans la zone.

► Bibliographie

- **CHAMPAY C., 1837.** « Recherches d'antiquités exécutées à Villards-d'Héria », *Travaux de la Société d'Emulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Société d'Emulation du Jura, p. 192-194.

- **CHAMPAY C., 1844.** « Recherches sur les antiquités celtiques et romaines de la ville d'Antre » *Travaux de la Société d'Emulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Société d'Emulation du Jura, p. 162-181.
- **CHAMPAY C., 1846.** Les portes de la ville haute d'Héria et les murs de son enceinte. *Travaux de la Société d'Emulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Société d'Emulation du Jura, p. 77-86.
- **CHIFFLET J.-J., 1618.** *Vesontio, civitas imperialis, Sequanorum metropolis.* Lyon, Cayne, ms.
- **DOYEN E. ET AL., 2013A.** « Premiers résultats de l'analyse palynologique et du signal incendie du lac d'Antre (Jura, F) », in : RICHARD A., SCHIFFERDECKER F., MAZIMANN J.-P. ET BELET-GONDA C., 2013. *Deuxièmes Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien. Actes des rencontres 2007. Le peuplement de l'arc jurassien de la préhistoire au Moyen.* Besançon-Porrentruy, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 187-196 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, série Environnement, sociétés et archéologie XX ; Cahier d'archéologie)
- **DOYEN E. ET AL., 2013B.** « Vegetation history and landscape management from 6500 to 1500 cal. BP at Lac d'Antre, Gallo-Roman sanctuary of Villards d'Héria (Jura F.) », *Vegetation History and Archaeobotany*, Berlin, Springer, p. 83-97 (Numéro 22)
- **DUNOD J., 1697.** *La découverte de la ville d'Antre, en Franche-Comté, avec des questions curieuses pour éclaircir l'histoire civile et ecclésiastique de cette province.* Paris, 23 p.
- **DUNOD J., 1709.** *La découverte entière de la ville d'Antre en Franche-Comté, qui fait changer de face à l'histoire ancienne, civile et ecclésiastique de la même province et des provinces voisines, première partie,* Amsterdam, Th. Lombrail, 216 p.
- **HAUT P., 1996.** « Villards-d'Héria, Sanctuaire du Pont des Arches », Bulletin Scientifique Régional de Franche-Comté 1996, Besançon, Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, p. 74-75.
- **JOUNIN S., 1994.** « Villards-d'Héria, Sanctuaire du Lac d'Antre -H15- », Bulletin Scientifique Régional de Franche-Comté 1994, Besançon, Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, p. 89-90.

- **LERAT L., 1965.** *La ville d'Antre. Mythes et réalités. Recueil méthodique et critique des anciennes relations sur les ruines romaines de Villards-d'Héria (Jura)*, Paris, Les Belles-Lettres (ALUB ; 74. Série archéologie ; 19).
- **LERAT L., 1981.** « Le sanctuaire gallo-romain de Villards-d'Héria », *Revue Archéologique*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 37-44 et 185-192 (Nouvelle série, Tome XIV).
- **LERAT L. ET AL., 1998.** *Les Villards-d'Héria (Jura) : Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du « Pont des Arches »*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2 vol. (ALUB ; 677. Série Archéologie ; 44).
- **Odouze J.-L., 1983.** « La gaule intérieure : la Séquanie », in : LAFARGUES J. (DIR.), 1983. *Architecture de terre et de bois. L'habitat privé des provinces occidentales du monde romain. Antécédents et prolongements : protohistoire, Moyen-Age et quelques expériences contemporaines* (Actes du 2e Congrès archéologique de la Gaule méridionale, Lyon, 2-6 novembre 1983), Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 85-92 (DAF ; 5)
- **NOUVEL P., 2011.** « Les sanctuaires des Villards-d'Héria (Jura). Apport des travaux anciens et récents », in : REDDE M. (DIR.) ET AL., 2011. *Aspects de la romanisation dans l'Est de la Gaule*, Glux-en-Glenne, Bibracte : Centre archéologique européen, p. 583-590 (volume 2)
- **NOUVEL P. ET AL., 2008.** *Étude intégrée d'un complexe religieux gallo-romain, Villards-d'Héria (Jura) : Archéologie, architecture, territoire et environnement, rapport d'activité 2007*. Besançon, Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté
- **TREMEAUD M., 1836.** « Découvertes d'antiques débris de la domination romaine (sur les bords du lac d'Antre, près Moirans) », *Société d'Emulation du Jura*, Lons-le-Saunier, Société d'Emulation du Jura, p. 129-132.
- **VAN ANDRINGA W., 2006.** « Un grand sanctuaire de la cité des Séquanes, Villards-d'Héria », in : DONDIN-PAYRE M. ET RAEPSAET-CHARLIER M.-T. (ED.), 2006. *Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain*, Bruxelles, Le Livre Timperman, p. 121-134.
- **VURPILOT D. ET NOUVEL P., 2015.** « La gestion de l'eau sur les sanctuaires des Villards d'Héria », in : DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015. *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand* (Actes du

colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011), Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 239-252 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)

- **VURPILLOT D., BICHET V., DOYEN E. ET NOUVEL P., 2015.** « Les sanctuaires des Villards-d'Héria : approches archéologiques et paléoenvironnementales », *in* : BARRAL P., MAGNY M. ET THIVET M. (DIR.), 2015. *De la reconstitution des paysages à l'histoire des sociétés. 10 000 ans d'archives sédimentaires en zones humides (Actes de la table-ronde organisée à Frasnès, novembre 2013)*, Gollion, infolio Éditions, p. 120-136

► Figures

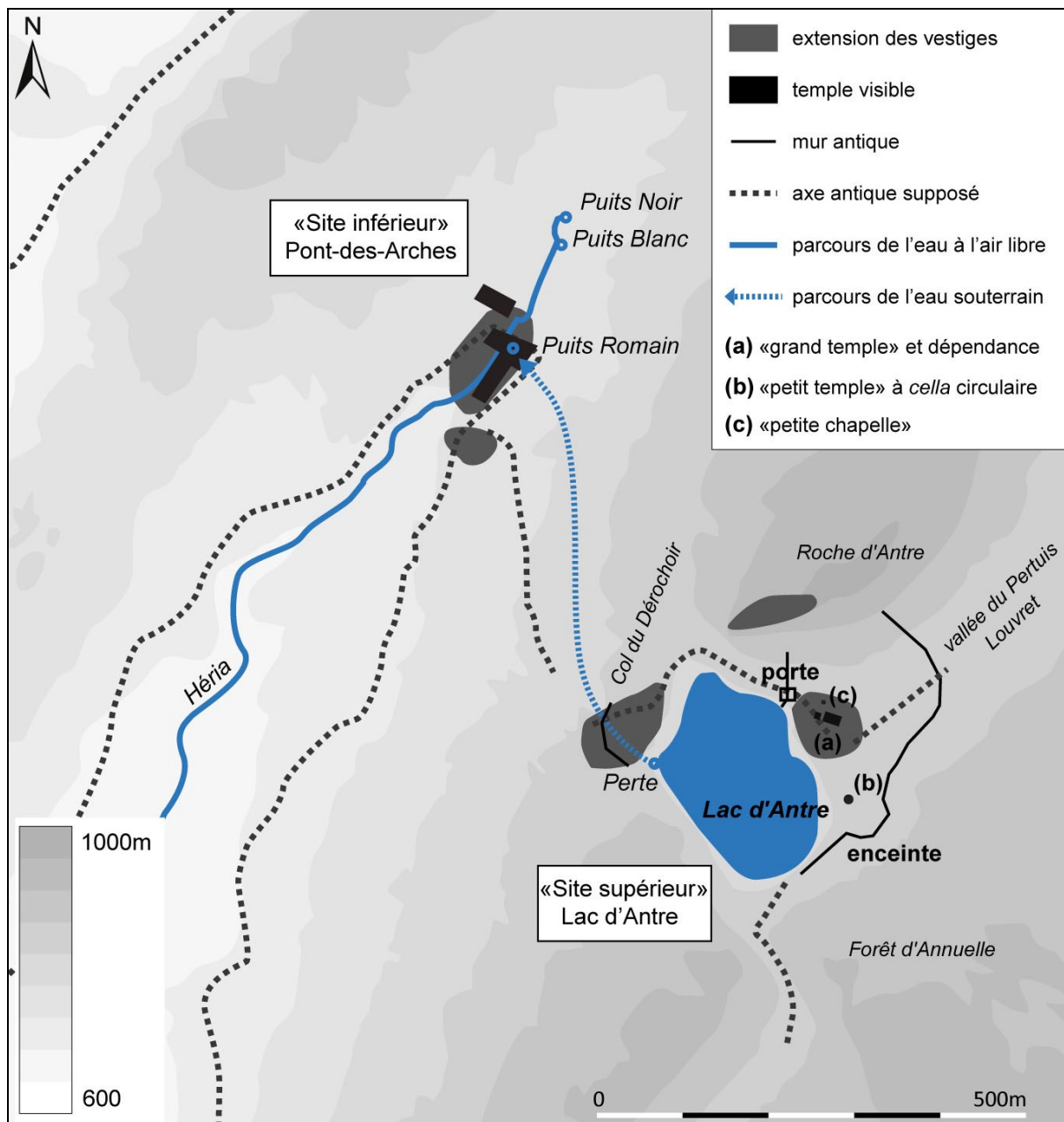


Figure 29 : Carte de localisation du complexe culturel bipartite des Villards d'Héria (DAO D. Vurpillot et P. Nouvel 2014).



Figure 30 : Plan général de l'organisation et de la circulation de l'eau au sein du site du Pont-des-Arches (DAO D. Vurpillot et P. Nouvel 2014).

Haute-Saône (70)



70311 LUXEUIL-LES-BAINS



► Situation

- **Luxeuil-les-Bains ; *Les Thermes***

- Urbain

- La situation de Luxeuil-les-Bains à la protohistoire est énigmatique, les données archéologiques signalent une première occupation qui « ne paraît guère antérieure à l'extrême fin de l'indépendance » (CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE 1991 : 12). Les mentions épigraphiques qui font référence à *Lussoius*, souvent mises en avant comme argument en faveur d'une occupation plus précoce, ne sauraient pas être considérées comme des preuves pertinentes. Quant aux petits bronzes de style italo-étrusque, aussi remarquables soient-ils, leur exploitation reste malaisée (OGGIANO-BITAR IN CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE 1991 : 13-14). De plus, leur franche association au culte des eaux paraît une extrapolation difficilement justifiable au regard de leurs contextes de découverte.

Il est plus raisonnable de penser que nous sommes en présence d'un lieu de passage important, situé dans une position stratégique « à la lisière des premiers contreforts du sud des Vosges [... placé] sur les voies du contournement sud du massif vosgien : [la ville] fait ainsi communiquer la Haute-Alsace avec la Vôge et le plateau de Langres » (FAURE-BRAC 2002 : 266). Le site sera amené à devenir une agglomération secondaire antique d'une certaine importance à l'époque gallo-romaine.

De la même manière, si le réseau viaire a été relevé en dans multiples endroits, seuls deux axes principaux sont connus avec certitude :

- une voie nord-ouest/sud-est vers Fontaines, Corre et Bourbonne-les-Bains
- un second axe qui relie Besançon (*Vesontio*) à Plombières-les-Bains.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
LuxB	1	32	0	A0	1	C

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les sources chaudes émergent dans un périmètre limité à la surface de la masse rocheuse qui affleure sous l'établissement thermal. Les aménageurs ont exploité à leur avantage le système de fractures du socle, en multipliant les captages sur toute la zone. Captages qui parfois ne desservent qu'une seule structure hydraulique. À ce titre, on ne présentera que les trois sources principales, qui ont fait l'objet des recherches les plus actives, tout en rappelant que les captages secondaires qui nous sont connus sont présents dans le plan de synthèse figurant à la suite de la notice. On mentionnera donc la Source Martin, où sourd une eau mésothermale bicarbonatée calcique faiblement magnésienne ferreuse, puis les sources ferrugineuses et du Puits Romain, où sourd une eau mésothermale bicarbonatée calcique fortement magnésienne ferreuse et manganeuse.

La première véritable exploitation rationnelle et d'envergure du site interviendrait donc au plus tôt à la fin de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère. Avant cela, le site devait prendre la forme d'un terrain marécageux où se mêlaient ruisseaux et sources thermales. Est-ce qu'antérieurement à ces premiers grands travaux d'aménagement on essaya de tirer parti des eaux minérales ? En l'état, on ne peut pas trancher la question et les indices qui suggéreraient une installation humaine précoce à proximité des lieux d'émergence des sources restent très fragiles.

La mise en œuvre des premières constructions a nécessité de lourds travaux de terrassements. Pour commencer, ont dû s'attacher à dévier le ou les cours d'eau qui sourdaient dans la zone, ce qui permis d'identifier la variété des sources minérales disponibles, pour ensuite estimer l'étendue des aménagements ainsi que les lieux d'émergence à privilégier. L'étape suivante visait à assainir et assécher le terrain par l'intermédiaire de la couche « de pierres grossièrement taillées » dont parle P.-J. Chapelain : « Mais dans les fondations, les vestiges y existent encore en beaucoup d'endroits, et reposent sur un massif de ciment composé de chaux, de briques et de rocailles de toutes espèces. [...] Ces restes consistaient en d'énormes pierres grossièrement taillées au marteau, tandis que ceux des romains annoncent plus de

gout et d'art, et sont liés avec le ciment qui n'a été connu que par eux » (CHAPELAIN 1857 : 15). Ensuite, on appliqua la couche de béton amenée à couvrir la surface délimitée pour l'exploitation des sources minérales, tout en aménageant les ouvertures nécessaires pour les différents captages. Un processus qui avait déjà été identifié par l'ingénieur Thierrat en 1802 : « On terminera ce rapport par observer que d'après les découvertes des nombreux récipients dont il a été parlé, il paraîtrait que dès le moment de la fondation des bains, on s'est appliqué après avoir déblayé jusqu'à rocher, la surface de l'emplacement des bains actuels, à niveler cette surface avec de la maçonnerie de béton puis à établir sur chaque source, des récipients que l'on a encore enveloppé de même maçonnerie, on a ensuite fait communiquer plusieurs de ces récipients entre eux avec des corps de plomb (il en a été enlevé lors de la dernière reconstruction des bains), et des rigoles pour en alimenter un seul qui devenait la source principal de chaque salle de bain. » (THIERRAT 12 OCTOBRE 1803 IN DESGRANGES 1981 : 133-136).

Rappelons que nous sommes confrontés à une configuration assez particulière, un champ de fractures complexes qui a posé des difficultés aux aménageurs antiques. Ce qui se traduit par deux types principaux d'installations : des captages importants, situés au nord et dont les eaux sont redirigées vers le complexe thermal par un vaste système de canalisations. Puis des aménagements plus opportunistes au sud, qui exploitent le système de failles en multipliant les captations de sources chaudes afin d'alimenter un édifice ou une installation hydraulique spécifique. P.-J Chapelain décrit la couche de béton comme « un bloc de ciment [qui] présentait une couleur rougeâtre d'autant plus foncée qu'elle était plus extérieure, et les morceaux de rocaïlle, les débris de tuile qui entraient dans sa composition étaient réduits en fragments de plus en plus gros » (CHAPELAIN 1857 : 27).

B. Desgranges rappelle qu'en raison du relief et afin de faciliter l'alimentation des sources par simple gravité, les niveaux des captages peuvent varier de plusieurs mètres : de 0,78 m à près de 4 m pour certains. Cette façon de procéder « procurait une sécurité bactériologique certaine dans la plupart des cas, mais en contrepartie, elle donnait aux pertes, par fuite à la base du massif, une importance certainement excessive. De nos jours, elles restent toujours d'appréciation difficile » (DESGRANGES 1981 : 126-127).

On connaît moins bien le soin porté à l'isolation des eaux minérales contre toute contamination extérieure, en particulier sur les bords extérieurs de la nappe de béton, élément crucial dans ce type d'établissements. Il est fort possible que la canalisation **(8)** ait rempli cette fonction dans la portion ouest de l'espace thermal.

○ Eaux chlorurées sodiques ; Température de sortie : entre 32° et 63° C. ; Débit total : 0,6 à 210 L/min ; Résidu sec: 600 à 1200 mg/L.

Eaux mésothermales bicarbonatées calciques, magnésiennes ferreuses et manganées ; Température de sortie : entre 21,7° et 36,3° C. ; Débit total : 1,6 à 197,5 L/min ; Résidu sec: 100 à 500 mg/L.

► Description

● Les thermes sont mentionnés par Jonas de Bobbio en 640 : « Il y a trouvé une forteresse autrefois bien défendue, à huit miles environ d'Annegray dans la Vosge, qui, dans les temps anciens, avait porté le nom de *Luxovium*, et où se montraient des thermes ou eaux chaudes, édifiés avec un art excellent. Il y avait là beaucoup de statues de pierres auxquelles les païens avaient jadis rendu un culte profane et criminel se livrant à leur égard à d'exécrables cérémonies » (DE BOBBIO TRADUIT PAR VOGÜE 1988).

Ils sont aussi présents dans un extrait de la vie Saint-Agile, narrant la résurrection d'un homme qui s'était noyé pendant qu'il se lavait dans les thermes : « *Et Luxoviensum fratibus, quod illis praesentibus mortium suscitavit qui dum lavaretur in thermis, ab altero submersus es* ». En l'absence d'entretien, le site deviendra une zone marécageuse sur laquelle va se former un étang. Situation qui va perdurer durant tout le Moyen Âge. Ce n'est qu'au XVII^e siècle, lorsque l'exploitation des eaux passe au profit de la bourgeoisie, que de nouveaux aménagements d'envergure modeste voient le jour, mais l'actuel bâtiment d'architecture classique ne fut construit que sous le règne de Louis XV, entre 1762 et 1767.

C'est ce grand chantier amorcé dans le courant du XVIII^e siècle qui va donner lieu aux premières découvertes concentrées autour des sources minérales. Dès lors, l'attention sera focalisée sur cette zone au détriment du reste l'agglomération antique. Ce n'est qu'à partir des années 1960 qu'on va assister à un renouvellement de l'approche du

site, où l'horizon archéologique va peu à peu s'ouvrir au-delà de l'espace thermal et de sa proche périphérie.

La chronologie des interventions dans cette zone est à ce titre particulièrement difficile à démêler. L'étang est asséché vers 1754, à partir de cet instant les travaux de repérage et d'aménagement vont se succéder à intervalles réguliers. L'année suivante, en 1755, des problèmes d'alimentation contraignent la municipalité à procéder à des investigations et à l'entretien des sources, une partie des thermes antiques va être révélée, ainsi que la célèbre « pierre de Labienus ». En 1759, le projet de réaménagement de l'espace thermal incite à procéder à une reconnaissance du terrain et à pratiquer des sondages dans la zone (**B**) où avait été découverte la « pierre de Labienus », ainsi que dans d'autres espaces à proximité, qui révéleront les éléments (**t6**) et (**t14**). Le chantier de construction qui intervient entre 1762 et 1767, circonscrit à la zone repérée lors des investigations précédentes, ne donnera lieu à aucune nouvelle découverte. Les espaces (**t1**), (**t2**), (**t3**), (**t10**), (**t11**) et (**t16**) ont été mis au jour durant le XVIII^e siècle, sans plus de précisions.

Ce n'est qu'au début du XIX^e siècle que des réparations et de nouveaux aménagements s'imposent, suite au manque d'entretien et aux dégradations subies pendant la période révolutionnaire. Ainsi, entre 1802 et 1804 on va découvrir la grande canalisation (**8**), la pièce (**t4**), la pièce (**t7**) et les installations (**t17**). Le mystérieux bâtiment (**F**) fut sûrement mis au jour au même moment ou peu de temps après. D'autres interventions d'une certaine ampleur vont se succéder au milieu du XIX^e siècle, mettant au jour dès 1851 et de nouveau en 1855 le captage de la source du Puits Romain (**B**). La poursuite des investigations dans la zone par l'ingénieur Bossey entre 1857 et 1858 va révéler la canalisation et le système de captage des sources ferrugineuses (**C**) ainsi que le réservoir (**D**). À cela s'ajoute la découverte d'une vaste construction (**E**) dans les jardins de l'établissement thermal. L'exploration des sources antiques, puis le captage de la source Labienus, se révéla insuffisant. Ainsi en 1865 une nouvelle campagne de sondages est pratiquée dans le pré Martin, espace où se rappelait qu'un particulier avait autrefois exploité une source, c'est à cette occasion qu'on dégagea les installations cultuelles (**A**).

Après ces années intenses en trouvailles divers et variées, succède une période de calme relatif, qui ne sera interrompue qu'au début des années 1990 avec les fouilles de C. Card et V. Poinsignon. Entre 1990 et 1994, ils vont retrouver le réservoir (**D**) et

mettre en évidence de nouvelles structures qui viennent compléter notre perception de l'espace thermal : bassins (t15), (t9), (t12), (t13), les salles (t8) et (t5) et des portions de canalisations. Enfin, une tranchée de diagnostic fut réalisée au sud de l'établissement thermal en 2008 et révéla un caniveau et des maçonneries antiques.

- **(A)** : Des travaux furent pratiqués en 1865, à environ 150 mètres au nord de l'établissement thermal, dans la zone appelée pré Martin. L'objectif des aménageurs était de retrouver une source qui avait déjà été captée par le passé. À cette fin, on creusa une tranchée de 5 m de large et 6,5 m de profondeur, sur une longueur de 45 m, jusqu'à le puits de captage moderne. À cet endroit, l'ouvrage fut complété par la mise à nue de la roche sur un espace circulaire de 10 m diamètre.

Le garde-mine Chalot surveillait alors les travaux et a produit un rapport détaillé de la situation : « La tranchée s'est trouvée creusée à peu près complètement sur des terrains romains et sans aucune consistance ; [...] l'affluence considérable des eaux de source. A partir de 4 m 50 de profondeur les déblais ont été enlevés dans l'eau.

Les fouilles ont démontré d'une manière positive que dans l'emplacement qu'elles s'élevaient autrefois des constructions remontant à l'époque romaine. On a d'abord mis à découvert des murs en moellon fort bien faits et très bien conservés. Ces murs ne reposaient pas directement sur la roche mais sur l'assise de crassin sableux de 1 m d'épaisseur environ superposé à la roche. [...]

À l'émergence de la source et sur une certaine longueur à partir de ce point, des piédestaux à colonne à base carrée en pierre, reposaient les uns sur la roche, les autres à 0 m 30 environ au-dessus, ont été mises à découvert. Ces colonnes étaient disposées avec ordre et sur deux lignes parallèles, en face les unes des autres deux à deux. Leurs distances d'axe en axe pour une même ligne est de 3 m 55 et l'intervalle qui les sépare transversalement d'axe en axe est de 7 m 85. Leur base est un bloc carré de 0 m 95 de côté. Elles se composent de dés superposés de 1 m 95 de hauteur la dernière assise à 0 m 44 de côté. À l'ouest de la tranchée cinq colonnes ont été mises à découvert. Deux seulement du côté de l'est ont pu être dégagées parce que les travaux ne devaient pas s'étendre davantage dans cette direction. [...]

un mur de grès existe à l'alignement des deux colonnes du parement de l'est [...] les 4 colonnes qui se trouvent au point d'émergence comprennent dans le centre du rectangle qu'elles forment, le griffon principal de la source du pré-Martin, et que le

parement ouest derrière les colonnes était formé de grosses pièces de bois de chêne superposées et reliées à angle droit à 10 m en aval du point d'émergence à d'autres pièces de bois se dirigeant du côté de l'est pour rencontrer la maçonnerie de ce pavement. Toutes ces pièces de bois étaient exactement superposées et l'étanchement à l'extérieur de l'enceinte qu'elles forment, était obtenu au moyen d'une chape de 0 m 50 d'épaisseur formée d'une argile blanchâtre et de pierrailles imperméables et soigneusement damées » (CHALOT 1865 IN DESGRANGES 1981 : 93-97).

E. Delacroix complète cette description en 1867 : « Là deux rangées parallèles de colonnes, l'un à l'est avec un mur en gros moellons, l'autre à l'ouest avec divers travaux d'enceinte et d'étanchement, qui ne permettent pas de douter de l'existence, à une époque gallo-romaine, d'un vaste bassin au centre duquel émergeait la source. [...] Un mur à l'est protégeait cette source, dont l'eau est d'une pureté extrêmement remarquable, contre l'arrivée latérale des eaux ferrugineuses. » (DELACROIX 1867 : 84 – 85).

Un diagnostic réalisé en 1990 rue Jean-Moulin a permis d'identifier un niveau d'occupation très profond par rapport au sol actuel (-4 m), au contact de l'eau de la source Martin. Ce niveau très organique (cendres, brindilles, morceaux de bois) contenait du mobilier (céramique, verre, monnaie). L'occupation serait à mettre en relation avec le lieu de culte situé une dizaine de mètres au sud (CARD 1990). Les autres sondages pratiqués dans la rue signalent une succession de couches de limon sableux hydromorphe contenant des végétaux en décomposition qui renferment quelques fragments de tuile et de céramique gallo-romaine.

- La mise au jour de ces vestiges s'accompagna du dégagement de plusieurs éléments mobiliers : « À 4 mètres de profondeur, on a découvert une médaille romaine à l'effigie de Constantin ; à 1 mètre plus bas, une autre médaille de Domitien, et enfin à 0 m 50 au-dessus de la roche, dans une terre noirâtre, une médaille de César-Auguste.

À 15 mètres en aval de la source, et sur une longueur de 12 mètres, on a mis à découvert sur la roche même dans la terre noire de 0 m 70 d'épaisseur, au-dessus de laquelle se trouvait le crassin sableux qui n'avait que 0 m 30 d'épaisseur, un amas de figurines en bois de 0 m 40 de hauteur, dont quelques-unes n'étaient que des statues

informes d'hommes, de femmes, la plupart recouvertes d'un capuchon, les autres avec un certain goût, à tête nue et les cheveux coupés à la mode romaine. Ces figurines au nombre de plusieurs centaines ; étaient en bois de chêne et se trouvaient en partie décomposées. Elles paraissaient avoir éprouvé en certains points, l'action du feu.

Ces débris, d'une industrie peu avancée, ne s'étendaient pas seulement dans la tranchée même, mais se poursuivaient à droite et à gauche à une distance qui n'a pas été reconnue. Au-dessus de ces figurines de bois, on a trouvé une tête en pierre de grès fort bien sculptée [...]

Au pied de [la colonne] qui se trouve au sud, parmi ces dernières, on a découvert une hache romaine en fer, assez bien conservée » (**CHALOT 1865 IN DESGRANGES 1981 : 93-97**)

« Ces figurines de Luxeuil sont entremêlées de cendres, de débris de bois brûlé et déjà de quelques poteries romaines. [...] La couche de crassin n'est pas du sable amené par les eaux torrentielles ; elle est établie de main d'homme. » (**DELACROIX 1867 : 83 – 84**)

La construction **(A)** serait donc un édicule à fonction cultuelle, qui mettrait en valeur le lieu d'émergence de la source. L'appellation de temple paraît à cet égard mal adaptée.

La chronologie des aménagements successifs repose sur des bases fragiles, faute de données précises. La fosse profonde de 40 cm apparaît comme un premier marqueur concret, moment où l'on décide d'enfouir une quantité notable d'ex-voto en chêne. Nous ne pouvons conclure s'ils ont subi l'action du feu de manière volontaire ou accidentelle. Ils sont apparemment mêlés à des fragments de céramique et des « débris de bois brûlés » (**DELACROIX 1867 : 83 – 84**), que B. Desgranges identifie comme des poutres mais sans argument. Il n'y a donc pas matière à extrapoler l'existence d'une première construction en bois. Malgré la description sommaire, il n'y avait pas que des figurines dans cette *favissa*, des têtes et des bustes en bois de modules variables étaient également présents. E. Espérandieu fait figurer au moins huit têtes ou bustes. Par ailleurs, Dom Calmet signale l'existence de jambes votives en bronze (**CALMET 1748**) dont on ne connaît pas le lieu de découverte.

Ce niveau de terre mêlé de cendres paraît avoir fonctionné un certain temps, sûrement au cours du I^{er} siècle de notre ère étant donné que la monnaie augustéenne

est située 10 cm au-dessus de la fosse et qu'on atteint le sommet de cette couche encore 20 cm plus haut. Dans un troisième temps, on se décide à remblayer cet espace au moyen d'une couche sableuse relativement imperméable et épaisse de 30 cm. La présence d'une monnaie de Domitien laisse penser que ces aménagements pourraient intervenir à la toute fin du I^{er} siècle de notre ère ou au début du II^e siècle. Enfin, la monnaie de Constantin signale une accumulation de remblais d'environ 1 m de puissance à cet endroit entre le II^e et le IV^e siècle.

Chalot précise clairement que les murs en moellons de bonne facture reposaient sur la couche sableuse, alors que les supports de colonne reposaient soit directement sur la roche, soit 30 cm au-dessus de celle-ci. Quant aux aménagements périphériques, c'est-à-dire les « travaux d'enceinte et d'étanchement », il semble plus opportun d'y voir un moyen d'isoler la source d'une potentielle contamination extérieure, plutôt que les éléments constitutifs d'un bassin ou d'un réservoir comme peuvent le suggérer les auteurs anciens, notamment E. Delacroix.

● **(B)** : En 1755, on pratiqua des travaux en amont des bains, à la recherche d'une source d'eau, c'est à cette occasion qu'on découvrit la « pierre de Labienus », considérée à juste titre comme un faux grossier (**FAURE-BRAC 2002 : 285-286**). En 1759, une nouvelle intervention pris place au même endroit : « Dans un des flancs de cette cuvette, du côté du couchant, il y sort une source chaude [...] on y voit plusieurs fragment de colonnes de 16,5 pouces de diamètre [0,44 m], qu'il y a encore des chapiteaux de l'ordre dorique, il y a aussi sur un des flancs du côté du levant, six grosses pierres bien taillées posées sur le roc, qui serviront de base et de fondement au colonnes, lesquelles pierres forment un demi oval, et c'est à l'entrée de cet ovale où l'inscription a été trouvée » (**PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1759 IN DESGRANGES 1981 : 113-114**)

La construction **(B)** évoque une configuration assez proche de celle qui a été reconnue pour la construction **(A)**. Il s'agit d'une source minérale préservée des infiltrations d'eau et mise en valeur au centre de ce qui paraît être un édicule. Toutefois, dans ce cas nous ne disposons d'aucun indice concret d'une fonction culturelle.

La Carte Archéologique de la Gaule précise que « Ces découvertes ne sont pas signalées sur les plans des thermes antiques publiés en 1991, car leur localisation et

leur interprétation n'a pu être faite » (**FAURE-BRAC 2002 : 266**). De la même manière, B. Desgranges tente tant bien que mal de resituer ces découvertes à partir des indications de 1759. Or, lorsqu'on se réfère au texte de M. Lecomte, il explique clairement que « les ingénieurs anciens avaient sur réunir dans ce puits, et la source ferrugineuse, et le produit de deux sources salines destinées à en élever la température. C'est ce groupe qui est côté Q dans le plan de M. Michaud et où l'on a trouvé l'inscription indiquant la réédification de l'établissement par Labienus » (**LECOMTE 1860 : 620**). Pour cet auteur donc, c'est à la source du Puits romain, redécouverte en 1855, qu'ont été effectués les travaux de 1755 et 1759. Le comparatif des deux descriptions produites dans la section réservée aux aménagements hydrauliques rend cette hypothèse plausible. D'autant plus que l'auteur paraît fiable dans le sens où on apprend que « les expériences nombreuses qu'il m'a fallu exécuter sur les lieux, m'ont obligé de faire deux voyages à Luxeuil, où, grâce aux concours empressés de M. Michel et de M. Grandmougin, [...] il m'a été possible de faire toutes les fouilles, toutes les explorations, tous les sondages qu'exigeait l'étude de mon sujet » (**LECOMTE 1860 : 588-589**). Son rapport fait donc suite à une enquête concrète sur le terrain et il a bénéficié de l'assistance des autorités locales.

- Le procès-verbal de 1755 signale que « cette pierre était à trois pieds et demi [1,13 m] de profondeur en terre, dans des débris de pierres, de maçonnerie, de tuiles à la romaine de boue noire, de laquelle ladite pierre est encore chargée » (**PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1755 IN DESGRANGES 1981 : 179-180**). En faisant abstraction de l'inscription, le contexte décrit est cohérent avec la découverte de 1759.

M. Lecomte apporte des indications inédites au sujet de cette découverte : « Elle [l'inscription] avait été trouvée pendant des fouilles exécutées aux bains, parmi des débris de toute espèce, tuiles brisées, cuivre et plomb fondus, charbons, médailles, etc. [...] Tous ces débris situés à 1m20 de profondeur, remplissaient le bassin d'un ancien bain romain, on l'on voyait encore des sièges ou stalles taillées dans le roc, et destinés aux baigneurs ; les médailles découvertes avec l'inscriptions étaient au nombre de 27 : sept de J. César, une de Labienus, quatre d'Auguste, une de Totilla (argent), cinq de Tibère, six de Claude, trois de Constantin le Grand (Bronze) » (**LECOMTE 1860 : 592-593**).

P.-F. Guin aurait quant à lui dégagé d'autres monnaies deux jours après la découverte de l'inscription : peut-être une monnaie gauloise *Ateula*, trois « consulaires », une de Juba, un bronze de César, un de Labienus, deux d'Auguste, un d'Agrippa, une monnaie d'argent de Caligula, un bronze de Vespasien, un d'Antonin le Pieux, plusieurs de Marc-Aurèle, Héliogabale, Magnence. Le même individu aurait trouvé d'autres monnaies en 1762 et 1763 jusqu'au règne d'Anastase (FAURE-BRAC 2002 : 286).

En 1851, au fond de la première tranchée qui mit au jour le captage de la source du puits Romain (**B**) on découvrit : « 1° Six agrafes (fibules) de différentes formes, deux desquelles ont leur fermoir en spirale pour leur donner plus de solidité ; 2° une clef en bronze très-bien conservée ; 3° une petite cuillère ronde du même métal ; 4° une pince épilatoire ; 5° Un: anneau déformé ; 6° un petit panneau en bronze incrusté de jolis arabesques en argent; 7° quatre aiguilles, servant probablement à la parure des dames romaines : une de ces aiguilles est percée d'un trou, comme celles des amballeurs ; :8° cinq styles, avec lesquels les anciens écrivaient sur des tablettes enduites de cire : une des extrémités est aplatie en forme de petite spatule [...] Des médailles romaines de différentes époques ont aussi été trouvées dans cette fouille. Elles sont en bronze, excepté une de Lucius Verus, petit module, qui est en argent. [...] Cette fouille mit en outre à découvert une grande quantité de belles poteries romaines [...] ; car ayant recueilli plusieurs centaines de ces débris, je n'en ai point trouvé qui se rapportassent au même vase, bien que les sujets en relief qui s'y trouvaient représentés eussent entre eux quelque analogie : ce sont des personnages de la mythologie, des animaux, des chasses, des oiseaux, des fleurs, des arabesques, etc. Ces poteries faites avec de l'argile pure, soigneusement préparées, portent le nom des fabricants [...] poli et leur belle couleur rouge. Les quatre vases entiers trouvés dans cette fouille sont d'une jolie forme et bien conservés ; mais ils sont en terre grise » (CHAPELAIN 1857 : 25-26).

● Retrouvé au niveau du ciment, « tant au puits romain qu'à la source du Temple » : « 1° un truelle romaine; 2° un très-beau strigile en bronze, trouvé à la source du Temple, incrusté de dessins en argent, parfaitement conservé, garni d'un petit anneau pour l'accrocher, ce petit anneau qui est en bronze représente un serpent; 3° des médailles consulaires et impériales, toutes en bronze, au nombre de 43, dont

plusieurs sont d'une conservation parfaite; 4° deux petites têtes de statuettes, l'une en bronze et l'autre en terre cuite, cette dernière d'un bon goût; 5° un manche ciselé de couteau ou de poignard en bronze ; 6° une pince épilatoire en bronze ; 7° des fragments de fibules ; 8° une espèce de bouton en bronze représentant une figure d'homme barbu, avec des filets d'argent, lequel servait probablement d'ornement à un ceinturon ; 9° trois lampes ; 10° deux meules géminées en pierre qui servaient de moulin domestique; 11° enfin, une grande quantité de très-beaux fragments de poterie, sur l'un desquels on lit le mot *Verecund* » (CHAPELAIN 1857 : 28).

On a également retrouvé un fragment de robinet qui n'est pas mentionné dans le texte de P.-J. Chapelain.

● **Vers (C)** : Le journal de la Haute-Saône du 3 avril 1857 précise qu'on a retrouvé des traces de construction sur et à proximité de l'aqueduc **(C)** : « des fondements de construction qui s'étendant à droite et à gauche [...] Une épaisse couche de débris mêlés de charbons couvre l'ancien sol et le canal » (JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE DU 3 AVRIL 1857 IN LONGCHAMP 1861 : 11).

« De cet antique et vaste établissement, il ne reste que la galerie, les drainages et des piles régulièrement espacées, qui paraissent avoir servi de base à une charpente dont on a retrouvé d'énormes pièces noircies au fond des terres de la tranchée. Les remblais qui [...] s'y sont accumulés, sont tellement considérables, que le relief naturel du bas de la colline en est entièrement déguisé sous un niveau général. C'est dans ce remblai, dont l'épaisseur est par endroit de plus de 5 mètres, et qui paraît en grande partie emprunté aux décombres de la ville gallo-romaine, que se trouvent en abondance des débris intéressants de tous les âges » (DELACROIX 1862 : 95-96).

« Ajoutons qu'au milieu des vastes constructions antiques élevées sur mes sources ferrugineuses, on a trouvé des colonnes tournées, dont les bases étaient sur la grande galerie de surveillance et de captage, et qui rappellent là l'existence d'un petit temple ou de quelque monument analogue. C'est même de là que vient le nom de source du Temple donné de nos jours » (DELACROIX 1867 : 76-77).

● Le même document précise qu'on y a recueilli « une monnaie en argent d'Adrien, au revers rare, et quelques autres monnaies de bronze mal conservées ; de grandes

aiguilles percées d'un ou deux trous carrés ; une petite cuillère [...] ; une plaque découpée ; une clochette ; un cadenas cylindrique de 0m10 de long sur 0m06 de diamètre, orné à ses deux extrémités de filets en métal brillant. La clef, qui paraît en bronze, est encore engagée dans la serrure. A ce cadenas est attaché par un anneau à boulon une chaîne longue de 0m80 [...] une pelle à feu avec son mange, le tout en fer ; un grand instrument formant crochet, semblable à ceux dont on se sert pour aviver ou diriger le feu d'une fournaise ; une espèce d'ébauchoir dont l'une des extrémités est en boule et l'autre aiguisée en biseau ; enfin des scories vitrifiées et des morceaux de métal fondu [...] Dans les fouilles qui ont été faites à toutes les époques, on a trouvé presque toujours quantité des débris de poterie, de vaisselle de toutes qualités, de toutes grandeurs et de toutes formes, de vases dits sigillés, de couleur rouge, qui conservent encore leur émail. Ils sont ornés de reliefs formant une décoration architectonique ou représentant des chasses ainsi que des scènes de la vie publique ou privée des anciens. À ces richesses céramiques les fouilles actuelles ont ajouté plusieurs pièces d'une poterie noire, dont la surfaces brillante et comme plombée » (**JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE DU 3 AVRIL 1857 IN LONGCHAMP 1861 : 11**).

E. Delacroix produit aussi une description détaillée des « antiquités » retrouvées lors des fouilles faites en 1857 et 1858 aux sources ferrugineuses. De nombreux fragments de céramique : « des tessons d'une terre noire, grossièrement malaxée et un peu feuilletée dans sa cassure [...] une autre pâte plus grenue, d'une couleur inégale et comme altérée au feu [...] Des terres communes, d'un gris jaunâtre [...] poteries grises, à teinte plus ou moins foncée, varient quant à la nature de la terre. Les unes, à pâte bien liée par la cuisson, tantôt revêtues d'un vernis très noir, pénétrant et bien glacé, tantôt d'une robe plombaginée. Il en est qui n'ont qu'une peinture noire légère et mate [...] Les autres poteries grises sont généralement d'une pâte très fine, douce, sans vernis [...] citons aussi des tessons très minces de grès-cérame, les uns à surface rugueuse et striée comme par l'effet d'une brosse, les autres semés d'un sable fin ; et des poteries blanches, rappelant la terre de pipe, tantôt nues, tantôt peintes en rouge [...] les rouges fines, à lustrées, à relief » (**DELACROIX 1862 : 96-98**).

Ainsi que des fragments de verre : « des plaques de verre blanc, coulé ; des fragments d'un verre faiblement teinté de bleu-verdâtre : coupes, anses, etc. ; de grands débris d'une très large coupe) côtés, laissant voir à son bord des traces d'érosion pratiquées à l'aide d'un tour. [...] un fond de vase en verre, portant en relief cette double

inscription très nette, disposée circulairement : APPIAPINOSSIS, et au centre : AVR. GEL. F. » (DELACROIX 1862 : 98-99).

À cela s'ajoute une statuette en terre cuite blanche portant l'inscription *MARCIILLO* ; un « burin fortement renflé au milieu, terminé d'un bout en pointe comme pour tracer des lignes, de l'autre en biseau pour graver » ; deux fourches ; un fer de faux ; une mâchoire inférieure de cheval qui paraît avoir servi d'instrument et des « dents de chevaux, trouvées en grand nombre dans les fouilles, à proximité des sources ferrugineuses » ; une petite semelle de feutre épais » (DELACROIX 1862 : 99)

- En 1857 on aurait trouvé « près des sources ferrugineuses » 11 monnaies : un consulaire de C. Vibius Varus (vers 48 av. J.-C.), un semis fruste d'Auguste ou Tibère, un semis de Tibère, un as de Trajan, un sesterce d'Hadrien, deux as de Marc-Aurèle, un as de Commode et trois monnaies non identifiables (FAURE-BRAC 2002 : 276).

- (E) : Des travaux de nivellement exécutés dans les jardins de l'établissement thermal en 1858 « ont mis à découvert sous l'allée en chaussée qui existait au nord et au niveau de l'ancien étang des bénédictins, les débris d'une assez vaste construction » (JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE DU 17 MARS 1858 IN DESGRANGES 1981 : 201). E. Delacroix complète cette description sommaire en précisant « la petite vallée en amont [des bains] était un espace laissé libre [...] C'est là qu'on a trouvé en nivelant le Parc, en 1858, et parmi les fondations d'anciens murs » (DELACROIX 1867 : 82).

Quelques mètres vers le sud-ouest de (E) une série de sondages réalisés en 1990 dans le parc des thermes ont révélé une série de murs maçonnés, de sols en argile, et de foyers. Il s'agirait des vestiges d'un habitat plutôt modeste (CARD 1990).

- Dans les débris on a pu dégager une inscription :

Apollini / et Sironae / idem / Taurus

[CIL XIII, 5424]

« Une pierre en grès blanc du pays, qui porte sur trois de ses faces des sculptures en relief, dont l'une représente un homme jeune, entièrement nu, la main droite élevée et tenant un objet qui n'est pas encore déterminé. Deux autres faces reproduisent un personnage qui paraît être le même dans chacune d'elles. Il a la barbe touffue et il est ceint d'une pièce d'étoffe descendant jusqu'aux genoux. C'est sculptures sont habilement traitées, la quatrième face porte l'inscription [...] Ce petit autel mesure 0m98 de hauteur sur 0m40 et 0m34. Un examen plus approfondi révèle une guirlande de feuillages et de fruits au-dessus de l'inscription autour de laquelle s'enroulent des bandelettes dont trois flottent librement. Sur la face opposée, l'homme tient dans sa main un plectre, le genou posé sur l'omphalos [plutôt un rocher] » (**JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE DU 17 MARS 1858 IN DESGRANGES 1851 : 201**).

La localisation de ces vestiges est très approximative, notre seul point de référence est « l'allée en chaussée », qui figure sur le plan de M. Michaud dressé en 1760 et qui traverse le parc des thermes d'est en ouest. Nous nous situons donc entre les constructions **(A)** et **(B)**, le parti le plus raisonnable paraît de restituer ces vestiges dans la continuité de ceux déjà repérés dans cette zone, c'est-à-dire plutôt dans la partie est.

- Dans le parc thermal, des travaux effectués en 1865 ont donné lieu à la découverte d'un trésor monétaire dont seule 24 monnaies d'argent nous sont parvenues, émises entre 238 et 268 (**FAURE-BRAC 2002 : 282**).

- **(F)** : Le cas de la construction **(F)** est plus délicat. Lorsqu'on se réfère à la chronologie des plans existants, elle apparaît pour la première fois dans les plans du début du XIX^e siècle, mais est absente du plan de M. Michaud. On peut donc considérer avec une certaine assurance que c'est une découverte effectuée entre les années 1760 et 1802. Mais aucun des rares documents de cette époque, pour la plupart des procès-verbaux, n'y fait référence de manière explicite, c'est d'autant plus gênant lorsqu'on sait que tous les plans produits par la suite vont l'intégrer.

Notre principal indice provient d'une brève description de P.-J. Chapelain datée de 1857 : « Les noms de Luxovium et de Bricia se trouvent encore réunis sur une troisième pierre, découverte aux bains en 1777, parmi des fragments de chapiteaux,

fûts de colonnes et autres débris d'un édifice considérable, à l'endroit, désigné par quelques antiquaires comme l'emplacement d'un temple dédié à Hygie, où coule maintenant la jolie fontaine portant le nom de cette déesse de la santé. » (CHAPELAIN 1857 : 12).

La date qu'il soumet, 1777, est cohérente avec l'intervalle chronologique pressenti à partir des plans. La localisation aussi, car comme le fait remarquer M. Lecomte, P.-J. Chapelain confond la source Hygie, située quelques mètres plus au nord-est, et la source Savonneuse qu'on restitue en façade de cette construction, en relation avec la canalisation (8) (LECOMTE 1860 : 614-615).

Jusqu'à maintenant, on a toujours identifié l'édifice (F) comme un temple, sans jamais justifier cette allégation. Il est fort possible qu'on se soit contenté au fil du temps de reprendre la légende du plan d'origine, qui elle-même ne serait basée que sur les indications des antiquaires du XVIII^e siècle.

Nous disposons de trop peu d'éléments pour valider, ou non, cette identification. La description est trop sommaire pour établir quoi que ce soit, l'apparat monumental est courant dans les grands établissements thermaux et n'implique pas forcément une fonction cultuelle. Quant au plan, il fait en général figurer une construction *distyle in antis*, mais sur l'une des versions qui fait partie des plus anciennes il n'est représenté sous la forme que d'un simple quadrilatère sans colonnade. À cela s'ajoute le fait qu'il y a peut-être une confusion dans les symboles et que ces cercles représenteraient plutôt des lieux d'émergence de source que des colonnes.

- Le procès-verbal relatif à la découverte de l'inscription [CIL XIII, 5425] reste très vague sur le contexte : « Dans les fouilles et enlèvement de terre qui se faisaient autour de la cour actuelle des bâtiments des bains » (PROCES-VERBAL DU 31 OCTOBRE 1777 IN DELACROIX 1867 : 72).

[Lus]soio / et Brictae / Divixti/us Cons/tans / v(otum) s(olvit) <I=T>(ibens) m(erito)
[CIL XIII, 5425]

- (t1) : Les premières constructions thermales sont décrites par J.-J. Fabert en 1808, il rapporte pour la plupart les découvertes effectuées à la fin du XVIII^e siècle :

« Le premier de ces bains où chaque personne était assise séparément pouvait bien être ce que Vitruve et Mercurialis appelaient *natatio piscina* » (FABERT 1808 IN DESGRANGES 1981 : 111).

● (t2 et t3) : « Un autre bassin -le *calidarium*- [t1 ?] touchait à une salle pavée en grande dalles un peu inclinées qui communiquait à trois étuves appelées par Vitruve : *concamerata sudatio*. Une de ces étuves [t2 ?], qui touchait le *calidarium* pouvait très bien être chauffée par les sources de ce bassin. Cette étuve était construite en briques. De petits soupiraux disposés le long du mur construit aussi en briques, établissaient une communication à la partie voutée où se rassemblaient l'eau chaude qui devait fournir les vapeurs à la chambre, qui était au-dessus. La hauteur de ce récipient était d'un mètre. La voute plus basse dans les autres forçait les vapeurs qui se trouvaient condensées entre elles et la surface de l'eau, à s'échapper par les petites ouvertures qui étaient au pourtour et à remplir de vapeur la chambre destinée à cet usage. » (FABERT 1808 IN DESGRANGES 1981 : 111).

● (t4) : Cet espace est évoqué pour la première fois dans un compte-rendu de l'ingénieur Thierrat daté de 1802.

Le premier rapport fait état des « vestiges d'un ancien bassin dont le fond se trouve pavé et ensuite revêtu en dalles d'albâtre de 5 cm d'épaisseur, on pourra par la suite continuer le déblaiement de ce bassin » (THIERRAT 26 JUIN 1802 IN DESGRANGES 1981 : 132).

Le second précise que : « ces vestiges viennent d'être entièrement dégagés, le bassin était de forme demi-elliptique et appartenant à un grand diamètre de huit mètres, et à un petit de quatre mètres et demi ; il était formé avec des briques mal disposées et peu agglutinées ensemble ; le fond était pavé avec tables de pierre calcaire carbonatées et concrétionnées ; aux abords de ce bassin, se sont aussi trouvées des pierres de taille de fort appareil. [...] La disposition de ces pierres, à des espacements égaux, a fait présumer qu'elles avaient jadis formé la base de plusieurs piliers de maçonnerie, on trouva sous l'une d'elle, une table de plomb, de quatre millimètres et demi d'épaisseur, sur environ soixante-cinq centimètres carrés. [...] une plate-forme où se trouvait pratiqués plusieurs rigoles [...] cette plate-forme était pavée, de même que le bassin que se trouvait quarante centimètres plus élevé que celle-ci, le niveau de

la plateforme était un mètre treize centimètres en contrebas du sol. [...] on y a découvert une pierre d'un mètre trente centimètres, sur un mètre quatre trois centimètres carrés, et quatre-vingt centimètres de hauteur, creusée de soixante centimètres de profondeur avec des bouts de quatorze centimètres d'épaisseur. Sans doute, elle servait à l'usage des bains ; malheureusement elle a été trouvée cassée » (THIERRAT 12 OCTOBRE 1803 IN DESGRANGES 1981 : 133-136).

L'organisation de cet espace, tel qu'il est restitué sur le plan, est pour le moins inhabituelle et sa description confuse n'est pas d'un grand secours pour tenter de comprendre son fonctionnement. La pièce en « L » comprend un réseau complexe de canalisations, ainsi que ce qui est présenté comme une baignoire monolithe de petite dimension comme on peut en retrouver par exemple à Bourbonne-les-Bains. Cette pièce desservirait deux autres pièces à abside (la seconde serait découverte lors d'une autre intervention), dont au moins une paraît avoir bénéficié d'une colonnade.

- **(t5, t8, t12 et t13)** : En 1990, puis en 1991 C. Card et V. Poinsignon ont dégagé plusieurs corps de bâti antiques.

La salle **(t5)** peut-être chauffée par hypocauste. Cette construction est peut-être aussi évoquée par J.-A. Marc : « Il y a deux ans, on exhuma trois autres bains, dont deux étaient pavés également d'albâtre et de forme circulaire [t4] ; l'autre formait un carré long construit en superbes pierres de taille parfaitement cimentés. Celui-ci était à l'ouest, et les autres au nord du bain gradué. » (MARC 1806 : 8).

La salle ou piscine **(t8)**, peut-être aussi chauffée par hypocauste. La piscine **(t12)**, le bassin **(t13)** ainsi qu'un angle de mur, le bassin **(t15)**, mesurant 4 m par 4 m, a été reconnu lors d'un diagnostic qui s'est vu interrompu. C. Card constate que « le bassin semblait intact ».

- **(t6)** : En 1759, on dégagait une partie d'un mur dont l'aboutissement ne put être reconnu, ainsi que la piscine **(t6)**. Elle était creusée à même la roche, et alimentée par un orifice aménagé dans le sol. « Ensuite nous avons fait fouiller à 15 pieds [5 m] au-dessus du bain des Dames du côté nord, et nous avons formé un carré de 29 [10 m] pieds sur 6 [1,95 m] de profondeur, ou nous avons reconnu un mur solidement fait en petites pierres épincées d'environ 3 pouces d'épaisseur sur 6 de largeur, et

nous avons que ce mur se portait plus loin du côté du Bain des Bénédiction, et ayant pu suivre par rapport au détour d'un écoulement des eaux, et à la grande quantité de terre qui empêchait les fouilles, mais nous avons suffisamment vu pour assurer qu'il y avait des bâtiments. En effet, au milieu de l'excavation, nous avons reconnu un bassin de 14 pieds de large, sur plus de 30 de long, qu'il y a un autre mur parallèle au premier, posé sur de grosses pierres taillées, et bien cimenté. Le fond de ce bassin est un roc piqué, et dans le milieu de ce bassin, à la distance de 1,5 pied du mur du côté du Bain des Dames, on découvre un endroit taillé en rond dans le roc où il y a une source chaude [...] Au-dessus du bassin dont on vient de parler, et après avoir passé le mur, on découvre des ouvrages qui annoncent non seulement des bâtiments ; on y voit un entablement fait de bonnes pierres de taille bien cimentées en largeur de 2,5 pieds, et au joignant de l'entablement, il y a une gargouille de la largeur de 14 pouces sur 10 de profondeur, piquée dans les pierres de taille. Au-dessus de cette gargouille, il y a un bloc de pierre en forme de ciment, d'environ 12 pieds en carré, qui est appuyé dans la partie supérieure à un roc, dont toutes les fissures sont bien cimentées. Ce bloc de mastic est percé dans différents endroits qui donnent de l'eau chaude qui s'écoule dans un point central sous de grosses pierres fort larges et bien cimentées, de l'épaisseur de 15 pouces, lesquelles pierres nous n'avons pas jugé à propos de faire lever pour le présent ; mais on ne peut pas mettre en doute qu'il y ait eu un beau et bon bain. [...]

Enfin, dans toutes les recherches que nous avons faites dans les terrains voisins des bains, nous n'y avons reconnu que des anciens bâtiments et emplacement pour cet effet, nous avons eu recours à la sonde » (**PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1759 IN DESGRANGES 1981 : 119-121**).

- **(t7)** : Ce bassin a été découvert lors des travaux rapportés en 1802 : « Enfin, vers le point 8 où l'on se propose de retourner l'égout antique pour le faire aboutir au canal des Bains, se sont trouvés des vestiges d'un ancien bassin muré, pavé et où se trouve un banc jadis destiné aux baignants » (**THIERRAT 26 JUIN 1802 IN DESGRANGES 1981 : 131**).

- **(t9)** : Cette piscine figure sur les plans anciens mais n'est pas décrite, elle a été recoupée par les interventions de C. Card et V. Poinsignon en 1991.

● **(t10 et t11)** : Cette salle **(t10)** est brièvement évoquée par J.-J. Fabert qui la décrit comme un *tepidarium* : « De ces étuves on passait au tepidarium, de là, à la chambre des parfums » (FABERT 1808 IN DESGRANGES 1981 : 111). Elle devait être chauffée par hypocauste, et la succession de niches dans les parois pourrait indiquer la présence de *tubuli*.

L'auteur poursuit avec la description de la « chambre des parfums », l'*unctorium* **(t11)** : « C'est là où se faisait les embrocations sur les parties malades ou dolentes et où se faisaient les frictions avec le strigile. C'est dans l'emplacement de cette chambre (qui faisait partie d'un grand édifice) que l'on a trouvé les fragments de quantité de jolies petits vases étrusques qui contenaient vraisemblablement les parfums et un strigile » (FABERT 1808 IN DESGRANGES 1981 : 111).

● **(t14)** : Toujours en 1759 on pratiqua une autre excavation quelques mètres à l'est de **(t6)**, à l'emplacement de ce qu'on appelait anciennement le Bain des Chevaux. On mit alors en évidence un bassin octogonal de 5,5 m de circonférence, au centre duquel jaillit une source chaude.

« Après avoir fait une excavation en carré d'environ 25 pieds sur 6 de profondeur, nous avons reconnu le pavé d'un ancien bain posé en ciment sur le roc ; au milieu de ce pavé, on y voit un corps de pierre taillé en octogone par lequel il monte une source fort considérable d'eau chaude [...] Ce bain qui forme un octogone de 16 pieds a été mis dans sa perfection dès son principe » (PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1759 IN DESGRANGES 1981 : 117-118).

● **(t16)** : Cette longue colonnade **(T16)** est décrite par J.-J. Fabert : « Près des thermes, il y avait des galeries dont les bases des colonnes subsistent encore. C'était sans doute un gymnasium » (FABERT 1808 IN DESGRANGES 1981 : 112). Elle figure aussi sur le plan dressé suite aux interventions de l'ingénieur Thierrat.

Une seconde colonnade est mentionnée par Dom Calmet dès 1748, elle aurait été révélée lors de travaux d'aménagement de la chaussée réalisée en 1741 : « On rencontre aussi dans la Ville, dans les Prés, dans les Champs aux environs des Bains,

& dans les Fauxbourgs, grand nombre de colonnes ou de débris, des chapiteaux, des tuiles antiques longues de plus de 24 pouces, larges de plus de 14 ² de deux pouces d'épaisseur ; des bases de pilastres rangées en droite ligne, & de distance en distance, qui se voient dans le Fauxbourg des Bains, [...] On remarque de ces bases d'une seule pierre quarrée, de cinq pieds, sur trois d'épaisseur, à la longueur de plus de 200 toises » (CALMET 1748 : 167).

« Non loin des thermes, sur une étendu de plus de 400 mètres, régnait un long péristyle dont les bases de colonnes subsistent encore sous le pavé à l'extrémité septentrionale du faubourg des Romains. Des débris de chapiteaux qu'on a trouvés annoncent l'ordre Ionique ; et des bases de piédestal composées d'une seule pierre de 528 millimètres devaient produire, suivant les proportions de cet ordre une hauteur de 13 mètres » (MARC 1806 : 10-11).

« Un autre rang de galerie était dans la partie supérieure qui régnait le long de la rue qui a conservé le nom de rue des Romains et où était une statue d'Apollon » (FABERT 1808 IN DESGRANGES 1981 : 112).

La statue d'Apollon était installée sur un piédestal à l'extrémité de la rue de la Corvée, et a disparu dans le courant du XVIII^e siècle comme le signal P.-J. Chapelain : « Apollon [...] avait sa statue élevée près des thermes, à l'emplacement où se trouve la fontaine du faubourg des Romains. Le piédestal de c cette statue a existé jusqu'à 1749. Des savants prétendaient que là se trouvait un temple dédié à Hercule » (CHAPELAIN 1857 : 22).

● Au niveau du bain Impérial, entre **(D)** et **(t1) (t2)**, le journal de la Haute-Saône d'octobre 1857 relate la découverte d'une monnaie d'Agrippa dans le béton romain : « Dernièrement, en faisant partir une mine dans un massif de béton romain, à l'endroit où le bain Impérial va être élevé, on a trouvé, au milieu d'un bloc de ce béton, une médaille en bronze très-bien conservée, sur laquelle on lit, autour d'une tête décorée de la couronne navale : M. AGRIPPA L. F. COS. III. » (JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE D'OCTOBRE 1857 IN LONGCHAMP 1861 : 192).

● Dans la cour des bains F.-M. Fonclouse rapporte qu'on aurait trouvé une inscription vers 1778 (FAURE-BRAC 2002 : 286) :

[...]RO[...]

[CIL XIII, 5428]

Une patère aurait été aussi retrouvée en 1821 lors de travaux, comme le signale J.G.H. Greppo, renseigné par J.-J. Fabert : « une patère fort curieuse à raison de l'inscription votive gravée sur son manche, et qu'il me donne ainsi : M. NV / MEPILLA. INOC... / VSLM » (GREPPO 1846 : 129).

B. Desgranges précise qu'on seconde patère aurait été découverte à cette occasion et qu'elle aurait été offerte au préfet de la Haute-Saône (DESGRANGES 1981 : 83).

● À la suite de travaux d'aménagements pratiqués à l'ouest de l'établissement thermal en 1938, « à environ 15 m de la nouvelle buvette », soit à proximité de (t5) et (t6), les ouvriers ont révélé et partiellement détruit une inscription votive. Une partie des fragments fut par la suite récupérée par L. Lerat, qui restitue :

[...] Brixtae / ...] Firmanus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 5426]

Il la rapproche, à juste titre, d'une reproduction réalisée sur la couverture d'un lectionnaire du VIII^e ou XI^e siècle intitulée *Homiliae SS. Patrum in Evangelia quatuor*. Dom Calmet nous en donne une transcription approximative (CALMET 1748 : 167 – 168) : LVXOVIO. ET. BRIXIAE. G. IUL. FIRMARIUS. V.S.L.M.

● En 1755, « dans l'étang des bénédictins, derrière le bain du même nom » (MORAND 1756 : 194) on a retrouvé une statue identifiée comme un cavalier à l'anguipède : « Le premier est une statue équestre dont le sujet est vraisemblablement allégorique. Quoiqu'elle ait été fort endommagée, & même cassée en plusieurs morceaux, on reconnaît néanmoins sans peine, en rapprochant les pièces, un personnage, représenté avec la barbe & ayant au bras gauche une petite roue place de la manière qu'on porte un bouclier.

Un pied du cheval est d'une seule pièce avec une tête humaine, comme de quelqu'un qui aurait été terrassé & foulé. Toute la statue est de pierre, & d'une pierre commune, la hauteur est moyenne » (**MORAND 1756 : 194**).

« On ne saurait dire si elle représente un homme ou un cheval ou une divinité. La figure de l'homme est couverte de barbe, ses cheveux sont courts et frisés, sa cotte d'arme, ses lambrequins et sa manière d'être à cheval sans étrier, tout s'accorde avec les usages romains ; le bouclier rond, placé sur le bras gauche forme une roue à sept rayons dans laquelle est passée le bras du cavalier. On voit encore une femme nue, dont les bras et les jambes ne subsistent plus. Elle est appuyée sur la cuisse de l'homme à cheval. Sa tunique, plus étroite sur l'épaule gauche, s'étend sur le côté droit et ne couvre que sa gorge. Le cheval, dont la bride et la queue sont du goût romain, a le pied de devant hors le montoir, appuyé appuyée sur la tête d'un homme et paraît l'écraser » (**FAUCOGNEY 1773 IN DESGRANGES 1981 : 86**).

« On conserve un groupe de pierres graveleuses représentant une statue équestre, trouvée le 26 juillet 1755, dans un étang appartenant aux ci-devant bénédictins/ Ce monument a un mètre neuf décimètres dans sa plus grande hauteur. Le guerrier à cheval passe son bras gauche dans une roue à sept traits ; une femme nue dans les bras et les jambes ne subsistent plus semble chercher appui contre lui ; ce guerrier a le costume romain : il est d'un mauvais style. Son cheval est mieux : la bride est dans le goût antique. Le pied droit de devant du cheval pèse sur une tête d'homme. On a trouvé près de ce groupe quelques fragments d'autres figures qu'on a pensé lui avoir appartenues » (**MARC 1806 : 25**).

La même année, on aurait trouvé dans le « bassin d'un ancien bain » une inscription brisée en deux : **COS / CIC**

- En 1939, lors de la modernisation des thermes, on a découvert sept monnaies : trois dupondii de Néron, un dupondius de Domitien, un sesterce d'Antonin le Pieux, un dupondius de Sévère-Alexandre et un as de Constantin.

En prenant du recul, l'organisation générale de la zone semble répondre à une bipartition de l'espace, avec au nord les installations à vocation culturelles, placées en

relation étroites avec les lieux d'émergence des sources ferrugineuses (fig. 31), puis au sud, les constructions thermales à proprement parler, en liaison avec les sources chaudes. À cette division spatiale répond une variation dans les modalités de captage. Alors qu'au nord on met en place un vaste réseau de canalisations qui permet d'acheminer l'eau vers le complexe thermal, au sud on s'est contenté d'exploiter le système de failles, en associant de manière presque systématique une ou plusieurs émergences d'eau chaude à un bâtiment ou un aménagement hydraulique particulier. Quant à la chronologie, nous en sommes toujours réduits à des hypothèses très générales. Trois éléments permettent d'appréhender les origines du complexe thermal et de l'espace sacré. C'est tout d'abord la « médaille de César-Auguste » retrouvée dans la couche la plus profonde de l'ensemble **(A)**, à un niveau qu'on peut mettre en relation avec celui de la fosse qui contient les ex-voto en bois. C'est aussi la monnaie d'Agrippa retrouvée dans le massif de béton, dont la mise en place va de pair avec celle des premières installations thermales. C'est enfin le lot relativement homogène de monnaies retrouvées en 1755 dans **(B)** et rapporté par M. Lecomte : peut-être un denier tardo-républicain mal identifié et des frappes qui couvrent les règnes de César et Claude. Aucun indice solide ne permet donc suggérer l'existence d'aménagements antérieurs à la période augustéenne, qui précèderaient l'installation de l'établissement thermal et du lieu de culte. Toujours en se référant avec prudence à l'ensemble **(A)**, on peut suggérer que des réaménagements ont eu lieu, au moins dans cette partie de l'espace sacré, entre la fin du I^{er} siècle de notre ère et le début du II^e siècle. Dans une perspective plus globale, l'espace thermal semble fonctionner jusqu'au Bas-Empire, au moins jusque dans la première moitié du IV^e siècle pour l'ensemble **(A)** et sûrement encore plus tard pour les constructions thermales dont l'entretien ne doit toutefois plus être assuré, ou seulement de manière partielle.

● **Captages** : On peut résumer la situation en séparant les captages selon les deux groupes suggérés précédemment, qui sont fonction de l'envergure des installations associées. Nous aurions donc au nord les sources ferrugineuses : la source Martin **(A)**, la source du Puits Romain **(B)** et la source ferrugineuse du Temple **(C)**. Et au sud une multitude de captages plus ou moins anonymes, mettant à profit les failles d'où émergent les eaux chaudes.

La source Martin (A) est décrite brièvement dans le rapport Chalot : « Au point d'émergence de la source Martin, la roche de grès bigarrée se montre très fendillée dans tous les sens. Les principales fissures se dirigent suivant le pendage des couches ; c'est-à-dire du nord-est au sud-ouest, et l'eau arrive au jour par un grand nombre de griffons. La roche ayant été déprimée de 0 m 50 au centre de l'excavation, un grand nombre de ces griffons sont venus se réunir à d'autres dans l'intérieur de la dépression. Tous ces points d'émergence qui accusent une même température (24° C.) ont donc une communication souterraine » (CHALOT 1865 IN DESGRANGES 1981 : 93-97). Comme nous l'avons déjà évoqué, les vestiges attenants au captage paraissent définir un périmètre qui isole la source des contaminations extérieures, plutôt que former les éléments constitutifs d'un bassin ou d'un réservoir comme ont pu le suggérer les auteurs anciens. Quant à l'usage qui est fait de cette eau, les travaux de 1865 n'ont pas permis d'identifier avec certitude si elle était acheminée vers d'autres constructions. Toutefois le rapport Chalot suggère l'hypothèse que « ces mines feraient partie de l'ancien aqueduc de 300 mètres de longueur qui, si l'on ajoute foi à un ancien manuscrit déposés aux archives de la ville de Luxeuil, prenait au nord des bains et s'étendait jusqu'à la Corvée. Il faut noter en outre que la direction de ces colonnes passe à peu près dans l'emplacement du canal antique découvert lors des travaux de captage de la source ferrugineuse » (CHALOT 1865 IN DESGRANGES 1981 : 96).

La situation de **la source du Puits Romain (B)** est plus ambiguë, doit-on prêter foi aux propos de M. Lecomte (Lecomte 1860) qui signale que les travaux de 1755 et 1759 concernaient déjà la zone de la source du Puits Romain, avant sa redécouverte en 1855 ? Les deux descriptions, qui se succèdent à un siècle d'intervalle, ne sont pas antinomiques : « Après une excavation de soixante pieds en longueur [19,5 m] sur vingt pieds de largeur [6,5 m] et huit de profondeur [2,6 m], nous avons reconnu le commencement d'un canal voûté à quatorze toises [28 m] du Bains des Pères Capucins [...] ayant trois pieds de hauteur [0,97 m] sur deux pieds et demi [0,81 m] de largeur ; à la tête de ce canal et de chaque côté de lui, nous avons reconnu un mur bien fait et bien cimenté dans sa base ; au-dessus du même canal nous avons trouvé un emplacement d'environ vingt pieds carrés [2 m²], bien cimenté aussi dans sa base qui paraît avoir servi pour des latrines et pour servir d'écoulement des eaux tant chaudes que froides ; on y remarque une gargouille taillée dans le roc, en largeur de

dix pouces [0,27 m] sur huit [0,21 m] de profondeur et il semble qu'elle a été faite pour détourner les eaux froides et les conduire dans l'emplacement dont il est parlé ci-devant ; au-dessus duquel il se trouve un pierrier composé de bricailles cimentées, qui butte contre le roc du côté du levant, de la longueur de neuf pieds [2,92 m] sur quatre pieds [1,3 m] de hauteur, et ayant deux et demi d'épaisseur [81 cm] ; au-dessus de ce pierrier, nous avons reconnu une cuvette de douze pieds en carré [1,3 m²], taillée dans le roc sur trois faces, ce où il s'y trouve plusieurs endroits mastiqués, ce qui fait penser que pour empêcher le mélange des eaux froides avec les eaux chaudes, cette cuvette pouvant avoir trois pieds de profondeur (0,97m). Dans un des flancs de cette cuvette, du côté du couchant, il y sort une source chaude » (**PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1759 IN DESGRANGES 1981 : 113-114**).

« Les fouilles ont été faites en 1851 et 1855, pour rechercher la source ferrugineuse [...] on découvrit un puits, de construction romaine, creusé dans le roc, à une profondeur d'un mètre et demi. La source ferrugineuse jaillit du fond de ce puits ; qui était entouré d'un massif de terre glaise de près de 2 mètres d'épaisseur, pour recueillir toute l'eau de cette source et empêcher les eaux étrangères de venir l'altérer. A la partie supérieure était adapté un conduit en plomb, aussi d'origine romaine, de 35 centimètres de circonférence.

Ce conduit ayant un peu plus de longueur que l'épaisseur du massif de terre glaise, s'adaptait à un autre en bois de chêne, dans lequel, il versait l'eau de la source ferrugineuse. L'autre extrémité de ce conduit en chêne aboutissait à la cuvette placée derrière le Bain-des-Capucins [...] outre l'énorme massif de terre glaise dont j'ai parlé, on trouva que ce massif reposait sur un béton de ciment romain d'une plus grande étendue encore, et d'une telle dureté [...] Ce ciment était de trois sortes : les substances qui composaient sa partie la plus intérieure, par conséquent la plus rapprochée du point d'émergence de l'eau ferrugineuse, étaient réduites en très petits fragments, de couleur grise, et aussi durs que du granit ; tandis que ce bloc de ciment présentait une couleur rougeâtre d'autant plus foncée qu'elle était plus extérieure, et les morceaux de rocaille, les débris de tuiles qui entraient dans sa composition étaient réduits en fragments de plus en plus gros. » (**CHAPELAIN 1857 : 27**).

« On remarque que la source du Puits romain consistait en des griffons thermaux, jaillissant des fissures et failles du grès bigarré, de 27 à 32 1/2 degrés, dont quelques-

uns ferrugineux. Ces griffons étaient réunis au fond d'un puits circulaire maçonné, de 0 m. 80 de diamètre et de 1 m. 65 de hauteur. Suivant trois directions, des suintements ferrugineux, recueillis dans une cuvette de drainage et conduits dans des rigoles de pierre, se rendaient à ce puits. La source du Puits romain était donc un mélange de griffons thermaux de 27 à 32 1/2 degrés, et de suintements ferrugineux d'une température de 17 degrés » (LECOMTE 1860 : 623).

Si l'on met en parallèle ces trois descriptions, on se rend compte que lorsque M. Lecomte suggère que les travaux de 1755 et 1759 concernent la source du Puits Romains, les vestiges qu'il décrit ne sont pas les mêmes. Et pour cause, le puits circulaire mis au jour en 1855 est une installation intermédiaire qui vise à recevoir le produit de plusieurs sources, alors que la « cuvette » dégagée au XVIII^e siècle est un captage, l'une des « cuvette de drainage [conduite] dans des rigoles en pierre [et qui] se rendaient à ce puits » dont parle M. Lecomte. Dès lors on peut avec assurance replacer ces deux découvertes dans un périmètre réduit, même si en l'état on ne peut proposer une localisation précise pour celle du XVIII^e siècle.

La source ferrugineuse du Temple (C) est recueillie à sa sortie des failles originaires du grès bigarré par une multitude de canalisations qui s'échelonnent le long d'une canalisation en pierre, la fameuse « galerie du temple », qui achemine ensuite l'eau en direction des thermes.

« Le fond de la galerie est près de 0,5 m plus élevée que celui des drainages des sources ferrugineuses, dont il vient barrer l'écoulement » (DELACROIX 1862 : 94-96).

La source Savonneuse a longtemps été confondue avec la source Hygie, en particulier par P.-J. Chapelain comme le souligne M. Lecomte. Elle fait partie des nombreux captages d'émergences de sources chaudes qui quadrillent l'espace thermal. D'après les plans anciens, elle était située à proximité directe de la construction (F).

« Les déblais exécutés jusqu'à ce jour pour dégorger et dégager cet ancien canal on fait découvrir un ancien récipient coté K, environné de maçonneries de béton, ce récipient a produit de l'eau chaude au moment de sa découverte, mais rempli de pierrailles, sable, etc... [...] » (THIERRAT 26 JUIN 1802 IN DESGRANGES 1981 : 130-131).

« Son tube de captage que nous avons fait découvrir [...] contient très peu d'eau, est en partie comblé par des décombres » (LECOMTE 1860 : 615).

D'autres sources, qui ne sont pas associées à une construction d'origine antique sont évoquées par M. Lecomte. La possibilité de leur exploitation pendant les périodes anciennes reste en question, car elles ont souvent bénéficié de réaménagements, plus ou moins conséquents, à l'époque médiévale et moderne.

À ce titre, on peut signaler la source des Abeilles : « la roche qui forme le fond du tube de captage est situées à 1m55 au-dessus du sol de la grande galerie, et l'eau s'élève dans le tube à 0m90 au-dessus de la roche. » (LECOMTE 1860 : 616). La source « *pour les yeux* » qui « semble être située sur l'espace occupé autrefois par l'oratoire de Saint-Colomban [...] le tube de captage est un peu au sud de la petite excavation dans laquelle on descend pour recueillir l'eau ; la hauteur de ce tube, de la roche qui en forme le fond à la surface de l'eau, est de 1m43, et son diamètre de 8 centimètres » (LECOMTE 1860 : 617). Ainsi que la source Labienus : « je remarquai un aqueduc de 50 centimètres de hauteur et 35 centimètres de largeur, dirigé du nord au sud et situé à 2m10 à l'ouest de la galerie dans laquelle sont placés les conduits de l'eau ferrugineuse du Puits romain [...] Dans cet aqueduc coulait de l'eau limpide dans la température était assez élevée » (LECOMTE 1860 : 618).

Enfin, nous devons aussi présenter toutes ces sources « anonymes », qui alimentaient directement les vestiges antiques en eau chaude.

C'est le cas pour la construction (t4), dont les installations sont décrites par l'ingénieur Thierrat : « En déblayant les terres au pourtour desdites pierres, plusieurs filtrations d'eau chaude assez abondantes se sont manifestées, on a voulu s'assurer d'où elles provenaient, bientôt on a découvert deux anciens récipients au niveau d'une plate-forme où se trouvait pratiqués plusieurs rigoles [...]

Les deux récipients dont il vient d'être parlé, donnaient peu d'eau, les plus rapprochés des bâtiments avaient un mètre treize centimètre de profondeur, et l'autre quatre-vingt-six centimètres. L'eau du premier coulait dans le deuxième, tout annonçait que cet emplacement était autrefois celui d'une salle de bain ; [...] D'autres filtrations engagèrent l'adjoint municipal à étendre le fouilles, il trouva encore d'anciens récipients donnant un peu d'eau et ayant depuis soixante-dix centimètres

de profondeur jusqu'à un mètre trente centimètres [...] On a cru pouvoir dire que l'on trouverait encore beaucoup d'anciens récipients en creusant puisqu'il en a été découvert sur tous les points où il vient d'être fait des recherches » (THIERRAT 12 OCTOBRE 1803 IN DESGRANGES 1981 : 133-136).

Pour la construction **(t6)** : « Le fond de ce bassin est un roc piqué, et dans le milieu de ce bassin, à la distance de 1,5 pied du mur du côté du Bain des Dames, on découvre un endroit taillé en rond dans le roc où il y a une source chaude, et dans cette excavation qui est de 2 pieds 5 pouces, on y découvre une petite pierre taillée en rond, de 1 pied de diamètre et percée au milieu en rond, de 6 pouces, lequel rond est formé par le dessus d'un bon ciment qui n'est pas détruit ; cette pierre est entourée de ciment, et recouverte par le dessus d'un même ciment qui est détruit, et ce qui a fait reconnaître qu'il en sortait une très belle source d'eau chaude, il nous a paru dans ce bassin, il n'a point eu autrefois de bain, mais que la source dont on vient de parler, a sa direction entre le mur et le bain des Dames, et que l'eau de cette source n'entre dans aucun bain actuel, ce qui fait penser qu'on peut former un bain contiguë à celui des Dames, avec d'autant plus de raison qu'on découvre une source chaude à la superficie de la terre qui sûrement ne vient pas de celle dont on vient de la parler » (PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1759 IN DESGRANGES 1981 : 119-121).

Pour la construction **(t14)** : « on y voit un corps de pierre taillé en octogone par lequel il monte une source fort considérable d'eau chaude, et qui a paru aud. Sieur Massay après plusieurs expériences, que les circonstances lui ont permis de faire avoir le même degré de chaleur que la source du bain des Dames, où cette source nouvellement découverte n'y va qu'en partie. [...] Ce bain qui forme un octogone de 16 pieds a été mis dans sa perfection dès son principe et aujourd'hui il n'y a pas le quart d'eau qu'il y avait autrefois. D'où il faut nécessairement conclure que les sources qui y fournissaient des eaux ont été dérangées, et il paraît que ces mêmes sources sont dans le carré du bâtiment, et arrosent les Bains par le dessous » (PROCES-VERBAL DES FOUILLE DE 1759 IN DESGRANGES 1981 : 119-121).

Et pour la zone **(t17)**, en retirant le dallage du bain des Capucins on dégagèa deux captages : « On a découvert une anciennement maçonnerie de béton, sa composition avec petites pierres cassées noyées dans la chaux, parfaitement revivifiée peut faire

remonter sa construction au tems de la fondation présumée des bains [...] Après avoir arraché péniblement au pic quelques morceaux de béton, on trouva bientôt une humidité plus marquante et dès lors des parties de la dite maçonnerie, dont la chaux était tombée en efflorescence, et qui conséquemment nullement agglutinée ; enfin, continuant à déblayer, on a trouvé deux anciens récipients côté EF formés avec tronçons de pierre évidées et remplis de sable et pierraille et oxydés par des métaux. Après avoir soigneusement dégorgé ces récipients, on a remarqué que leur base était à la même profondeur que celle du récipient du bassin côté B, c'est à dire établi sur le rocher, à 4 mètres en contre-bas du niveau du pavé de la salle où l'on conjecture la naissance immédiate des sources.

Le récipient E ayant été dégorgé, l'eau chaude s'y est élevée avec promptitude et abondance, on n'a pas obtenu un semblable résultat pour le récipient F, l'eau également chaude y est cependant venue, mais en petite quantité ; on a aussi remarqué que l'eau du récipient B du bassin se nivelait avec celle du récipient F nouvellement découvert, d'où l'on a jugé qu'il y avait communication avec ces deux récipients » (THIERRAT 27 AVRIL 1802 IN DESGRANGES 1981 : 122-124).

Enfin, l'ingénieur Thierrat a relevé la présence trois nouveaux captages en bordure de la canalisation **(8)** : « Une autre source d'eau thermale se manifestait au point S en déblayant, on a découvert que c'était aussi un ancien récipient dont le fond est de 81 cms au-dessous de celui de l'aqueduc antique. Continuant à fouiller en amont, on a encore découvert deux autres récipients donnant également de l'eau mais moins abondamment que le 1^{er}, les eaux de ces deux récipients n'ont pas été analysée néanmoins on a remarqué qu'elles étaient plus chargées de substances minérales que celles du 1^{er} [...] Le 2^e récipient est à 2 m 43 de profondeur au-dessous du fond du canal antique et le 3^e, 2 m 27 seulement. » (THIERRAT 26 JUIN 1802 IN DESGRANGES 1981 : 130-131).

● **Distribution de l'eau** : La canalisation **(8)**, située à l'ouest de l'espace thermal, a été décrite à de nombreuses reprises au fil des différentes interventions. Sa fonction d'origine reste difficile à identifier, car aussi bien à l'époque médiévale qu'à l'époque moderne l'ouvrage antique s'est vu détourné de son usage premier pour répondre aux besoins du moment. Ce qui se traduit par une succession d'aménagements qu'il est

souvent difficile de replacer dans la chronologie. Toutefois, il paraît raisonnable de considérer que c'est un égout, et peut-être même un collecteur.

Le réservoir **(D)** a été dégagé par C. Card en 1990, c'est un bassin carré d'environ 4,4 m de côté et 1,8 m de profondeur taillé dans le gré. Il est revêtu intérieurement d'une couche de béton de tuileau d'épaisseur variable, de 15 cm pour la paroi est à 80 cm pour la paroi sud. Des encoches visibles dans le béton pourraient être l'empreinte en négatif d'une structure en bois difficile à interpréter. Trois sont présentes sur le côté nord, deux sur le côté est et une de très grande dimension « d'un type différent [...] qui nous fait penser à la trace d'un cuvelage en bois grossièrement circulaire qui s'appuie sur le sol du bassin » (CARD 1989).

Deux caniveaux en U creusés dans la roche dans l'angle nord-est, divergeant par leur taille et leur direction, apportaient de l'eau, peut-être des sources ferrugineuses et du puits romain. En effet, « La longueur dégagée, 1,20 m, ne permet pas de conclure à une direction définitive, par contre leur pendage indique que les caniveaux amenaient de l'eau dans le bassin. Le caniveau nord arrive dans le bassin à l'aplomb d'une niche mais également et c'est le seul exemple, à l'emplacement d'un bloc monolithe de grès (larg. 50cm epai. 25cm longueur non visible) percé verticalement (diamètre 5 cm), plaqué contre la roche et englobé dans le béton. Ce bloc protégeait sans doute le passage d'un tuyau » (CARD 1989).

La source chaude jaillissant au fond du bassin a été captée à l'époque contemporaine, ce qui a entraîné la disparition de la stratigraphie à l'intérieur du bassin, excepté sur trois encoches situées sur le côté nord, qui étaient comblées de sable et limon mélangé. L'angle sud-ouest du bassin a été détruit par la construction de la nouvelle piscine ; ce devait être le débouché de l'eau en direction des piscines.

Enfin, « aucun objet ne peut nous indiquer la date de construction du bassin. Tout au plus pouvons-nous souligner la ressemblance du revêtement de béton avec les massifs de maçonneries découverts à proximité de notre fouille au XIX^e siècle dans lesquels, rappelons-le, les ouvriers avaient trouvés une monnaie d'Agrippa frappée au tout début de notre ère. Le comblement est nous l'avons vu entièrement moderne sauf pour une niche au nord-ouest qui a livré du matériel céramique du second siècle. Signalons la présence d'une moitié de support de cuisson en argile. Un fragment de goulot de flacon de verre, type cruche, confirme également un horizon II^e siècle pour le comblement du bassin » (CARD 1989).

On peut ajouter que plusieurs caniveaux ont été mis au jour à proximité de **(t15)** par C. Card en 1990 et en 1994.

On terminera en présentant la galerie du Temple **(C)**, décrite principalement par E. Delacroix lors des travaux effectués en entre 1855 et 1857. Il s'agit d'une galerie voutée creusée en plein roc, située à environ 7 m sous le niveau actuel du parc. La voute était constituée de dalles de pierres, recouvertes d'argile damée afin d'empêcher les infiltrations d'eau. Des dalles étaient aussi utilisées en guise de plancher. Enfin, les parois latérales étaient constituées de plateaux de chêne, doublés intérieurement de blocs de grès perpendiculaires, juxtaposés à joints vifs, sans ciment ni mortier.

« une galerie antique, en grès de gros appareil [...] Le fond de la galerie est près de 0,5 m plus élevée que celui des drainages des sources ferrugineuses, dont il vient barrer l'écoulement. Sous de vastes dalles, formant le fond de la galerie, comme d'autres en formaient le plafond, se trouvait un deuxième canal, obstrué par envasement et qui communiquait latéralement avec les drainages. Ainsi la galerie, encore percée d'un regard circulaire à son plafond, servait évidemment à la surveillance et à l'accès des sources ferrugineuses. Son double fond est d'une curieuse structure. Ses parois latérales sont formées de forts plateaux de chêne posés de chant, doublé d'un mur grossier et sans ciment, soutenant toute la construction supérieure. Vers le nord, où l'on avait à franchir un ravin, aujourd'hui masqué par des remblais, la galerie cesse, mais le canal des eaux ferrugineuses, monté sur pilotis, se prolonge en conservant sa largeur de 0,60 m, sous forme de rigoles creusées dans d'énormes troncs de chêne articulés bout à bout » **(DELACROIX 1862 : 94-96)**.

La construction sera de nouveau étudiée pendant les années 1930 par l'ingénieur Burseaux, qui donnera alors des dimensions légèrement différentes de celles communiquées par E. Delacroix comme le rappelle B. Desgranges, « *les dimensions intérieures de cette galerie varie légèrement suivant les auteurs : 1 m 10 de large et de haut, pour le journal de la Haute-Saône du 8 avril 1857, largeur réduite à 0m60 par Delacroix mais Burseaux donne 0 m 90 de haut par un mètre de large* » **(DESGRANGES 1981 : 140)**.

► Bibliographie

- **ALIES B., 1850.** *Etudes sur les eaux minérales en générale, et sur celles de Luxeuil en particulier, considérées comme moyen thérapeutique dans le traitement du plus grand nombre des maladies chroniques*, Besançon, Impr. J. Jacquin, 220 p.
- **ANONYME, 1755.** « Procès-verbal des fouilles de 1755 », in : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.
- **ANONYME, 1759.** « Procès-verbal des fouilles de 1759 », in : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.
- **DE BOBBIO J. TRADUIT PAR DE VOGÛE A., 1988.** *Vie de saint Colomban et de ses disciples*, Bégrolles-en-Mauges, Abbaye de Bellefontaine, 281 p.
- **CALMET A., 1748.** *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains*, Nancy, 354 p.
- **CARD C., 1989.** *Fouille de sauvetage : Etablissement thermal (Luxeuil-les-Bains, Haute-Saône)*, Besançon, Service Régional d'Archéologie de Franche-Comté, 21 p.
- **CENTRE REGIONAL DE DOCUMENTATION ARCHEOLOGIQUE, 1991.** *Luxovium : retour aux sources*, Besançon, Centre régional de documentation archéologique, 69 p.
- **CHALOT, 1865.** « Rapport Chalot : 1865 », in : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.
- **CHAPELAIN P.J., 1857.** *Luxeuil et ses bains, propriétés physiques, chimiques et médicinales des eaux minéro-thermales de Luxeuil*, Paris, J.-B. Baillière et fils, 207 p.
- **DELACROIX E., 1864.** « Notice sur les fouilles faites en 1857 et 1858 aux sources ferrugineuses de Luxeuil », *Mémoires de la société d'émulation du département du Doubs*, Besançon, Impr. de Dodivers, p. 93-105 (3^e Série, 7^{eme} Volume, année 1862)
- **DELACROIX E., 1868.** « Luxeuil », *Mémoires de la société d'émulation du département du Doubs*, Besançon, Impr. de Dodivers, p. 61-176 (4^e Série, 3^{eme} Volume, année 1867)
- **DELACROIX E., 1871.** *Luxeuil : Antiquités & Thermes*, Luxeuil-les-Bains, Impr. S. Bonnet, 26 p.
- **DENICOURT, DESGRANGES, DE FABERT J.-J., THIERRY J.-B., 1777.** « Procès-verbal des fouilles du 31 octobre 1777 », in : Delacroix E., 1868. « Luxeuil »,

Mémoires de la société d'émulation du département du Doubs, Besançon, Impr. de Dodivers, p. 72-73 (4^e Série, 3^{ème} Volume, année 1867)

- **DESGRANGES B., 1981.** *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.

- **FAURE-BRAC O., 2002.** *Carte archéologique de la Gaule : La Haute-Saône 70*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 483 p.

- **DE FABERT J.-J., 1773.** *Essai historique sur les eaux de Luxeuil*, Paris, Impr. De Vincent, 195 p.

- **DE FABERT J.-J., 1808.** « Précis topographique médical des eaux de Luxeuil au comté de Bourgogne », in : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.

- **DE FAUCOGNEY P., 1773.** « Dissertation sur les antiquités romaines trouvée en Franche-Comté », in : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.

- **GREPPO J.G.H., 1805.** *Etudes archéologiques sur les eaux thermales ou minérales de la Gaule*, Paris, Leleux, 218 p.

- **JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE, 3 AVRIL 1857.** « Journal de la Haute-Saône du 3 avril 1857 », in : Lonchamps C., 1861. « Découvertes et observations archéologiques faites dans la Haute-Saône de 1842 à 1860 », *Mémoire de la commission d'archéologie de la Haute-Saône*, Vesoul, Impr. L. Suchaud, 680 p.

- **JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE, OCTOBRE 1857.** « Journal de la Haute-Saône d'octobre 1857 », in : Lonchamps C., 1861. « Découvertes et observations archéologiques faites dans la Haute-Saône de 1842 à 1860 », *Mémoire de la commission d'archéologie de la Haute-Saône*, Vesoul, Impr. L. Suchaud, 680 p.

- **JOURNAL DE LA HAUTE-SAONE, 17 MARS 1858.** « Journal de la Haute-Saône du 17 mars 1858 », in : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.

- **LECOMTE M., 1860.** « Notice sur les fouilles faites en 1857 et 1858 aux sources ferrugineuses de Luxeuil », *Annales de la société d'hydrologie de Paris*, Paris, Germer Baillière, p. 588-763 (Tome VI, années 1859-1860)

- **MARC A., 1805.** *Dissertation sur les monumens d'antiquité du département de la Haute-Saône*, s.n., s.l., 45 p. (tiré à part)

- **MORAND D.M.P., MARS 1756.** « Lettre », *Suite de la clef ou Journal historique sur les matières du tems*, Paris, Ganeau, p. 193-198 (T. LXXIX)

- **OGGIANO-BITAR H., 1991.** « Les petits bronzes italo-étrusques », *in* : Centre régional de documentation archéologique, 1991. *Luxovium : retour aux sources*, Besançon, Centre régional de documentation archéologique, p. 13-14
- **POMEROL C. ET RICOUR J., 1992.** Terroirs et thermalisme de, Orléans, Ed. du Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), 288 p.
- **THIERRAT, 27 AVRIL 1802.** « Rapport Thierrat : 27 avril 1802 », *in* : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.
- **THIERRAT, 26 JUIN 1802.** « Rapport Thierrat : 26 juin 1802 », *in* : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.
- **THIERRAT, 12 OCTOBRE 1803.** « Rapport Thierrat : 12 octobre 1803 », *in* : Desgranges B., 1981. *Luxeuil-les-Bains. Histoire des thermes*, Remiremont, Impr. Lalloz Perrin, 212 p.

► Figures

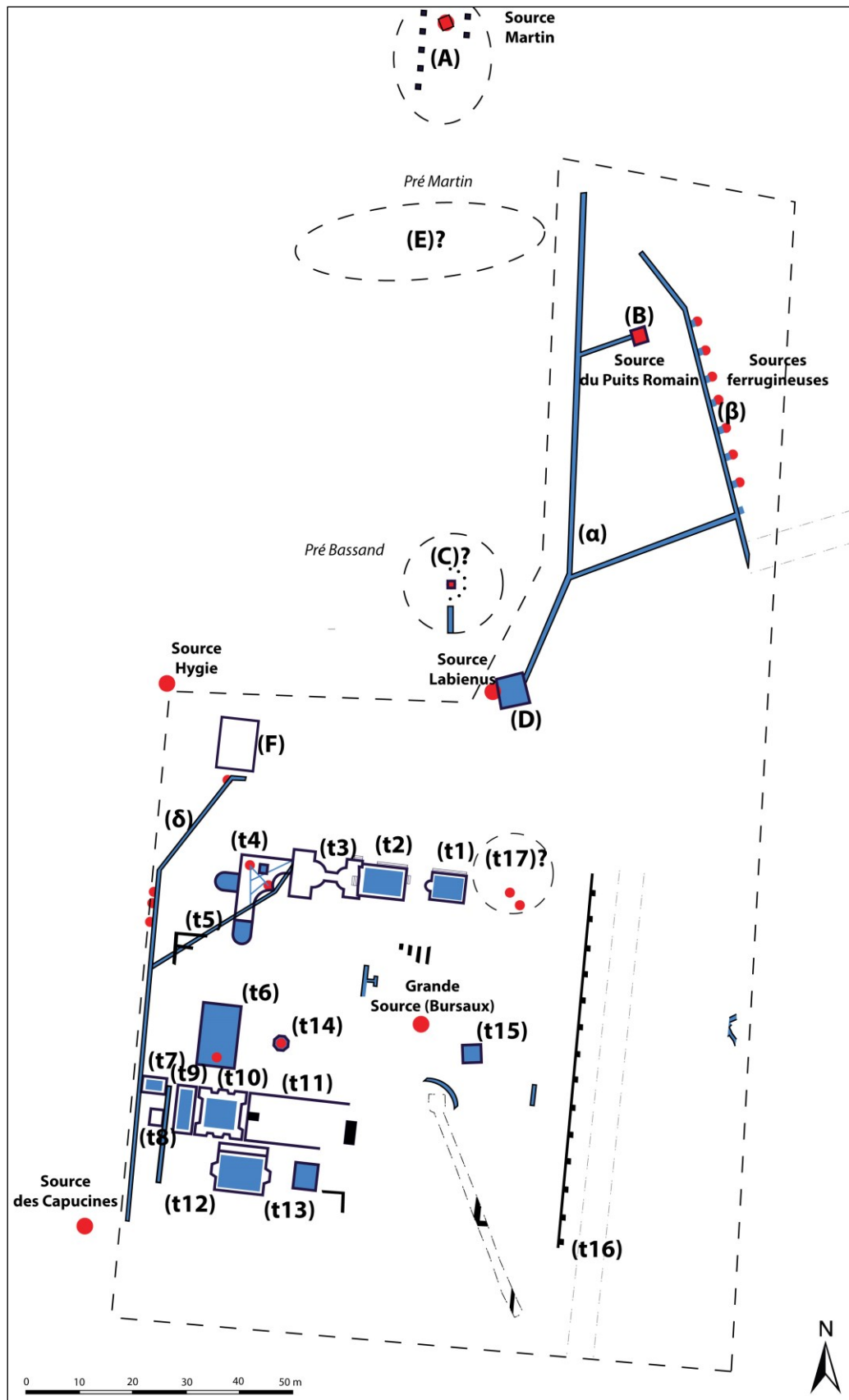


Figure 31 : Plan du complexe thermal de Luxeuil-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de C. Card).

LORRAINE



Meurthe-et-Moselle (54)



54154 DENEUVRE



► Situation

- **Deneuvre** ; *Premier Silorit*

- Peri-urbain

- Les indices archéologiques suggèrent que l'habitat antique se serait développé à partir du I^{er} siècle de notre ère sur le plateau au sud du village actuel, ainsi qu'au pied de l'éperon et dans la portion sud de sa partie haute. Le sanctuaire d'Hercule s'insère aux marges sud de la zone urbaine pressentie, à la confluence des deux vallons. Son apparition paraît être liée à la potentielle implantation militaire visant au contrôle de ce point de passage important. En effet, son organisation est comparable d'autres sanctuaires issus de la présence d'une garnison de *beneficiarii*. On peut citer par exemple le sanctuaire « In der Schneidershecke » à Osterburken (Allemagne) situé sur le *limes*.

Le village actuel est installé sur un éperon dominant la vallée de la Meurthe à l'est et le vallon du Pexure à l'ouest. Une position dominante, culminant à 319 m d'altitude, qui matérialise le premier resserrement de la vallée de la Meurthe, ce qui en fait un point de passage important qui annonce les premiers contreforts vosgiens. La Meurthe est ici à considérer à la fois comme une voie de communication et comme un obstacle naturel majeur. Dans ce contexte, Deneuvre se révèle être un carrefour routier important qui dessert un point de passage à gué sur la Meurthe. Une position à l'importance stratégique, sans doute très fréquentée, comme pourrait en témoigner les vestiges d'un *castellum*, la tour de Bacha, dont la fonction militaire reste toutefois encore au stade de l'hypothèse. Implantée au sommet du promontoire de Deneuvre, elle dominait toute la région et offrait un lieu de surveillance privilégié afin de surveiller l'accès à la vallée de la Meurthe.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Dnvr P1	2	25	0	A1	1	0
Dnvr P2	2	25	0	A1	1	0

► Données environnementales

- Fond de vallée alluviale

- La configuration du sanctuaire est déterminée par la présence des deux vallons, l'un orienté sud-nord et l'autre ouest-est, dans chacun desquels sourde une source. Un système de terrasses successives, pérennisé pendant l'Antiquité, caractérise la topographie du site et a certainement joué un rôle dans le déroulement du culte

► Description

- Les premières recherches mentionnées dans la documentation apparaissent à la fin du XIX^e siècle et sont caractérisées par des interventions très localisées. Il faut ensuite attendre 1967 pour voir les opérations archéologiques reprendre dans la commune. Le lieu de culte sur lequel se porte notre attention sera quant à lui fouillé entre 1974 et 1981.

▲ Phase 1 : milieu du II^e siècle

- L'occupation du site antérieurement au milieu du II^e siècle de notre ère est difficile à évaluer. Les sondages profonds n'ont en effet livré qu'un seul élément, un système de poutrage qui pourrait correspondre à une canalisation. Les rares exemplaires de monnaies du I^{er} siècle ne permettent pas d'en dire plus à ce sujet. Nous nous contenterons donc de considérer que la zone était fréquentée avant l'implantation du sanctuaire.

À partir du milieu du II^e siècle, des structures légères en bois et en pierre sont aménagées en fonction de la configuration naturelle du site, en particulier les deux sources qui seront mises en valeurs grâce à trois bassins (**BB1**, **BB2** et **BB3**). Le bassin (**BB2**) était partiellement recouvert par une construction en bois. En effet, au sud deux poteaux à section carrée étaient aménagés de part et d'autre du bassin. L'édicule était complété par un système de piquets et de poteaux qui laissent présumer d'un mur de planches aux dimensions modestes couvert d'une toiture légère. Le sol se limitait à un agrégat de galets tassés dans l'argile.

L'espace sacré était délimité par une cloison constituée d'un clayonnage de planches minces bloquées par un système de poteaux. Elle était fondée sur un solin de pierre de grès et de débris de tuiles liées à l'argile.

Les bassins sont installés en fonction des deux vallons qui définissent la topographie de la zone : **(BB1)** était aménagé sur le vallon ouest-est et devait surplomber le vallon nord-sud, où les bassins **(BB2)** et **(BB3)** étaient reliés entre eux.

- **(BB1)** : L'eau était captée à son lieu d'émergence, puis amenée par une canalisation en bois vers le bassin. Une cavité avait été creusée dans l'argile rouge, puis on avait aménagé le bassin à proprement parler. Il s'agit d'une structure quadrangulaire irrégulière dont les côtés varient entre 0,76 et 0,9 m de longueur pour une profondeur supérieure à 0,3 m. Le sol avait été tapissé de planches de bois et les parois étaient aussi formées par des planches. Le tout était imperméabilisé à l'argile bleu.

- **(BB3)** : Ce bassin quadrangulaire d'un peu moins de 1 m de côté est installé directement au lieu d'émergence de la source et disposait lui aussi d'un sol de planches. Ses parois nord, ouest et est étaient constituées de deux planches superposées qui permettent d'évaluer la profondeur du bassin à environ 0,6 m. Au sud l'argile permettait à l'eau de s'infiltrer et au nord une canalisation en bois se dirigeait vers **(BB2)**.

- **(BB2)** : Le mode de construction est similaire aux bassins précédents, avec un sol et des parois réalisées à l'aide de planches de chêne. Il s'agit encore une fois d'une structure quadrangulaire irrégulière dont les côtés varient entre 0,69 et 0,81 m de longueur pour une profondeur de 0,35 à 0,4 m. Un orifice pratiqué dans la paroi sud en assurait l'alimentation et une canalisation en bois encastrée dans la planche supérieure de la paroi nord permettait d'évacuer le trop plein d'eau dans un fossé situé à proximité.

▲ Phase 2 : fin du II^e siècle et début du III^e siècle

● Lors de la seconde phase, les structures en bois sont peu à peu remplacées ou modifiées. La construction qui couvrait **(BB2)** est détruite et une nouvelle structure légère sur poteaux est aménagée. La cloison est elle aussi démantelée, puis remplacée par des alignements de stèles maintenant disponibles en assez grande quantité.

● **(BP1)** : La structure est installée sur le griffon de la source. Elle permet à l'eau de jaillir du fond de la vasque en pierre qui fait maintenant office de bassin, c'est un bloque polyédrique irrégulier d'environ 1,3 m de diamètre et profond d'un peu moins de 0,7 m. Elle est encadrée par des gros blocs de grès qui forment un quadrilatère dont la longueur des côtés varie entre 3,78 et 3,9 m. Quatre pierres quadrangulaires surélevées de quelques centimètres viennent fermer les angles et servent de support à des colonnes monolithiques d'ordre de toscan qui révèlent un travail de la pierre très fruste. Une charpente devait reposer sur ces colonnes. On a également retrouvé les fragments d'un arc en plein-cintre massif qui devait figurer au sommet de la façade est. Il portait une inscription :

] div[ini]s(?) aq[uis]

[AE 1992, 1259]

Une canalisation en bois partait du nord et reliait **(BP1)** à **(BB1)**. Elle servait sans doute à évacuer le trop plein du premier bassin, là où le second ne servait finalement que d'intermédiaire avant de se déverser dans le fossé déjà évoqué.

● **(BP2)** : Cette nouvelle structure est placée directement en amont de **(BB2)**. Il s'agit d'un bassin en demi-cercle d'un peu plus de 0,6 m de diamètre creusé dans un bloc monolithe. Il reprend l'ancienne arrivée d'eau qui alimentait **(BB2)**, réaménagée à l'aide de pierres et de tuiles. Encore une fois, le bassin plus ancien semble servir d'intermédiaire afin de déverser le trop plein dans le fossé.

● **(BP3)** : Ce dernier bassin n'est quant à lui que légèrement réaménagé car on se contente de poser une dalle de pierre quadrangulaire d'un peu moins de 1,4 m de côté par-dessus le bassin en bois toujours accessible par une ouverture pratiquée au milieu de la dalle. Dès cette période précoce, il semble que cet aménagement soit couvert par un toit supporté par quatre colonnes. Enfin, comme nous l'avons vu, la canalisation qui le reliait à **(BB2)** et permettait d'évacuer le trop plein, est pérennisée avec l'installation de **(BP2)**.

▲ Phase 3 : seconde moitié du III^e siècle et début du IV^e siècle

● La première moitié du III^e siècle est marquée par une baisse d'affluence dans le sanctuaire mais cette tendance semble s'infléchir dans la seconde moitié du siècle. Toutefois, un incendie survient dans le dernier quart du III^e siècle et se traduit par un abandon relatif du lieu de culte qui ne retrouvera sa vivacité qu'au début du IV^e siècle. C'est à ce moment qu'on remarque de nouveaux aménagements, les derniers avant l'abandon progressif du sanctuaire à partir de la seconde moitié du IV^e siècle et sa destruction dans le dernier quart du siècle.

Ce réaménagement tardif se traduit principalement par des travaux de nettoyage et terrassement afin d'assainir l'espace sacré. Mais les structures bénéficient aussi des légères modifications.

● **(BP1)** : Le vasque se voit adjoindre une margelle sûrement pour parer à des problèmes de gestion du trop-plein.

● **(BP2)** : Ce bassin est comblé, puis scellé par des planches, afin d'être recouvert par les remblais qui permettent d'égaliser le niveau de sol dans la zone.

● Du point de vue matériel, le principal intérêt réside dans l'importante collection lapidaire, une centaine de représentations figurées, dont une grande partie a été retrouvée en place ou dont on connaît la position d'origine (fig. 32). Au total, on dénombre 25 stèles ou autels complets, 15 stèles ou autels légèrement dégradés et 11 stèles en très mauvais état. À cela s'ajoute des fragments variés : 10 bases, trois

parties supérieures et 52 morceaux de stèles ou autels, une tête avec chapiteau, trois paires de pieds sur socle, 24 têtes, 49 morceaux de jambes, de cuisses ou de pieds, 28 mains, six bras, 19 massues, 13 peaux de lion, 11 torsos ou troncs.

Les représentations d'Hercule sont majoritaires, que ce soit des bas-reliefs ou des statues en ronde bosse, mais d'autres divinités sont aussi présentes, comme Mercure et Rosmerta, un génie, des divinités féminines dont l'une représente la source. Une prééminence du dieu à la massue qui se répercute dans les inscriptions :

Deo Herculi / Silvester / Saturnini / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[AE 1976, 470]

[He]rculi / Maternus / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[AE 1976, 469]

In ho(norem) [d(omus) d(ivinae) 3] // v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[AE 1992, 1250]

Herculi

[AE 1992, 1253]

Deo Herculi e(x) vot(o) lalus D[...]

[AE 1992, 1251]

Deo Hercul(i)

[AE 1992, 1252]

D]eo Herc[uli] / [...]jinius Verus / ex voto

[AE 1980, 649]

Deo H[erculi] / M(arcus) C[...]/us Pr[...] / LAVX[...] / saltu(?) [...] / REFIL[...] / v(otum) [s(olvit) l(ibens) m(erito)]

[AE 1976, 472]

[Deo] Herculi / Magiso / [v(otum)] / s(olvit) l(ibens) m(erito)

[AE 1982, 713]

Caratula IMVI / Communis / [H]erculi IIIII

[AE 1992, 1254]

Deo [Herculi

[AE 1992, 1255]

T]aluppa pro / [s]alute Tatu/[...] fil(ii) ex v(oto)

[AE 1976, 471]

On doit aussi mentionner la présence de graffiti :

De(o) //

Deo Herculi

[AE 1992, 1256a et b] graffiti superposés

H(erculi) v(otum)

[AE 1992, 1257 et 1258] graffiti sur des fragments de tuiles

Près de 305 monnaies ont été prélevées sur le site, elles couvrent les règnes d'Auguste à Valentinien I^{er}, avec une nette surreprésentation des individus de la seconde moitié du II^e siècle, puis de la fin du III^e et du début du IV^e siècle. Seul deux exemplaires montrent des traces de mutilation volontaire. Leur répartition spatiale correspond principalement aux bassins (**BP1**) et (**BP2**), mais peu d'entre elles ont été retrouvées dans les bassins. Ce fut le cas seulement dans les structures en bois plus anciennes (**BBI**, **BBII** et **BBIII**) et toujours parce qu'elles étaient piégées dans les interstices des planches qui formaient le sol. Enfin, la monumentale stèle 286 [AE 1980, 649], haute de plus de 2 m et datée du IV^e siècle, semble marquer l'entrée présumée du sanctuaire. À ses pieds, on a déposé près d'un tiers des monnaies du site ainsi que cinq médaillons en plomb argentés répartis dans une zone un peu plus large.

Plus globalement, si on fait abstraction de l'important corpus de terres cuites architecturales, on remarque une très forte représentation de la vaisselle à boire tant pour la céramique commune que pour la céramique sigillée. Un constat qu'il est difficile d'exporter au matériel en verre à cause du niveau de fragmentation même si

l'on a reconnu la présence de plusieurs coupes. Quelques amphores ont aussi été identifiées et une seule statuette en terre-cuite qui représenterait peut-être Jupiter.

Pour le métal, outre les médaillons déjà évoquées précédemment, on peut signaler sept clochettes en bronze et une en métal argenté, trois épingles retrouvées dans **(BP1)**, des éléments de parure (boucle d'oreille en tôle d'or, anneau, bracelet, pince à épiler, fibules). Par ailleurs, 21 plaquettes en tôle de bronze, décorées ou non, ont été retrouvées sur toute l'extension du site. Le plus souvent elles ont été pliées puis rejetées parfois sous forme d'un assemblage compact comme c'est le cas pour sept d'entre elles.

► Bibliographie

- **MOITRIEUX G., 1981.** « Un siècle de recherches archéologique à Deneuvre », *Revue Archéologique de l'Est*, Dijon, CNRS Editions, p. 65-88 (Tome XXXII, fascicules 1 et 2)
- **MOITRIEUX G., 1992.** *Hercules salutaris : Hercule au sanctuaire de Deneuvre*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 270 p.
- **TOUSSAINT M., 1946.** *Répertoire Archéologique du Département de Meurthe-et-Moselle (période gallo-romaine)*, Nancy, Société d'Impressions Typographiques, p. I-XII (Tome I, années 1838-1841), 141 p.

► Figures

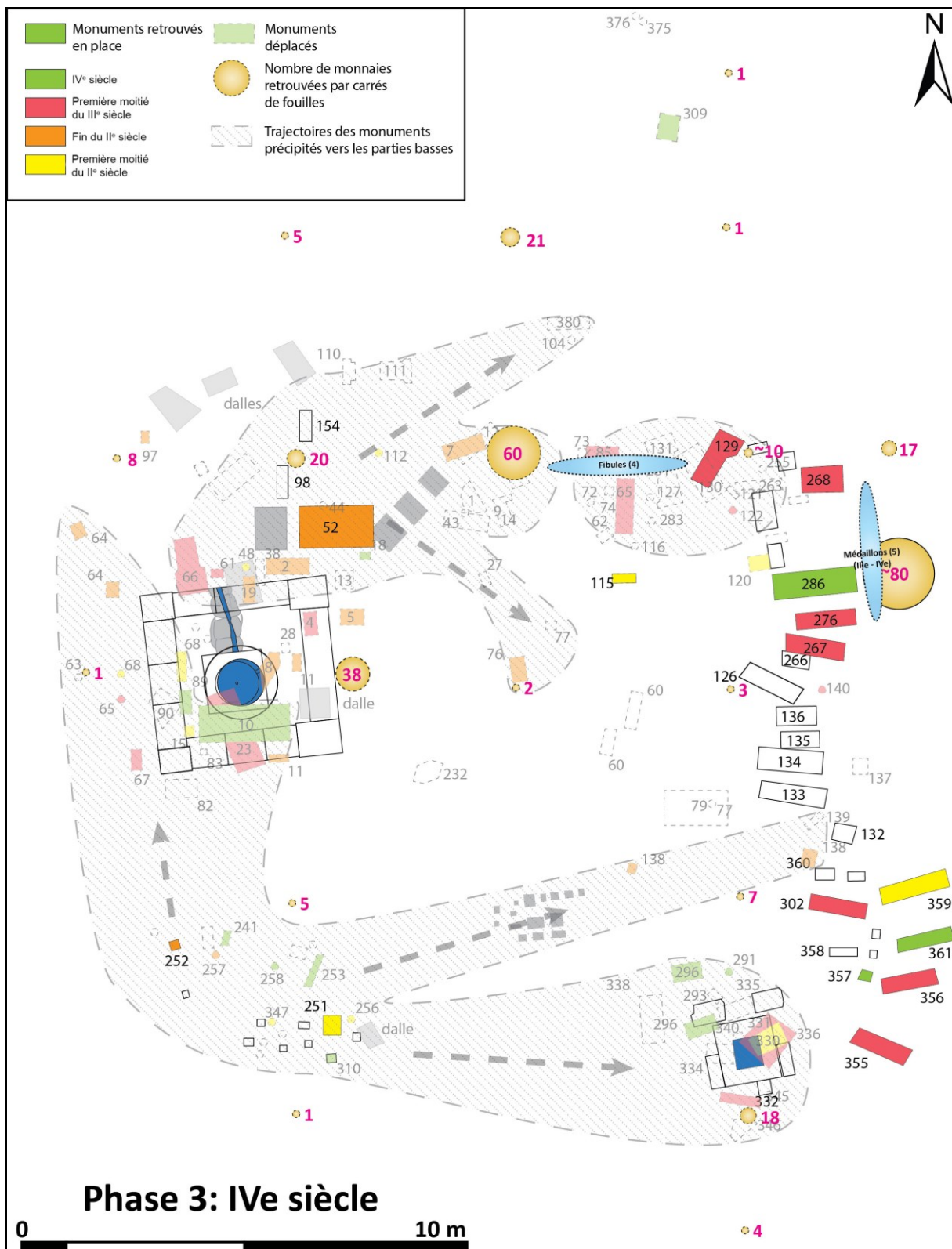


Figure 32 : Plan de l'organisation du sanctuaire de Deneuvre lors de la Phase 3 avec la position des monuments et du mobilier replacé d'après les données de fouilles (DAO D. Vurpillot 2016).

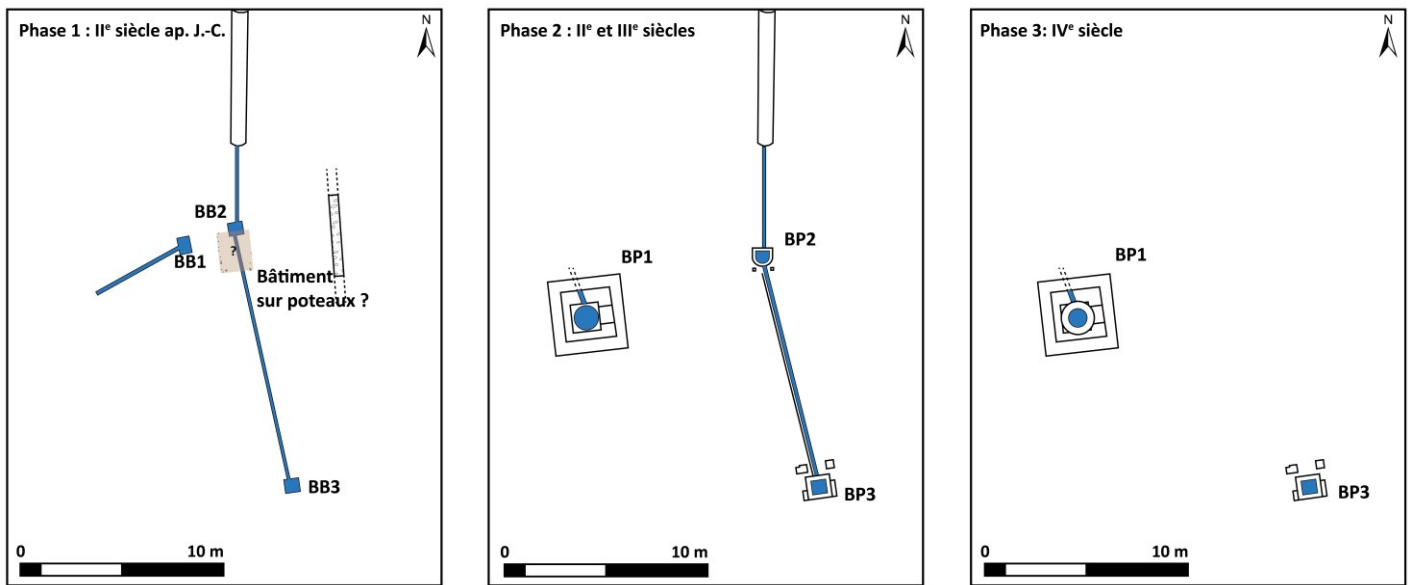


Figure 33 : Plans de l'évolution de l'organisation du sanctuaire de Deneuvre (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de G. Moitrieux).

54300 LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY



► Situation

- **Laneuveville-devant-Nancy ; Sainte-Valdrée**
- Peri-Urbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
LNcy Dmt	0	3	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée alluviale
- Les vestiges ont été découverts dans l'eau de la source de la Doumotte.

► Description

- Le site a été découvert lors de fouilles pratiquées en 1846.
- Aucune information.
- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.
- Dans la source, on a retrouvé 200 monnaies d'Auguste à l'autel de Lyon et d'autres petits et moyens bronzes couvrant les règnes d'Auguste à Hadrien. Les environs étaient parsemés de débris de céramique (TOUSSAINT 1947 : 48-53).

► Bibliographie

- **TOUSSAINT M., 1947.** *Répertoire Archéologique du Département de Meurthe-et-Moselle (période gallo-romaine)*, Nancy, Société d'Impressions Typographiques, 141 p.

54588 VITRIMONT



► Situation

● **Vitrimont** ; *le Léomont*

● Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Vitr	1	3	0	B1	0	0

► Données environnementales

● Versant

● Les vestiges ont été découverts à proximité de la source.

► Description

● Le site a été fouillé au début du XVIII^e siècle et à la fin du même siècle.

● Aucune information.

● Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

● On a retrouvé des monnaies datées pour l'essentiel du Haut-Empire, deux médaillons en plomb, l'un représentant Diane chasseresse et l'autre peut être Minerve, ainsi qu'une lame de plomb qui représentait aussi Minerve. Il est aussi fait mention d'éléments plus atypiques : huit ou dix jambes en bronze d'environ 16 cm de long. Au moment de la découverte, elles ont été décrites par Dom Calmet comme

creuses, remplies de cendres et scellées par une pièce de monnaie. Celles qui sont parvenues à l'auteur par la suite présentaient une ouverture sous le pied et une en haut de la cuisse. De telle manière que remplies de cendres et scellées au niveau de la cuisse, on pouvait alors les suspendre par le pied.

► Bibliographie

- **ANONYME, 1709.** « Lettre sur quelques jambes de bronze qu'on a trouvées à Leomont proche de Luneville en Lorraine », *Journal de Trévoux*, Trévoux, Etienne Ganeau, p. 224-226 (Tome IX)
- **JOLY A., 1780.** « Répertoire archéologique des cantons nord et sud de Lunéville », *Mémoires de la société d'Archéologie lorraine*, Nancy, A. Lepage, p. 69-115 (Seconde Série, XII^e volume)

Meuse (55)



5537° NAIX-AUX-FORGES



► Situation

- **Naix-aux-Forges** ; *Mai-Millot*

- Périurbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Naix	0	8	0	B1	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée alluviale
- Les vestiges ont été découverts à l'extrémité nord de l'aqueduc nord-sud qui dessert également le Gros Therme.

► Description

- Le site a été découvert lors de la campagne de fouilles dirigée par C.-F. Denis en 1818.
- Après avoir découvert les Gros Thermes, C.-F. Denis a tenté de remonter les canalisations qui se dirigeaient vers le nord sur une longueur de 87 m avant d'atteindre une paroi qui marquait la fin de l'aménagement. Ces murs, plus épais que ceux de l'aqueduc, définissaient un espace quadrangulaire de grande envergure, mais qui n'a été exploré que sur une surface limitée. La quantité très importante de débris de marbre retrouvés sur place signale un décor monumental avec des éléments de statuaire à taille humaine et plus grands que nature pour un petit nombre, des bases de colonnes et des fragments de corniche polychromes rouge ou blanc pour certains portant des traces d'incendie.

● L'identification de cet espace à une fontaine monumentale repose principalement sur sa configuration qui pourrait être celle d'un bassin et sa position à l'extrémité de l'aqueduc. Nous n'avons aucune information quant au fonctionnement réel de cet ensemble si ce n'est la description d'une « porte » qui se dessinerait dans le parement de moellons et la présence d'un dépôt de limon fortement micacé dans le fond de la structure.

● Le lieu de découverte précis du matériel n'est pas précisé, mais la surface fouillée se limite à une portion de la structure et surtout de son comblement. Des monnaies gauloises, des deniers et un potin, et romaines ont été prélevées. Elles étaient accompagnées d'une lampe en terre cuite ornée d'une torsade et une anse ou poignée de bronze dont les pivots étaient ornés de serpents enroulés et qui semble avoir appartenu à un coffret.

► Bibliographie

- **DENIS C.-F., 1818.** *Essai archéologique sur nasium, villes des anciens leucois dont l'emplacement se trouve au centre d'un triangle qui a Ligny, Gondrecourt et Commercy à ses extrémités*, manuscrit

- **LIENARD F., 1881.** *Archéologie de la Meuse. Description des voies anciennes et des monuments aux époques celtique et gallo-romaine. Tome I partie sud du département*, Verdun, Impr. Charles Laurent, 125 p.

- **TOUSSAINT M., 1946.** *Répertoire archéologique du département de la Meuse*, Bar-le-Duc, Impr. Contant-Laguerre, 217 p.

55496 SORCY-SAINT-MARTIN



► Situation

- **Sorcy-Saint-Martin** ; *Côté Saint-Jean*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
SoMa P1-P2	2	26	1	B0	0	0
SoMa P2	2	26	1	A2	0	0
SoMa P3	2	26	1	A2	0	0

► Données environnementales

- Butte témoin
- Les vestiges ont été découverts en relation avec des aménagements hydrauliques localisés à 50 m d'une source.

► Description

- Des fouilles programmées ont été menées entre 1966 et 1973.

▲ Phase 1 : La Tène D

- Lors de sondages profonds, on a reconnu un puits qui marque la première implantation humaine reconnue sur le site. Il devait surement fonctionner avec un habitat qui n'a pas été repéré lors de la fouille.

- **(P1)** : Il s'agit d'un puits carré **(P1)** de 0,65 m de côté construit en pierres sèches non taillées et profond de 2,45 m. Une rigole de section trapézoïdale creusée dans le calcaire y aboutit sans qu'on puisse identifier s'il s'agit d'un système d'adduction ou d'évacuation.

- Le comblement de **(P1)** contenait de nombreux fragments de céramiques de La Tène D et un potin leuque au sanglier. Les environs ont livré d'autres monnaies pour un total de 15 potins en provenance de ce secteur.

▲ Phase 2 : I^{er} siècle

- Un second puits **(P2)**, plus tardif, sera aménagé par la suite, sûrement au début du I^{er} siècle. L'installation des premiers édifices ne semble en revanche intervenir que dans la seconde moitié du siècle (fig. 34).

- **(A)** : Il s'agit d'un premier temple à plan centré, dont la *cella* mesure 6,7 x 4,7 m et les murs extérieurs 14,4 x 12,75 m. Ces maçonneries, épaisses de 0,7 m, sont de facture médiocre. D'ailleurs, le mur extérieur est constitué d'un simple blocage sans parement, alors que celui de la *cella* est constitué de moellons peu réguliers liés par un mortier de terre battue.

- **(B)** : Le second temple est similaire au précédent tant dans ses dimensions que vis-à-vis de la piètre facture de sa réalisation. Par ailleurs, on a décelé la présence d'enduits rouges, jaunes et bruns ainsi que d'un pan de mur de construction plus soignée. En effet, à l'angle nord-est, les moellons sont maintenus par un ciment fin, avec des joints repris au fer et peint en rouge. En l'état, il ne nous est pas possible de replacer ce réaménagement dans la chronologie globale de l'occupation.

- **(P2)** : Un puits circulaire de 1 m de diamètre et profond de 4,8 m bénéficiant d'un mode construction similaire au précédent.

- Le second puits **(P2)** avait été remblayé à l'aide de moellons provenant de la destruction de **(A)** et contenait six fibules de bronze, un petit récipient en bois et deux monnaies du début du I^{er} siècle (un dupondius d'Auguste et un as d'Agrippa).

Les monnaies extraites des déblais permettent d'envisager une construction en deux temps, avec un édifice **(A)** implanté au milieu du I^{er} siècle, complété par son jumeau dans le dernier tiers du même siècle.

▲ Phase 3 : fin du II^e siècle et III^e siècle

- Les deux temples **(A)** et **(B)** sont détruits vers la fin du II^e siècle (fig. 35) et une vaste cour grossièrement pavée avec un puits **(P3)** est aménagée à leur emplacement. Cet espace n'a été fouillé que sur une surface d'environ 40 m².

- **(C)** : Au cours du III^e siècle, un nouveau temple à plan centré **(C)** de grandes dimensions est édifié à l'endroit où à l'origine étaient installés **(A)** et **(B)**. Il est de forme presque carrée, avec des murs extérieurs mesurant entre 18,9 et 19,9 m et une *cella* de 7,4 m de côté. Le mode de construction, mis en œuvre au moyen de petits moellons réguliers, est soignée. Dans l'angle sud-est, on a découvert, sous le mur principal, une ouverture dont les parois sont formées de pierres dressées et le fond de dalles plates. Il s'agit peut-être du captage antique d'une source aujourd'hui située à une cinquantaine de mètres de là. La couche de démolition du bâtiment a livré des moellons calcinés et des plaques de couverture en calcaire oolithique, des morceaux de moulures de marbres d'origines diverses, des fragments d'enduits peints à motifs végétaux et enfin quelques débris de sculpture ornementale.

- **(P3)** : Il y avait dans la cour un puits cylindrique construit en pierres sèches dont une partie de la margelle, à l'origine quadrangulaire, avait été conservée. Son diamètre était de 0,84 m et sa profondeur de 4,5 m.

Des sondages révélèrent, en 1973, la présence d'une cave **(C2)** dont l'orientation est la même que celle du fanum et située à 22,70 m au nord-ouest de **(C)**. Ses

dimensions intérieures sont de 3,40 x 3,20 m pour une profondeur de 2,25 m et des murs d'une épaisseur moyenne 0,70 m. On y pénétrait par un escalier aménagé dans le mur ouest dont subsistaient cinq marches grossièrement taillés. Un soupirail s'ouvrait dans sa paroi est et une niche rectangulaire était aménagée dans le mur sud. Le sol était constitué d'un mortier grossier épais de 0,10 m. Sous ce mortier, à la base des murs, on a retrouvé un canal de drainage carré construit en pierres sèches et recouvert de petites plaques de calcaire sciées, qui aboutissait dans l'angle sud à un puisard carré.

- La couche archéologique située immédiatement au-dessus du dallage de la cour a livré plus de 180 monnaies, pour la plupart des petits bronzes du IV^e siècle, plusieurs fibules, des fragments de bijoux en bronze et de nombreuses épingles en os et en ivoire.

- **(C)** : Dans la couche de démolition du temple, on a retrouvé des monnaies pour la plupart d'époque constantinienne et quelques objets en fer, en bronze et en os. Les tessons de céramique mis au jour sont pour la plupart datables du IV^e siècle (sigillée d'Argonne décorée à la molette et poterie locale).

Parmi les objets découverts à l'extérieur du temple, on a recueilli, avec de nombreuses épingles, aiguilles, perles, anneaux et fragments de bronze, environ 70 monnaies s'échelonnant du II^e au IV^e siècle. Ainsi que plusieurs fragments de petites statues, dont une tête en calcaire qui paraît représenter Apollon (hauteur 0,25 m).

- **(C2)** : La couche d'occupation de l'édifice était richement dotée. Elle présentait les traces de petits foyers temporaires et recelait un très grand nombre de tessons de céramique d'Argonne. Parmi les autres objets recueillis dans cette couche, on peut citer des fragments de cuiller en os, des aiguilles, des épingles, des poinçons en os et en bronze, un petit miroir en bronze étamé, et cinq monnaies de bronze couvrant les règnes de Domitien à Antonin le Pieux.

- **(P3)** : On dégagait de l'intérieur du puits de nombreux fragments de céramique, pour la plupart du IV^e siècle, de récipients en bois et en métal (fer et bronze), un

sesterce de Trajan et des éléments de garnitures de ceinturons militaires (plaque de ceinturon en bronze à décor moulé) datée de la fin du IV^e ou du début du V^e siècle. Enfin, une inspection minutieuse de la margelle d'origine du puits révéla l'utilisation en remploi d'un bloc inscrit :

] Cl(audius?) Prisc[
[AE 1974, 428]

▲ Phase 4 : VI^e siècle

● À partir du VI^e siècle, une nécropole s'implante à l'ouest du temple, surement encore partiellement en élévation (les murs avaient toujours 1m30 de hauteur par endroit lors des fouilles) car l'extension de l'aire funéraire ne recouvrira le temple (C) qu'au début du VIII^e siècle.

► Bibliographie

- **BILLORET R., 1968.** « Circonscription de Lorraine », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 373-407 (Tome 26 fascicule 2)
- **BILLORET R., 1970.** « Circonscription de Lorraine », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 281-315 (Tome 28 fascicule 2)
- **BILLORET R., 1972.** « Circonscription de Lorraine », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 349-377 (Tome 30 fascicule 2)
- **BILLORET R., 1974.** « Circonscription de Lorraine », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 335-366 (Tome 32 fascicule 2)
- **LIEGER A. ET MARGUET R., 2000.** « Les "fana" de la Côte Châtel à Sorcy-Saint-Martin (Meuse) : II. Les monnaies. », *Etudes toulouses*, Toul, Cercle d'études locales du toulous, p. 37-39 (n° 94)

► Figures

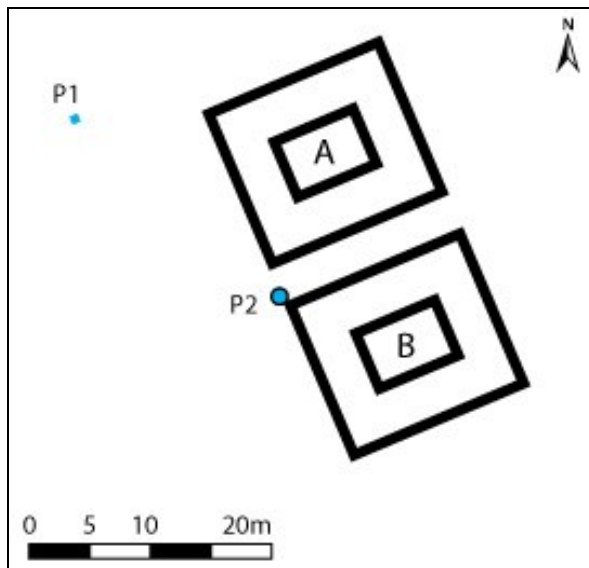


Figure 34 : Le sanctuaire de Sorcy-Saint-Martin lors de la Phase 2 (DAO D. Vurpillot 2016).

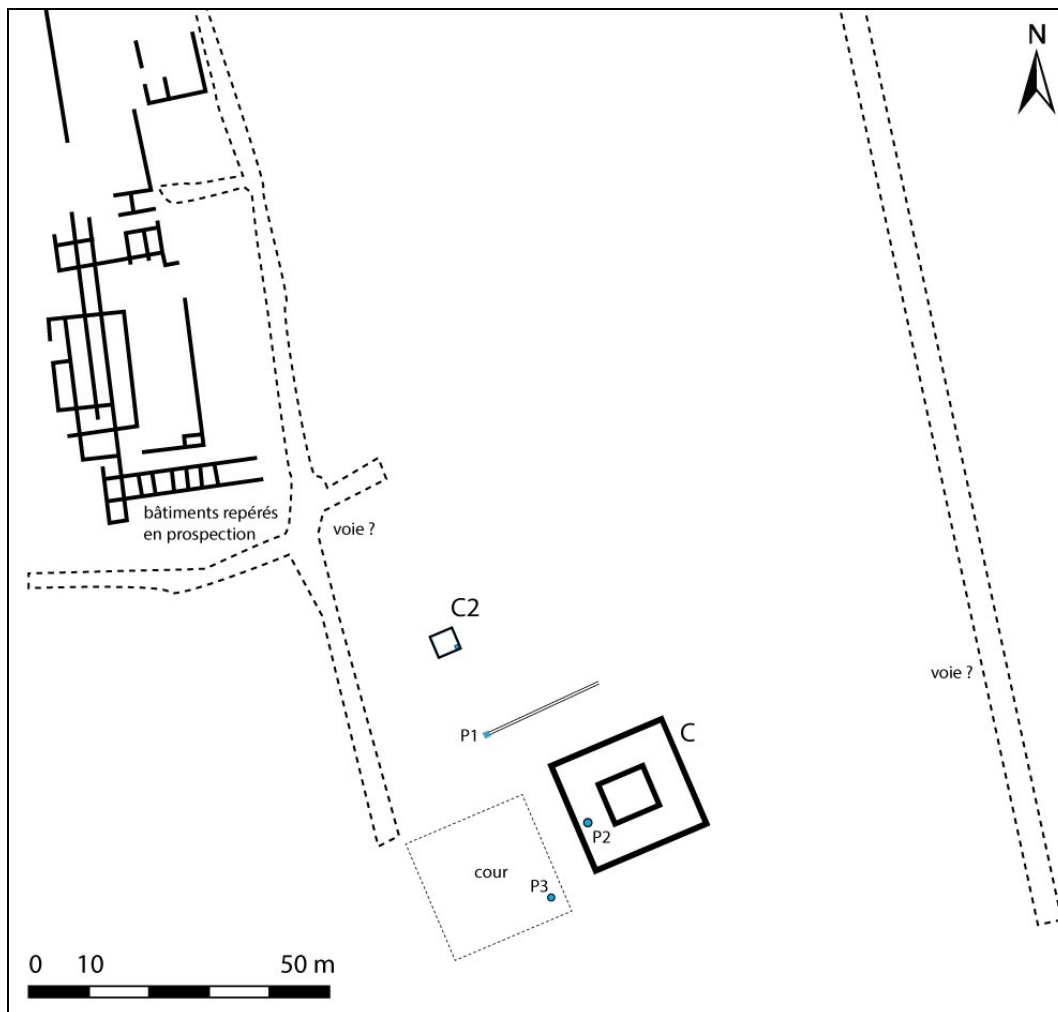


Figure 35 : Le sanctuaire de Sorcy-Saint-Martin lors de la Phase 3 (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les données du Service Régional d'Archéologie de Lorraine).

Moselle (57)



57240 FREYMING-MERLERBACH



► Situation

- **Freyming-Merlerbach** ; *Sainte-Fontaine*

- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Frey	2	4	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Les vestiges ont été découverts dans toute la zone de Sainte-Fontaine où jaillit la source éponyme.

► Description

- Dom Calmet rapporte qu'une construction étaient encore visible en élévation au XVIII^e siècle (**DOM CALMET : 40**). Des découvertes nombreuses sont aussi rapportées tout au long des XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles. En particulier suite à des travaux effectués en 1751, 1864, 1867 et 1869, 1922 et 1926. Des fouilles ont aussi été pratiquées vers 1820 (**TOUSSAINT 1950 : 86-89**).

- Dom Calmet interprète la construction encore en élévation comme un temple, mais ne donne pas de détail quant à son organisation et sa position. Aujourd'hui, il est devenu impossible de la localiser. D'autres structures antiques ont été reconnues dans les bois entre Sainte-Fontaine et la frontière allemande à l'est.

- Nous ne disposons d'aucun renseignement concernant de potentiels aménagements hydrauliques.

- En 1751, on mit au jour une stèle (hauteur 40 cm) figurant un buste de la déesse Sirona daté de la fin du II^e siècle :

Deae Dironae / Maior Ma/giati filius / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 4498]

À partir de 1820, les fouilles pratiquées autour de la forge de Sainte-Fontaine ont révélé un vase en bronze, deux statuettes de Mercure en bronze, un bas-relief représentant Venus ou Diane, un chaudron en cuivre et des monnaies de bronze (Hadrien, Commode, Antonin le pieux, Lucille, Faustine, Tetricus, Constance et Valence).

En 1864, on exhuma à environ 5 m de la source un fragment de torse qui devait appartenir à une statue de Mercure, un fragment d'archivolte dédié à Apollon et une tête de jeune homme imberbe, sûrement Apollon, qui appartiendrait à la même séquence de décor :

Apollini Flaccij

[CIL XIII, 4496]

À une vingtaine de mètres de la fontaine, on déterra aussi un socle de statue décoré de bas-reliefs représentant un groupe de six personnages qui semblent offrir un coq à la divinité. Un fragment du torse de la statue en question gisait à proximité mais ne permet pas une identification.

En 1867, d'autres éléments lapidaires furent prélevés : une stèle représentant une déesse debout dans une niche et tenant un serpent, Hygie ou Sirona (hauteur 122 cm) ; une statue acéphale de la même divinité (hauteur 102 cm) ; une seconde statue acéphale sans attribut spécifique (hauteur 100 cm) ; une tête de personnage imberbe avec de longs cheveux, peut-être Apollon ; une tête de jeune femme diadémée ; un fragment de bas-relief représentant un visage féminin et une monnaie.

En 1869, on dégagea une nouvelle statue représentant peut-être Mercure (hauteur 70 cm) et qui portait une inscription :

Censorin/us feci

[CIL XIII, 4474]

À la même époque, des éléments lapidaires étaient aussi conservés dans une maison située à côté de l'étang : deux stèles dont l'une représentait Mercure et une statue de divinité féminine acéphale (hauteur 150 cm).

En 1922, toujours à proximité de l'étang, on exhuma une stèle représentant la déesse Epona (hauteur 90 cm) et datée du III^e siècle, puis en 1926, au même endroit, une nouvelle stèle représentant une femme drapée.

► Bibliographie

- **DOM CALMET, 1756.** *Notice de la Lorraine (Volume I)*, Nancy, Beaurain
- **TOUSSAINT M., 1950.** *Répertoire archéologique du département de la Moselle*, Nancy, Société d'impressions typographiques, 253 p.

5748o MONTIGNY-LES-METZ



► Situation

- **Montigny-lès-Metz** ; *Secteur du Sablon (rue Saint-André, rue Sugnon, voie ferrée)*
- Peri-urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
MMtz	1	9	0	A2	1	0

► Données environnementales

- Fond de vallée
- Les vestiges ont été découverts sur une surface importante au niveau de la carrière du sablon et en relation avec une source aujourd'hui tarie.

► Description

- Des travaux sont entrepris en 1877 au sud du Sablon et vont donner lieu aux premières découvertes fortuites dès 1879. Les investigations vont se poursuivre en parallèle aux travaux entre 1879 et 1882. D'autres découvertes fortuites sont rapportées pour la fin du XIX^e siècle.
- On retiendra en particulier la mise au jour d'un édifice octogonale souterrain (**A**), construit en petit appareil et ayant un diamètre de 6 m dans l'œuvre (fig. 36). Le sommet était en ruine mais les vestiges encore en place atteignaient 7 m sous le niveau de sol du XIX^e siècle. La paroi intérieure était circulaire et un escalier en spirale permettait d'accéder à l'étage inférieur. C'était un espace circulaire au milieu duquel était placé un bassin hexagonal.

On a relevé aussi la présence d'autres éléments bâtis dans la zone (**MÖLLER 1883 ET ABEL 1894**) :

- des constructions, localisées à environ 45 m à l'ouest de **(A)** et caractérisées par la présence de tuiles, de briques et de fragments de marbre noir et blanc qui constituaient le pavage de l'édifice.
- un peu plus à l'ouest, on a aussi retrouvé des vestiges de murs **(C)**.
- sans précision quant à leur lieu de découverte on doit aussi signaler deux fragments de colonnes et de chapiteaux d'ordre dorique ainsi que deux autres chapiteaux du même ordre architectural ; deux bases de colonnes et des fragments de fûts ; un fragment de chapiteau corinthien avec des traces de peinture rouge sur les feuilles ; d'autres fragments de colonnes doriques ; des fragments d'un triglyphe ; des fragments d'enduits peints polychromes avec une nette dominante rouge ; des débris de construction et de plaquage de pierre et de marbre.

● Du point de vue hydraulique, le bassin hexagonal placé au centre de **(A)** mesurait 90 cm de diamètre et était percé en son centre d'une arrivée d'eau de 20 cm de diamètre étanchéifiée à l'argile. Elle était encore fonctionnelle au moment de la découverte car le bassin était toujours à moitié en eau.

Au moins une fontaine et trois puits sont signalés par F. Möller :

- une « fontaine » quadrangulaires **(F)** de 0,8 m de côté et profonde de 4 m située à 80 m au nord-ouest de **(A)**. Elle était aussi en relation avec des débris de construction, mais les problèmes liés à la remontée des eaux ont empêché une exploration plus complète.
- un puits circulaire **(P1)** lui aussi mesurant 0,8 m de diamètre et profond de 8,5 m, placé à 30 m à l'est de **(A)**.
- deux puits circulaires **(P2 et P3)** ayant un diamètre de 0,85 et 0,8 m, installés respectivement 100 et 200 m de **(A)**. Ils n'ont pas pu être fouillés.

● **bassin de (A)** : C. Abel relate la découverte dans le bassin de deux plaques de bronze doré portant une inscription. Les deux objets présentaient un renforcement laissé par la trace d'une monnaie fixée au sommet : respectivement une monnaie de Constantin et une monnaie de Crispus.

Deae Icovellau/nae Sanctissimo / Numini Genia/lis Saturninus / v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)
[CIL XIII, 4294]

] Icov[ellaunae] / [...]mus Licini/[...]ci v(otum) s(olvit) I(ibens) m(erito)
[CIL XIII, 4295]

Ainsi que d'une stèle dédiée à Mercure représentant une femme faisant un sacrifice et tentant une patère.

Deo Mercurio pr(o) / salute Aureliani Div(i)/ciana mater ex vo(to)
[CIL XIII, 4306]

● **(A)** : En plus des deux ou trois monnaies retrouvées dans le bassin, F. Möller signale 62 autres monnaies éparpillées dans le bâtiment et couvrant les règnes d'Auguste à Magnence. Parmi les nombreux fragments de céramique, on remarquera en particulier la présence de deux coupes à boire et deux lampes à huile. Des cranes de bœufs et de chevaux ont aussi été extraits des fouilles.

Ainsi que de nouvelles inscriptions :

- un fragment mutilé

Item [3] / Geni[
[CIL XIII, 4292]

- un petit fronton triangulaire en marbre

Ic]ovellau[nae] / [...] filii]
[CIL XIII, 4296]

- la partie supérieure d'un autel

In h(onorem) [d(omus) d(ivinae)] / d[etae] / Icov[ellaunae]
[CIL XIII, 4297]

- un second autel

s]acr[um ...] / [...]ti I[
[CIL XIII, 4321]

- des fragments de tablettes de marbre

Deae I[covellaunae

[CIL XIII, 4298]

D'autres éléments dont la localisation est plus incertaine sont signalés comme ayant été découverts dans **(A)** :

- une plaque décorée de bas-reliefs sur les deux faces. D'un côté sont représentés Mecure et Rosmerta, de l'autre Apollon.

- une niche contenant un personnage debout dont il ne reste que les pieds accompagnés d'une tortue

- une statuette de femme drapée en marbre

● **(B)** : Dans les vestiges de **(B)** figurait un petit autel portant une dédicace à la déesse Mogontia (hauteur 65 cm) :

Deae / Mogon/tiae Iul(ius) / Paternus / tabellar(ius) / ex voto

[CIL XIII, 4313]

● **(C)** : Au milieu d'une grande quantité de murs antiques, entremêlés de céramiques décorées (personnages, chiens, léopards, formes géométriques), les ouvriers mirent au jour en 1881 une statue acéphale de la Victoire (hauteur 1m30). Plusieurs monnaies furent prélevées à proximité : trois grands bronzes de Vespasien, d'Hadrien et de Néron, des deniers d'argent dont un à l'effigie d'Alexandre Sévère et l'autre d'Antonin, ainsi qu'un bronze corinthien représentant Néron sur la face et Neptune au revers.

● À l'ouest de **(C)**, on dégagea en 1888 un pot en céramique contenant un trésor monétaire constitué de plusieurs centaines de monnaies d'argent à l'effigie de Gallien. Le comblement de **(F)** était formé par une accumulation de débris de construction (brique, stuc) associés à des fragments de canalisation en plomb. Au fond de la structure on a retrouvé un trésor monétaire comptant pas moins de 430 pièces d'argents couvrant les règnes de Domitien à Trebonien Galle et Volusien, ainsi que

deux cuillers à onguents. D'autres instruments médicaux sont aussi signalés par F. Möller. **(P1)** semblait avoir été scellé volontairement et son comblement ne contenait qu'un fragment de tête d'une statuette en bronze.

Enfin, de nombreux débris de construction et fragments lapidaires continuèrent d'être exhumés de cette zone du Sablon au fil des ans comme en atteste les réserves du Musée de Metz. Il est en revanche beaucoup plus compliqué de proposer une localisation précise pour ces éléments.

Le mobilier suggère une fréquentation continue de la zone au moins entre le I^{er} siècle et la fin du IV^e siècle. La nature des découvertes permet de penser que nous sommes en présence d'un ou de plusieurs importants complexes ayant livré des traces d'activités religieuses et funéraires.

► Bibliographie

- **ABEL C., 1894.** « La Dea Icovellauna et la Dea Victoria au Sablon, près de Metz », *Mémoires de l'Académie de Metz*, Metz, Libr. de l'Académie, p. 201-209 (2^{eme} période, LXXIII^e année, 3^e série, XXI^e année)
- **BERARD A., 1883.** « Compte-rendu des travaux de l'Académie », *Mémoires de l'Académie de Metz*, Metz, Libr. de l'Académie, p. 10 (3^{eme} série, XI^e année)
- **BERTRAND A., 1877.** « Séances du 9 mai », *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, Metz, Libr. de la Société, p. 138-139
- **BONE C., 1879.** « Zwei Votivtäfelchen der Dea Icovellauna », *Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande*, Bonn, A. Marcus, p. 138-139
- **MÖLLER F., 1883.** « Ein Nymphaeum in Sablon bei Metz », *Westdeutschen Zeitschrift fuer Geschichte und Kunst*, Trier, F. Lintz, p. 249-287
- **PERROT M.G., 1882.** « Séances du 17 mai », *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, Metz, Libr. de la Société, p. 248-249
- **PERROT M.G., 1882.** « Séances du 12 juillet », *Bulletin de la société des Antiquaires de France*, Metz, Libr. de la Société, p. 276-278

► Figures

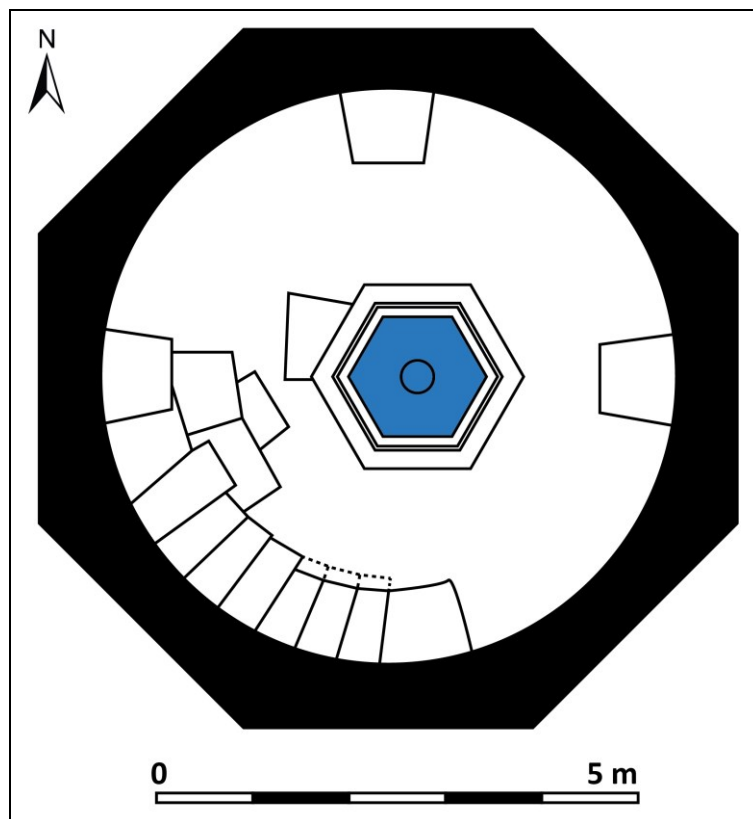


Figure 36 : Plan de la salle souterraine découverte à Montigny-les-Metz (DAO D. Vurpillot 2016).

57360 SARREBOURG



► Situation

● **Sarrebourg** ; *Rue de la Paix, Rue Sauvage*

● Périurbain

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Sarr	1	28	0	B1	1	0

► Données environnementales

● Fond de vallée

● Les vestiges correspondent à divers aménagements hydrauliques en relation avec des habitats.

► Description

● La zone a été investiguée à plusieurs reprises en 1958, 1959, et 2000.

▲ Phase 1 : Dernier tiers du I^{er} siècle ap. J.-C.

● Nous nous situons en périphérie de l'agglomération antique. Les fouilles réalisées en 2000 ont mis en évidence un processus d'urbanisation qui ne débute au plus tôt qu'à partir du deuxième tiers du I^{er} siècle de notre ère. À ce stade, la présence humaine est caractérisée par de nombreux fossés, quelques fosses et surtout l'aménagement d'un bassin **(B1)**.

● **(B1)** : Il s'agit d'un bassin quadrangulaire mesurant 6 x 3 m aménagé dans la partie nord-ouest du site. Il bénéficie d'un coffrage en planches de chêne et d'un

plancher en petits rondins mortaisés. L'adduction d'eau était organisée de telle manière que l'eau s'écoulait en cascade dans le bassin. Les analyses dendrochronologiques suggèrent que cette construction est postérieure à l'année 83. Même s'il est difficile de présumer de la nature de l'environnement immédiat du bassin, au moins un arbre était présent à proximité. Il a été précipité dans ce dernier à la fin du premier quart du II^e siècle avant d'être comblé puis remplacé par un axe de circulation.

▲ Phase 2 : Entre le milieu et le dernier tiers du II^e siècle

- Les espaces situés de part et d'autre de la voie sont bâtis à cette période. Plusieurs maisons et leurs cours respectives ont été reconnues, ainsi qu'un portique qui bordait la voie en limite de fouille. Dans les cours de ces habitations, on a pu identifier des aménagements hydrauliques : deux bassins et trois puits.

- Les deux bassins, de dimensions similaires (1,45 x 1,3 m), sont caractérisés par des parois en dalles de grès et plancher en chêne. Leur abandon est contemporain de celui des habitations après une période d'utilisation relativement courte qui se termine dans la seconde moitié du III^e siècle ou au tout début du IV^e siècle.

Parmi les trois puits identifiés, celui reconnu dès la fouille de 1959 (**P1**) s'est révélé particulièrement intéressant de par son comblement. Il s'agit d'un puits circulaire de 0,9 m de diamètre construit en petits moellons, et profond de 1,3m.

- (**P1**) : Le comblement de (**P1**) a livré trois fragments d'une statue de Jupiter cavalier à l'anguipède qui devait environ mesurer 1 m de hauteur, des morceaux de fût de colonne lisses et un chapiteau qui devaient appartenir à ce monument. À cela s'ajoute notamment une grande vasque en pierre, un fragment d'inscription en marbre trop fragmentaire pour être déchiffrée, un possible cachet d'oculiste, une coupe en verre ainsi que divers objets d'usage courant (clef, céramique commune, etc.).

En 2000, dans des fosses en relation avec les habitations, on a retrouvé une plaque de bronze portant une dédicace à Jupiter (non répertoriée au CIL). Déjà en 1958 on avait retrouvé dans ce secteur une base d'autel portant une dédicace fragmentaire :

J v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[non répertoriée au CIL]

► Bibliographie

- **BOULANGER K., 1996.** *Les groupes en ronde-bosse de cavalier à l'anguipède du secteur Dieuze/Sarre-Union/Sarverne/Le Donon*, Mémoire de D.E.A., Strasbourg, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, 2 volumes (184 p., 226 p.)
- **HATT J.-J., 1960.** « Circonscription de Strasbourg », *Gallia*, Paris, CNRS Editions, p. 213-246 (Tome 18 fascicule 2)
- **LUTZ M., 1959.** *Fouilles du Limmersberg à Hulthehouse, rapport de découverte*, Metz, Service Régional d'Archéologie : Lorraine
- **MEYER N., 2004.** *Sarrebourg (Moselle) Rue de la Paix : rapport de diagnostic*, Metz, Service Régional d'Archéologie : Lorraine
- **MEYER N., 2005.** *Sarrebourg (Moselle) ZAC Îlot de la Paix : Nouveau musée du Pays de Sarrebourg : rapport de fouilles*, Metz, Service Régional d'Archéologie : Lorraine, 2 volumes

Vosges (88)



88029 BAINS-LES-BAINS



► Situation

- **Bains-les-Bains** ; *Place du Bain Romain*

- Urbain

- Les données concernant le réseau viaire se basent essentiellement sur les observations et hypothèses, parfois contradictoires, des auteurs anciens. La voie principale prendrait la forme d'un axe reliant Bains-les-Bains à Escles au nord et Luxeuil-les-Bains (*Luxovium*) au sud. Son tracé est perceptible au lieu-dit Vieille Chaussée à 5 km au sud du territoire. Ce tronçon est recoupé par une voie pavée se dirigeant du sud-est vers le nord-ouest. De plus, « reprenant la direction de la Vieille Chaussée, une voie repérée à 10 km au nord de Bains dans le Bois de Marsault se dirigeait vers Escles, lui-même grand carrefour de voies anciennes. Prolongée vers le sud, la route de Marsault rencontrait le cours du Côney au Pont des Fées. La Malpierre est une passerelle située à 200 m en amont du Pont des Fées et servait à un chemin rectiligne qui conduit de Voivres à Marsault. Un ancien chemin longeait la rive gauche du Côney en passant au Pont des Fées et se dirigeait vers Bains, non loin de la manufacture où des pavés étaient visibles au début du siècle » (**Beague 1997 : 4**).

Ce Pont des Fées, qui traverse en ligne droite la vallée du Côney, paraît être un lieu de passage relativement important. M. F. Voulot le décrit comme « un haut chemin pavé, formé en grand appareil romain, et s'étendant sur une longueur de 51 mètres avec 4m72 de largeur au sommet comme à la base. Il franchit le vallon, pour s'appuyer d'un côté à une roche peu élevée, de l'autre aboutir au Côney, au-delà duquel il monte dans la forêt sur une longueur de 10 m » (**Voulot 1880 : 245**). Il ajoute que « à 300 mètres du Pont des Fées, au lieudit Pierre-Pont. Le soc heurte et brise le cou d'une statue de femme taillée dans le même gré que le « Pont ». Le personnage exécuté simplement, mais non sans goût, moitié de grandeur naturelle, à la poitrine peu proéminente ; un long vêtement couvre les pieds : la main gauche ramenée sur les genoux, tient un pain, à la droite une patère » (**Voulot 1880 : 247**).

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Bain	1	12	0	B1	1	C

► Données environnementales

- Fond de vallée

- Un inventaire dressé en 1933 signale l'existence de 11 sources naturelles ou forages, dont un certain nombre pourraient correspondre à des puits artésiens d'origine antique, mais leur identification est incertaine : Grosse Source, Source Romaine, Source Souterraine, Robinet de Cuivre, Robinet de Fer, Robinet Tempéré, Source Saint-Colomban (dite savonneuse), Source Casquin, Source Féconde, Source de la Promenade, Source de la Vache.

- Eaux sulfatées bicarbonatées sodiques et oligométalliques ; Température de sortie : 42° à 55° C. ; Débit maximal (artésien) : 85 L/min ; Résidu sec: 340 mg/L.

► Description

- Comme le signale O. Caumont dans son article (**Michler 2004 : 103**), si l'on peut attester de l'occupation gallo-romaine, la documentation se limite essentiellement à des découvertes fortuites et anciennes et ne permet pas de caractériser clairement la nature de l'occupation. Par extension, si la fonction thermale ne pose pas véritablement de problème, elle souffre d'un déficit de documentation flagrant vis-à-vis des autres installations de même nature situées à proximité (Luxeuil-les-Bains, Plombières-les-Bains et Bourbonne-les-Bains).

Notre connaissance de l'exploitation des installations thermales pour la période médiévale est très lacunaire, tout juste sait-on qu'au XIV^e siècle les sources coulent à ciel ouvert et que les bains sont en plein air. Des bribes d'informations apparaissent au XVII^e siècle, notamment la fermeture du Bain-Romain en 1631. Fermeture qui occasionnera la construction de deux bassins clos. L'espace thermal sera

vraisemblablement en grande partie détruit lors des troubles de 1667-1668, puis un tremblement de terre en 1682 fera également d'importants dégâts.

Il faut attendre 1714 pour que la reconstruction débute, le Bain-Romain n'étant rétabli qu'en 1715. Quelques constructions seront ajoutées vers 1726. L'autre installation majeure, le Bain-Cosquin, bénéficie à son tour de l'intérêt des aménageurs vers 1750 et un nouvel établissement thermal est achevé à cet endroit en 1753. Peu de temps après, en 1771, le Bain-Romain est une nouvelle fois reconstruit. La mise en œuvre des édifices actuels n'intervient qu'au milieu du XIX^e siècle impliquant, entre autres, une nouvelle restauration du Bain-Romain.

L'espace thermal a donc subi de nombreuses altérations plus ou moins brutales et pour lesquelles les données anciennes ne sont pas toujours très loquaces. L'archéologie moderne ne nous est pas non plus d'un grand secours pour mieux appréhender la situation, étant donné que nous disposons seulement d'un rapport de diagnostic réalisé en 1997 (**Béague 1997**), puis d'un rapport de surveillance de travaux survenus entre novembre 2005 et janvier 2006 (**Salvini 2006**).

- Nous disposons d'un nombre raisonnable de plans anciens (1725 puis 1738 dans **Olivier 1909**, et plus récents dans **Monal 1936**) facilitant le remplacement approximatif du Bain Romain (**A**) sur le cadastre actuel (fig. 37). Il s'agit de la construction dont l'origine antique est la plus probable, d'ailleurs la nature des remblais retrouvés en particulier place du Bain Romain tend à confirmer cette hypothèse (**Salvini 2006, 20**), même si nous ne connaissons pas son aspect primitif. En effet, le plan que nous présentons ici est l'adaptation d'un plan anonyme daté de 1725 et reproduit dans l'ouvrage de L. Monal (**Monal 1936**). De la même manière, la description succincte qui l'accompagne généralement est tirée de l'ouvrage d'A. Calmet (**Calmet 1748**) largement postérieure aux premières réfections importantes qui interviennent entre 1714 et 1726. De plus, en prenant en compte les évènements "catastrophiques" du XVII^e siècle, une grande prudence s'impose.

- (**A**) : La « piscine » est le seul élément qui paraît survivre aux réaménagements successifs. A. Calmet lui attribue 26 pieds lorrains de longueur pour 20 de largeur (**Calmet 1748 : 162**), ce qui correspond à 7,44 m sur 5,72 m (**Michler**

2004 : 103). Mais pour J.-L.-D. Beaulieu, près d'un siècle plus tard, « elle n'avait guère que 9,60 m. sur 6,40 m. de largeur ; [...] un pavé de dalles établi à 2 m. au-dessous du sol actuel de la ville, et entouré d'un triple rang de gradins reposant sur un massif de béton. » (**Beaulieu 1851 : 156**). En 1844-1846 cette piscine sera d'ailleurs agrandie, et la couche de béton percée par la même occasion.

À ce sujet, il semble qu'il y ait une confusion dans la notice de L. Bonnard (**Bonnard 1908, 472-473**) qui considère que ces descriptions concernent deux bassins différents. Or, en comparant les indications de A. Calmet, A. Le Vaillant de Bovent (**Le Vaillant de Bovent 1827, 76-80**) et J.-L.-D. Beaulieu on comprend bien qu'il n'est question que d'un seul bassin.

C'est par l'intermédiaire de travaux d'assainissement pratiqués entre novembre 2005 et février 2006 (**Salvini 2006**) que des informations complémentaires ont pu être obtenues. Notre intérêt se porte en particulier sur une série de six tranchées réalisées autour de la place du Bain Romain. Tout d'abord, comme nous l'avons déjà évoqué, « à partir de cet endroit la nature des remblais est différente, et les fragments de toitures gallo-romaines apparaissent nettement (*tegulae* et *imbrices*). Les matériaux et les gravats provenant des déblais de bâtiments démolis sont agglomérés et tassés, on discerne des traces de suie et de charbon de bois mêlées aux déblais. [mais] La tranchées n'a pas été creusée assez profondément à cet endroit pour observer sur quel horizon avait été déposée la couche de déblais. » (**Salvini 2006 : 20**).

Comme en témoigne l'auteur, « la faible superficie des tranchées et leur manque de profondeur n'a pu permettre une meilleure compréhension de cette zone, qui recélait de nombreux vestiges de l'époque gallo-romaine et du moyen-âge. » (**Salvini 2006 : 22**). La stratigraphie sommaire et le mobilier réduit permettent difficilement de maîtriser l'ensemble. Toutefois, au niveau structurel, on peut évoquer la présence de plusieurs murs « dont aucune fouille n'a pu être réalisée pour reconnaître la nature du sol sur lequel ils [ont] été bâti[s]. » (**Salvini 2006 : 20**). Les murs (**B**) et (**C**) sont situés à environ 0,9 m sous la route actuelle, mais ont une orientation différente.

● (**B**) : À quelques mètres au sud-est du Bain Romain, on peut donc observer (**B**), un mur de soubassement en moellons bien maçonnés, sur environ 2,5 m avant qu'il ne soit arrêté par une pierre de taille dans l'alignement. À partir de là, un second mur

de nettement moins bonne facture se poursuit parallèlement au premier, qu'il semble prolonger. Seules quelques pierres forment l'alignement d'un possible retour d'angle.

● **(C)** : Au sud-ouest du Bain Romain se développe le mur **(C)**, soubassement de moellons taillés et liés au mortier de sable de grès et de chaux. Une poutre de section carrée était appuyée contre le mur et en état de pourrissement total" **(Salvini 2006 : 20)**. Non loin de ce mur a été retrouvé, en plus de la « pierre monumentale » de grès rouge marquant la limite est de l'alignement évoqué dans le paragraphe suivant, la partie haute d'une colonne appliquée d'ordre toscan à l'aspect fruste et taillée grossièrement. Malgré les dégâts occasionnés par la pelle mécanique, on peut restituer sa position de découverte, posée en travers sur le lit de déblais gallo-romains **(Salvini 2006, 53)**.

● **(D)** : Entre les murs **(B)** et **(C)**, une couche noire d'un dépôt vaseux **(D)** a été considérée comme un "cloaque". Il s'insérait dans un niveau proche de celui des murs et était profond de 30 cm pour une largeur est-ouest comprise entre 2 et 3 m. Un soubassement de mur reconnaissable sur 0,7 m, ainsi qu'une pierre posée près du « cloaque » laisse penser qu'il a pu être bordé par des constructions.

Enfin, l'élément le plus étonnant reste un alignement de 21 « pierres monumentales » disposées face contre terre entre 0,92 et 1,13 m sous le niveau de la route, prenant donc en compte la déclivité du terrain à cet endroit. L'alignement n'est complet que sur une distance de 30 m, au-delà sa poursuite vers l'est reste hypothétique et ne se base que sur deux fragments éloignés de 15 puis 25 m. À noter que le format des pierres est décroissant au faire et à mesure de la progression vers l'est (1,64 m à 0,57 m de longueur, 0,75 m à 0,57 m de largeur et 0,4 m à 0,14 m d'épaisseur).

Les données relatives à l'alimentation du Bain Romain se résument à quelques lignes dans la documentation ancienne. On se contente de reprendre les constatations occasionnées par le réaménagement successif de l'époque moderne.

● **Captages** : J.-L.-D. de Beaulieu, s'inspirant sûrement d'A. Calmet, considère que le Bain Romain était alimenté par deux sources : une source chaude et une source tiède (**Beaulieu 1851 : 157 et Calmet 1748 : 162**).

Le premier captage concerne la source chaude principale, installée au niveau du Bain Romain. Il s'agit du puits artésien découvert lors des interventions de 1752, décrit par J.-L.-D. de Beaulieu : « on découvrit, ainsi qu'on l'avait fait à Plombières, une colonne cylindrique de 2 m de haut, percée selon son axe pour donner passage à l'eau thermale en l'isolant des eaux douces. » (**Beaulieu 1851 : 157**). Cet auteur reprend certainement la description de A. Le Vaillant de Bovent présentée dans un précédent paragraphe. Comme nous l'avons vu, d'après l'ingénieur Beligrand, le bassin de réception des eaux thermales était installé dans une pièce voûtée pour laquelle nous n'avons pas de plan.

Le second captage « À gauche de ce bassin [la piscine du Bain Romain] vers le milieu, & de niveau avec le degré du milieu du même bassin, est une Pyramide de pierre avec un robinet, par lequel se répand l'eau d'une deuxième source, qui n'est que tiède » (**Calmet 1748 : 162**).

Une troisième source aurait pu être connue et exploitée à la période gallo-romaine, bien qu'elle n'alimente apparemment pas le Bain Romain. A. Calmet écrit que « la troisième source est dans un jardin au-delà du ruisseau [le Bagnerot] : elle sort de ce Jardin par une conduite de bois, & n'est, comme la précédente, que tiède, laissant après qu'on en est bu, une légère acidité au gout. » (**Calmet 1748 : 162**).

Son identification est incertaine. La plupart des auteurs récents, ainsi que les documents du Service Régional d'Archéologie considèrent à tort que c'est l'une des sources alimentant le Bain Neuf (connu aussi sous le nom de Bain des Pauvres, Bain de Domitien ou Bain Cosquet) situé à quelques centaines de mètres au sud-est du Bain Romain. Pourtant la notice actualisée de Bains-les-Bains par A. Calmet (**Calmet 1840 : 63-64**) est explicite, il n'est pas question ici d'une source du Bain Cosquet, ni de la Source des Vaches. Source des Vaches qui a d'ailleurs livré des monnaies gallo-romaines comme nous l'avons déjà souligné.

● **Distribution de l'eau** : À l'aplomb de la pierre de taille l'amorce d'une construction à double voûtes **(E)** a été découverte, se dirigeant vers le Bain Romain. Cette double voûte est haute de 0,40 m et est constituée de deux épaisseurs de pierres de grès posées sur chant. Cette construction est différente de tous les « aqueducs » modernes retrouvés sur place par sa conception et par les matériaux utilisés. L'extrados de la voûte est situé environ 1,3 m sous le niveau de la route et il n'a été possible de descendre qu'à 2,3 m avant que les terres ne s'effondrent. L'auteur s'interroge sur la nature de cette construction, évacuation d'eau ou alandier d'un hypocauste ? Son comblement était formé de « terre noirâtre avec des infiltrations de rouille contenant des fragments de tuiles des boulettes de chaux et quelques petits fragments de charbon de bois. Des artefacts gallo romains étaient mêlés à cette terre noirâtre » **(Salvini 2006 : 47)**.

● **(A)** : En 1846, « en creusant les fondations de l'édifice thermal actuel, les ouvriers, après avoir brisé le béton sur lequel reposaient les gradins de la piscine antique, découvrirent 46 monnaies en bronze d'Auguste à Constantin II, un denier de Tibère incrusté dans un éclat de ciment, et une intaille où était gravée en creux la tête de Caracalla, selon Lepage, ou celle de Caligula, d'après Beaulieu » **(Toussaint 1948 : 5)**.

Pendant les travaux de 2005-2006, la profondeur des tranchées n'a atteint que superficiellement les niveaux antiques et les modestes éléments mobiliers récupérés n'offrent pas un support commode pour une datation précise. On peut signaler parmi les fragments de céramique une sigillée retrouvée dans **(E)**, identifiée Drag. 40 sans grande conviction et sans mention de l'atelier d'origine.

Le dépôt vaseux **(D)** a livré fragments d'os d'animaux, quelques fragments de céramique, de métal et deux petites branches. L'analyse d'un prélèvement de vase a révélé un œuf de trichine (*trichuris trichiura*), ce qui peut être mis en relation avec les ossements porcins et ovins présents sur place.

De plus, la colonne toscane est assez atypique comme le signale Y. Maligorne dans une étude récente, ce qui rend difficile son exploitation comme élément datant. Le fait que ce soit une colonne appliquée et non engagée est assez troublant, et « cette différence fait de cette colonne appliquée un élément très curieux, auquel je ne

connais, en contexte gaulois, aucun parallèle véritable ». L'auteur conclue que le « bloc conserve selon moi une base toscane, au profil peu orthodoxe, car très simplifié. Je ne vois absolument pas quelle pourrait avoir été la fonction de cette colonne, sinon cette proposition : Elle figurait sans doute dans un édifice, dont elle animait et rythmait les parois, en même temps qu'elle jouait un rôle tectonique, supportant peut-être une charpente » (**Maligorne 2006**). Serait-elle à mettre en relation avec la construction **(C)** sur laquelle était appuyée une poutre en bois ? Une option au mieux très hypothétique.

En 1752, au cours de travaux dirigés par l'ingénieur Beligrand pour chercher l'origine des sources, « on a creusé depuis le bain, en suivant toujours l'eau jusqu'à sa source ; on fût arrêté par des espèces de voûtes qui en enfermaient une autre. Celle-ci était le bassin dans lequel la source même du bain tombait. On y trouva plusieurs médailles en grand et petit bronze » rapporte A. Calmet (**Calmet 1840 : 64-65**). A. Le Vaillant de Bovent précise que « on découvrit, sous une colonne cylindrique de 6 pieds de hauteur et percée selon son axe pour donner issue à l'eau, environ 600 médailles romaines en bronze, au type d'Auguste, d'Agrippa et autres Empereurs jusqu'à Domitien; il y avait aussi dans le nombre quelques médailles grecques [...] Ces médailles, que personne ne recueillait parmi nous, ont été éparpillées le lendemain de leur découverte, et données à qui en a voulu » (**Le Vaillant de Bovent 1827 : 77-78**).

À ce sujet, il est intéressant de noter que A. Calmet signale « À gauche du Baignerot, dans le village de Charmois, est ce qu'on appelle la Source des Vaches, elle est chaude et extrêmement laxative. En travaillant à son rétablissement en 1750, on trouva sur la roche, une Médaille de Néron et une autre de Vespasien, et quelques autres » (**Calmet 1840 : 64**).

► Bibliographie

- **BEAGUE N., 1997**. *Bains-les-Bains (Vosges)*, « *Diagnostic archéologique sur la liaison Est entre les RD 164 et 434 : Evitement du centre thermal* », Metz, Service Regional d'Archéologie de Lorraine, 15 p.

- **BEAULIEU J.-L.-D., 1851.** *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn*, Paris, 208 p.
- **BONNARD L., 1908.** *La Gaule thermale. Sources et stations thermales et minérales de la Gaule à l'époque gallo-romaine*, Paris, Plon-Nourrit, 521 p.
- **CALMET A., 1748.** *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains*, Nancy, 354 p.
- **CALMET A., 1840.** *Notice de la Lorraine : Tome premier (réédition de l'ouvrage de 1756)*, Lunéville, 516 p.
- **LE VAILLANT DE BOVENT A., 1827.** « Précis d'une notice sur les Antiquités de Bains », *Journal de la société d'émulation du département des Vosges*, Epinal, société d'émulation du département des Vosges, p. 76-80
- **MALIGORNE Y., 2006.** *Le bloc d'architecture de Bains-les-Bains*, Metz, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, np
- **MICHLER M., 2004.** *Carte archéologique de la Gaule : Les Vosges 88*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 426 p.
- **MONAL L., 1936.** *Étude physico-chimique sur les eaux thermales de Bains-les-Bains*, Nancy, Thèse de doctorat d'État (Université de Lorraine), 216 p.
- **OLIVIER C., 1909.** *Bains-les-Bains*, Epinal, Impr. Ch. Huguenin, 2 Volumes
- **SALVINI G., 2006.** *Bains-les-Bains (Vosges), « Centre-Ville : Rapport d'opération de sondages »*, Metz, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, 65 p.
- **TOUSSAINT M., 1948.** *Répertoire archéologique du département des Vosges (période gallo-romaine)*, Epinal, Archives Départementales des Vosges, 160 p.
- **VOULOT M.F., 1880.** « Note sur le Pont des Fées près de Bains », *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, Epinal, Impr. V. Collot, p. 244-256

► Figures

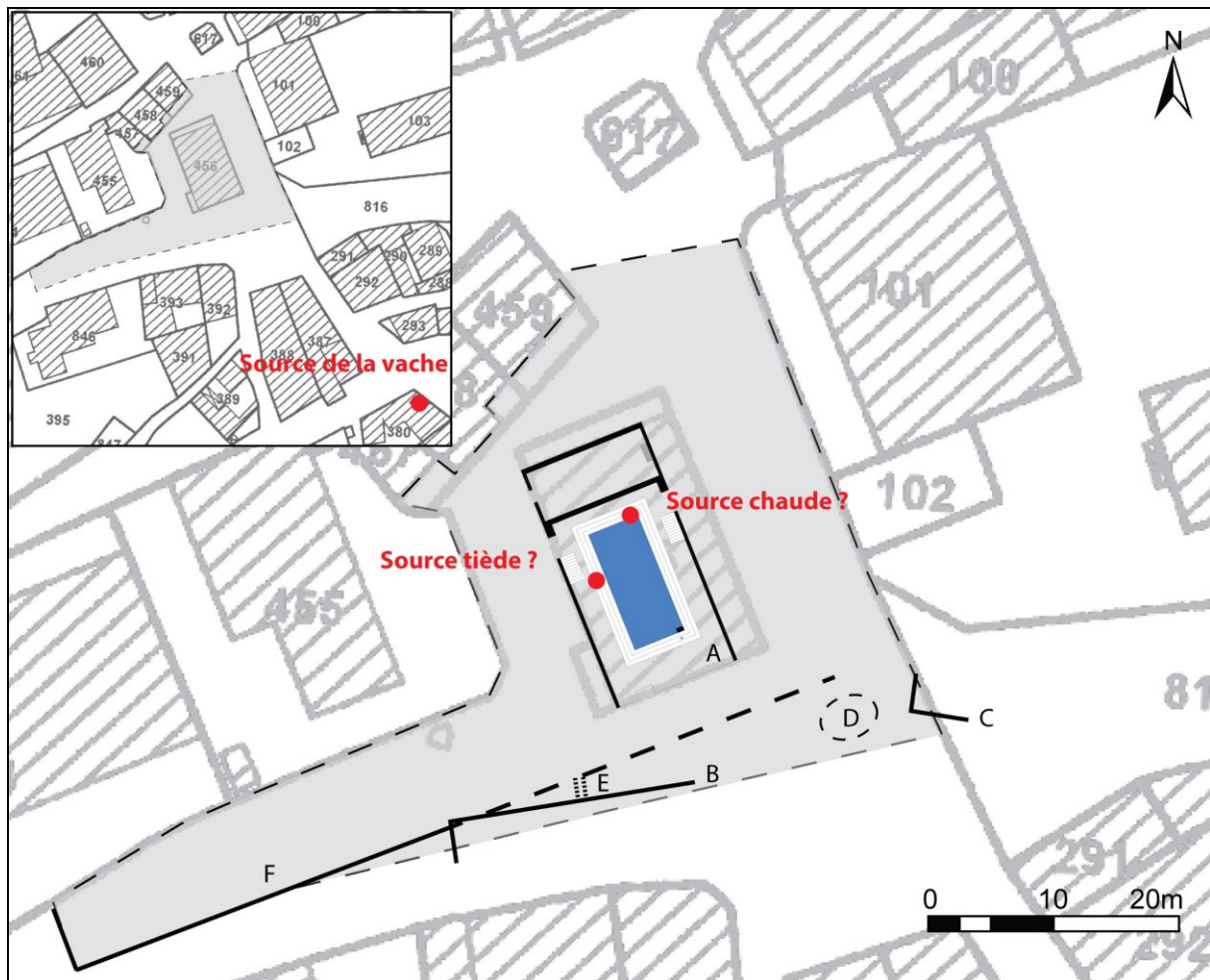


Figure 37 : Plan des installations du secteur thermal de Bains-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016, fond cadastral IGN).

88212 GRAND



► Situation

- **Grand** ; *Place des Halles (Jardin Huguet)*

- Urbain

- L'agglomération est située à l'écart des grands axes de communication, mais elle dispose d'une position stratégique au cœur d'un espace délimité par un triptyque de voies importantes : les voies Langres-Reims, Langres-Trèves et Toul-*Nasium*-Reims.

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Grnd Agg	1	1	1	A0	1	0

► Données environnementales

- Plateau

- L'agglomération est dans une situation peu avantageuse en ce qui concerne la présence de cours d'eau directement exploitables. Pour faire face à ce déficit en eaux de surface disponibles, les aménageurs antiques ont dû s'appuyer sur l'aquifère superficiel qui s'écoule dans un système karstique reconnu dans les sous-sols de la zone.

► Description

- Dès le XVII^e siècle, les importants vestiges antiques de Grand sont mentionnés par le Comte de Caylus. Mais c'est à J.-B.P. Jollois qu'on doit les premières campagnes de fouilles et la cartographie archéologique du site entre 1820 et 1823. D'autres investigations sont menées au milieu du XIX^e siècle par J. Laurent, puis dans le troisième quart du siècle par F. Voulot, avant que le site ne retombe dans l'oubli. Sous l'impulsion des écrits de C. Jullian et M. Toussaint, qui tentent de compiler les

recherches déjà effectuées, Grand redevient un objet d'intérêt. De nouvelles investigations archéologiques de faible envergure ont lieu entre 1936 et 1938, avant que cette dynamique ne soit interrompue par la guerre. Il faudra alors attendre 1960 pour qu'E. Salin donne l'impulsion nécessaire à de nouvelles activités archéologiques, notamment par le biais des premières prospections géophysiques appliquées à l'archéologie dans l'hexagone. Les recherches vont alors se succéder pendant les années 70 et 80 et donner lieu à plusieurs synthèses plus ou moins complètes. Enfin, le conseil scientifique mis en place en 2007 a souligné la nécessité de mettre en perspective la documentation accumulée depuis les années 60, afin de disposer d'une base solide pour planifier les nouvelles recherches archéologiques sur le site. En 2008, des prospections géophysiques systématiques ont été mises en œuvre, en préambule au projet collectif de recherche initié en 2009 qui a permis l'acquisition et l'exploitation de données Lidar dans un rayon de 50 km² autour du site. En parallèle, une enquête a été menée sur l'environnement hydrogéologique et le réseau hydraulique actuellement en cours dans le cadre d'un travail de thèse **(DECHEZLEPRETRE 2015)**.

● Le contexte particulier des recherches menées à Grand depuis plus de deux siècles et leur interprétation rend difficile la réalisation d'un descriptif selon des normes similaires aux autres notices de site. La volonté farouche de faire figurer un grand sanctuaire des eaux placé sous la tutelle d'Apollon au cœur de l'espace urbain, devenu parfois agglomération sanctuaire, a contribué à former une image composite du site où tous les éléments *a priori* religieux découverts dans une zone très large étaient envisagés comme autant de pièces rapportées à un complexe sacré de grande envergure.

Du point de vue des structures, l'existence d'un temple ne repose que sur la découverte au Jardin Huguet, dans les années 60, de l'angle nord-ouest d'une plateforme en petit appareil dégagée sur une faible surface. Dans ce contexte, à partir de quelques sondages, on a inféré une dimension colossale pour cette construction (31 x 62 m) interprétée comme un temple. Les bords de la plateforme comportaient des socles envisagés comme autant de supports pour des autels ou des statues.

J.-B. P. Jollois avait déjà remarqué la grande quantité de débris d'architecture et de marbre présents au centre du village, ce qui a été confirmé par la fouille du Jardin

Huguet qui a livré 184 fragments de sculpture qui appartiennent pour la plupart à une frise, mais aussi à des éléments de sculpture monumental, d'architecture et même deux têtes de chevaux en bas-relief. Or, la récente étude de synthèse réalisée sur ces ensembles sculptés conclue qu'il s'agit d'une seule frise consacrée à Bacchus où figure Apollon et qui se développe sur deux registres superposés : de grands personnages figures sur la partie inférieure et des individus de dimension plus réduite dans la partie supérieure (**MOITRIEUX 2015**). Le rapprochement entre les deux divinités n'est pas courant, mais a été observé aussi à *Nasium*, G. Moitrieux émet l'hypothèse d'une particularité propre à la cité des Leuques. Quoiqu'il en soit, ces indices ne permettent pas d'attribuer une fonction de temple à la structure superficiellement dégagée que nous venons d'évoquer.

- De la même manière, la sacralisation d'un plan d'eau qui aurait été localisé à proximité du temple reste une question en suspens mais qui paraît de moins en moins vraisemblable. Les études géophysiques menées à la Place des Halles en 1989 et 1990 concluaient que l'église était bâtie sur une doline remblayée de type émergence-perte, peut être alimentée par un système de canalisations. La récente reprise de ces données permet de revisiter cette hypothèse. D'une part, si résurgence il y a, elle n'a pas été localisée. D'autre part, le dense réseau de dispositifs hydrauliques qui dessert l'agglomération ne paraît pas, en l'état actuel des connaissances, être employé à ce dessein (**BRINON 2015 : 65**).

- Il est aussi de coutume d'invoquer les sources littéraires pour légitimer la présence du sanctuaire apollinien. Or, à ce sujet, J. Scheid rappelle que le commentaire de Dion Cassius à propos de la visite d'un sanctuaire d'Apollon par l'empereur Caracalla se rapporte très certainement à un lieu de culte localisé en Rhétie, car la chronologie de ses déplacements ne lui aurait pas permis de faire étape à Grand. De la même manière, le célèbre panégyrique de Constantin s'ouvre à de nombreuses interprétations (**SCHEID 2015**). Grand n'est pas le seul sanctuaire apollinien dans la zone très approximative proposée par l'auteur du panégyrique, d'ailleurs nous ne savons même pas si ce sanctuaire existe véritablement comme nous l'avons déjà souligné.

Enfin, tant J. Scheid que P. Vipard reconnaissent que même l'épigraphie ne plaide pas en faveur de ce sanctuaire (VIPARD 2015). Le site de Grand a livré 39 textes épigraphiques dont seuls deux exemplaires se rapportent concrètement à Apollon : un fragment de dédicace retrouvé à proximité ou dans l'édifice du Jardin Huguet en 1947 et une petite plaquette en tôle de bronze découverte en 1846, mais dont on ne connaît pas la provenance dans la commune (respectivement ILTG 417 et CIL XIII 5933). L'identification de Grannus ou sa version « romanisée » Apollon Grannus repose sur des arguments tout aussi fragiles. Les quatre textes épigraphiques où l'on a cru pouvoir reconnaître une mention de la divinité éponyme sont tous très mutilés et il est impossible d'affirmer avec certitude qu'ils se réfèrent bien à Grannus ou Apollon Grannus (AE 1937 55, CIL XIII 5942, Billoret 1967, AE 1982 714). Un constat qui concerne au tout premier chef l'inscription où apparaît le passage - *somno iussus* - considéré comme la preuve irréfutable de la vocation thérapeutique du sanctuaire et de la pratique de l'incubation.

Apo[llini...] e[t ?...]ou f[...] | sa[crum ? ...]

[ILTG, 417]

Fidelis Siluani | Libertus Apolli|ni | u(otum) s(oluit) l(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 5933]

... / ...]anno consi[+]iu[.../...]bunus [.../...] somno iussus [...]

[AE 1937, 55]

...]nni [A]lguilinus [Li]ngonus l(ibens) p(osuit)

[CIL XIII, 5942]

ral[...] | ...]nno[...] | ...]reci[...] | ...]illa[...] | ...

[Billoret 1967 p. 7]

... || ...] + Gra ||[...]

[AE 1982, 714]

Il en va certainement de même pour les deux exemplaires de jambes miniatures en bronze coulé (hauteur 7,2 et 8,2 cm) qui trahissent une ressemblance remarquable avec les découvertes effectuées à Vitrimont.

► Bibliographie

- **BRINON C., 2015.** « Grand : Environnement hydrogéologique et réseau hydraulique, apport de la géophysique », *in* : DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015. *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand (Actes du colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011)*, Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 61-68 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)
- **DECHEZLEPRETRE T., 2015.** « L'agglomération antique de Grand : Histoire des recherches, recherches en cours », *in* : DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015. *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand (Actes du colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011)*, Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 19-36 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)
- **MOITRIEUX G., 2015.** « La sculpture du 'Jardin Huguet' », *in* : DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015. *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand (Actes du colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011)*, Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 83-93 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)
- **SCHEID J., 2015.** « Grand et Apollon, comment identifier un lieu de culte ? », *in* : DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015. *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand (Actes du colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011)*, Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 13-18 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)
- **VIPARD P., 2015.** « L'apport de l'épigraphie à la connaissance du 'Sanctuaire' de Grand », *in* : DECHEZLEPRETRE T., GRUEL K. ET JOLY M., 2015. *Agglomérations et sanctuaires : Réflexions à partir de l'exemple de Grand (Actes du colloque organisé à Grand, 20-23 octobre 2011)*, Epinal, Conseil départemental des Vosges, p. 69-82 (Collection Grand, archéologie et territoire ; 2)

88212 GRAND



► Situation

- **Grand** ; *Saint-Gengoult*

- Périurbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Grnd StG	0	22	0	B1	1	0

► Données environnementales

- Plateau

- Les vestiges s'insèrent au niveau de ce qui est interprété comme un puits artésien naturel en relation avec la rivière de la Maldite, située à quelques centaines de mètres à l'est de l'agglomération. La présence de l'eau y est pérenne, un fait notable compte-tenu de la situation hydrogéologique spécifique de Grand que nous avons présenté dans la notice précédente. Jollois rapporte qu'occasionnellement, souvent après l'hiver, l'eau remonte à cet endroit.

► Description

- J.-B.P. Jollois puis A. Fournier fournissent des indications sur ce qu'ils ont pu constater sur place au XIX^e siècle. Par ailleurs, il semblerait que plusieurs dizaines de monnaies aient été prélevées lors d'activités clandestines dans le secteur.

- J.-B.P. Jollois rend compte dans son ouvrage du contenu d'un manuscrit des archives des ponts-et-chaussées rédigé vers 1760-1761 qui décrit le « puits appelé Saint-Genoud » et la chapelle bâtie à environ 600 m de là (**JOLLOIS 1843 : 82**). Un demi-siècle plus tard, A. Fournier cite à son tour le document exhumé par J.-B.P.

Jollois en ajoutant qu'il y avait « sur la droite du ravin où se montre la rivière, des ruines constatées par Jollois. C'était, probablement, un petit sanctuaire consacré à l'eau, à la source » (**FOURNIER 1898 : 60-61**). Ce détail n'apparaît pas dans le texte de 1843, mais il ne s'agit pourtant pas d'une confusion avec la chapelle déjà mentionnée.

● Etant donné que le matériel a été pillé, nous n'avons pas le détail de l'assemblage monétaire. Les seules informations disponibles tiennent à la quantité, vraisemblablement importante, de monnaies dont au moins une partie correspond à la période antique.

► Bibliographie

- **FOURNIER A., 1898.** « Topographie ancienne du département des Vosges : 7e fascicule- La Plaine (première partie) » *Annales de la société d'émulation du département des Vosges*, Epinal, Huguenin, p. 1-60
- **JOLLOIS J.-P. B., 1843.** *Mémoire sur quelques Antiquités remarquables du département des Vosges*, Paris, Libr. Derache, 200 p.

88351 PLOMBIERES-LES-BAINS



► Situation

- **Plombières-les-Bains** ; *Place de l'Eglise, Rue Stanislas, Avenue Louis Français*

- Urbain ?

- L'agglomération antique de Plombières-les-Bains est très mal connue, l'essentiel des découvertes concerne d'ailleurs les installations thermales. Le même constat s'impose pour l'environnement archéologique immédiat « du fait notamment de la faible urbanisation du secteur et de l'important couvert forestier du massif de la Vôge » (MICHLER 2004 : 254).

En ce qui concerne le réseau viaire, là encore les informations sont très maigres. Deux axes routiers peuvent toutefois être signalés : « Selon M. Maud'heux Plombières-les-Bains était en bordure de la voie romaine qui reliait Luxeuil-les-Bains (*Luxovium*) et Remiremont en passant par La Croisette du Val d'Ajol. De cette croisette partait une autre voie qui traversait les Granges de Plombières avant de rejoindre Raon-aux-Bois et Arches. » (MASSY 1997 : 358).

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
PlmB	1	29	0	B1	1	C

► Données environnementales

- Fond de vallée

- On dénombre près de 47 sources dans la localité, dont 37 sont utilisées par les aménagements thermaux. Les eaux chaudes en particulier ont eu la faveur des aménageurs antiques.

Nous avons une vision assez extensive de l'emprise des vestiges liés à l'exploitation des eaux thermales dans le fond de la vallée grâce au travail de recollement et d'actualisation mené par K. Bouchet et O. Caumont (fig. 38). Toutefois, l'aspect

éparpillé des différents éléments rend difficile toute tentative regroupement cohérent, à la fois d'ordre spatiale et plus encore d'ordre chronologique. Dans ce contexte, chaque structure fonctionne un peu comme un électron libre tributaire de sa propre qualité documentaire.

○ Au nord du gîte thermal, il s'agit d'eaux chaudes bicarbonatées, sodiques, sulfatées et silicatées ; Température de sortie : jusqu'à 74° C. ;

Au sud, les eaux sont tempérées calciques et magnésiennes ; Température de sortie : entre 20° et 30° C. ; Débit total 520 L/min ; Résidu sec302 mg/L (Robinet Romain).

► Description

● Les bains de Plombières sont encore fréquentés durant le Moyen Âge comme en attestent diverses mentions des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles. Mais il faut attendre la seconde moitié du XVI^e siècle et le XVII^e siècle pour obtenir les premières descriptions ayant un intérêt archéologique, en particulier par l'intermédiaire de médecins et de savants tels J. Camerarius (1540), J. Le Bon (1576), M. de Montaigne (1580), F. Thybourel (1611), D. Berthemin (1615) et N. Rouveroy (1696). Quelques travaux modestes ont lieu dans la première moitié du XVIII^e siècle et la situation des bains antiques, déjà évoquée par les auteurs précédents est résumée dans l'ouvrage d'A. Dom Calmet en 1748 (**CALMET 1748**). Par chance, sa description précède de quelques années les premiers travaux importants que seront commandés par le roi Stanislas dans la seconde moitié de ce siècle, en particulier suite à l'inondation de 1770 où plusieurs personnes furent noyées et des nombreuses maisons s'écroulèrent, leurs décombres venant obstruer les bains. D'autres travaux furent commandés dans la première moitié du XIX^e siècle, avant la grande campagne de restauration qui intervient entre 1856 et 1860 sous l'impulsion de Napoléon III. L'ingénieur des mines P. Jutier va à cette occasion relever une grande partie de l'organisation et du système hydraulique de l'espace thermal antique (**JUTIER ET LEFORT 1862**).

Les interventions archéologiques contemporaines ont été très modestes, avec deux fouilles préventives de faible envergure en 1999 et 2001. Mais grâce au programme de prospection thématique engagé en 2003, nous disposons enfin d'une synthèse complète des données archéologiques disponibles pour l'agglomération (**BOUCHET ET CAUMONT 2004**).

- L'environnement d'origine est décrit par P. Jutier comme une « vallée étroite, aux berges rapides, cachée au milieu d'un pays couvert de forêts, un torrent occupant le fond de cet encaissement de rochers, des eaux chaudes bouillonnant au travers des galets qui formaient le lit du torrent [...] La disposition des lieux n'était guère plus engageante ; elle ne permettait pas de jouir des eaux thermales, à moins d'exécuter d'énormes travaux » (**JUTIER ET LEFORT 1862 : 40-41**).

Autant qu'on puisse en juger, l'occupation protohistorique de la zone ne permet pas de présager d'une véritable exploitation des eaux dès cette période. Nous devons nous contenter de descriptions très superficielles de P. Jutier : « des débris de collier, de verroteries, de boucles d'oreille » (**JUTIER ET LEFORT 1862 : 41**). Parmi les nombreuses monnaies retrouvées sur le site, rares sont celles qui nous sont parvenues, toutefois deux monnaies gauloises ont pu être identifiées : un denier *Arivos / Santonos* (LT 4525) daté entre 60 et 50 av. J.-C. et un bronze *Turonos / Cantorix* (LT 7005) daté entre 80 et 50 av. J.-C.

- **(A)** : Le Bain des Capucins **(A)** est une piscine quadrangulaire de 5,5 m de longueur et 4,5 m de largeur, disposant de trois gradins périphériques. Elle est d'origine antique, mais a régulièrement subi des remaniements, notamment entre le XI^e et le XV^e siècle où les substructions furent masquées par un revêtement de pierres de taille (**MICHLER 2004 : 258**).

- **(B)** : Le Bain Romain **(B)** est la construction la plus célèbre de Plombières-les-Bains. Il s'agit d'un bassin monumental ayant 43 m de long pour 9 m de large et profond d'environ 1,6 m. Il a une forme quadrangulaire à son extrémité est et semi-circulaire à l'extrémité ouest. Il est construit en pierres de taille et son sol est pavé de grosses dalles de grès posées sur un lit de mortier, les mêmes que celles qui constituent le fond de **(A)**. Ce bassin comporte de chaque côté quatre gradins de pierre de taille en grès, dont le dernier s'élargit en promenoir. K. Bouchet et O. Caumont rapportent qu'au fil des siècles divers éléments architecturaux ont été dégagés dans le secteur : vers 1774 à l'extrémité est F. Gehin signale la découverte d'un rang de gros carreaux, ainsi que des colonnes cassées et des fragments de corniche. Une fouille pratiquée dans la portion ouest en 1823 a révélé « débris

antiques » qui seront pour certains réemployés dans la construction du Bain National. Ces éléments proviendraient d'une construction monumentale. Enfin, en 1932-1933, des travaux d'aménagement effectués toujours vers l'extrémité ouest ont occasionné la mise au jour de nombreuses substructions romaines, de fragments de colonnes et de tuiles (MICHLER 2004 : 260-261).

● (C) : La salle des manœuvres (C), a fait l'objet d'une étude en 2003. Il s'agit de la dernière construction antique conservée en élévation à Plombières-les-Bains. Il s'agit d'une salle voûtée souterraine de 6,5 m de long sur 5,6 m de large et 5,11 m de haut.

« La paroi nord (haut. 5m) est entièrement réalisée en *opus caementicium*. La paroi sud (haut. 1,7 m) est, elle aussi, réalisée en mortier romain auquel se superpose un appareillage irrégulier de petits et gros blocs de grès. La paroi orientale est constituée d'un mur en grand appareil de pierres de grès adossé à une paroi de mortier romain. Dans l'angle nord-est de la salle, une niche ménagée dans ce mur livre passage à la conduite d'eau thermale. Dans l'angle sud-est, le mur s'interrompt sur ce qui semble être un passage bouché en 1931. Cet accès éventuel pourrait être en liaison avec la banquette de mortier romain présente au pied du mur en grand appareil et qui constitue le seul espace de circulation de cette salle. La couverture de la pièce est assurée par une voûte surbaissée en grand appareil prenant appui sur les parois nord et sud. Les treize rangées de claveaux de grès ont une épaisseur moyenne de 1,2 m ce qui permet d'estimer la masse de cette voûte à environ 120 tonnes. L'emploi de cette technique de couverture difficile à mettre en œuvre est probablement lié à la nécessité de pouvoir supporter de lourdes charges en partie supérieure. [...]

L'analyse stratigraphique des différents éléments constitutifs de cette salle permet de conclure que cette construction correspond à une seule grande phase chronologique. Son volume réservé entre deux masses de mortier romain permet de rattacher cette construction à l'une des premières grandes étapes des aménagements gallo-romains. Le manque d'accessibilité et de finition architecturale accordé à cette salle souterraine ne semble pas la désigner comme étant une salle d'eau publique. Elle pourrait par contre correspondre à une citerne de stockage, un bassin de captage ou peut-être un bassin de décantation des eaux thermales (*piscina limaria*) » (MICHLER 2004 : 261-262).

(D) : Suite à l'inondation survenue en 1770, on construisit la Grande Façade des bains dans l'actuelle rue Stanislas. F. Gehin raconte que dans les restes d'une maison détruite, on mit au jour une quantité de briques et des restes des fours. En poursuivant les fondations, on trouva également « quantité des belles briques carrées bien arrangées l'une sur l'autre. » (F. GEHIN VERS 1774 IN MICHLER 2004 : 263). Ce qui fut interprété à l'origine comme un four de briquetiers, mais qui dans le contexte correspondrait plutôt aux vestiges d'un hypocauste **(D)** comme le soulignent R. Conilleau et X. Delestre.

● **(E)** : Le Bain du Crucifix **(E)** paraît avoir été découvert en 1761-1762 lors de la construction des arcades de la rue Stanislas. Il est peut-être d'origine antique comme en témoignent les nombreux « débris anciens qui étaient bouleversés » (F. GEHIN VERS 1774 IN MICHLER 2004 : 263) lors de la découverte, la présence de captages antiques ainsi que du mortier romain tout autour de la source du crucifix.

● **(F)** : La Piscine Jutier **(F)** fut mise au jour en 1857 lors des travaux menés par l'ingénieur des mines du même nom. Elle est de plan rectangulaire, mesurant 10 m de long pour 6,7 m de large et au moins 1,5 m de profondeur. Réalisée en grand appareil, l'accès se faisait par « un gradin de quatre marches occupant tout le côté oriental et par deux petits escaliers situés aux angles sud-ouest et nord-ouest. » (MICHLER 2004 : 264).

● **(G)** : Non loin de là, 4 m plus à l'est, se trouve l'étuve romaine **(G)** découverte également en 1857. Il s'agit d'une pièce rectangulaire ayant 13,5 m de longueur pour 7 m de largeur avec trois assises de gradins sur tous les côtés (MICHLER 2004 : 264-265). Ces derniers camouflent les tubes acheminant l'eau chaude à 74° C. Enfin, les murs incorporent des *tubuli*. P. Jutier considérait déjà à l'époque que **(F)** et **(G)** devaient faire partie du même ensemble.

● **(H)** : Le Bain des Dames **(H)** est connu de longue date comme en atteste une mention dans les écrits de J. Le Bon. Ce bain « estoit consacré, et est, encore le lieu sur la source en la muraille, où estoit l'image de ladicte Diane. » (LE BON, 1869 : 23-

24). Les données anciennes en donne la description d'une piscine en pierre de taille circulaire d'environ 7,5 m de diamètre, et présentant cinq degrés périphériques. Il est associé à un hypocauste (**H'**) localisé immédiatement au sud-est et dégagé vers 1821.

Les sources minérales sont nombreuses à Plombières-les-Bains, une abondance qui se traduit sur le terrain par la multiplication parfois déroutante des captages. C'est pourquoi il est difficile de proposer une vision globale de la gestion de l'eau pour l'agglomération.

● **Captages** : Les premiers aménagements se sont donc attachés à emprisonner les eaux chaudes qui se mêlaient au torrent. Pour ce faire, un lit artificiel (**α**) suspendu au rocher de la rive gauche fût mis en place. On disposait alors d'une étroite bande de sable et de galets où les sources thermales émergeaient du fond et des côtés. Pour chacune d'entre elles une solution technique adaptée fut mise en œuvre afin d'en assurer le captage, et d'alimenter les différentes structures. Cette surface, s'étendant au moins du Bain des Capucins à l'Etuve Romaine, dispose d'une couverture de mortier parfois de plusieurs mètres d'épaisseur (**MICHLER 2004 : 256**). En bordure du canal antique de l'Augronne, de part et d'autre du cours d'eau, on a reconnu au fil du temps une succession d'aménagements thermaux, en particulier des bains et des étuves. S'étalant sur près de 200 mètres, ces vestiges offrent un aperçu de l'étendue considérable de l'établissement.

Les eaux thermales étaient préservées des infiltrations extérieures au moyen de divers installations. P. Jutier évoque des « rigoles de pierre de taille, placées au bas des coteaux, d'autres rigoles semblables circulant autour de chaque édifice, recueillaient les eaux pluviales et les empêchaient de se mêler aux eaux minérales » (**JUTIER ET LEFORT 1862 : 43**). Quant à A. Jacquot, il fait mention de « la découverte de plusieurs aqueducs antiques en pierre destinés à drainer les eaux pluviales et les sources d'eaux froides de la montagne afin qu'elles ne se mêlent pas aux eaux chaudes thermales. Ces conduits, parfois superposés par trois ou quatre, se déversent dans la rivière en amont de la ville de Plombières. Ils ont été reconnus [...] en trois emplacements différents : sur la rive droite de l'Augronne, dans la culée du pont, au-dessus de l'ancienne église ; sur la rive gauche, à la tête du grand pont et enfin sous le

mur de soutènement de la rue de Luxeuil, près du Bain aux Dames. » (MICHLER, 2004 : 258).

Les captages antiques des sources d'eau minérale sont mis en œuvre au moyen de deux types d'aménagements : des drains reliés à un puisard, lui-même raccordé à des canalisations horizontales scellées dans le mortier romain, pour les eaux les moins profondes ; des puits artésiens placés verticalement à travers la chape de béton pour les émergences de fond de vallée. Ces cheminées sont constituées de cubes de grès superposés et percés en leur centre d'un conduit presque carré (MICHLER 2004 : 257).

Le puisard des Médailles est un petit puits carré de 0,16 mètre de côté aménagé dans un vaste banc de mortier romain. Il capte une source chaude canalisée jusqu'à la surface du sol dans une colonne de pierre creusée de 2 mètres de hauteur. Il est situé dans l'angle nord-est du Bain National, qui est une construction du XIXe siècle n'ayant révélé que peu d'information sur son contexte antique.

- **Distribution de l'eau** : Sans décrire en détail l'ensemble des installations internes propre à chaque construction thermale, on peut toutefois considérer l'égout principal (**β**) qui permettait l'évacuation des eaux usées et paraît desservir la plupart des aménagements thermaux présents au nord du canal antique de l'Augronne. Il a été repéré à plusieurs reprises et sur au moins 160 m de distance. Il paraît débiter au niveau de (**G**) avant de se poursuivre vers l'ouest. Ses dimensions varient suivant les tronçons, 1,30 m de large sur 1,6 m de haut pour F. Géhin ou 0,83 m de large pour 1,65 m de haut pour A. Calmet.

- Nous ne disposons pas des éléments nécessaires pour bien appréhender la chronologie absolue du site, bien qu'il soit raisonnable de penser à une fondation dans le courant du I^{er} siècle de notre ère. Toutefois, quelques découvertes de mobilier attirent particulièrement l'attention.

Au fond du puisard des Médailles, on mit au jour en 1818 un vase en céramique noir qui contenait 12 moyens bronzes dont l'identification est incertaine : Néron, Vespasien, Domitien, Trajan, Hadrien et Faustine mère d'après un rapport fait au préfet par M. Goury, ingénieur en chef du département (CHARTON 1824 : 192-195).

Pour la carte archéologique, il s'agit de frappes d'Auguste, Néron, Vespasien, Domitien et Trajan (MICHLER 2004 : 259). À la fin du XIX^e siècle, 40 nouvelles monnaies furent prélevées de cet aménagement, mais elles étaient devenues illisibles.

Suite à l'inondation de 1770, on procéda au curage du canal d'alimentation du Bain Romain (surement la conduite d'eau chaude située à l'extrémité est). J.-D. Haumonté relate qu'on en « avait retiré une telle quantité de médailles que les enfants les vendaient comme vieux cuivre et qu'un sieur Géhin recueillit une masse de métal suffisante pour en fondre un mortier » (MICHLER 2004 : 261).

En 1913, un habitant de Plombières mit au jour dans son jardin une large dalle de pierre, « sous laquelle se trouvait, mélangé à des ossements et à des débris de collier (?), un vase en verre bleuâtre, malheureusement brisé, qui contenait un *aureus* de Septime-Sévère muni d'un anneau et d'une bélière, ce qui fait supposer que la pièce devait être suspendue à un collier ». Ces éléments, vraisemblablement à caractère funéraire, étaient situés sur le coteau sud dominant la place de l'Eglise, c'est-à-dire surplombant l'espace thermal antique vers l'est (TOUSSAINT 1948 : 141).

Pour les bornes supérieures, nous devons nous fier au rapport de P. Jutier qui signale que les « médailles romaines les plus récentes que nous ayons trouvées sont des petits bronzes de Constantin II » (Jutier 1862, 26). Nous n'avons toutefois aucune information quant au contexte de découverte.

Le lit de l'Augronne livre régulièrement des monnaies romaines, mais c'est surtout le lot de plaques en cuivre attachées au moyen d'un anneau central, extrait des eaux avant 1696, qui est particulièrement intéressant. Toutes ces plaques étaient inscrites, mais seul un ex-voto dédié à Neptune nous est parvenu :

Deo Neptun Toutissia Vestina v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

[CIL XIII, 4713]

► Bibliographie

- **BEAULIEU J.-L. -D., 1851.** *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn*, Paris, Imprimerie Le Normant, 208 p.
- **BOUCHET K. ET CAUMONT O., 2003.** *Plombières-les-Bains (Vosges). Prospection thématique 2003. La salle des manœuvres. Rapport de prospection*, Metz, Service Régional d'Archéologie de Lorraine, 72 p.
- **CALMET A., 1748.** *Traité historique des eaux et bains de Plombières, de Bourbonne, de Luxeuil et de Bains*, Nancy, 354 p.
- **CHARTON C., 1824.** *Annuaire du département des Vosges pour l'an 1823*, Epinal, Haener, 227 p.
- **JUTIER P. ET LEFORT J., 1862.** *Etudes sur les eaux minérales et thermales de Plombières comprenant des considérations générales sur l'origine géologique des sources minérales de l'est de la France, l'historique, le captage, l'aménagement, le débit, les propriétés physiques et chimiques, l'analyse et la composition des eaux minérales de Plombières*, Paris, 229 p.
- **LE BON J., 1869.** *Abrégé de la propriété des eaux de Plombières (Réimpression de l'édition de 1576 avec une préface et un glossaire, index par Louis Jouve)*, Epinal, Louis Jouve, 100 p.
- **MASSY J.-L., 1998.** *Les agglomérations secondaires de la Lorraine romaine*, Paris, Les Belles Lettres, 433 p.
- **MICHLER M., 2004.** *Carte archéologique de la Gaule : Les Vosges 88*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 426 p.
- **TOUSSAINT M., 1948.** *Répertoire archéologique du département des Vosges (période gallo-romaine)*, Epinal, Archives Départementales des Vosges, 160 p.

► Figures

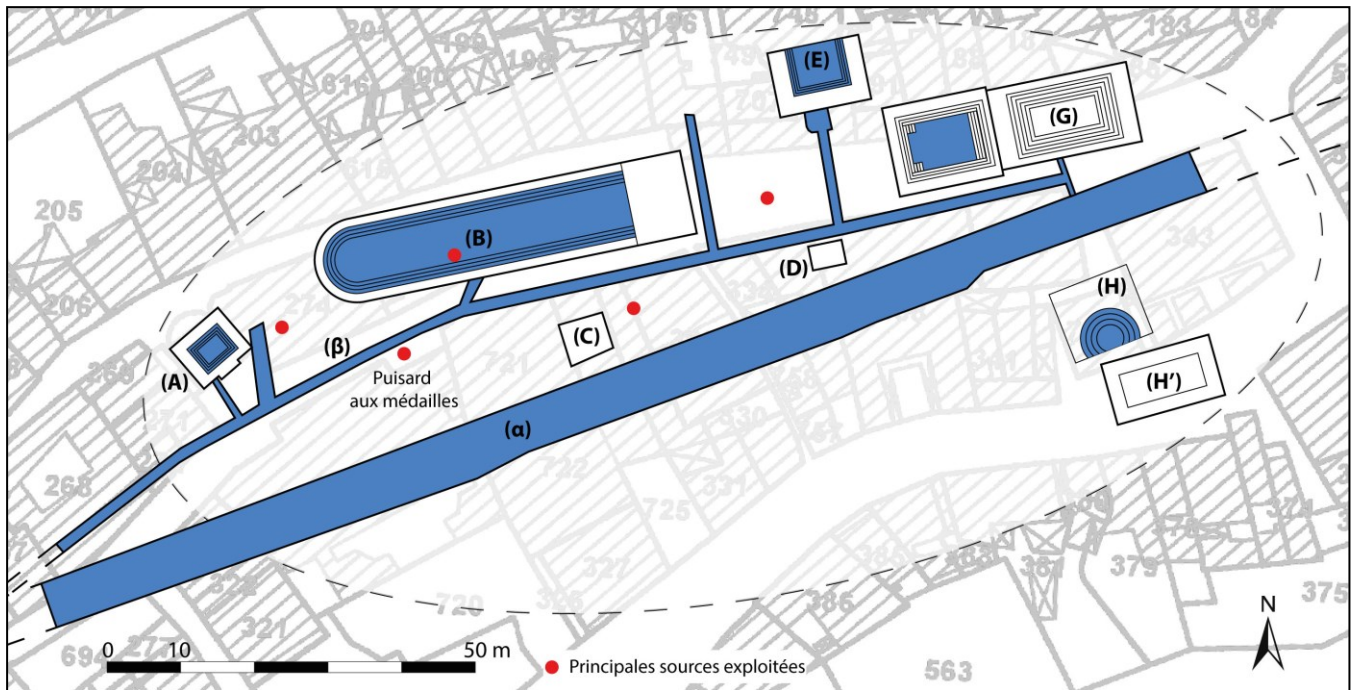


Figure 38 : Plan des installations du secteur thermal de Plombières-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de K. Bouchet et O. Caumont, fond cadastral IGN).

88413 SAINT-DIE-DES-VOSGES



► Situation

- **Saint-Dié-des-Vosges ; Tête de Villé (Camp de la Bure)**

- Urbain

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
SDie	0	28	0	B1	1	0

► Données environnementales

- Eperon barré
- Les vestiges correspondent à des aménagements hydrauliques, peut-être publics, au sein d'un habitat de hauteur.

► Description

● Les premières fouilles anciennes datent des années 1843, 1850 et 1886 et ont été réalisées à l'initiative de E. Ferry et G. Save. Ce n'est qu'un siècle plus tard, entre 1964 et 1986, que le site va être de nouveau investigué. Ces 23 années de fouilles programmées seront complétées par des sondages en 1991 et 1992. Enfin, en 1997 un projet de réaménagement du site, supervisé par K. Boulanger, a permis de faire le point sur la situation de cet important site de hauteur qui n'a été au final exploré que sur 20% de sa superficie totale.

● Au centre du site, les archéologues ont mis en évidence des espaces de circulations en relation avec des habitats, mais l'envergure limitée des fouilles successives rend la lecture des différentes phases d'occupation difficile. Ces structures paraissent s'organiser autour de trois bassins.

Il s'agit de trois bassins taillés dans le banc de grès et qui devaient servir à recueillir l'eau de pluie.

- **(B1)** : Le premier bassin (bassin des Déesses Mères ou bassin de Diane) a été investigué en 1850, 1886 et 1965-1966. Il s'agit d'un bassin quadrangulaire mesurant 6,2 sur 4,3 m et profond de 0,7 m auquel on accédait par un escalier à deux marches.

- **(B2)** : Le second bassin (bassin de Taranis), en forme de L, est situé centre du site. Le tronçon orienté nord-ouest/sud-est mesure 4,25 sur 1,4/1,7 m, alors que celui orienté sud-ouest/sud-est a pour dimensions 3,6 sur 1,4 m pour une profondeur qui varie dans les deux parties entre 0,5 et 0,25 m. Les traces de creusement suggèrent qu'à l'origine cette structure était un lieu d'extraction du grès transformé par la suite en réservoir.

- **(B3)** : Le troisième et dernier bassin (bassin rustique) est lui aussi quadrangulaire. Ses dimensions sont de 4,3 sur 3,8 m. Tous ces réservoirs semblent avoir été aménagés au début de la période gallo-romaine.

- **(B1)** : Les fouilles anciennes mettent en relation cette structure avec une inscription votive :

Dianis

[AE 1967, 321]

Toutefois, aucun autre indice ne vient corroborer l'existence de pratiques cultuelles à niveau du bassin **(B1)**.

- **(B2)** : On a retrouvé 37 fragments sculptés appartenant à trois colonnes de Jupiter cavalier à l'anguipède (fig. 39). La plupart étaient situées en périphérie du bassin **(B2)**. Leur disposition suggère que les monuments devaient être dressés à cet endroit et qu'ils ont été victime d'un démantèlement violent vers le début du IV^e siècle.

La première sculpture devait mesurer environ 60 cm de haut, la seconde environ 50 cm, enfin le niveau de fragmentation de la dernière ne permet pas de proposer une estimation fiable de sa taille. Toutes trois sont accompagnées de fragments des colonnes qui leurs servaient de support.

Il est important de signaler que 27 monnaies gauloises étaient mêlées au débris de sculpture, sans qu'on puisse toutefois interpréter leur présence comme un indice fiable de pratiques culturelles.

► Bibliographie

- **BOULANGER K., 1997.** *Rapport de synthèse sur les fouilles du sire de Saint-Dié – La Bure (Vosges)*, Metz, Service Régional de l'Archéologie de Lorraine, 115 p. ►

Figures

► Figures

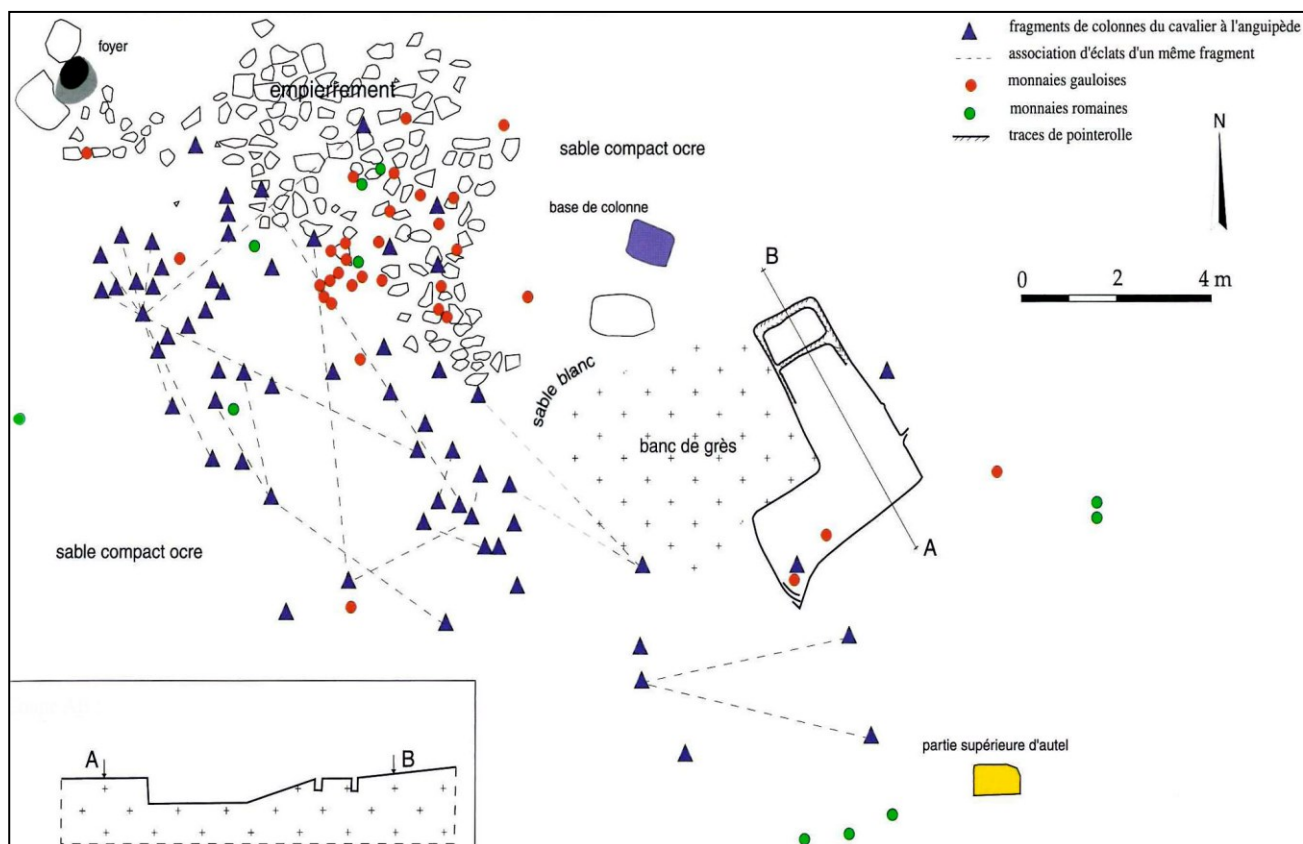


Figure 39 : Plan du bassin (B2) et des vestiges retrouvés en périphérie (DAO K. Boulanger 1997 pour le Service Régional d'Archéologie de Lorraine).

88478 TRANQUEVILLE-GRAUX



► Situation

- **Tranqueville-Graux** ; *Grandprey (Fontaine des Romaines)*
- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualite doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Tran	1	4	0	A0	0	0

► Données environnementales

- Versant
- Les vestiges ont été découverts à proximité immédiate de la source Grandpré.

► Description

- Les vestiges ont été découverts de manière fortuite par le propriétaire avant 1823 et des fouilles ont été ensuite pratiquées à cet endroit.
- Nous ne disposons d'aucun indice relatif à la présence d'une construction dans la zone.
- On mit au jour un bassin carré en pierre de taille d'environ 3,2 m de côté en œuvre. Le fragment inscrit (1,18 x 0,35 x 0,15 m) faisait partie de ce bassin comme le signale la source *princeps* (**BOTTIN 1823**) et n'est pas une « table ». Il comporte une inscription dans un cartouche, datée du II^e siècle, encadrée par deux niches. Dans celle de droite on peut identifier Sirona, quant à celle de gauche elle est brisée mais devait abriter une représentation d'Apollon.

Apollini et Si/ronae / Biturix Iulii f(ilius) / d(edit)

[CIL XIII, 4661]

● Les fouilles effectuées dans le « voisinage » de la fontaine ont procuré de nombreuses monnaies couvrant les règnes d'Auguste à Valens. Il est également fait mention d'un fragment de sculpture représentant sept têtes « d'adolescents ou de femmes » (Esperandieu 4828) qu'E. Esperandieu n'a pas vu, mais qu'il interprète comme une figuration des jours de la semaine.

► Bibliographie

- **BOTTIN M, 1823.** « Troisième rapport », *Mémoires de la Société Royale des Antiquaires de France*, Paris, Impr. J. Smith, p. XXII-XXIII
- **TOUSSAINT M., 1948.** *Répertoire archéologique du département des Vosges (période gallo-romaine)*, Epinal, Archives Départementales des Vosges, 160 p.

88516 VITTEL



► Situation

- **Vittel** ; *Source Salée*
- Extra-Urbain ?

Code	Qualité chrono	Qualité doc	Incertitude	Nature installations	Contexte	Eau
Vitl	0	1	0	A0	0	S

► Données environnementales

- Fond de vallée
- Trois aquifères différents sont captés à Vittel. Le gîte de la source salée (ou source Hépar) est capté à environ 3 km à l'est du centre-ville actuel, dans le bois de la Voivre. Les vestiges ont été découverts à cet endroit.
 - Eaux sulfatées calciques et magnésiennes ; Température de sortie : 11,5° C. ; Débit maximal (artésien) : - L/min ; Résidu sec : 2500 mg/L.

► Description

- Les vestiges ont été découverts vers 1836. Les observations ont été complétées lors de travaux de captage exécutés en 1875.
- Dans le bois où jaillit la source, on mit au jour en 1836 les fondations d'un édifice à plan centré doublé d'une possible galerie périphérique dont il ne restait que deux colonnes. Des débris de construction, en particulier des tuiles, ont aussi été retrouvés en 1875 autour de la source.

- Lors des travaux de captage de la source, les ouvriers révélèrent des aménagements interprétés comme une retenue d'eau antique constituée de madriers et supportant une couche de terre glaise.

- Des débris de sculptures reposaient dans les fondations du bâtiment à plan centré. En particulier une stèle très endommagée (hauteur 0,7 m) représentant une femme nue interprétée comme une Venus ou une divinité topique.

Lors des travaux de 1875, on exhuma une tête de cheval en grès (hauteur 18 cm) dont le style permet une datation du III^e ou IV^e siècle.

Un peu plus loin au nord, dans le bois, on a aussi découvert une stèle funéraire de facture grossière avec une inscription :

Mon<u=l>ment(um) / Reginnae(!) / Vimpi fil(iae)
[CIL XIII, 4707]

► Bibliographie

- **ABBE CHAPIAT, 1877.** *Vittel*, Nancy, Impr. Humbert, 103 p.
- **TOUSSAINT M., 1948.** *Répertoire archéologique du département des Vosges (période gallo-romaine)*, Epinal, Archives Départementales des Vosges, 160 p.

Table des figures



- **Figure 1** : Plan du sanctuaire de Mackwiller au IV^e siècle (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de J.-J. Hatt).
- **Figure 2** : Plan du sanctuaire de Niederbronn-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de A. Grenier et C. Matthis).
- **Figure 3** : Plan des bassins de captage des sources minérales de Niederbronn-les-Bains. Vue en coupe du bassin principal. Gravure représentant la situation des bassins à l'époque moderne (Dessins conservés à la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, numérisés par les services de la Bibliothèque Nationale de France).
- **Figure 4** : Coupe et sections du puits romain de Illzach (Dessins de R. Schweitzer dans Gallia 1974).
- **Figure 5** : Situation du puits par rapport à l'abside polygonale (Cliché R. Schweitzer dans Gallia 1974).
- **Figure 6** : Phasage chronologique et interprétation de la zone du sanctuaire d'Apollon Moritasgus à Alise-Sainte-Reine (DAO et interprétation N. André, M. Beley, O. de Cazanove, Y. Leclerc, A. Vivier).
- **Figure 7** : Plan schématique du site du Chassenay à Arnay-le-Duc d'après les descriptions anciennes (DAO D. Vurpillot 2016).
- **Figure 8** : Coupe transversale de la Douix de Châtilion, orientée est-ouest regardant au nord (Relevé P. Buvot, J.-F. Lecas et B. Chaume 1993-1994).
- **Figure 9** : Plan de localisation des vestiges de Cussy-la-Colonne (d'après un dessin de E. Thévenot).
- **Figure 10** : Plan du sanctuaire d'Apollon Vindonnus à Essarois (DAO D. Vurpillot 2016).
- **Figure 11** : Chronologie des différentes phases d'aménagement identifiées pour le sanctuaire d'Essarois (DAO D. Vurpillot 2016).
- **Figure 12** : Localisation des vestiges identifiés à Magnien (Hameau de Maizières) (DAO D. Vurpillot 2016, fond cadastral IGN).
- **Figure 13** : Localisation des vestiges identifiés à Massingy-lès-Vitteaux (DAO D. Vurpillot 2016, fond cadastral IGN).
- **Figure 14** : Plan général de l'organisation du sanctuaire de Montlay-en-Auxois (DAO D. Vurpillot 2016).
- **Figure 15** : Phasage chronologique et interprétation du sanctuaire de Source-Seine (DAO C. Magister-Vernou et interprétation C. Vernou pour le musée archéologique de Dijon).

- **Figure 16** : Plan de l'organisation du Sanctuaire 1 de Magny-Cours pour la phase 2 (DAO et interprétation G. Rocque pour le service d'archéologie préventive du département de l'Allier).
- **Figure 17** : Plan de l'organisation des Sanctuaires 1 et 2 de Magny-Cours pour les phases 3 et 4 (DAO et interprétation G. Rocque pour le service d'archéologie préventive du département de l'Allier).
- **Figure 18** : Plan approximatif des installations thermales antiques de Saint-Honoré-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2014, fond cadastral IGN).
- **Figure 19** : Plan de la salle de recette des eaux de la Crevasse (DAO D. Vurpillot 2014).
- **Figure 20** : Plan des bassins de recette des sources inférieures (DAO D. Vurpillot 2014).
- **Figure 21** : Plan de l'établissement thermal de Bourbon-Lancy (DAO D. Vurpillot 2013).
- **Figure 22** : Plan du dispositif hydraulique du Haut-Empire d'Escolives-Sainte-Camille par rapport à l'organisation de l'établissement rural postérieure au II^e siècle (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les dessins de A. Olivier, J.-P. Delor, F. Henrion et P. Laurent).
- **Figure 23** : Plan du complexe des Fontaines-Salées à Saint-Père-sous-Vézelay toutes phases cumulées (DAO P. Nouvel).
- **Figure 24** : Plan de détail du captage BQ (DAO L. Rousseau).
- **Figure 25** : Plan du balnéaire de Balesmes-sur-Marne (Dessin d'après le croquis de Varaigne reproduit dans Luquet 1838).
- **Figure 26** : Plan des aménagements de l'établissement thermal de Bourbonne-les-Bains toutes phases cumulées (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de S. Février, Y. Maligorne et les données du Service Régional d'Archéologie de Champagne-Ardenne, fond cadastral IGN).
- **Figure 27** : Phasage des vestiges de l'établissement thermal de Bourbonne-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après un dessin original de J.-M. Sauget).
- **Figure 28** : Plan du sanctuaire de la forêt de Corgebin à Chaumont-Brottes (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de L. Thomas).
- **Figure 29** : Carte de localisation du complexe cultuel bipartite des Villards d'Héria (DAO D. Vurpillot et P. Nouvel 2014).
- **Figure 30** : Plan général de l'organisation et de la circulation de l'eau au sein du site du Pont-des-Arches (DAO D. Vurpillot et P. Nouvel 2014).
- **Figure 31** : Plan du complexe thermal de Luxeuil-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de C. Card).
- **Figure 32** : Plan de l'organisation du sanctuaire de Deneuvre lors de la Phase 3 avec la position des monuments et du mobilier replacé d'après les données de fouilles (DAO D. Vurpillot 2016).

- **Figure 33** : Plans de l'évolution de l'organisation du sanctuaire de Deneuvre (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de G. Moitrieux).
- **Figure 34** : Le sanctuaire de Sorcy-Saint-Martin lors de la Phase 2 (DAO D. Vurpillot 2016).
- **Figure 35** : Le sanctuaire de Sorcy-Saint-Martin lors de la Phase 3 (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les données du Service Régional d'Archéologie de Lorraine).
- **Figure 36** : Plan de la salle souterraine découverte à Montigny-les-Metz (DAO D. Vurpillot 2016).
- **Figure 37** : Plan des installations du secteur thermal de Bains-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016, fond cadastral IGN).
- **Figure 38** : Plan des installations du secteur thermal de Plombières-les-Bains (DAO D. Vurpillot 2016 d'après les travaux de K. Bouchet et O. Caumont, fond cadastral IGN).
- **Figure 39** : Plan du bassin (B2) et des vestiges retrouvés en périphérie (DAO K. Boulanger 1997 pour le Service Régional d'Archéologie de Lorraine).